

Les écrits en vers de Marie Stuart

Édition critique des autographes, augmentée de la
transmission de l'Œuvre poétique et de la réception littéraire
de la figure de Marie Stuart

par

Irène Fasel

Thèse de doctorat présentée devant la Faculté des Lettres de
l'Université de Fribourg (Suisse)

Approuvée par la Faculté des Lettres sur proposition des professeurs

Thomas Hunkeler, Julien Gœury et ancien professeur titulaire Simone de Reyff

Fribourg, le 5 avril 2019

La Doyenne, professeur Bernadette Charlier Pasquier

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
En guise d'introduction	6
I. ÉLÉMENTS DE BIOGRAPHIE	9
1. 1542-1548 En Écosse	9
2. 1548-1561 En France	11
3. 1561-1567 Reine d'Écosse	26
4. 1568-1587 Captive en Angleterre	34
II. LA TRANSMISSION : VUE D'ENSEMBLE DU CORPUS	36
A. Les autographes	37
1. Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548	37
2. Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92	40
3. Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, MS Lat. Q.v.I.112	42
3.1. Le Livre d'heures de Marie Stuart	42
B. Les manuscrits des XVI^e et XVII^e siècles	46
1. Les « Casket sonnets »	46
2. Leslie	52
3. Chaloner et Conn, et Buchanan	57
Annexe: Les sources	
3.5.1. Le poème de Buchanan	65
3.5.2. Le poème du State Paper Office	65
3.5.3. Le poème de Chaloner	66
4. Brantôme	68
C. Les documents du State Paper Office : XIX^e siècle	72
1. London, BL, Cotton Caligula D.I, fol. 316v-317r	72
2. London, BL, Public Record Office SP 53.12, fol. 58r	76

D.	Les poèmes attribués à Marie Stuart	77
1.	Les sources de Robert Schumann	77
2.	Les vers attribués à Marie Stuart par divers auteurs	80
E.	Les écrits en vers mentionnés, mais disparus	81
1.	Les Quatrains à son fils	81
F.	En résumé	83
III.	LA RÉCEPTION LITTÉRAIRE DE MARIE STUART	87
A.	La genèse de la figure de Marie Stuart	88
B.	Les principales références littéraires	89
1.	Les contemporains	90
2.	Des premières œuvres dramatiques jusqu'à la tragédie de Montchrestien	92
3.	Les écrits de pères religieux du XVIIe siècle	95
4.	L'expansion du drame de Marie Stuart aux pays européens	98
5.	La percée : <i>Maria Stuart</i> de Friedrich Schiller	100
6.	Les œuvres en prose du XIXe siècle	102
7.	Les œuvres cinématographiques	106
8.	En hommage à Marie Stuart	107
C.	Conclusion	108
IV.	ÉDITION CRITIQUE DES POÈMES AUTOGRAPHES DE MARIE STUART	109
A.	Principes d'édition	109
B.	Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548	110
1.	Si ce Lieu est pour ecrire ordonn[é]	110

C.	Les poèmes de la Bibliothèque Bodléienne, MS Add. C. 92	121
1.	O Seigneur Dieu, rescevez ma priere	121
2.	Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance	126
3.	Annexe : Transposition à l'identique de Bodleian Library MS Add. C. 92 f. 22r/v	130
4.	Ronsart, si ton bon cueur de gentille nature	132
5.	Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie ?	139
D.	Les poèmes de la Bibliothèque nationale de Russie, MS Lat. Q.v.I.112	145
1.	Le Livre d'heures de Marie Stuart	145
1.1	État matériel du texte	145
1.2	Fol. 81v	146
1.3	Les poèmes écrits dans les marges du <i>Livre d'heures de Marie Stuart</i>	155
V.	CONCLUSION	169
	Bibliographie	174
	Lexique	194
	Illustrations	197

Avant-propos

Ma première « rencontre » avec la figure de Marie Stuart a eu lieu lorsque j'étais responsable d'une publication allemande concernant différents manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg¹. Parmi ces documents figurait le *Livre d'heures de Marie Stuart*, le plus personnel de ses livres de prières². Ce codex, véritable œuvre d'art avec des couleurs demeurées très vives qui n'ont rien perdu de leur fascination au cours de plus de cinq siècles, m'a aussitôt touchée profondément. J'ai été en particulier charmée par les vers que la reine d'Écosse avait notés dans les marges de son livre et qui dataient pour la plupart de l'époque où elle avait été captive de sa rivale Élisabeth d'Angleterre.

Ces petits poèmes avaient déjà été publiés, mais bientôt je suis tombée sur d'autres autographes de la main de la reine qui se trouvent à Oxford et qui manquaient d'une étude récente sérieuse. L'enthousiasme pour les poèmes de Marie Stuart s'est emparé définitivement de moi lorsqu'un contact professionnel avec François Avril m'a mis sur la bonne piste de recherche : j'étais proche de la découverte du codex qui héberge depuis plus de quatre cents ans un autographe dont les traces s'étaient perdues au cours des siècles. Du coup, je savais que c'était le travail à faire.

Ma langue maternelle étant l'allemand, je n'ai pas eu le courage de me soumettre à ce devoir. Par chance, Simone de Reyff, ancien professeur titulaire de l'Université de Fribourg (Suisse) dont j'avais suivi les enseignements de littérature française dans les années 1980, a encouragé mon projet dès le début. Grâce à elle, j'ai pu prendre contact avec le professeur Thomas Hunkeler qui a accepté d'encadrer ma thèse. Le cercle s'est fermé quand François Rigolot de l'Université de Princeton m'a invitée à un échange scientifique autour des autographes et écrits en vers de Marie Stuart, échange auquel participait déjà Sylvène Édouard de l'Université de Lyon. Nous avons ainsi décidé de préparer ensemble *l'Œuvre poétique* de la reine d'Écosse à paraître chez Classiques Garnier sous la direction de François Rigolot. C'est pour cela que la présente thèse de doctorat se limite à une étude des autographes.

Ma recherche est basée sur une relecture faite à partir des originaux. À cet égard, je remercie les nombreux collaborateurs et leurs institutions : Natalia Elaguina et Olga Bleskina de la Bibliothèque nationale de Russie, Bruce Barker-Benfield de la Bibliothèque

¹ *Schätze der Russischen Nationalbibliothek*. Berlin, Kindler, 2006.

² Paru en édition fac-similé: *Das Stundenbuch der Maria Stuart*, Berlin, Kindler, 2015.

Bodléienne d'Oxford, Louise Pullen de Ruskin Collection de Sheffield (Angleterre), Aimée Holmes de la Bibliothèque universitaire d'Édimbourg, François Avril de la Bibliothèque nationale de France et Élisabeth Charron de l'École des Chartes. Leur disponibilité et leur intérêt pour mes travaux m'ont aidée à tirer le plus grand profit de ces heures passées en bibliothèque. Les moments où je me suis penchée sur ces documents de valeur inestimable me restent en bon souvenir.

Je remercie profondément Simone de Reyff et Thomas Hunkeler qui m'ont motivée et soutenue avec leurs connaissances dès le début de notre contact. Je suis entièrement reconnaissante à François Rigolot pour avoir accepté de travailler en même temps sur le même sujet dans l'objectif de présenter une édition commune. Je sais gré à Simone de Reyff, ainsi qu'à mes collègues et amies Murielle Thrier et Claudine Brohy qui ont revu mon texte. Enfin, je remercie mes amis et ma famille qui m'ont soutenue de cœur et d'âme tout au long des années passées sans jamais perdre l'espoir de me voir arriver à une bonne fin.

Rapperswil (Suisse), Juillet 2019

En guise d'introduction

Marie Stuart, reine d'Écosse et pour dix-huit mois aussi reine de France, est connue surtout en raison de son destin, qui a intéressé et parfois même bouleversé la politique du XVI^e siècle avec des effets qui se sont produits jusqu'à nos jours. Héritière du trône par son père, investie par l'exemple de sa mère d'une lourde tradition religieuse, elle a été surtout une femme de son siècle. La personnalité privée de cette reine malheureuse a été éclipsée par les complots et les décisions fatales qui ont marqué son destin. Ce qui a le plus intéressé la postérité, c'est l'abdication de la jeune reine, puis la longue captivité qui devait aboutir à sa mort sur l'échafaud. Depuis des siècles, c'est par sa mort prématurée que Marie Stuart est restée dans la mémoire collective. Mort qui semble avoir englouti les atouts majeurs de cette femme d'exception : une beauté fascinante, une intelligence prometteuse, une éducation étendue et une descendance qui allait marquer l'histoire d'Angleterre du siècle suivant.

La thèse de doctorat ici présentée prend les choses à rebours, en les envisageant du point de vue du XVI^e siècle. Son but est d'étudier Marie Stuart à travers sa création poétique. Cela est possible grâce à des documents autographes qui nous ont été transmis sans déformations, sans chiffres et faux, mais dans l'état où ils ont été produits. Il s'agit d'un corpus limité d'écrits en vers, témoins toutefois de différentes périodes de la vie de la reine. Ce petit corpus n'a jamais été analysé sous cet angle en sa langue originale, le français. Ce travail restait donc encore à faire, même après un si long temps.

Ma recherche sur les poèmes autographes de Marie Stuart s'articule en quatre chapitres. Un aperçu biographique focalisé sur la formation intellectuelle de la reine introduit la présente étude. Il est suivi de la transmission des manuscrits, qui fait l'histoire de l'édition du corpus des poèmes de Marie Stuart. Une vue d'ensemble de la réception de la figure historique, politique, religieuse et littéraire clôt la première partie. La seconde partie, le chapitre IV, est consacrée à l'édition critique des autographes de vers de Marie Stuart.

Dans le chapitre I, « Eléments de biographie », je me propose de situer la biographie de Marie Stuart dans son époque en mettant l'accent sur la formation intellectuelle de la reine, sur les événements politiques et sociaux majeurs qui ont influencé son enfance et son règne, ainsi que sur la question cruciale de la religion durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Ce chapitre ne vise pas à répondre aux exigences d'une véritable

biographie, il se limite à évoquer les éléments importants qui ont marqué le destin de Marie Stuart.

Le chapitre II, « La transmission », s’occupe des textes poétiques attribués à Marie Stuart – sans encore présenter les textes proprement dits. Outre les autographes, une série notable d’écrits en vers a été liée au nom de la reine d’Écosse. La transmission de ces écrits n’a encore jamais été présentée de manière aussi détaillée que dans la présente étude. Mon objectif a été de montrer la complexité de la matière en partant de la première parution et en me référant à l’histoire complète des documents écrits. Cette analyse a permis d’une part de séparer les différentes voies de transmission et d’autre part d’évaluer les sources historiques dès leur tout début.

En développant ma recherche à partir des manuscrits les plus anciens, je commence la transmission par un événement étonnant et exceptionnel dans l’histoire de la littérature : des poèmes – et dans notre cas un cycle entier de sonnets – valant comme preuve à charge d’un crime. Qu’ils soient des faux ou non, les adversaires de Marie Stuart ont utilisé des poèmes d’amour pour reprocher à leur reine d’être adultère et pour l’accuser ensuite d’avoir collaboré au meurtre de son mari.

Le débat sur la culpabilité de Marie Stuart continue de son vivant à travers ses écrits en vers : Leslie, homme d’Église et allié de la reine, lui attribue un poème de cent vers. Contrairement aux adversaires, il évoque sa piété, aspect qui est largement présent aussi dans les autographes. Par la suite, la reine d’Écosse devient symbole du catholicisme, en opposition à sa rivale Élisabeth d’Angleterre.

La politique proprement dite est mise en jeu par trois contemporains de Marie Stuart qui lient les vers, source ou traduction d’un poème français transmis par eux, à un gage échangé par leurs protagonistes Marie Stuart et Élisabeth d’Angleterre. Le poème du diamant, transmis en différentes versions, révèle le besoin d’écrire *pour* la reine d’Écosse.

Ma recherche se poursuit jusqu’au XIXe siècle, où l’on commence enfin à s’occuper des textes originaux. Les premiers ouvrages fondés sur des documents historiques sont publiés, et avec eux les premières éditions de textes littéraires. D’autres études viendront les compléter. Il n’en reste pas moins qu’aucune édition critique de l’œuvre poétique de Marie Stuart n’a encore vu le jour.

Le chapitre III de mon étude continue à observer la discussion sur le plan de la réception. Les ouvrages dédiés à la reine, suivant le point de vue qu’ils adoptent, aboutissent à la construction d’images contrastées. D’où les ramifications multiples du mythe de Marie Stuart tel qu’il se développe à travers les œuvres d’art qui lui sont

consacrées. J'envisage brièvement les mutations d'une figure qui sollicitera vivement l'imaginaire au cours des siècles.

Le chapitre IV, enfin, se consacre entièrement à l'édition critique des poèmes autographes de Marie Stuart. Cette concentration sur les autographes est voulue et elle constitue un travail préparatoire indispensable à l'édition prévue chez Classiques Garnier en 2020. Mais ce choix est aussi limité par souci d'authenticité, puisque trop d'incertitudes sont liées aux autres vers, dont ni la question de l'auctorialité ni l'état matériel des textes ne sont suffisamment sûrs.

Cette édition critique prend en compte les ouvrages préliminaires, qui eux aussi ont tous proposé un choix partiel de vers de la reine d'Écosse. Ma recherche s'en distingue dans la mesure où elle se préoccupe autant de présenter les autographes dans leur état matériel que de proposer un texte lisible, voire de proposer des nouvelles leçons, s'il en faut. Les difficultés d'interprétation que présentent ces vers justifient le recours occasionnel à la paraphrase, outre l'annotation des passages problématiques.

À ma connaissance, une publication pareille n'a pas été présentée en français. Les historiens et biographes de tous les siècles se sont en général concentrés sur les aspects politiques et religieux de l'époque. En plus, à part quelques articles spécialisés, Marie Stuart n'a jamais été envisagée en qualité de poétesse.

I. ÉLÉMENTS DE BIOGRAPHIE¹

1. 1542-1548 En Écosse

1.1. La descendance et l'héritage

Elle est une Stuart. Elle est une Guise. Descendante de deux dynasties qui ont marqué le cours de l'histoire européenne pendant des siècles. De par son père Jacques V d'Écosse, mort quelques jours après sa naissance, Marie Stuart est prétendante au trône dès le tout début de sa vie. Cet héritage la met à la merci des puissants. Elle se trouve d'emblée sans appui, dans un environnement politique et social hostile où émergeront deux rivaux particulièrement déconcertants : sa cousine, la reine Élisabeth Ière d'Angleterre, et son demi-frère James Stewart².

Si la lignée paternelle lui cause surtout des dangers, c'est à sa mère que la petite princesse doit avoir recours dès son plus tendre âge : Marie de Guise (1515-1560) est une femme de caractère, attentive à l'éducation de sa fille. À la fois femme, mère d'une héritière du trône, catholique et d'origine française dans un pays du nord, elle va devoir faire face aux vents contraires. Le destin de la petite princesse Marie Stuart ne sera pas très différent. Le parallélisme des deux vies sera stupéfiant : elles mourront au même âge de 45 ans³, elles vivront dans le pays qui leur sera attribué par la couronne, elles combattront avec toutes leurs forces pour leur succession respective confrontées à une religion et un peuple opposés à leurs convictions. La mère transmet à sa fille sa devise « En ma fin gît mon commencement » liée au mythe de Phénix et qui sera de grande portée dans la vie des deux femmes.

Marie de Guise s'engage de tout cœur dans la promesse d'une éducation royale de sa fille. En effet, c'est à la jeune veuve, soutenue par ses alliés, qu'incombe toute la

¹ Parmi les biographies innombrables de Marie Stuart j'ai décidé de me référer au premier plan, d'une part aux textes les plus anciens, d'autre part aux plus récents, qui sont *Extrait des Mémoires de Messire Michel de Castelnau*; publié dans : S. Jebb, *De Vita et rebus gestis serenissimae principis Mariae Scotorum reginae, Franciae dotariae*, Tomus secundus, London 1725; Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édition établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, Paris 1991; Fraser, Antonia. *Mary, Queen of Scots*, London 1969 ; Duchein, Michel. *Marie Stuart. La femme et le mythe*, Paris 1987 ; Pascal, Claude. *La reine maudite. Le dossier Marie Stuart*, Monaco 1988 ; Guy, John. *My Heart is my Own. The life of Mary Queen of Scots*, London 2004/2009; Hutchinson, Robert. *Elizabeth's Spy Master. Francis Walsingham and the secret war that saved England*, London 2006/2007; Marshall, Rosalind K. *Mary of Guise. Queen of Scots*, Edinburgh 2008; Marshall, Rosalind K. *Mary Queen of Scots. In my end is my beginning*, Edinburgh 2013.

² 1531-1570, fils illégitime de Jacques V d'Écosse.

³ Marie de Guise 1515-1560 ; Marie Stuart 1542-1587.

responsabilité de « nourrir » un successeur au trône d'Écosse. À l'âge de 27 ans, elle est veuve pour la seconde fois et vit dans un pays qui est sa patrie par mariage. Elle aborde son devoir avec précaution et brave les attaques de ceux qui disputent la préséance à sa fille. Marie est son cinquième enfant et l'unique héritière du trône⁴. La décision de la couronner à l'âge de neuf mois déjà n'est qu'une des diverses tactiques pour garder le pouvoir mais qui ne sauvera pas encore la vie de la jeune reine. Au contraire, les attaques armées du roi d'Angleterre Henri VIII, la défaite des Écossais à Pinkie Leigh, le refus de donner Marie Stuart en mariage à Edouard, fils de Henri VIII, et maints autres procédés adroits ne versent que de l'huile sur le feu. Une vraie alliance avec Henri II et la cour de France, s'avère être l'unique recours pour sauver la petite princesse et pour protéger l'Écosse contre les attaques futures du pays dominant l'île, l'Angleterre. Le plan de la reine-mère est soutenu par les Guise : François (le guerrier) et Charles (le cardinal), frères de Marie, réussissent à gagner le roi de France à leur cause. Marie Stuart est une reine couronnée et ajoutera son royaume à celui de la France. Le 7 juillet 1548, Marie de Guise, et avec elle le comte de Brézé, ambassadeur du roi, et les attachés Essé et Villegagnon signent « en plein air, au milieu du camp français »⁵, le traité de Haddington, promesse de mariage de Marie Stuart avec François, dauphin de France, qui devra garantir à l'Écosse sa liberté et son indépendance. Un mois plus tard, le 7 août, la « belle et plus que belle » princesse se trouve en pleine mer. Ce que Ronsard a chanté dans une ode :

Ô belle et plus que belle et agreable Aurore,
Qui avez delaissé vostre terre Escossoise
Pour venir habiter la region Françoise,
Qui de vostre clarté maintenant se decore⁶.

La jeune reine est accompagnée d'une garde de nobles. Parmi eux, deux personnes qui marqueront son destin futur : James Stewart, fils naturel de Jacques V et demi-frère de Marie Stuart, et Joachim Du Bellay, qui vient de faire la connaissance de Ronsard. Les quatre Mary avec qui elle a été élevée font évidemment partie de sa compagnie⁷.

⁴ Avec Jacques V elle a trois enfants : James (1540-41), Robert (né et mort en 1541), et Marie (1542-1587) ; avec Louis de Longueville elle a eu deux enfants : François (1535-1550) et Louis (1537 ; mort à quatre mois). Marie de Guise soupçonna que les fils nés en Écosse avaient été empoisonnés. On n'a jamais donné importance à ce soupçon. Son second fils François, fils du premier lit du comte de Longueville, reste en France quand elle quitte son pays natal pour suivre Jacques V en Écosse. Marie Stuart – quand elle vivra à la cour de Henri II – sera en contact épistolaire avec son demi-frère qui lui tiendra beaucoup à cœur.

⁵ Pascal 2008, p. 35.

⁶ Ronsard 1993, t.1. Livre III, Ode IV, p. 946, v. 1-4 : « À la royne d'Escosse, pour lors royne de France ».

⁷ Les quatre compagnes de jeunesse de Marie Stuart ont le même âge et le même prénom que la reine. Elles sont toutes de descendance noble : Mary Fleming (Stewart par sa mère Jane Fleming), Beaton (nièce de David Beaton, archevêque de Saint-Andrews, chef de l'église catholique d'Écosse), Seton (fille naturelle

Le contact entre Marie Stuart et sa mère continue sous forme de lettres, dont quelques-unes nous sont parvenues⁸. La mère et la fille s'entretiennent mutuellement avec beaucoup de respect, chacune soucieuse du bien-être et de la prospérité de l'autre. De temps à autre, ce sont ses oncles qui font des petites remarques sur les progrès de la jeune princesse qui se développe selon leurs vœux, comme l'écrit par exemple le cardinal de Lorraine à Marie de Guise : « Et croyez, Madame, qu'il faisoit bon veoir la Royne votre fille, laquelle se porte le mieuls et en aussi bonne santé qu'elle fust jamais »⁹.

2. 1548-1561 En France

2.1. La cour de France

Quand, en août 1548, la « petite princesse » traverse la mer, elle n'a guère que six ans. Après le voyage le long de la Loire où la délégation est acclamée par le peuple longeant le bord du fleuve et les rues des villes de Nantes jusqu'à Orléans¹⁰, Marie Stuart est aussitôt reçue par sa famille maternelle. Elle fait connaissance de sa grand-mère Antoinette de Bourbon et de ses oncles Charles et François de Lorraine. Arrivée en Île de France, elle est intégrée à la famille royale où elle rencontre pour la première fois son fiancé, François, et les deux sœurs avec qui elle sera éduquée¹¹.

Un hasard bienvenu nous a conservé des documents précieux qui nous informent sur l'éducation littéraire dont la petite reine a bénéficié : la Bibliothèque nationale de France conserve un autographe de la main de Marie Stuart des années 1554-55 qu'elle a utilisé comme cahier d'exercices¹². Dans une sorte de correspondance imaginaire qu'elle

de Lord George Seton et d'une française, demoiselle d'honneur de Marie de Guise) et Livingstone (ancienne famille noble).

⁸ Labanoff 1844, t. 1, années 1554 à 1560.

⁹ Lettre du 15 avril 1552, cf. Labanoff 1844, t. 1, p. 11.

¹⁰ Pascal 2008, p. 44-45.

¹¹ Élisabeth (1545-1568) et Claude (1547-1575) ; les autres enfants de Henri II et Catherine de Médicis naîtront lors de son séjour en France : Louis, Charles, Édouard-Alexandre (futur Henri III), Marguerite, Hercule-François (futur duc d'Alençon), Victoire et Jeanne.

¹² *Les lettres latines de Marie Stuart*, BnF, Ms. lat. 8660 ; l'édition critique de Sylvène Édouard est à paraître chez Droz. Voir Sylvène Édouard, *Un exercice scolaire et épistolaire : les lettres latines de Marie Stuart*, 1554, Paris, Cour de France.fr, 2013. Article inédit mis en ligne le 1er janvier 2013 (<http://cour-de-france.fr/article2597.html>). Éditions antérieures : *Latin Themes of Mary Stuart, Queen of Scots*. Published for the first time, from the original manuscript in her own handwriting now preserved in the Imperial Library, Paris, edited by Anatole de Montaiglon, p. XXI, 79, 1855 (Warton Club publications, no. 3); P. Stewart-MacKenzie Arbuthnot 1907, p. 57-83.

entretient avec sa « sœur » Élisabeth de Valois et d'autres membres de la cour, elle écrit un journal s'étalant d'août 1554 à janvier 1555¹³, dans lequel elle atteste sa connaissance du latin¹⁴. À l'âge de douze ans, elle semble déjà avoir connu un premier contact avec la lecture des auteurs classiques dans leur langue originale et s'intéresse surtout aux femmes qui ont joué un rôle dans la politique et dans la littérature des Anciens. Mais elle ouvre ses propres réflexions aux thèmes philosophiques et moraux tels que la liberté, la vertu, la richesse et la pauvreté : le 31 décembre 1554, par exemple, après la lecture d'une sentence d'Aristippe sur la pauvreté et l'ignorance, qu'elle tire des *Apophtegmes* d'Érasme, elle écrit à Élisabeth, sa « sœur », en latin¹⁵ :

Aristippus dicebat satius esse fieri pauperem quam indoctum : quia ille tantum eget pecunijs, hic vero humanitate [...] Satis habemus opum, soror, conemur adipisci doctrinam¹⁶.

Le texte original latin a été traduit en français, probablement par Claude Millet (ou *Millot*, selon les états de maison, voir Édouard 2013, p. 1), le précepteur de Marie Stuart, qui a noté la traduction française en regard de l'autographe : « Aristippe disoit que mieux valloit estre povre qu'estre indocte, pour ce que le povre a seulement afaire d'argent, et l'autre d'humanité[...] nous avons des richesses assez, ma sœur, efforçons-nous d'acquérir de la doctrine »¹⁷.

Par ailleurs, ses études témoignent d'une éducation étendue conforme à celle d'un prince et comprenant les domaines de l'histoire, de la politique, de la rhétorique, de la philosophie et de la littérature ce qu'elle atteste par la mention des auteurs grecs classiques tels que Homère et Ésope, Hérodote et Plutarque, Platon et Socrate, ou latins Plaute, Caton, Cicéron et autres. La plupart des poètes qu'elle mentionne dans son cahier, comme par exemple ceux de l'*Anthologie grecque*, Simonide, Erinna ou Pindare, font partie de sources de compilations, comme Sylvène Édouard l'atteste dans son article cité (2013). Mais le poète préféré de la jeune reine, qu'elle a peut-être lu dans l'original, reste Homère, comme elle l'écrit dans la dernière notation, datée du 13 janvier 1554 à Saint-Germain. Cette lettre, adressée à son fiancé François, est un véritable hommage au poète grec :

[...] Que m'annonceras tu de grand, dit-il, mon amy, si tu ne disois qu'Homère requist e signifiant toute la gloire des beaux faicts perir, si ni a un tel bon chanteur qu'a esté Homère.

¹³ C'est Sylvène Édouard qui démontre pour la première fois les véritables sources de ce cahier d'exercices : Plutarque, Ésope et Cicéron, Érasme, Ravisius Textor, Juan Luis Vivès, Jean Brèche.

¹⁴ Outre le latin, on peut lui attribuer quatre langues qui étaient : le grec, le français, l'écoisais et l'italien, on peut y ajouter éventuellement l'espagnol. Voir *infra* 2.3. Une bibliothèque royale.

¹⁵ Édouard 2013, p. 11 ; SMA 1907, p. 78.

¹⁶ Montaiglon 1855, lettre LVII, p. 71.

¹⁷ Montaiglon 1855, lettre LVII, p. 70.

Aimés doncques les lettres, Monseigneur, lesquelles seulement n'augmenteront vos vertus, mais rendront immortels vos beaux faicts. A St. Germain. 20 de Decembre¹⁸.

Marie Stuart est en fait renommée pour sa vaste correspondance d'un style élaboré et éloquent. Durant toute sa vie elle maintient un échange de lettres avec des rois, magistrats, ambassadeurs, papes et prélats de l'Europe entière. Ses langues de correspondance sont le français et le latin qu'elle maîtrise aisément. Dans son enfance, elle correspond avec sa mère, avec sa grand-mère Antoinette de Bourbon, avec des membres de sa famille, entre autres avec François, son demi-frère du côté des Guise. Ces témoignages qui, au début, sont plutôt des exercices de style, forment avec les années un corpus de documents indispensables pour l'histoire européenne¹⁹.

Ce que l'un des biographes favorables loue, est critiqué profondément par l'adversaire, notamment par John Knox qui, dans son œuvre *Le premier coup de trompette contre le gouvernement monstrueux des femmes*, attaque vivement Marie de Guise et sa fille :

Promouvoir une femme à exercer gouvernement, suprématie, domination ou empire sur un royaume, une nation ou une cité, répugne à la nature, insulte à Dieu, contrevient absolument à sa volonté révélée et à l'ordonnance qu'il approuve, et c'est finalement la subversion de tout ordre, équité et justice²⁰.

Ce pamphlet contre le pouvoir des femmes, écrit à Genève dans les années où Marie Stuart vit en France, paraît à Londres en 1558. Il coïncide avec l'avènement d'Élisabeth Ière succédant à Marie Tudor, l'année où Marie Stuart devient reine dauphine de France.

¹⁸ Montaignon 1855, lettre LIII, p. 66, version corrigée de Sylvène Édouard, courriel du 22 oct. 2018. – Quelle ironie du destin dans le contexte de ce passage : Marie écrit une lettre à son futur époux et roi de France, en se référant à un petit coffret (*scriniolum*) qui devait servir à y mettre les choses les plus précieuses, à savoir les poèmes d'Homère ! Peut-on déjà y voir une allusion à la fameuse cassette autour de laquelle brûlera un combat littéralement à mort puisqu'elle devrait un jour contenir les lettres et les poèmes à Bothwell ? Est-ce que ce serait ce même coffret qui fut à l'origine un cadeau échangé entre les deux époux Marie Stuart et François de Valois ? On est réduit aux supputations. Voir *infra* les « Casket Sonnets », ch. II, Transmission.

¹⁹ La plupart des lettres de Marie Stuart ont été collectionnées et publiées en 1839-44 par l'érudite russe Alexandre Labanoff : Labanoff, Alexandre, Prince de. *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart reine d'Écosse, 1558-1587*. 7 vol., Londres 1844-1845. À cause des attaques de ses adversaires politiques durant la dernière étape de son emprisonnement, Marie Stuart est forcée d'utiliser des chiffres. Mais, le côté adverse, notamment Thomas Phelippes, décryptera ses lettres et utilisera ses propres lettres pour une correspondance qui finalement la mènera à sa perte. Labanoff distingue avec diligence entre les autographes signés et les copies.

²⁰ Janton 2013, (cit. en ligne, s.p.) ; pour Knox et Marie Stuart, voir Janton 1967 et 2013.

2.2. Les Guise

Mais revenons au temps où Marie Stuart est au début de sa carrière politique, documentée par les historiens et les poètes du temps, notamment Brantôme qui écrit :

Estant en l'âge de treize à quatorze ans, elle declama devant le Roy Henry, la Reyne, et toute la Court, publiquement en la salle du Louvre, une oraison en latin qu'elle avoit faite, soubstenant et deffandant, contre l'opinion commune, qu'il estoit bien seant aux femmes de sçavoir les lettres et les artz liberaux²¹.

Néanmoins, l'éducation politique de la jeune reine est peu connue de nos jours. On en est réduit à des hypothèses : Marie Stuart est sous l'influence des Guise et à cet égard, elle est dépendante des « recommandations de son oncle le cardinal de Lorraine en matière de conduite politique »²². C'est lui aussi qui – par lettres – donne parfois des informations à sa sœur Marie de Guise vivant en Écosse :

Vostre fille grandit tous les jours en bonté, beauté, sagesse et vertu [...] et je suis contraint de vous dire que le Roy y prend un tel goût qu'il passe bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une heure et elle scet aussy bien entretenir de bons et saiges propos comme feroit une femme de vingt-cinq ans²³.

Bonté, sagesse et vertu : les qualités requises d'une future reine d'un des pays majeurs de l'Europe portent aussi l'empreinte de ce clan qui est le modèle de son éducation intellectuelle, artistique et religieuse. Que ce soient ses oncles ou sa grand-mère, Marie Stuart parle avec respect et grand amour de ses parents. Ils ne veillent pas seulement à sa formation, ils influencent aussi ses goûts et ses choix de lecture.

2.3. Une bibliothèque royale

Un document intégré dans les *Inventaires de la Royne d'Escosse*, établis lors de sa captivité en Angleterre, permet de se faire une idée de ce que fut une bibliothèque royale du temps : deux catalogues de sa bibliothèque datant de 1569 (les livres de Holyroodhouse,

²¹ Brantôme 1991, p. 72.

²² cf. Thierry Crépin-Leblond, dans : Catalogue Écouen 2008, p. 13.

²³ Lettre du cardinal de Lorraine à Marie de Guise du 25 février 1552, cf. Labanoff 1844, t. 1, p. 9-10. Voir aussi : D. Cuisiat, *Lettres du cardinal Charles de Lorraine (1525-1574)*, Genève 1998 (Travaux d'Humanisme et Renaissance 319), qui complète G. de Pimodan, *La Mère des Guises. Antoinette de Bourbon (1494-1583)*, Paris 1925.

transmis par Servais de Condé²⁴) et de 1573-78 (les livres de la bibliothèque dispersée de Marie Stuart) sont conservés à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford²⁵. Ces deux listes ne peuvent être complètes, puisque la bibliothèque de la reine a souffert de plusieurs pillages. Pourtant, un nombre de livres qui l'ont accompagnée pendant presque toute sa vie y est mentionné.

En raison du destin qui lui est promis, Marie Stuart est au bénéfice de l'éducation morale réservée aux grands de ce monde. Ce qu'illustre notamment la présence dans sa bibliothèque du genre obligé de « l'institution du prince » : *Le Parangon de vertu pour l'institution de tous les princes et grans seigneurs pris de l'italien de Mambrin de la Rose*²⁶ ou *L'institution d'un prince chrestien traduite du grec de Synèse*²⁷. L'année où Marie Stuart devient reine de France, 1559, paraît à Paris *L'Histoire de Chelidonius Tigurinus sur l'institution des princes chrestiens et origine des royaumes*, texte attribué à un auteur imaginaire²⁸. Ce titre figure également dans la bibliothèque de la reine dans la compilation de Pierre Boaistuau et dédié au secrétaire du cardinal de Lorraine.

Les classiques grecs et latins sont largement présents, soit dans leur version originale, soit en traduction française ou italienne : Les Œuvres complètes de Platon, de Sophocle et d'Euripide sont accompagnées des commentaires connus. Marie Stuart lit aussi dans la version originale Hérodote ainsi que les orateurs Isocrate et Démosthène. Elle possède plusieurs traductions françaises telles que *Les Éthiques* d'Aristote dans la traduction de Philippe Le Plessis, parue à Paris en 1553, ou encore *Les Vies des hommes illustres grecs et romans comparees l'une avec l'autre* de Plutarque, traduit par Jacques Amyot et autres (Paris 1559). Mais aussi des titres traduits de l'helléniste Jacques de Vintimille, conseiller du roi au Parlement de Dijon²⁹. Et bien sur, elle lit *L'Iliade*, *l'Odyssée* et les hymnes homériques de son auteur favorisé en grec. Pour ce qui est du latin, sa bibliothèque n'est pas moins dotée. Marie Stuart écrit le latin aisément comme on

²⁴ Servais de Condé, au service de Marie Stuart entre 1561 et 1570 en qualité de responsable de sa garde-robe, a remis en 1569 à Moray la bibliothèque de la reine déchuée, en même temps que des vêtements liturgiques et d'autres parures.

²⁵ Il s'agit de deux listes des Œuvres dans la Bodleian Library à Oxford avec notices bibliographiques, voir : http://mlgb3.bodleian.ox.ac.uk/authortitle/medieval_catalogues/S17/ et S16/.

²⁶ Imprimé à Paris, 1545.

²⁷ Traduit par Daniel d'Augé, Paris 1555; le titre de Synèse n'a pas pu être identifié. Augé traduit du grec des œuvres de Grégoire de Nazianze.

²⁸ Édition originale : Vincent Sertenas, 1556. Une édition spéciale, en 1560, est dédiée à Élisabeth d'Angleterre.

²⁹ Xénophon, *La Cyropédie, de la Vie et Institution de Cyrus, roy des Perses*, Paris 1547 ainsi que Hérodien, *L'Histoire d'Hérodien, excellent historiographe, traitant de la vie des successeurs de Marc-Aurèle à l'Empire de Romme*. Lyon, Guillaume Roville, 1554, publié par Pontus de Tyard; cf. aussi <https://www.gazette-drouot.com/lots/6916251>.

le sait par de nombreuses lettres publiées. Elle aborde les textes de Cicéron, d'Horace, de Virgile et de maints autres. Un exemplaire de ses livres saute aux yeux : la traduction en vers des livres IV et VI de *l'Énéide* par Joachim du Bellay, parue à Paris en 1560. Un autre se réfère peut-être à la mention souvent citée que Marie Stuart lisait Tite-Live avec Buchanan³⁰. Cette édition des commentaires de Tite-Live contient la chronologie de l'histoire romaine ainsi que les annotations de Laurentius Valla.

Les poètes français figurent évidemment dans la bibliothèque de la reine, mais il s'agit malheureusement de la partie la moins documentée. Nous sommes réduits à consulter la publication de Julian Sharman de 1889 qui reste très fragmentaire et qui ne mentionne que quelques auteurs en indiquant les titres des œuvres concernées qu'à titre exceptionnel³¹. On est donc réduit aux conjectures. Les rares ouvrages identifiés sont les *Œuvres* de Ronsard, *L'Éloge de da folie* d'Érasme et le *Pantagruel* de Rabelais. La liste de la Bibliothèque Bodléienne nous informe en plus que Marie Stuart a possédé une édition de la réécriture du *Tristan en prose* par Jean Maugin de 1554. Jeune fille, elle est autant fascinée par la lecture de romans chevaleresques tel *l'Amadis de Gaule*³² – qu'elle lit en espagnol – et de *Flores et Blanchefleur*³³, traduit en français par Jacques Vincent du Crest Arnould et imprimé à Paris en 1554, l'année quant elle écrit de son cahier d'exercices.

La reine plurilingue ne lit pas seulement en grec, en latin, en français et en espagnol, mais aussi en italien. La *Divine Comédie* de Dante et *Le vite de glihuomini illustri* de Pétrarque figurent dans sa bibliothèque.

Parmi les livres d'histoire publiés à l'époque de Marie Stuart on trouve, par exemple, la version latine de la célèbre *Mer des Histoires*, collection narrative faite par plusieurs éditeurs du début du XVI^e siècle³⁴. Une explication de la prise de Calais qui se référerait probablement à François de Guise y figure à côté de diverses chroniques, et d'une

³⁰ Henricus Loritus Glareanus, *In omnes quae quidem extant T. Livii decadas annotationes*, Bâle, M. Isengrin, 1540. – Pour cette édition, voir aussi: <https://www.ketterer-rarebooks.de/kunst/kd/details.php?obnr=410901540&anummer=359&detail=1>.

³¹ Par exemple : Alain Chartier, Clément Marot, Marguerite de Navarre (*Marguerites de la Marguerite*), Pontus de Tyard, Joachim Du Bellay, Ronsard, Olivier de Magny (*Soupirs*) ou Marc Claude de Buttet. Cf. Julian Sharman, *The library of Mary Queen of Scots*, Elliot Stock, 1889.

³² Première édition sous le titre *Los quatro libros del virtuoso cavallero Amadis de Gaula*, impr. à Zaragoza 1508, et plus tard 1533, 1552, etc.

³³ Conte d'origine orientale, largement répandu en Europe durant tout le moyen âge, attribué à Robert d'Orléans.

³⁴ Voir <http://data.bnf.fr/linked-authors/16646963> : Nicolas Cousteau, Galliot Du Pré, Michel Le Noir, Guillaume Le Rouge, Enguilbert de Marnef, Jean Petit, François Regnault et Antoine Verard sont les éditeurs de la première partie du XVI^e s. À l'origine de cette œuvre se trouve un original latin de Giovanni Colonna, *Mare historiarum*, 1255, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale de France ; cf. Sharman 1889, p. 41.

généalogie des rois de France. Dans un document intitulé *Pour la majorité du Roy tres chrestien contre les escrits des rebelles* on identifie un texte se référant à François II, Roy « tres chrestien », et défendant le parti des Guise : l'auteur de ce titre paru en 1560 est Jean du Tillet, secrétaire de Henri II. Charles du Moulin – juriste et grand esprit du temps de Henri II – est représenté par son *Traicté de l'origine progres et excellence des Royaume et Monarchie des François*. Cet ouvrage a fait date dans l'histoire politique ultérieure. Guillaume de La Perrière, célèbre juriste et auteur de livres d'histoire tels que la *Vie de Saint Louis*, et recueils d'emblèmes tels que *Le théâtre des bons engins*, ou la *Morosophie*, est représenté par son *Mirroir politique* de 1555 dans la bibliothèque de Marie Stuart. Cette œuvre, sous-titrée « contenant diverses manières de gouverner et policer les républiques », s'adresse « à tous monarques, rois, princes, seigneurs, magistrats et autres qui ont charge du gouvernement ou administration d'icelles ». Deux autres publications traitent de la pyrotechnique et du risque de se battre en duel.

En plus de l'histoire, Marie Stuart possède des livres d'astronomie, domaine auquel elle s'est peut-être initiée à partir de trois livres parus entre 1556 et 1559³⁵ : Claude de Boissière, Jean Pierre de Mesmes et Jacques Bassentin. À part ces trois ouvrages qui expliquent la cosmologie de Copernic, elle a aussi gardé dans sa bibliothèque *La Cosmographie* de Pierre Apian³⁶, qui se base sur la théorie d'Aristote, et la *Géographie* de Ptolémée³⁷. Retenons que Copernic avait publié son œuvre *De revolutionibus orbium coelestium* en 1543, peu avant sa mort (24 mai 1543). On peut observer que Marie Stuart appartient à une génération qui ne voit pas encore la nécessité de choisir un de ces systèmes cosmologiques. Ceci dit, la présence de ces ouvrages dans la bibliothèque de la reine ne permet pas des conclusions définitives sur ses idées.

Il en est de même pour l'éducation religieuse de la reine. Descendante des Guise et ayant été éduquée à la cour de France, elle est fidèle à la religion traditionnelle. À part plusieurs livres d'heures manuscrits³⁸, elle conserve dans sa bibliothèque une édition de

³⁵ Claude de Boissière, *Les principes d'astronomie et de cosmographie*, Paris 1556. cf. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb304945128> ; Jean Pierre de Mesmes, *Les Institutions Astronomiques*, Paris 1557 ; Jean Pierre de Mesmes (1516-1578?), poète et savant, lié avec Ronsard ; Bassentyne, *Astronomia*, Lyon 1559 ; Jacques Bassentin (1504-1568), astronome écossais qui enseigne les mathématiques à l'université de Paris à l'époque de Marie Stuart. Il rentre en Écosse en 1562.

³⁶ Publiée à Landshut en 1524 et à Lyon en 1555. En français: *Cosmographie, ou Description des quatre parties du Monde*, Anvers 1581.

³⁷ Sharman 1889, p. 174 suppose l'édition imprimée à Bâle en 1533 ou Paris en 1546. Par contre British Museum, *General Catalogue of Printed Books*, t. 1, London 1959-65, no. Ac.9670/2 constate qu'il s'agit de l'édition latine de la Géographie de Ptolémée, imprimée à Rome en 1490, de Petrus de Turre.

³⁸ Voir Elagina 2015, p. 134-37.

1552 du catéchisme de John Hamilton, archevêque de l'église de Saint Andrews à Édimbourg. Mais elle possède aussi les commentaires exégétiques de Luther, *In Genesim enarrationes*, imprimée à Nuremberg en 1550-56 ainsi que l'attaque de Jean Calvin contre Michel Servet, publiée sous le titre *Defensio orthodoxae fidei de sacra Trinitate contra prodigiosos errores Michaelis Serveti*³⁹ et parue à Genève en 1554. Enfin, elle a gardé les paraphrases des psaumes avec le livre que Buchanan lui a dédié en 1566 avec un sonnet⁴⁰.

Une bibliothèque royale est le résultat non seulement des choix du possesseur, mais des dons qui lui ont été faits. Nous avons en outre un état des lieux datant de 1569 et de 1573-78, époque de la captivité de la reine. Ceci ne nous renseigne pas nécessairement sur les lectures de la jeune Marie. Pourtant, à part quelques exceptions, ces ouvrages mentionnés datent des années 1545 à 1560, donc de l'époque de son séjour en France. En outre, il faut compter avec une dimension de prestige : Marie n'a pas nécessairement lu tous les ouvrages de sa bibliothèque, dont certains supposent une culture humaniste « professionnelle ». Mais elle les a conservés toute sa vie, à tous les endroits où elle a vécu et où elle a été transférée par ses contemporains.

2.4. Reine dauphine et reine de France

Le 6 janvier 1558, François de Guise reconquiert Calais⁴¹ ce qui renforce encore l'influence des Guise dans le royaume de Henri II. La cour charge Étienne Jodelle de présenter une pièce de théâtre lors de l'entrée festive du roi et des conquérants, ce que celui-ci refuse parce que « ceste année la Fortune auoit trop tragiquement ioué dedans ce grand echaufaut de la Gaule sans faire encor par les fauls spectacles reseigner les veritables playes »⁴². Après cela il propose d'écrire de nouvelles pièces pour « le spectacle » ; ce seront des « inscriptions » et un divertissement sur la Toison d'Or, ce qui amène Jodelle peu à peu – suivant ses propres mots – à faire « tous les metiers » pour la fête. C'est, on le

³⁹ Sous-titrée « ubi ostenditur haereticos iure gladii coercendos esse » (où est démontré que les hérétiques doivent être persécutés avec l'épée).

⁴⁰ « Nympha, Caledoniae, quae nunc feliciter orae / missa » (Nymphes qui maintenant ont été envoyées aux côtes de la Calédonie), ad Mariam illustriss. Scotorum reginam, dans : *Psalmorum paraphrasis Davidis poetica*, Iosias Rihelius, s.l. 1566.

⁴¹ Entre 1347 et 1558, Calais est occupé par l'Angleterre. Au retour des guerres d'Italie, Henri II, après avoir incorporé le duché de Bourgogne au territoire à son royaume, nomme François de Guise (le Délabré) son lieutenant général du royaume. C'est lui qui profite de l'occasion d'une garnison affaiblie à Calais (suite à la fin de la rivalité entre la Bourgogne et la France) pour reconquérir la ville. – Joachim Du Bellay écrit un « hymne au Roy sur la prinse de Callais » le 17 janvier 1558 : « Sire, ce grand Monarque & magnanime Prince », Du Bellay, 1931, t. VI, p. 20-30.

⁴² Jodelle, s.d., Slatkine Reprints, p. 241.

devine, une catastrophe, mal organisée et loin d'être préparée, à la honte de l'auteur. Mais, pour notre recherche, d'un certain intérêt : deux des inscriptions latines sont dédiées à Marie Stuart, ce qui implique qu'elle est, au début de l'année 1558, tout à fait intégrée à la famille royale. Tous les tercets auraient dû être placés dans les décorations de la scène du spectacle : pour Marie Stuart, Jodelle écrit deux inscriptions placées à la suite de celles qui concernent la reine-mère Catherine de Médicis et son fils, le dauphin François, futur mari de la reine d'Écosse⁴³ :

SCOTIA REGINAM PRIMIS ME SPECTAT AB ANNIS,
GALLIA REGINAM PRIMIS ME SPERAT AB ANNIS,
HOC DAT VTERQVE PATER, DET VIR DET PLVRAQVE VIRTVS.

*L'Écosse voit en moi sa reine, depuis mes premières années,
La France m'espère reine, depuis mes premières années,
Ce que me donnent deux pères, que mon mari me le donne, et davantage encore la vertu⁴⁴.*

QVID NATVRA MANV, GENIVS QVID FLAMINE POSSIT,
QVID FORTVNA FAVORE, BREVIS TRIA NVMINA VITÆ,
EN CORPVSQVE ANIMVSQVE PROBANT VENTVRAQVE REGNA.

*Ce que peut la nature par sa main, le génie par son esprit,
La fortune par sa faveur, ces trois puissances divines d'une brève existence,
Que mon corps et mon âme en donnent l'épreuve ainsi que mon règne à venir !*

Si Jodelle a malheureusement échoué⁴⁵ dans ses plans ambitieux pour la fête de la prise de Calais, il a malgré tout mieux saisi l'esprit de la famille royale représenté dans ces hexamètres⁴⁶.

Quand, quatre mois plus tard, le mariage entre le dauphin François et Marie Stuart est célébré, la cour engage des professionnels qui ont de l'expérience : l'événement est organisé par Le Primatice⁴⁷, un des maîtres incontestables de l'École de Fontainebleau qui a déjà travaillé pour François Ier et qui est connu pour ses mises en scène la vie de la cour. Le portrait officiel du mariage est peint par François Clouet et les poètes les plus

⁴³ Jodelle 1972, p. 162-163, inscriptions XVIII et XIX.

⁴⁴ Je remercie Simone de Reyff et Pierre Schuwey de leur traduction française des deux inscriptions.

⁴⁵ Pour rendre justice à l'auteur, on peut bien ajouter qu'il n'a reçu sa commission que quatre jours avant le début de la fête : le 17 janvier 1558. Son récit de la genèse de son échec personnel rapporte par ailleurs des détails permettant de se faire une image de l'abondance des festivités de l'époque. Voir n. suivante.

⁴⁶ cf. Victor E. Graham and W. McAllister Johnson, *Estienne Jodelle, Le Recueil des inscriptions 1558. A literary and iconographical exegesis*. Toronto/Buffalo 1972 (University of Toronto Press), qui s'avère être la première publication intégrale de cette œuvre de Jodelle. – Voir aussi *infra*, n. 49 et 51, Du Bellay.

⁴⁷ Francesco Primaticcio (1504-1580), dit Le Primatice, était peintre, architecte et sculpteur italien qui vivait à la cour de France de François Ier à Charles IX.

renommés écrivent des épithalames et des sonnets⁴⁸. Le scellé du contrat de mariage est apposé le 19 avril 1558, les noces sont célébrées en grande pompe le 24 avril 1558. La fête qui dure plusieurs jours, est transmise à la postérité dans un récit⁴⁹, elle devait lier « mythologie antique et célébration contemporaine afin d'exalter la monarchie française comme incarnation d'un modèle de "régime universel" conditionnant le fonctionnement en harmonie du monde céleste et terrestre »⁵⁰. Cette liaison thématique réunit les grands décors commandés par le roi et son entourage et les créations littéraires des poètes de cour.

En effet, plusieurs poètes ont été chargés d'écrire l'épithalame⁵¹. Baïf qui est au service des Guise, notamment du cardinal de Lorraine, a composé un poème tout d'abord publié en plaquette où il célèbre la paix :

Peuple réjouï toy : que pour ce jour les armes
Ayent relâche un peu : Reposez-vous gensdarmes,
Mettez bas la cuirasse : et vous soldats aussi
Avec le corselet dépouillez tout soucy⁵².

Plus loin, aux vers 47-8, il fait allusion à un élément qui pouvait, au moment de la création de ce poème, ne pas être autre chose qu'un vœu :

Mars donne nous ce jour : où se fait l'alliance,
Qui joindra pour jamais l'Ecosse à nostre France :
O mariage heureux, que Dieu veule lier
Pour faire sous un Roy deux royaumes plier :
Et non deux seulement, mais sans meurdre et sans guerre

⁴⁸ Voir Rousset 2015, p. 5.

⁴⁹ *Discours du grand et magnifique triumphe fait au mariage du tresnoble magnifique prince François de Valois... treshaute vertueuse princesse madame Marie d'Estuart roine d'Escosse*. Paris, 1558 ; cf. [en ligne] special.1.bl.uk/treasures/festivalbooks, et Godefroy, T. et D., *Le Cérémonial français...*, t. II, Paris 1649, p. 1-11.

⁵⁰ Thierry Crépin-Leblond dans : Catalogue Écouen 2008, p. 43-44.

⁵¹ Du Bellay, Joachim. « A la Royne dauphine », dans : *Epithalame...*, Paris 1559, avec privilège du roi, datée le 3 mars 1557 (n.s. 1558); voir Du Bellay, 1931, t. V, p. 229, et « A la Royne et aux Dames » (pour le tournoi), t. VI, p. 40-51; puis Jean-Antoine de Baïf, « Chant de joye du jour des epousailles de François Roidaüfin et de Marie Roine d'Écosse », Paris, Wechel, 1558, avec privilège, dans : *Œuvres complètes I, Œuvres en rime*, dir. Jean Vignes, Paris 2002, Honoré Champion, p. 399-404; [Michel de l'Hospital], *In Francisci illustriss. Franciæ Delphini, et Mariæ sereniss. Scotorum reginæ nuptias viri cujusdam ampliss. carmen*. Paris, F. Morel, 1558 ; Adrien Turnèbe, *Epithalamium Francisci Valesii, Franciæ Delphini et Mariæ Stuartæ, seren. Scotorum Reginæ*, Paris, F. Morel, 1558. Ce titre figure dans la bibliothèque de la reine (voir ci-dessus). L'épithalame latin de George Buchanan, *Francisci Valesii & Mariæ Stuartæ Regum Franciæ & Scotiæ, Epithalamium*, ne fut publié qu'en 1567 dans *Silvae : Georgii Buchanani Scoti, Poëtarum nostri sæculi facile princeps, Elegiarum liber I. Sylvarum liber I. Endecasyllabon lib. I*, Paris, Robert Estienne, 1567 ; il a été réimprimé dans : Buchanan, G., *Opera omnia*, 2 t. éd. P. Burman, Leyde 1725, *Silves IV*, p. 126-145 ; voir aussi une traduction anglaise en prose sous <https://www.poetrynook.com/poem/epithalamium-mary-stuart-and-dauphin-france>. Dans ce texte, Buchanan met l'accent sur des allusions mythologiques tout en citant Apollon et les Muses (v. 1-4). Selon Ford 2009, p. 567, l'épithalame de Buchanan est le seul des poèmes qui « chante les louanges du pays natal de Marie Stuart ».

⁵² V. 25-29 ; dans sa version plus tardive où Baïf rassemble ses *Œuvres en rime*, ce « Chant de joie » a été complété par un prologue adressé au cardinal de Guise (v. 1-24); cf. Baïf 2002, t. I, p. 849-50.

A la France et l'Écosse alliant l'Angleterre,
O François, ton épouse un jour puisse à tes loix
Par un accord amy soumettre les Anglois⁵³.

À ce moment, il ne pouvait pas connaître les clauses que Henri II a ajoutées au contrat de mariage : les deux royaumes, la France et l'Écosse, garderont leur indépendance avec le respect des lois et de l'administration respective, et ceci au-delà de la succession des deux époux. Ceux-ci régneront donc conjointement sur l'Écosse et ensuite, après la mort de Henri II, aussi sur la France. Marie Stuart cependant doit signer des articles secrets et séparés où elle s'engage à léguer son royaume à la France au cas où le mariage resterait sans descendance. Cette promesse contradictoire la marquera durablement : du coup, des signatures officielles deviennent nulles avec des clauses qui peuvent être décidées à l'insu de son peuple et du gouvernement. Les titres et terres données en réparation aux diplomates écossais ne suffisent pas pour remettre les choses en ordre. Car en même temps, en Écosse, les protestants forment le parti de la Congrégation, qui s'oppose avec une violence croissante au parti royal. La situation s'aggrave encore quand le 17 novembre 1558 – en Angleterre – Élisabeth Ière monte sur le trône après la mort de la reine catholique Marie Tudor.

Les guerres d'Italie (1494-1559) se terminent avec le traité de Cateau-Cambrésis que la France et l'Angleterre signent séparément le 12 mars et le 2 avril 1559. D'autre part, plusieurs traités sont signés par le jeune couple royal, notamment celui d'Upsettlington qui accepte Élisabeth Ière comme reine d'Angleterre et qui est la promesse de paix entre leurs pays⁵⁴. Ce qui se lit comme une promesse future dans l'épithalame de Baïf devient réalité : le roi de France reconnaît Marie Stuart, la reine dauphine, comme souveraine d'Angleterre ce qu'il inscrit dans ses armes en 1559. La version officielle de l'ambassadeur Michel de Castelnau est la suivante⁵⁵ :

Marie Stuart, reyne de France et d'Escosse, en [sc. de l'avènement d'Elisabeth] estant advertie, prit les armes d'Angleterre, et les fit conjoindre et ecarteler avec celles d'Escosse, et poser publiquement à Paris, en plusieurs lieux et portes, par les herauts du dauphin de France, lors qu'il espousa ladicte Marie, avec les titres qui s'en suivent, *Franciscus et Maria, Dei gratia rex et regina Franciæ, Scotiæ, Angliæ, et Hiberniæ*⁵⁶.

⁵³ V. 41-48.

⁵⁴ Guy 2004, p. 98 et Catalogue Écouen 2008, p. 44.

⁵⁵ Michel de Castelnau, Seigneur de la Mauvissière, fut l'ambassadeur de Marie Stuart et par temps aussi d'Élisabeth Ière. Ses « Mémoires » ont été imprimées en 1624, puis dans Jebb 1725, puis en 1823 ; voir aussi le Catalogue Écouen 2008, p. 30.

⁵⁶ Castelnau 1823, p. 77. – Je souligne.

La prétention à la couronne d'Angleterre de la part de Marie Stuart va devenir le point principal des enjeux politiques entre les deux reines⁵⁷. À l'arrière-plan se forme l'idée d'une paix entre les pays voisins qui devra être garantie par le jeune couple, à savoir François II et Marie Stuart. Du Bellay qui avait accompagné Marie Stuart lors de son voyage en France en 1548 et qui est dès lors au service du roi, écrit un sonnet à la reine d'Écosse, où il se réfère à ce fait, transposant l'événement dans un contexte mythologique⁵⁸ :

Ce n'est pas sans propoz qu'en vous le Ciel a mis
Tant de beautez d'esprit & de beautez de face.
Tant de royal honneur & de royale grace,
Et que plus que cela vous est encor' promis.

Ce n'est pas sans propoz que les Destins amys
Pour rabaisser l'orgueil de l'Espagnole audace,
Soit par droict d'alliance, ou soit par droict de race,
Vous ont par leurs arrestz trois grans peuples soumis.

Ilz veulent que par vous la France & l'Angleterre
Changent en longue paix l'hereditaire guerre
Qui a de pere en fils si longuement duré :

Ilz veulent que par vous la belle Vierge Astrée
En ce Siecle de fer reface encor' entrée,
Et qu'on revoye encor' le beau Siecle doré⁵⁹.

La Vierge Astrée représente le mythe de l'Âge d'or qui a suivi celui de fer, donc après l'époque tourmentée par guerres et dévastations. Comme Charlotte Rousset⁶⁰ l'a montré, Du Bellay fait, par ce sonnet, allusion aux promesses liées à ce mariage et à la personne de Marie Stuart : elle est « celle qui peut restaurer la paix entre trois royaumes : la France, l'Angleterre et l'Écosse »⁶¹. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut placer la prétention royale aux armoiries : après des dizaines d'années de guerre, le couple royal est porteur d'une nouvelle ère scellée par des traités de paix avec les pays voisins.

⁵⁷ Ce point est de nouveau discuté aux années 1570, p.ex. par Leslie, voir Jebb 1725. - Parcontre, la mention de *Hiberniae* (= d'Irlande) dans le même contexte n'a jamais été un point de discussion.

⁵⁸ Débutant par *L'Hymne au Roy sur la prinse de Calais*, dans : Du Bellay, *Regrets*, Sonnet 170, Paris, F. Morel 1558.

⁵⁹ Cf. Du Bellay, 1996, t. 2, p. 124 ; et 1931, t. II p. 187, sonnet CLXX, et t. VI p. 35, publié à deux reprises.

⁶⁰ Rousset 2015, p. 16-19.

⁶¹ Le même thème trouve son allocution dans le poème de Ronsard : « L'Angleterre, et l'Escosse, et la France terre », à la Royne de France, cf. Ronsard 1993, t.1, p. 519.

Malgré les guerres d'Italie qui ont duré plus de 65 ans, la cour des Valois est un vrai lieu de festivités où on manifeste de plus en plus le pouvoir des rois. Selon Prunières⁶², des maîtres de danse italiens sont engagés dès le règne de Charles VIII (1470-1498)⁶³. Les tournois, les ballets, les masques se succèdent surtout à partir de l'époque de Catherine de Médicis. Le mariage de Marie Stuart et François ne fait pas d'exception dans la série de festivités à la cour.

En janvier de l'année suivante, Claude, fille du roi, est mariée à Charles III, duc de Lorraine, et le 22 juin, Henri II ordonne un double mariage par lettres patentes suivant une des clauses du traité de Cateau-Cambrésis : Élisabeth de France, second enfant de Henri II et de Catherine de Médicis, et « sœur de correspondance » dans le cahier d'exercices de Marie Stuart, doit être mariée à Philippe II d'Espagne et devenir reine d'Espagne. Marguerite de France, sœur du roi et grande protectrice des poètes de la Pléiade, est promise au duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Des joutes accompagnant ces mariages sont prévues pour le 15 juin. Le tournoi organisé à la rue Saint-Antoine mettra la cour et tout le pays sous l'effet d'un choc : Henri II est blessé mortellement par un coup de lance. Il meurt le 10 juillet 1559.

Les mariages célébrés selon le dernier vœu du roi, le 9 juillet, s'avèrent plutôt des cérémonies de deuil. La sœur du roi qui avait été demoiselle d'honneur de Marie Stuart reste à la cour. Quant au fils du roi, François II, il est proclamé roi de France, le sacre a lieu le 18 septembre/octobre⁶⁴. Marie Stuart est dès lors reine de France.

2.5. La Reine de France et ses poètes et musiciens

Marie Stuart est entourée de poètes et de musiciens tout au long de sa vie. Si les poètes de la cour sont engagés dans le but de mettre en scène l'image d'un couple royal et leur message politique, tous leurs hymnes et poèmes sont soumis à ce programme et suivent un ordre logique⁶⁵. Au début il s'agit de construire un portrait de la reine montrant l'ensemble de ses devoirs futurs, mais après la mort de François II, ce portrait est aussi

⁶² Prunières, Henry. *Le Ballet de Cour en France avant Benserade et Lully*, Paris 1914.

⁶³ Voir Werden 2011, p. 148 ; avec beaucoup de références de littérature.

⁶⁴ Les deux dates sont transmises dans les sources.

⁶⁵ Du Bellay, p.ex., composa le *Discours sur le sacre du treschrestien roy François II* en latin qui fut traduit en français par Michel de l'Hospital. Puis il écrivit une *Entreprise du roy-daulphin pour le tournoi*, appartenant au genre de « cartels » (Du Bellay 1931, t. VI, p. 40-51 et p. 169-187) ainsi que des inscriptions en latin pour la famille royale et les Guise (Du Bellay 1931, t. VI, p. 58); y compris est un poème pour la reine dauphine, Marie Stuart. Un « poème sur la paix et sur les mariages » qui fait partie de « L'entreprise » mentionne trois quatrains repris en 1558 dans l'épithalame (t. V, p. 202/206 et 226).

rapidement démonté. Que ce soit une simple louange de sa beauté⁶⁶, ou un échange de poèmes comme celui entre Ronsard et L'Huillier⁶⁷ : la reine est célébrée tant qu'elle vit en France.

Par ailleurs, être sur scène lui convient, car elle aime le théâtre et la danse. Elle se déguise avec plaisir et elle est douée pour danser les pavares et les gaillardes. De caractère gai et pleine de joie de vivre, elle a peut-être chanté les chansons d'un Clément Janequin (1485-1558), « compositeur ordinaire du Roi » à partir de 1555 qui a mis en musique les poèmes de Mellin de Saint-Gelais et plus tard ceux de Ronsard⁶⁸. N'aurait-elle pas encore connu les mises en musique des poèmes de Clément Marot⁶⁹? Ses préférences musicales ont aussi pu être influencées par la musique de Jacques Arcadelt (1507-1568)⁷⁰, « maître de Chapelle » auprès du cardinal Charles de Lorraine vers 1552 et nommé « chantre de la Chambre du roi » entre 1556 et 1560. Les chansons, composées pour la plupart sur des poèmes de Mellin de Saint-Gelais et imprimées en partie après 1561, font preuve d'un style simple et répétitif et ont peut-être invité Marie Stuart à les chanter s'accompagnant au virginal elle-même⁷¹. Et les recueils de chansons que Saint-Gelais a composé entre 1556 et 1559 sur des vers des poètes latins Virgile, Horace et Martial⁷² : ne sont-ils pas une référence à la lecture préférée de la jeune reine ?

Brantôme est plein d'admiration pour la jeune reine quand il se réfère à son amour pour la poésie : « surtout elle aimoit la poésie et les poètes, mais sur tous Monsieur de

⁶⁶ Du Bellay, Sonnet à la reine d'Écosse : « Toy qui as veu l'excellence de celle/ Qui rend le ciel sur l'Escosse envieux, /Dy hardiment : Contentez-vous, mes yeux, /Vous ne verrez jamais chose plus belle... ».

⁶⁷ « L'Huillier, si nous perdons cette belle Princesse » avant le départ de Marie Stuart pour l'Écosse, Ronsard 1994, t.2, p.666-668 et 1494 : parut dans le *Recueil des Nouvelles Poésies*, Livre II, publié en 1563 ; l'incipit indique qu'elle fut composée avant le départ de la reine (août 1561). Le destinataire, L'Huillier, (voir t.1. n.2, p. 294), répondit à Ronsard par la pièce : « Ronsard, nous la perdons cette belle princesse » (BnF, ms. N.a.fr. 11688). Comme Laumonier 1946 (t. XII, p. 189) a mentionné, le texte de l'élégie de L'Huillier fait à plusieurs reprises allusion à celle de Ronsard, une preuve de l'antériorité de cette dernière.

⁶⁸ Voir Cazaux 2002, p. 358-359.

⁶⁹ Dans sa bibliothèque existait l'œuvre de Clément Marot. Marot avait chanté les noces de Jacques V d'Écosse, père de Marie Stuart, avec sa première épouse, Madeleine de Valois. Voir Sharman 1889, p. 109, et « Chant nuptial du Roy d'Escoce, et de Madame Magdelene Premiere Fille de France », *OC*, éd. G. Defaux, t. 1, Paris, Garnier, 1990, p. 361-363.

⁷⁰ Le passage sur Jacques Arcadelt est tiré principalement de : fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Arcadelt, entrée du 10 juillet 2017. Protégé des Médicis en Italie (Florence et Rome), il est renommé pour ses compositions de musique sacrée. Des messes, des lamentations et un magnificat datent de la période où Marie Stuart et François II sont mariés et roi et reine de France. Ses motets et ses mises en musique de psaumes ont dû être chantés à la chapelle Royale. La renommée d'Arcadelt est aussi basée sur ses compositions de musique profane dont une grande production madrigalesque est connue.

⁷¹ Marie Stuart était capable de jouer du virginal. cf. Marshall, Catalogue Édimbourg 2013, No. 129, p. 92.

⁷² Kate van Orden, « Les vers lascifs d'Horace : Arcadelt's latin chansons », *Journal of Musicology* 14 (1996), p. 338-369. Et plus généralement : Desan /van Orden, 1997, p. 469-492.

Ronsard, Monsieur du Bellay, et Monsieur de Maisonfleur⁷³, qui ont fait de belles poésies et ellegies pour elle »⁷⁴.

2.6. L'année de deuil

Au terme de quatorze ans de vie sereine dans le pays qui était devenu sa patrie, l'année 1560 constitue pour Marie Stuart le point tournant de sa vie. En l'espace de seize mois, elle perd trois de ses proches : après l'accident mortel de Henri II en 1559, sa mère Marie de Guise meurt en Écosse en juin 1560, et le 5 décembre, c'est son mari qui décède suite à une tumeur maligne. La jeune reine oscille entre choc, tristesse et incertitude profonde. À l'âge de dix-huit ans, elle doit prendre elle-même son destin en main. La question du retour en Écosse se pose immédiatement après la mort de Marie de Guise et est traitée en priorité. Suivant les règles officielles, elle prend le « deuil blanc », aussitôt célébré dans une série de peintures : on lui attache l'image d'une reine triste et chaste qui serait incapable de gérer ses devoirs⁷⁵. Ronsard, dans l'élégie « en blanc » « Bien que le trait de votre belle face »⁷⁶, fait allusion au deuil de Marie Stuart. Quand, à la mort de son époux, Marie Stuart doit céder la place à Catherine de Médicis, tout espoir lié à son statut de reine de France lui est ôté. En compagnie de sa grand-mère, elle se retire d'abord à Orléans. Mais, après sa retraite de quarante jours, elle commence à préparer son retour en Écosse. Les derniers jours de février 1561, elle reçoit le duc de Bedford, l'envoyé spécial de la reine Élisabeth Ière, ensuite son ambassadeur à Paris, Throckmorton. En mars, elle se retire encore dans le monastère Saint-Pierre-les-Dames de Reims dont sa tante Renée de Lorraine est l'abbesse et où sa mère est enterrée⁷⁷. En avril, elle rencontre son demi-frère James Stewart.

Marie Stuart, reine douairière dès son veuvage, quitte le pays le 15 août de la même année pour reprendre le gouvernement de Marie de Guise morte en Écosse. Après treize

⁷³ Jérôme L'Huillier, seigneur de Maisonfleur, La Fortelle et Bois-Ramort. Selon Brantôme, 1991, p. 1106, note 3, il s'agit du « poète de Marie Stuart dont Brantôme avait copié dans son recueil une élégie composée lors du départ de la reine pour l'Écosse » : « Ronsard, nous la perdons ceste belle princesse ». BN N.a.fr. 11688, f. 1. (voir aussi *supra*, n. 67).

⁷⁴ Brantôme 1991, p. 72-73.

⁷⁵ Selon Pascal 1998, p. 90, n. 1, Marie Stuart a pris le deuil blanc soit après la mort de Henri II ou de sa mère. Le portrait de François Clouet serait alors fait à cette époque, en juillet 1559 ou juin 1560.

⁷⁶ Ronsard 1994, t. 2, p. 661-665, écrite quelques années après la rentrée en Écosse.

⁷⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_Saint-Pierre-les-Dames.

ans dans son pays préféré, elle décide une seconde fois d'obéir à la devise de sa mère. Cette fois-ci, son point de départ est Calais. À ses côtés : Ronsard et Brantôme⁷⁸.

Le poète qui jouissait d'une relation privilégiée avec Marie Stuart dans le registre de l'hommage de cour respectueux chante son départ dans l'élégie « Comme un beau pré despouillé de ses fleurs »⁷⁹. Il continuera à jouer un rôle important dans les préférences littéraires de Marie Stuart.

3. 1561-1567 Reine d'Écosse

En été 1561, Marie Stuart fait des préparatifs pour son retour en Écosse. Une rencontre avec Élisabeth à Londres est prévue ce qui – selon Maitland⁸⁰ – « shall breed us quietness for their times⁸¹ ». C'est l'heure des diplomates Throckmorton (Angleterre) et D'Oysel (France). Pour obtenir le laisser-passer d'Élisabeth, Marie Stuart est exhortée à signer le traité d'Édimbourg négocié par les lords écossais et qui confirmerait sa renonciation à la couronne d'Angleterre. Marie joue avec le temps. Elle veut attendre le consentement des lords et en même temps, elle prévoit son départ imminent. Mêmes tiraillements de l'autre côté de la mer : Maitland et Cecil n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une solution qui résorberait les enjeux politiques. Finalement, Marie quitte la France sans le laisser-passer, mais pas sans donner une fausse information sur le chemin pour induire l'adversaire en erreur. Tactique à toute épreuve : elle débarque à Calais le 10 août 1561, accompagnée peut-être déjà des vers de Ronsard :

Le jour que vostre voile aux Zephyrs se courba
[...]
Ce jour, la mesme voyle emporta loing de France
Les Muses qui souloient y faire demurance⁸².

Un climat rude attend Marie Stuart et sa délégation française en Écosse. Pendant son absence de son pays natal, les choses ont changé à plus d'un titre : son demi-frère James Stewart a entre-temps acquis une longue expérience politique aux côtés de Marie de

⁷⁸ Cf. Brantôme, éd. Lalanne 1864-82, t. VII, p. 204.

⁷⁹ Ronsard 1994, t.2., p. 668-671, dont il existe une version antérieure, parue en plaquette à Lyon en 1561. Dans le *Recueil des Nouvelles Poésies*, Livre II, publié en 1563 elle porte le titre : « Élégie sur le départ de la Royné d'Escosse retournant à son royaume d'Escosse », cf. Laumonier, 1946, t. XII, p. 193.

⁸⁰ 1525-1573, protestant, diplomate, secrétaire d'État de Marie Stuart. Allié de James Stewart, ancien secrétaire de Marie de Guise.

⁸¹ Guy 2004, p. 130.

⁸² V. 1, 7 et 8 : Ronsard 1994, t.2., p. 657 = 1er livre des poèmes, Discours à Marie Stuart.

Guise, agissant avec le conseil de vingt-quatre nobles qui forment le gouvernement à Édimbourg. Parmi eux, William Maitland et John Morton, avec James Stewart trois personnes qui marqueront le destin futur de la reine⁸³.

Marie Stuart, de son côté, manifeste son autorité à maints égards : d'abord elle garde le contact avec les anciens alliés de sa mère défunte, tel George Seton qui était déjà à son service en France. Arrivée à Édimbourg, elle s'arrange avec les chefs du gouvernement écossais, Maitland et Morton, en leur donnant des positions-clefs. Puis elle s'entoure de diplomates et de conseillers. Michel de Castelnau, seigneur de la Mauvissière (1520-1592), alors âgé de 41 ans, fait ses premiers pas comme intermédiaire entre Marie Stuart, la cour de France et l'Angleterre. Il rejoint la jeune reine à son retour en Écosse et sera à son service jusqu'à sa mort en 1587⁸⁴. Son témoignage est plein d'admiration pour la jeune reine :

Estant donc arrivé en Escosse, je trouvay cette princesse en la fleur de son âge, estimée et adorée de ses sujets, et recherchée de tous ses voisins ; en sorte qu'il n'y avoit grande fortune et alliance qu'elle ne pust esperer, tant pour estre parente et heritiere de la reyne d'Angleterre, que pour estre douée d'autres graces et plus grandes perfections de beauté que princesse de son temps. Et parce que j'avois l'honneur d'estre fort cognu d'elle, tant pour avoir esté nostre reyne que pour avoir particulierement esté de ses serviteurs en France, et l'avoir accompagnée en son royaume d'Escosse, que je retournay le premier pour la visiter de la part du Roy, et lui porter nouvelles de ceux de Guise, ses parens, j'avois plus d'accès à Sa Majesté qu'un autre qui lui eust esté moins cognu et familier⁸⁵.

Elle convoque aussitôt Randolph, l'ambassadeur d'Élisabeth, et demande une rencontre personnelle avec « sa sœur » le plus vite possible. En septembre de l'année suivante, elle confère à James Stewart le titre de Earl of Moray, ceci sans savoir que son demi-frère agit contre ses intérêts à elle.

La jeune reine prend des décisions autonomes quand il s'agit des affaires de son royaume, ceci vaut également pour des questions aussi essentielles que la religion. Éduquée dans la foi catholique, Marie Stuart se montre ouverte aux idées du réformateur écossais John Knox à qui elle donne une des premières audiences après sa rentrée dans son pays natal⁸⁶. C'est à cette occasion qu'elle se rend vraiment compte de la situation sans issue qu'elle aura à affronter le reste de sa vie. Le réformateur écossais ne combat pas

⁸³ Guy 2004, p. 128.

⁸⁴ Non seulement il a écrit l'histoire de son temps, mais il a aussi collectionné de nombreuses lettres écrites lors de son emprisonnement en Angleterre (voir Castelnau, *Collection de mémoires*, 1823). Après l'attentat de Darnley, second mari de Marie Stuart, il est remplacé par Philibert du Croc, ambassadeur en résidence à la capitale écossaise. À partir de 1575, Castelnau sera de nouveau le principal émissaire de la reine alors emprisonnée. Voir Jebb 1725, p. 441-610 et Ronsard 1946, t. XII, p. 244-45, n. 1.

⁸⁵ Castelnau 1823, p. 344-45.

⁸⁶ Le résumé de cet entretien est rapporté de Marshall 2000, p. 63-64.

seulement la religion des « papistes », il attaque toutes les femmes au pouvoir et toutes sortes de loisirs. Il devient un sévère adversaire de la jeune reine.

D'autre part, « les Muses » de qui Ronsard, dans son élégie sur le départ de la reine, déplore l'absence, ont trouvé un nouveau « domicile » outre-mer : « Comment pourroient chanter les bouches de Poètes,/ Quand par vostre depart les Muses sont muettes? » (v.43-44). Marie Stuart s'entoure de poètes, de musiciens et des œuvres d'art à son goût. Un de ses premiers poètes de cour officiels est George Buchanan⁸⁷. C'est lui qui écrit la plupart des masques et des impromptus⁸⁸. C'est avec lui que la jeune reine lit régulièrement les auteurs classiques latins⁸⁹. Et c'est encore lui qui traduit des poèmes en latin quand il faut s'insinuer auprès de la reine d'Angleterre⁹⁰. Dans sa bibliothèque, Marie Stuart garde la fameuse traduction des psaumes faite par lui et imprimée à Paris en 1564. Son poème de dédicace témoigne des rapports encore intacts entre le poète et sa reine à cette période, Buchanan y chante la « royale nymphe qui porte glorieusement le sceptre de la Calédonie transmis par d'innombrables aïeux [...], elle] qui par ses vertus surpasse la noble gloire de son sexe »⁹¹ :

Nympha, Caledoniæ quæ nunc feliciter oræ
Missa per innumeros scepra tueris avos ;
Quæ sortem antevenis meritis, virtutibus annos,
Sexum animis, morum nobilitate genus,
Accipe (sed facilis) cultu donata Latino
Carmina fatidici nobile regis opus.
Illa quidem, Cyrrha procul & Permesside lympha,
Paene sub Arctoi sidere nata poli:
Non tamen ausus eram male natum exponere foetum,
Ne mihi displiceant quæ placuere tibi.
Nam quod ab ingenio domini sperare nequibant,
Debebunt genio forsitan illa tuo (v.1-12)⁹².

⁸⁷ Cf. Guy 2004, p. 153. – George Buchanan (1506-1582), poète écossais, naturalisé français en 1557. 1536, au service du père de Marie Stuart, précepteur de James Stewart, arrêté, fuit en Angleterre, rentre et vit en France et au Portugal. Condamné par l'Inquisition, retenu dans un couvent où il travaille sur les paraphrases des psaumes, ce qui deviendra son œuvre principal. Retour à Paris en 1552, en Écosse en 1561.

⁸⁸ Cf. Buchanan 1687 et Catellani-Dufrêne 2013.

⁸⁹ Cf. lettre du 7 avril 1562 de Thomas Randolph à William Cecil : elle lit Tite-Live avec lui ; voir CSP Thorpe 1858, t. VII, p. 180, no. 32.

⁹⁰ Voir « Chaloner, Conn et Buchanan » et le poème « Adamas loquitur », *infra* ch. II, Transmission.

⁹¹ Chérueil 1858, p. 30-31.

⁹² « Nymphe, qui pour le bonheur des rives calédoniennes tiens maintenant en sauvegarde le sceptre transmis par ta longue lignée, toi dont les mérites l'emportent sur la destinée, la valeur sur le nombre des années, le courage sur la nature féminine, la noblesse morale sur la condition, reçois, et de bonne grâce, ce présent poétique en langue latine, œuvre digne d'un souverain légitime. Certes, ces vers conçus quasiment sous l'étoile polaire sont bien éloignés de la source du Parnasse et de l'influence d'Apollon. Pourtant je n'avais pas osé exposer cet avorton, de peur que me déplaise ce qui t'avait plu. En vérité, les vers qui n'ont rien à espérer du génie de leur auteur devront peut-être tout à ton bon génie. » – Ces vers ont été traduits par Simone de Reyff et Pierre Schuwey, avec mes remerciements. – Voir aussi: David Irving, *Memoirs of the*

En amatrice éclairée de musique, Marie Stuart instaure à son service un groupe de violonistes et luthistes que rejoindront bientôt des instruments à vent⁹³. Fascinée par la danse et par le théâtre, elle se déguise elle-même en compagnie de ses Marys ou de ses serviteurs : ensemble elles jouent des rôles de masques, présentés à la cour, et ébahissent leurs hôtes quand elles se démasquent à la fin du spectacle. Le bruit court que parfois, elles se mêlent dans le tohu-bohu des rues d'Édimbourg costumées en hommes ou en mendiants pour écouter ce que le peuple dit et pense des gens de la cour. Avec sa taille d'un mètre quatre-vingts, Marie Stuart passe bien pour un homme galant, sans être reconnue !

Il va de soi que ces mœurs excitent l'agressivité d'adversaires sourcilleux. Elles sont une aubaine pour la morale d'un John Knox qui plus tard, dans son *Histoire de la Réforme*, interprète l'arrivée de Marie Stuart comme le présage de maux à venir. En 1561 déjà, il ne tardera pas à critiquer la reine et son entourage :

La face même du ciel, au moment de son arrivée, déclara avec évidence quel réconfort nous venait avec elle : soucis, douleur, ténèbres et toute impiété. Car de mémoire d'homme, en ce jour de l'année, on ne vit plus de tristesse au visage des cieux qu'à son arrivée, et cela continua ainsi deux jours encore...⁹⁴.

Et selon toute plausibilité, un Châtelard⁹⁵, trouvé un beau jour dans la chambre privée de la reine, n'a été que l'instrument bienvenu des adversaires pour mettre en défaut la jeune reine.

Parallèlement à Édimbourg, c'est en France que le destin se joue contre Marie Stuart. Au moment où enfin, après maints efforts des ambassadeurs, un rendez-vous des deux reines Élisabeth Ière et Marie Stuart a toutes les chances de devenir réalité, c'est à partir de la famille des Guise que les messages politiques les moins favorables se répandent en Europe : le massacre de Vassy (1er mars 1562) refroidit la sympathie d'Élisabeth pour voir sa cousine. En France, ce sont les guerres de religion qui commencent. Le 29 mai, Marie Stuart fait venir Randolph pour lui dire qu'elle donne l'ordre de se dissocier de ses oncles. Avec cette rupture, Marie Stuart s'est détournée de ses alliances avec la France.

Life and Writings of George Buchanan, London, William Blackwood, 1817, p. 131; Sharman 1889, p. 168-169, Courtial 1996 et Ford/Green 2009.

⁹³ Guy 2004, p. 154.

⁹⁴ Knox, *Histoire de la Réforme en Écosse*, IV, p. 7.

⁹⁵ 1540-1563. Poète, amoureux de la reine et suspecté d'avoir agi au nom d'autrui pour déshonorer la reine. Il est condamné à la mort sur l'échafaud le 22 février 1563. Monia Mezzetti a publié l'unique poème que l'on peut lui attribuer, selon elle-même, cf. Monia Mezzetti, « Édition critique d'un poème de Châtelard », *Studi Francesi*, 172 (LVIII /I) 2014, p. 75-81, [en ligne] <https://studifrancesi.revues.org/2037>. – Mais voir aussi *infra*, Il Transmission, Brantôme.

Les préparatifs du rendez-vous des deux reines se doublent d'un échange particulier : au printemps 1562, quand une rencontre est encore possible, Marie Stuart commande un bijou qui devait être accompagné de vers, composés par elle-même, pour l'envoyer à Élisabeth. Le bijou, un anneau avec un diamant en forme de cœur, est prêt en juin⁹⁶. Elle demande à Buchanan de l'aider à composer ou éventuellement traduire du latin des vers⁹⁷. Le cadeau atteint l'effet souhaité : le 19 juin, Maitland est de retour en Écosse apportant le portrait d'Élisabeth. Cet échange, quoique pure tactique politique, sauve peut-être aussi les apparences d'un certain rapprochement des deux reines. Mais ce serait trop beau pour être vrai. Car peu après le massacre de Vassy, Élisabeth se montre de son côté hésitante et remet en question le rendez-vous. Même après avoir ratifié les clauses qui établissent les règlements de la rencontre et après avoir donné des directives pour le programme des divertissements du jour prévu à York en août ou septembre, la reine d'Angleterre retire son consentement le 15 juillet pour ajourner la rencontre d'une année. Fini le rêve, les deux reines ne se verront jamais. Et Marie continuera à prétendre à la couronne anglaise...

À la fin de la première guerre de religion en France, Catherine de Médicis cherche à se réconcilier avec la reine d'Angleterre au sujet de la prétention française à la couronne britannique. En avril 1564, les deux pays signent la Paix de Troyes, traité qui mettra fin à ces empiétements. À cette occasion, la régente de France commande des poèmes à Ronsard, son porte-parole poétique. La fameuse pièce pastorale, dédiée à Élisabeth, en fait partie : « Les chesnes ombrageux, que sans art la Nature »⁹⁸. Ronsard y compare les deux reines Élisabeth et Marie Stuart en faisant allusion à des mariages recommandés aux deux « Roynes, fameuses/En beauté » (v. 841s.) pour garantir la succession des rois français :

Soyent donques à deux Rois leurs jeunesses liées
Bien tost d'un ferme nœud, afin que mariées
Sans perdre en vain le temps enfantent d'autre Rois,
Puis que leurs majestés aiment tant les François (v. 861-64).

Si pour Marie Stuart une réconciliation au sujet de la succession du trône anglais ne peut être obtenue par une rencontre personnelle avec Élisabeth, il faut un héritier qui accomplira ce devoir un jour. Comme la reine d'Angleterre a proclamé qu'elle restera

⁹⁶ Cf. Guy 2004, p. 527 et SP 52/6, nos. 7, 56, 58, 62.

⁹⁷ Voir *infra*, ch. II, Transmission : Chaloner, Buchanan, Conn.

⁹⁸ Ronsard 1994, t. II, p. 143-73 et 1344-55 ; cf. Ronsard, 1948, Laumonier, t. XIII, p.75, n. 1 selon lequel ce poème, écrit pour les festivités à Fontainebleau, n'aurait pas été joué. L'édition de Laumonier 1948, p. 75, intitule cette élégie encore « Bergerie, dédiée à la Majesté de la Roynne d'Écosse ». - Le recueil où ce poème sera intégré a été publié en 1565 sous le titre *Élégies, mascarades et bergeries* (voir *infra*).

vierge sans successeur, Marie Stuart commence sérieusement à évaluer ses chances de se remarier. Après avoir éconduit plusieurs candidats proposés par Élisabeth ou sa parenté française, elle arrive à surprendre les magistrats de France jusqu'en Espagne : en septembre 1564, elle fait rentrer en Écosse Matthew Stewart, un ancien allié de Marie de Guise, après un long exil de dix-neuf ans en Angleterre et lui rend tous ses droits qu'il avait auparavant. Son fils, Henri, duc de Darnley, est le sujet qui attire l'attention de la reine. Par sa mère, Margaret Douglas⁹⁹, il se situe au premier rang dans l'ordre de la succession au trône d'Angleterre. Un fils de Marie Stuart et Darnley sera ensuite prétendant légitime si Élisabeth meurt sans enfants. Une première rencontre avec Marie Stuart est fixée le 17 février 1565, le mariage a lieu le 29 juillet¹⁰⁰. Les jeux sont faits.

Pour ce qui est de Ronsard, son intervention ne se borne pas au poème « Les chesnes ombrageux, que sans art la Nature ». En 1564, il dédie aux deux reines d'autres élégies qu'il intégrera plus tard à la pastorale mentionnée plus haut¹⁰¹. Le poème intitulé discours « Je n'ay voulu, Madame, que ce livre passast la mer »¹⁰² s'adresse à Marie Stuart et à Élisabeth en même temps et compare encore leur beauté :

C'est doncq raison, puisque j'ay fait ces vers
Pour toutes deux, que prompt je les envoie
À toutes deux par une mesme voye,
Pour celebrer d'un coup en ce faysant,
Vos deux beautez par un mesme present (v. 28-32).

Le « present » de Ronsard est en fait son livre dédié aux deux reines¹⁰³, mais avec un but différent. D'une part, Catherine de Médicis s'engage à consolider la paix avec

⁹⁹ 1515-78, fille de Margaret Tudor, sœur de Henry VIII d'Angleterre.

¹⁰⁰ Cf. Guy 2004, p. 204 et 215.

¹⁰¹ *Élégies, mascarades et bergeries*, à paraître en 1565. L'histoire de ce livre est embrouillée en 1565 : une première édition fautive a dû être corrigée et réimprimée de suite par Buon. Il en existe deux exemplaires connus (Jean-Paul Barbier-Mueller et Bayerische Staatsbibliothek). Dans l'édition suivante, le premier cahier a été échangé, comme Ronsard voulait adresser la reine d'Angleterre avec une dédicace et ajouta au titre la mention « A la Majesté de la Roynne d'Angleterre ». Un changement dans l'épître dédicatoire fut introduit dans la troisième édition dont un exemplaire a été transmis à Élisabeth à la fin du mois d'août 1565 par l'ambassadeur de France, Paul de Foix, et par l'intermédiaire de Cecil ; cf. Ducimetière 2007, p. 62.

¹⁰² Ronsard 1994, t.2. p. 665-666 et 1493-1494 « Discours ».

¹⁰³ Cf. Dassonville 1990, p. 17, n. 15, cite les lettres respectives de Paul de Foix à Catherine de Médicis (janvier et 22 août 1565) et à Cecil (24 mars 1565).

l'Angleterre¹⁰⁴. D'autre part, avec la dédicace et la transmission du livre, Ronsard veut bien maintenir le contact avec Marie Stuart¹⁰⁵.

Mais, après le mariage avec Henri Darnley, Marie Stuart s'embrouille de plus en plus dans les intrigues qui se forment autour d'elle. Un complot envers son secrétaire privé Rizzio aboutit au meurtre de celui-ci devant les yeux de la reine, enceinte de son premier enfant. Son mari Darnley, jaloux de ce serviteur, est impliqué dans cette affaire, mais il est de son côté trompé par les meurtriers. Le 10 février 1567, il sera la prochaine victime de cette mésalliance brutale qui a pour but de se procurer du pouvoir.

La relation entre Marie Stuart et ses alliés change pourtant complètement après le meurtre de Darnley. La reine, accusée d'avoir collaboré à ce crime, ne réussit pas à convaincre ses adversaires de son innocence. Même Buchanan, qui jusque là avait suivi sa maîtresse, se tourne au côté opposé et devient promoteur intransigeant d'une réforme calviniste¹⁰⁶.

À la suite de ce meurtre, Marie Stuart est confrontée à des reproches de collaboration et de complicité, ce qui fait que les magistrats européens, de même le pape, prennent leurs distances avec la reine. Celle-ci est incapable de plaider son innocence. Au contraire, en acceptant d'épouser le comte de Bothwell, qui est lui-même accusé du meurtre de Darnley, elle s'enferme elle-même dans le crime. C'est là que ses adversaires – les comtes de Morton, Lethington et Moray et autres qui se conjurent dans le soi-disant « bond of Ainslie Tavern » – prennent définitivement le dessus de la situation : ils font de la reine leur prisonnière au château de Lochleven (17 juin), ils la forcent à abdiquer son royaume (24 juillet)¹⁰⁷ et ils lui enlèvent les droits sur son fils afin de l'éduquer selon leurs propres règles¹⁰⁸.

¹⁰⁴ Voir la lettre dédicatoire « A la majesté de la Royné d'Angleterre » et le poème adressé à Élisabeth : « Mon cœur esmeu de merveille se serre » qui accompagnaient le livre pour Élisabeth, la lettre fut supprimée en 1567 ; cf. Ronsard 1994, t.2, p. 993 et 1136 ; Élisabeth a refusé un mariage proposé par Catherine de Médicis avec un de ses fils.

¹⁰⁵ Pour la dédicace des livres de poèmes voir aussi Ronsard 1994, t. II : Le premier livres des poèmes, p. 1486 et 1490.

¹⁰⁶ C'est dans cet esprit qu'en 1570, après l'abdication de Marie Stuart, il agit en précepteur de Jacques VI.

¹⁰⁷ Ses successeurs sont : le comte de Moray (demi-frère de MS, James Stewart : 1568-1579, assassiné); Matthew Lennox (père de Darnley : 1570-1571, assassiné); le comte de Mar : 1571-1578; en 1578, James VI (fils de Marie Stuart) entre en scène âgé de douze ans; après la mort d'Élisabeth lère, il réunit les deux couronnes : James I règne jusqu'en 1625.

¹⁰⁸ En avril 1567, Marie Stuart met son fils sous la protection du comte de Mar au château de Stirling. C'est là qu'elle le voit pour la dernière fois. Jacques VI est couronné roi le 29 juillet à Stirling à l'âge de treize mois.

L'histoire est présentée d'une manière différente de nos jours¹⁰⁹ : le mariage avec Bothwell a été consommé parce que Marie Stuart a été forcée par Bothwell (le contrat de mariage n'a apparemment jamais été signé de la main de la reine) et parce qu'elle se promettait du soutien d'un homme assez fort pour vaincre ses ennemis. La supputation qu'elle fut forcée à consentir à ce mariage uniquement pour sauver la vie et la couronne de son fils a été émise par Marshall qui mentionne même la possibilité d'un viol par Bothwell. En fait, persécuté lui-même par les conspirateurs après l'abdication de la reine, Bothwell s'enfuit aux îles Orcades d'où il se retire au nord. Il est finalement emprisonné à Dragsholm Castle au Danemark, où il meurt en 1578. Dans son testament, publié en 1586¹¹⁰, il a donné les noms des conspirateurs et avoué que Marie Stuart n'avait jamais été complice de la conjuration contre Darnley¹¹¹. Mais à cette époque, Marie Stuart est prisonnière de la reine d'Angleterre depuis dix ans et entre les mains de Cecil...

Avec l'aide de ses serviteurs, Marie Stuart s'enfuit définitivement de sa prison de Lochleven. Elle arrive à rassembler ses anciens alliés qui combattent leurs adversaires à la bataille de Langside le 13 mai 1568 qui s'avère une défaite totale des troupes de la reine d'Écosse. Une chevauchée de 99 miles la ramène, costumée en habits d'homme, avec ses amis les plus loyaux jusqu' au château de Terregles tout au sud du pays. Sa proposition de passer la frontière et d'aller en Angleterre, où elle se promet l'aide de sa « bonne sœur » terrifie son escorte : mais une fois de plus, Marie Stuart est trahie car de l'autre bord du fleuve Solway, elle est aussitôt saisie par Cecil, le ministre d'Élisabeth, et ses adjoints. Au bout d'une semaine, elle est incarcérée au château de Carlisle. La porte de la liberté sera fermée pour dix-neuf ans.

¹⁰⁹ Marshall 2013, p. 47 ; Catalogue Écouen 2008 ; Hutchinson 2007 ; Guy 2004 ; Pascal 1988.

¹¹⁰ *Les affaires du conte de Boduel, l'an MDLXVIII* (publié en 1586 ; puis dir. H. Coburn et T. Maitland, Bannatyne Club, Édimbourg 1829).

¹¹¹ Cf. Weir 2008, p. 429.

4. 1568-1587 Captive en Angleterre

4.1. Les nouveaux geôliers

Quand Marie Stuart passe la frontière anglaise, elle a vingt-six ans. Elle a été reine de France pendant quinze mois, régente active d'Écosse pendant sept ans. Elle a été mariée trois fois, elle a un enfant dont elle n'a pu s'occuper que treize mois. Elle arrive en Angleterre suppliante, mais elle se dit reine et elle restera reine jusqu'à sa mort.

Le début de son emprisonnement de dix-neuf ans est marqué par des activités diplomatiques pour mettre les choses à leur place : où héberger une reine en fuite réputée criminelle ? Cecil est dans son élément. Marie Stuart est déplacée d'une forteresse à l'autre. L'audience de York et Westminster, convoquée en octobre 1568 pour traiter la question de la complicité de la reine à l'assassinat de son second époux Henri, lord Darnley, conclut que Marie Stuart n'est pas déclarée coupable, mais pas non plus innocente. Lors de ces conférences surgissent, littéralement sorties d'une boîte, d'un coffret, mais réellement présentées des mains des contradicteurs de la reine, les prétendues « Casket Letters ». Ces lettres – et incluant un cycle d'onze sonnets et d'un sizain – resteront pour la durée du tribunal un point d'accusation grave avec l'effet que Marie Stuart n'acceptera pas les juges du parti opposé et empêchera elle-même son acquittement¹¹². Cecil fait publier ces documents qui apparemment prouvent la participation active de la reine aux crimes qu'on lui reproche : la *Detection on the doings of Mary Queen of Scots* de John Knox entame le procès de la reine d'Écosse, mais, jusqu'à nos jours les « Casket Letters » n'arrêtent pas d'attiser le feu de la discussion sur leur authenticité. Même la déclaration contraire, aussitôt proclamée par John Leslie, évêque de Ross et allié de la reine d'Écosse, ne peut plus faire changer d'avis les nouveaux geôliers¹¹³.

Aux cours des années où Marie Stuart est placée sous la surveillance de William Cecil, ses alliés découvrent trois complots qui ont pour but de mettre en liberté la reine d'Écosse et de détrôner Élisabeth Ière : en septembre 1571 celui du commerçant et avocat florentin Ridolfi, en 1584 celui de Throckmorton, en 1586 celui de Babington. Cecil intercepte les lettres chiffrées que Marie Stuart écrit de sa prison. Son adjoint, Thomas

¹¹² Elles manquent d'originaux français dès le début. S'avèrent-elles des faux de Maitland, secrétaire de Marie Stuart, et de Buchanan traducteur ? Le point de l'authenticité des « Casket Letters et Sonnets » est discuté *infra*, ch. II, Transmission.

¹¹³ Voir Leslie, *Libri duo, infra* ch. II, Transmission.

Phelippes, aussitôt apte à déchiffrer les codes de la reine, devient faussaire professionnel de son écriture. Ensemble ils coopèrent avec William Maitland, secrétaire privé de la reine, qui sait falsifier l'écriture de Marie Stuart et qui est marié à Mary Livingstone, une de ses suivantes les plus attachées.

En 1586, quand le jeune Babington est inculpé d'un attentat sur Élisabeth, Marie Stuart tombe dans le piège en écrivant une lettre au prévenu ce qui fait d'elle une complice. C'est sur la base de ce faux-pas que Cecil pourra exiger sa condamnation à mort.

Elle est dite coupable le 25 octobre 1586 à Fotheringhay, sa dernière prison. Élisabeth, malgré elle, signe la sentence. Elle reste incapable de se déterminer quant à la culpabilité, réelle ou non, de sa « bonne sœur ». Que faire ? Hésiter, retirer, démentir sont les grandes faiblesses de la reine vierge. Finalement, c'est le conseil privé qui décide d'exécuter Marie Stuart – à l'insu d'Élisabeth. Au début de 1587, soudain la cause est urgente : Marie Stuart est informée la veille de l'exécution, le 7 février 1587¹¹⁴. Elle passe une nuit à écrire. Ce qu'elle a aimé faire toute sa vie : une dernière lettre à son aumônier Préau et à son beau-frère Henri III, ainsi que son testament¹¹⁵. Une femme qui prend la plume.

¹¹⁴ Coïncidence voulue ? Son second mari, Henri Darnley, était né le 8 décembre 1546, assassiné le 10 février 1567. Marie Stuart a vécu du 8 décembre 1542 au 8 février 1587.

¹¹⁵ Lettres du 7 et du 8 février 1587, cf. Labanoff 1844, t. VI, p. 484, 491-497. La date du 8 février correspond au 18 du nouveau style. Marie Stuart n'a jamais suivi la nouvelle datation.

II. LA TRANSMISSION : VUE D'ENSEMBLE DU CORPUS

Le corpus des écrits de Marie Stuart comprend deux parties principales : les écrits en vers et les écrits en prose. On peut y ajouter la vaste correspondance que la reine entretint avec de nombreuses personnes. Mais ces lettres ne font pas explicitement partie de son œuvre littéraire et ne sont donc pas sujet de cette recherche¹. Quant aux écrits en vers, il faut distinguer entre les autographes d'une part et les poèmes attribués à Marie Stuart, soit par des auteurs contemporains, soit par la postérité. Une troisième catégorie est constituée par les poèmes que lui ont attribués ses adversaires et qui ont fait l'objet de disputes dès son vivant.

La présente étude se limite aux autographes de Marie Stuart tout en les situant aussi précisément que possible dans le corpus entier des écrits en vers de la reine. De nos jours, il existe dix-neuf poèmes ou fragments autographes, conservés en trois endroits différents :

1. La Ruskin Gallery de Sheffield (Angleterre) compte parmi ses trésors l'autographe le plus ancien des vers de la reine : le quatrain « Si ce Lieu est pour ecrire ordonn[é] ».
2. La Bibliothèque Bodléienne d'Oxford possède des feuillets autographes contenant quatre poèmes de Marie Stuart : « O Seigneur Dieu, recevez ma priere » ; « Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance » ; « Ronsart, si ton bon cueur de gentille nature » et « Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie ? ».
3. La majeure partie des poèmes est constituée de notes marginales consignées sur un codex du XVe siècle, le fameux *Livre d'heures de Marie Stuart*, conservé depuis le début du XIXe siècle au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg. Ce précieux document contient quatorze petits poèmes ou fragments authentifiés comme étant écrits de la main de la reine.

Les auteurs contemporains qui ont transmis des poèmes qu'ils attribuent à Marie Stuart sont les suivants : Brantôme, dans le *Recueil des Dames*, qui fait mention du poème où Marie Stuart déplore la mort de François II, son premier mari (« En mon triste et doux chant »). Leslie, évêque de Ross, allié de la reine dès son enfance, lui attribue en 1573-74 une méditation de cent vers (« Lorsqu'il convient à chacun reposer »), un sonnet (« L'ire de Dieu par le sang ne s'appaise ») et un huitain (« Puisque Dieu a, par sa bonté imence »). Enfin, Thomas Smith, dit Chalonerus, historien contemporain, nous a transmis en 1579 un

¹ Les lettres de Marie Stuart sont éditées par Labanoff 1839 et 1844, et Teulet 1859.

poème en latin (« Adamas loquitur ») dans son œuvre historique *De republica Anglorum instauranda*. Le poème existe dans une variante latine de Buchanan dont une traduction française n'a pas été identifiée jusqu'à présent.

Des poèmes de source incertaine et fondés sur des manuscrits divers copiés au XVI^e siècle sont connus sous le nom de « Casket sonnets » parce qu'on les aurait trouvés dans un coffret ayant appartenu à la reine d'Écosse. Ils sont au nombre de douze, onze sonnets et un sizain. Dès leur apparition au XVI^e siècle l'on s'en servit pour sceller la culpabilité de la reine emprisonnée. L'original français, s'il a existé, n'a jamais été trouvé.

La transmission des poèmes de Marie Stuart s'interrompt ensuite jusqu'à l'aube du XIX^e siècle. Le sonnet « Ung seul penser » est présenté en 1804 par Malcolm Laing dans ses recherches des *State Paper Office*, notamment à la Cotton Library. Markham Thorpe découvre en 1858 deux quatrains dans le *Public Record Office*, aujourd'hui Archives Nationales à Londres : « Celui vraiment n'a point de courtoisie » et « Les dieux, les cieux, la mort et la haine ».

Cinq autres petits poèmes ou distiques sont attribués à la reine par différentes sources et contribuent à alimenter la tradition romanesque qui s'est très tôt ébauchée après sa mort. Quant aux *Quatrains à son fils*, envoyés au Collège d'Edimbourg en 1626 et encore mentionnés en 1656, on semble avoir perdu toute trace de leur existence.

A. Les autographes

La transmission des écrits en vers de Marie Stuart est désignée en fonction du lieu de conservation des autographes. Après avoir reconstitué l'histoire de leur acquisition, je présenterai l'édition critique de ces poèmes dans le chapitre IV.

1. Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548

L'autographe qui a été identifié comme le plus ancien des poèmes de Marie Stuart est un quatrain qui commence avec le vers « Si ce Lieu est pour ecrire ordonn[é] ». Il figure dans un manuscrit nommé *Le Livre d'heures d'Anne de Lorraine* (1522-1568), une tante de Marie Stuart pour qui celle-ci a peut-être composé ces vers. Il est noté de la main de la reine sur un feuillet paginé 17r qui a été intégré au codex au XVI^e siècle. À la fin du XVI^e siècle, ce livre d'heures est passé à Diane de Croy-Dommartin (1552->1625), belle-fille d'Anne de Lorraine, qui vaut au codex sa seconde dénomination. Plusieurs petits poèmes dédiés aux deux propriétaires autour des années 1570 caractérisent ce codex de

petit format. Aujourd'hui, il est conservé à la Ruskin Gallery à Sheffield (Angleterre) sous le titre des *Heures de Diane de Croy*.

La première mention connue du livre d'heures d'Anne de Lorraine se trouve dans un catalogue de vente de 1783 de la Bibliothèque du duc de La Vallière². Le livre d'heures d'Anne de Lorraine y figure sous le numéro 300³. Le poème de la main de Marie Stuart est mentionné sans être commenté plus précisément. La citation fait partie de trois signatures et devises notées dans le codex et datant du temps d'Anne de Lorraine.

De 1839 à 1841, Joseph-Balthazar Silvestre, paléographe et maître d'écriture des fils du roi de France, copie dans sa *Paléographie Universelle*⁴ ce même autographe de Marie Stuart en le décorant de fleurs et d'ornements dans le style des livres d'heures du XVe siècle, mais qui diffèrent entièrement de l'enluminure entourant le poème de Marie Stuart. Cependant, l'écriture de la reine semble avoir été copiée sur l'original.

En 1876 à 1878, le livre d'heures d'Anne de Lorraine figure dans un autre catalogue de vente, le *Bulletin de la Librairie Morgand et Fatout*⁵, sous le numéro 4353 : « *Præces Piæ, absque calendario, in-16 : mar. rouge (Ancienne reliure)* ». Il est offert au prix de 15'000 livres. Le commentaire de Morgand et Fatout se réfère au catalogue préliminaire de Guillaume de Bure, répétant la citation du poème de Marie Stuart et sa signature. Le codex y est décrit pour la première fois, en mettant l'accent sur la composition des enluminures originales et en les distinguant des ajouts tardifs. Le feuillet 17r où Marie Stuart a noté son poème est alors déclaré un ajout du XVIe siècle.

Par l'intermédiaire du catalogue de Morgand et Fatout, le livre d'heures d'Anne de Lorraine est vendu hors de France et fait un détour aux États-Unis où il circule sous le nom de *Queen of Scot's Missal*, même s'il ne s'agit pas d'un missel et qu'il n'a jamais

²Catalogue édité par Guillaume de Bure, fils aîné. Paris, Librairie des Augustins, 1783. Cité ci-dessous De Bure 1783. – Louis-César de la Baume Le Blanc, duc de La Vallière (1708-1780), est l'un des plus puissants seigneurs de la Cour de Louis XV. Sa bibliothèque choisie qu'il rassembla dans un premier temps dans son château de Montrouge, puis, après 1768, dans son hôtel de la rue du Bac était une collection en perpétuel mouvement. Un inventaire des livres n'a jamais été effectué, on doit donc avoir recours aux catalogues de vente des années 1768, 1773, 1777 et 1784 en deux parties qui dispersèrent la bibliothèque. Environ 26'000 livres de la vente de 1784 furent achetés par le marquis de Paulmy. Ils forment, avec les 52'000 ouvrages de ce collectionneur, le noyau du fonds ancien de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris ; cf. www.bnf.fr.

³ De Bure 1783, p. 111-114.

⁴ Publié en français : Paris, F. Didot frères, 1841. Publié en anglais dès 1849: *Universal bibliography, or facsimiles of writings of all nations and periods... by J.B. Silvestre... by Champollion-Figeac and Aimé Champollion...* Londres, H. G. Bohn, 1849. – Le manuscrit préparatoire de cet ouvrage est conservé à Chantilly, Bibliothèque du Musée Condé : Ms. 413, 2 vol. de 154 et 206 feuillets.

⁵ Morgand et Fatout 1876-78, t. I, p. 763-72.

appartenu à une reine d'Écosse. Comme l'indique une étude de J. S. Dearden⁶, John Ruskin (1819-1900), écrivain, peintre et célèbre critique d'art anglais, rachète le codex le 30 novembre 1881 par la maison de vente anglaise Ellis & White au prix extraordinaire de £500 et le donne ensuite à la Guild of St George de Sheffield. Il l'envoie au Guild Museum le 9 janvier 1882. La même année, W. G. Collingwood dans l'*Art Journal*⁷ rend public le destin récent du livre d'heures, nommé désormais *Heures de Diane de Croy*, avec le poème de Marie Stuart et quelques autres des dédicaces notées dans ce codex. Collingwood illustre son commentaire avec un dessin en noir et blanc du poème et de la signature de la reine. En 1907, le catalogue des œuvres collectionnées par John Ruskin paraît à Londres⁸. Dans cette publication, le poème de Marie Stuart ne fait l'objet que d'une simple mention : la reine y est désignée comme l'auteur de quelques vers signés « Marie » au fol. 17, mais les mots « Reine de France et d'Écosse » sont considérés comme un ajout plus tardif.

Le changement du titre du livre d'heures (d'Anne de Lorraine à Diane de Croy) a empêché que les chercheurs se soient rendu compte de cette vente à la fin du XIXe siècle. Après la vente par Morgand et Fatout, le codex n'a plus fait l'objet d'une étude scientifique. La recherche s'est alors séparée entre la branche « Anne de Lorraine » qui s'arrête là, reprise telle quelle par toutes les éditions modernes, et celle de « Diane de Croy » qui continue dans les publications sur John Ruskin. Aussi ne peut-on pas considérer les mentions préliminaires de De Bure en 1783 ou de Collingwood en 1882 comme une véritable édition. Il en est de même de Julian Sharman, premier auteur qui a rassemblé les poèmes de Marie Stuart dans une publication en 1873⁹ et qui ne semble pas avoir connu le poème. Par contre, Gustave Pawlowski qui publie en 1883 un article sur trois autres poèmes de Marie Stuart dont il vient de faire la découverte, en a connaissance : il mentionne le quatrain du livre « d'Anne de Lorraine », basé sur les catalogues de La Vallière et de Morgand et Fatout¹⁰. Sa recherche est reprise dans l'édition de *Queen Mary's Book*¹¹, présentée en 1907 par P. Stewart-MacKenzie Arbuthnot, et dans toutes les éditions ultérieures. Stewart-MacKenzie Arbuthnot rassemble pour la première fois les

⁶ J.S. Dearden, « John Ruskin, the collector, with a catalogue of the illuminated and other manuscripts formerly in his collection », *The Library*, Jan. 1/1966, t. 21, p. 124.

⁷ «Lady Diana's Prayer Book », in: *Art Journal*, novembre 1882, p. 337-339, surtout p. 292.

⁸ Cook/Wedderburn, *The Works of John Ruskin*, 1907; pour le livre d'heures de Diane de Croy voir t. XXX, The Guild and Museum of St. George, p. 257-8.

⁹ *The poems of Mary Queen of Scots*, Basil Montagu Pickering, London 1873.

¹⁰ «Les poèmes français de Marie Stuart », in : *Le Livre* 10 novembre 1883, p. 284-297.

¹¹ Paru à Londres chez George Bell and Sons, abréviation « SMA » dans la présente recherche.

écrits en vers¹² et en prose alors disponibles, traduits en anglais, avec le texte original français en annexe. C'est là que le quatrain de Marie Stuart, transmis par le livre d'heures d'Anne de Lorraine et de Diane de Croy, est édité pour la première fois.

2. Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92

Quatre poèmes sont écrits de la main de Marie Stuart sur deux feuillets séparés, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Bodléienne à Oxford sous la cote MS Add. C. 92. Ils sont répartis comme suit :

Fol. 22r/v : « O Seigneur Dieu, recevez ma priere »/ « Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance »/ « Ronsart, si ton bon cueur de gentille nature »

Fol. 24r : « Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie [?] »

La transmission de ces deux feuillets séparés n'est pas identique, même s'ils sont conservés dans la même bibliothèque. Les références les plus anciennes qui m'ont été accessibles jusqu'à la date de rédaction de cette étude concernent le sonnet « Que suis-je, hélas ? ». Il est d'abord présenté dans la troisième édition de l'*History of Scotland* de Malcolm Laing, dans l'annexe de la « Dissertation » où il analyse la complicité de Marie Stuart dans le meurtre de Henri Darnley¹³. Ensuite, dix vers du même poème, traduits en allemand, font l'objet de considération dans une publication de 1836 de l'historien Friedrich Raumer¹⁴ qui lui-même se réfère pour ses sources aux « *Staatspapiere* », autrement dit *State Papers*, conservés dans les archives royales, à Londres. À cette époque, Robert Lemon¹⁵ est responsable des documents. Toutes les autres références concernant les autographes des quatre poèmes sont postérieures à 1850.

En 1850, le fils de Robert Lemon¹⁶, qui succède à son père aux archives royales, vend les deux feuillets isolés de Marie Stuart à la maison de vente Puttick & Simpson à Londres. Un collectionneur d'autographes bien connu, le capitaine M. Montagu (1787-1863), lui achètera plus tard les deux autographes pour sa collection privée qu'il conserve

¹² SMA renonce à intégrer les sonnets à Bothwell, se doutant de leur authenticité. Les éditions postérieures à celle de SMA seront présentées dans l'ensemble à la fin du chapitre « Les autographes » .

¹³ Laing, *History of Scotland*, t. II, 1819, p. 245 ; la seconde édition de 1804 ne le mentionne pas encore.

¹⁴ Raumer 1836, p.316-17.

¹⁵ Robert Lemon (1779-1835), Deputy Keeper of the State Papers de 1818 à 1835.

¹⁶ Robert Lemon fils (1800-1867) est nommé dans la lettre de Puttick & Simpson (voir *infra*, ch. IV C Édition). Il était archiviste et employé au State Paper Office, engagé par son père. Voir aussi *The New Monthly Magazine*, 3; 45, p. 268; p. 99.

jusqu'à sa mort¹⁷. En 1864, une année après sa mort, ils font partie du legs de sa bibliothèque à la Bibliothèque Bodléienne¹⁸, transaction effectuée sous la responsabilité du révérend Henry Octavius Coxe. Une première transcription française des poèmes du feuillet 22r/v, faite par Robert Lemon et conservée à la Bibliothèque Bodléienne, accompagne la vente¹⁹.

Parallèlement à cette transcription française, la Bibliothèque Bodléienne transmet une traduction anglaise du sonnet « Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie ? », signée M.M. et datée de 1850, identifiée de la main du capitaine Montagu lui-même.

Une transmission à peu près parallèle des poèmes de Marie Stuart se fait dans le domaine de la musique. Gisbert Freiherr von Vincke (1813-1892), écrivain allemand, rassemble et traduit vers 1850 des poèmes d'Angleterre et d'Écosse qu'il présente dans un volume nommé *Rose und Distel*. C'est peut-être à partir de ce florilège que Robert Schumann a composé en 1852 son opus 135 sur des poèmes de Marie Stuart²⁰, apparemment selon le choix de sa femme Clara²¹. Une autre source des Schumann a pu être un article de la *Kölnische Zeitung*²² de l'époque comme le signale Jon W. Finson²³. L'attribution à la reine d'Écosse est douteuse pour la plupart de ces poèmes mis en musique, mais parmi eux figure le poème « Que suis-je, hélas ? »²⁴. En 1872, un autre compositeur germano-suisse, Johann Joachim Raff (1822-1882), met le même poème en musique, augmenté d'autres *Lieder* dont on attribue alors les textes à la reine d'Écosse²⁵.

Deux des quatre poèmes de la Bibliothèque Bodléienne ont été édités dans le petit fascicule qu'a publié Julian Sharman en 1873 avec le texte original français (malheureusement avec plusieurs erreurs) et une introduction en anglais : « Que suis-je, hélas ? », cette fois-ci complet, et le huitain que la reine d'Écosse a adressé à Ronsard. Sharman ne nous dit pas de quelle source il a copié les textes. Malgré l'intérêt qu'ont

¹⁷ Lot 143. The Montagu sale 167.

¹⁸ Bibliothèque à Oxford fondée en 1602 par Thomas Bodley (1545-1613).

¹⁹ La suite, voir *infra* ch. IV C Édition.

²⁰ Notons que le *Lied Abschied von der Welt* de Robert Schumann a été composée en 1852, donc deux ans après la vente de l'autographe au capitaine Montagu selon la lettre de Puttick & Simpson du 13 septembre 1869.

²¹ *Gedichte der Königin Maria Stuart*. Aus einer Sammlung Altenglischer Gedichte übersetzt von Gisbert Freiherr von Vincke... Op. 135 (composé en 1852 ; publié en juillet 1855 chez C.F.W. Siegel). Voir Jon W. Finson 2007, p.185-190.

²² Du 11 et 17 novembre 1852.

²³ Cf. Finson 2011, p. 71-78.

²⁴ Correspondant à *Abschied von der Welt*. Voir Zimmermann 1977, p. 294-324.

²⁵ Cf. Johnson, Molly, [diss. en ligne, 2017]: 12 song settings attributed to Mary Queen of Scots, voir bibliographie.

suscité les poèmes de Marie Stuart auprès des chercheurs²⁶, on est réduit au catalogue général de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford compilé par le conservateur Falconer Madan en 1885 (manuscrit non corrigé) et publié en 1905²⁷ qui n'indique pourtant que les détails bibliographiques.

Il faut donc à nouveau attendre la publication de Stewart-MacKenzie Arbuthnot de 1907 pour situer l'ensemble des écrits en vers de Marie Stuart.

3. Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, MS Lat. Q.v.I.112

3.1. Le livre d'heures de Marie Stuart

La plus grande partie des écrits en vers de Marie Stuart transmis sous forme d'autographes se trouve dans un livre d'heures du XVe siècle, écrit, peint et décoré en France, et qui était assurément en possession privée de la reine elle-même. Il est désigné comme *Le livre d'heures de Marie Stuart* et conservé depuis le début du XIXe siècle au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg. Marie Stuart a reçu ce livre de prières en 1553, à l'âge de onze ans, ce qu'indique une date écrite de sa main à côté de son nom au fol. 13r du codex : « Ce livre est à moi, Marie Royne 1553 » (voir illustration 6, p. 203). Au fol. 110r, elle a noté une autre date : 1579. Grâce à l'indication de ces deux dates, on peut présumer que le livre l'a accompagnée non seulement quand elle était reine de France (1559-60), mais aussi quand elle était prisonnière de la reine d'Angleterre (à partir de 1568). Ce qui donne à ce livre d'heures une valeur remarquable est, à part les richissimes enluminures, le fait que Marie Stuart ait noté des vers à plusieurs endroits et à plusieurs périodes de sa vie. En tout, il s'agit de quatorze petits poèmes, soit des quatrains, des distiques ou encore des vers épars.

Même si les nombreux autographes de Marie Stuart sont inscrits dans son livre d'heures dès la seconde moitié du XVIe siècle, une grande partie de l'histoire de leur

²⁶ Selon F. Madan 1885, p. 2127, 6, ce poème a été imprimé plusieurs fois; toutefois, sa référence (*A catalogue of the royal and noble authors of England, with lists of their works* by Walpole, Horace, 1717-1797, in 2 vol. London, Strawberry Hill Press, Published 1758, p. 184-187) ne mentionne pas les autres éditions.

²⁷ Madan 1905, No. 30254, 5, p. 769 et p. 134. – Falconer Madan (1851-1931) était sous-bibliothécaire au temps de Edward Williams Byron Nicholson (1849-1912) et responsable des catalogues de manuscrits et autographes. Voir p.ex. Clapinson 2015, p. 120.

transmission nous échappe aujourd'hui encore²⁸. Il faut attendre le début du XIXe siècle pour suivre l'histoire de ce fameux livre d'heures. La personne qui a joué un rôle majeur dans son histoire est un diplomate russe, Piotr Dubrowsky (1754-1816), qui acquiert ce codex à l'époque de la Révolution Française, durant laquelle il travaille d'abord pour la mission de l'Église russe-orthodoxe à Paris, ensuite pour le ministre d'Affaires Étrangères. Dubrowsky est un bibliophile expert et un collectionneur passionné. Entre 1777 et 1792, il vit en France. Lors de ses voyages à travers l'Europe, il achète de nombreux livres et manuscrits qui finalement forment une bibliothèque privée de grande renommée. Après la Révolution, il prépare son retour en Russie pour consacrer son temps entièrement à l'étude de sa collection de documents historiques.

C'est ainsi qu'à la fin du XVIIIe siècle, il acquiert une bibliothèque d'une extrême valeur et d'une grande renommée. Le *Livre d'heures de Marie Stuart* constitue un des plus grands trésors de sa collection. Après vingt ans de carrière diplomatique dans les principales capitales d'Europe, Dubrowsky, qui était né à Kiev, se décide à retourner dans son pays natal, à Saint-Pétersbourg qui, à cette époque, jouissait d'un essor culturel considérable. Avec lui, il emporte sa vaste collection de manuscrits qui, grâce à la recommandation de l'attaché culturel de l'époque, Alexandre Stroganow, et aux ordres de l'empereur russe Alexandre Ier, va bientôt être intégrée dans la Bibliothèque Impériale Publique de la ville. Dubrowsky lui-même devient, selon son vœu, premier conservateur du « Dépôt des manuscrits » alors créé au sein de la Bibliothèque Impériale.

Quelques années après la mort de Dubrowsky, un auteur anglais, William Rae Wilson (1772-1849) visite la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg. Il obtient le droit de consulter *Le Livre d'heures de Marie Stuart* et fait une première transcription partielle des poèmes de la reine qui va paraître dans son récit de voyage en 1828²⁹. Sa transcription reste fragmentaire, il n'avait apparemment pas assez de temps à Saint-Pétersbourg, vu le long voyage qu'il devait entreprendre. Toutefois, peu après, un autre membre de la noblesse russe entre en scène : le prince Alexandre Labanoff-Rostowsky (1788-1866). Après un engagement de plusieurs années pour le ministère d'Affaires Étrangères à Moscou, il quitte le Service militaire en 1828 pour se consacrer aux études. Passionné par la personne de Marie Stuart, il a entre-temps acquis un grand nombre de

²⁸ La recherche la plus récente est celle de Natalia Elagina, 2015.

²⁹ William Rae Wilson, *Travels in Russia*. London 1828, t. 1, p. 259. – Wilson est avocat écossais qui entreprit de longs voyages à travers l'Europe et l'Orient et écrit des récits de voyage. Plus tard, il devient membre de la Société des Antiquaires et est honoré par l'Université de Glasgow. Cf. Thomas Wilson Bayne in: *Dictionary of National Biography*, vol. 62.

portraits, d'autographes et de publications rares liés au nom de la reine d'Écosse. Grâce à ses solides connaissances, il publie les lettres et les documents découverts dans une édition scientifique qui jouit de nos jours encore d'une grande renommée³⁰. Labanoff-Rostowsky, qui a connaissance du récit de Wilson, intègre dans sa recherche toutes les notes de la main de la reine en les complétant d'un commentaire sur l'histoire du codex. La transcription de Labanoff-Rostowsky, datant de 1844, est restée inégalée jusqu'à nos jours³¹.

Les conditions politiques qui prévalent en Russie à partir de la Révolution d'octobre, ne favorisent évidemment pas les échanges entre chercheurs. C'est pourquoi les éditeurs de Marie Stuart se sont bornés à copier les textes établis par Labanoff, sans avoir accès à l'original³². De surcroît, le contact avec les chercheurs russes était quasiment coupé. P. Stewart-MacKenzie Arbuthnot avait pourtant encore pu travailler avec des photographies d'une qualité qui permettaient une recherche sérieuse. Son édition reste exemplaire, également pour les poèmes de Saint-Petersbourg³³.

Si l'on s'en tient à ces autographes, le corpus des écrits en vers de Marie Stuart reste à première vue très limité. On hésitera à dire que dix-neuf petits poèmes font un poète, titre que la reine elle-même n'a par ailleurs jamais réclamé pour elle-même. C'est plutôt par son amour de la poésie qu'elle s'est exprimée dans la tradition des poètes contemporains de qui elle a appris à composer des vers et qui ont joué auprès d'elle un rôle de mentor, au premier rang Ronsard, évidemment. Pourtant Marie Stuart a exploité les formes que les poètes de son époque avaient pratiquées : elle recourt régulièrement aux quatrains, tout en faisant quelques incursions du côté du huitain et du sonnet. Et parfois, comme incidemment, elle ajoute un vers épars dans son livre d'heures. Elle passe même pour avoir initié le sonnet en Écosse.

³⁰ Labanoff 1939 et 1944-45.

³¹ Elle a été confirmée en 2015 lors d'une édition en fac-similé intégrale du *Livre d'heures de Marie Stuart* par le Kindler Verlag de Berlin ; le commentaire scientifique est écrit en allemand, voir bibliographie : *Das Stundenbuch der Maria Stuart*. – Labanoff ne mentionne aucun des autres autographes de Marie Stuart dans son commentaire.

³² Les recherches se sont concentrées sur la description du codex, cf. Adelung 1804, Laborde 1936-1938, Voronova/Sterligov 1996.

³³ Voir la suite de l'histoire de l'édition des autographes, *infra* ch. IV Edition. – À vérifier dans les publications: British Museum, *General Catalogue of printed Books*. Photolithographic edition to 1955. éd. par the trustees of the British Museum, Londres 1965, et John Scott, *A Bibliography of Works relating to Mary, Queen of Scots: 1544-1700*. Edinburgh Bibliographical Society, 1896 [en ligne]: <https://ia802205.us.archive.org/14/items/bibliographyofwoscot00rich/bibliographyofwoscot00rich.pdf>.

Cependant, l'existence de ces autographes permet une toute autre recherche qui s'avère extrêmement utile : elle fournit l'occasion unique de se rendre à la véritable source. À la rigueur, on peut même prendre part au procès de création. On voit comment la reine s'est tâtée pour trouver les mots, les vers, les rimes. Si elle biffe des mots ou des vers entiers, si elle fait des ajouts interlinéaires, ou encore, si elle recommence un vers ou une strophe sans terminer ce qui précède : elle nous a laissé des documents inestimables qui sont rares pour son époque, et d'autant plus de la main d'une reine ! C'est là que réside le véritable prix de ces petits poèmes et fragments qui nous sont transmis par les collectionneurs passionnés et par les bibliothèques.

Les trois bibliothèques qui ont conservé des autographes ne sont pas les seuls dépositaires des écrits en vers de Marie Stuart. Un corpus textuel significatif a été attribué à la reine par ses contemporains et par divers historiens ultérieurs. Même si leur authenticité est discutable, ils revêtent une importance certaine, car ils ont marqué l'image, voire le roman que la postérité s'est fait de cette souveraine si ambiguë. Par souci d'ouverture, je présente dans le chapitre suivant le chemin parfois assez confus de la découverte et de la transmission de ces vers tout en privilégiant les sources premières et leurs diverses voies à travers les siècles. J'organise cette recherche de la même manière que le chapitre des autographes, en suivant l'ordre de leur apparition sur le plan historique.

B. Les manuscrits des XVIe et XVIIe siècles

Les poèmes qui ont joué le rôle le plus controversé dans cette discussion, sont les prétendus « Casket sonnets », connus aussi comme sonnets à Bothwell. Ils sont conservés sous forme de manuscrit de l'époque de Marie Stuart, mais pas de sa main. La même situation prévaut pour quatre poèmes publiés de son vivant, soit par Leslie, évêque de Ross, soit par Chaloner et Buchanan dans leurs œuvres respectives. Tous les autres vers attribués à la reine d'Écosse sont transmis par des manuscrits établis après la mort de Marie Stuart et datant du XVIe au XIXe siècle. Ils ont été publiés dans des volumes séparés sans qu'il y ait un lien entre les différents titres. Parmi eux on trouve le fameux poème « En mon triste et doux chant », écrit à la mort de François II, premier mari de Marie Stuart, que Brantôme lui a attribué dans son *Recueil des Dames*. Y figurent également des poèmes trouvés à l'occasion de la recherche des State Papers de Londres qui n'ont pu être publiés qu'au XIXe siècle. Ou enfin, des poèmes du XIXe siècle, composés par d'autres auteurs pour nourrir le mythe de Marie Stuart qui s'est créé à cette époque, tels que la plupart des vers mis en musique par Robert Schumann. Le chapitre de la transmission se termine avec les vers les plus mystérieux, les *Quatrains à son fils* qui ont entièrement disparu au XVIIe siècle.

1. Les « Casket sonnets »

Sous le titre de « Casket sonnets » figure un cycle de onze sonnets et d'un sizain conservé dans un manuscrit contemporain qui se trouve aujourd'hui à l'Université de Cambridge. Leur cote : Cambridge, University Library, Ms Oo VII 47. Ce manuscrit se donne comme une copie du temps faite par les ministres de la reine d'Angleterre. Selon les ennemis les plus virulents de Marie Stuart, ce cycle de poèmes aurait appartenu aux documents apparemment trouvés dans un coffret que Bothwell aurait laissé au château d'Édimbourg lors de sa fuite après le meurtre de Henri Darnley³⁴. En raison de ces circonstances, on les a appelés « Casket Letters »³⁵.

³⁴ Les circonstances sont : Marie Stuart fut envoyée par les rebelles à Holyroodhouse dans la nuit du 15 juin 1567, puis elle fut enlevée au château de Lochleven le 17 juin 1567. Bothwell, avant de s'enfuir du château de Dunbar, envoya son servent Dagleish chercher le coffret au château d'Édimbourg. Les contradicteurs de Bothwell avertis confisquèrent le coffret et le donnèrent à James Morton le 19 juin, le même jour où Bothwell s'enfuit vers le nord. Cf. Buchanan, *Ane Detectioun*, 1571, traduit en anglais par Gatherer 1958, p. 146, 7 ; Cal. Scot. Papers, II, no. 527 C.S.P. For., 1566-8, no. 1317.

³⁵ En tout, 22 documents dont 8 lettres, 2 contrats de mariage et 12 poèmes. Les sonnets sont aussi comptés comme lettre XII. – Campbell 1824, p. 11, cite la déclaration que les adversaires de Marie Stuart

Quant aux poèmes, ils sont mentionnés pour la première fois en octobre 1568 lors des conférences d'York, quand James Stewart, comte de Moray et demi-frère de Marie Stuart, en parle, d'abord en secret, aux commissaires anglais. Au cours des assises convoquées pour juger des accusations portées à l'encontre de la reine d'Écosse concernant le meurtre de son second mari, James Stewart montre ces documents à William Cecil, responsable des conférences. Le 8 décembre, ils sont présentés officiellement, mais en l'absence de Marie Stuart, à Westminster. Faut-il s'étonner de cette date ? Plutôt oui, car deux jours avant, les alliés de la reine d'Écosse ont en effet refusé de prendre part aux assises étant donné que Marie Stuart elle-même en est exclue par la reine d'Angleterre³⁶. Le terrain est donc entièrement aux mains des rebelles et de Cecil. Ceux-ci n'accèdent pas au désir de l'accusée qui souhaite voir ces prétendus originaux. Au contraire, ils se limitent à comparer l'écriture à celle de la reine, puis on rend les originaux à Moray³⁷.

Désormais, les sonnets – qui s'avèrent des poèmes d'amour adressés à un amant marié – forment, avec les autres documents du coffret, les principales preuves de la complicité de Marie Stuart dans le meurtre de son mari en 1567.

1.1. Le contexte historique

En janvier 1569, Cecil reçoit l'ordre d'Élisabeth de mettre fin aux conférences, sous prétexte que rien ne peut être prouvé des deux côtés opposés. Le 11 du mois, la reine d'Angleterre accorde une audience à Moray et lui permet de retourner à Édimbourg – notamment – en possession des documents douteux !

C'est dans une lettre du 27 janvier à Élisabeth, que Marie Stuart soulève pour la première fois la question des lettres qu'on lui attribue :

Quant aux autres lettres, je n'en ay nulle connoissance, et n'écrivis jamais de si vaines phantésies quant je les eusse soupçonnées ; parquoy si vous playst enquérir, vous n'i trouverez rien ni de mon commandement, ni de ma meyn, ni lettres³⁸.

Quant aux « Casket sonnets », elle n'en a nulle part évoqué l'existence. Au contraire, elle s'oppose à tout reproche que les rebelles lui adressent. « Je crois », écrit-elle

ont signée le 10 décembre 1568 : ils ont « produit [...] de bonne mémoire [...] divers « missive » lettres, sonnets, obligations et contrats de mariage entre la reine d'Écosse et le comte de Bothwell, comme ils ont été écrits ou soussignés de sa main ».

³⁶ MacRobert 2002, p. 95-96. Marie Stuart n'accepte pas les commissaires du côté de Londres.

³⁷ L'identification a été faite du 14 au 15 décembre 1568, donc plus que deux mois après leur présentation aux assises d'York ; voir le mémorandum de Cecil, BL, Cott. MS Calig. C.I, fol. 241 (originaux rendus), fol. 355-358v (identification de l'écriture), imprimé dans Campbell 1824, p. 49-52 (cf. Guy 2004, p. 541). Voir Anderson IV, ii. 151 et Goodall, II, 235.

³⁸ Labanoff 1844, t. 2, p. 289, copie du temps ; Brit. Museum (aujourd'hui BL), Harleiana, 4643, fol. 30.

à Cecil, « que ceux qui vous ont baillés les dites copies en pourront faire autant des originaux, par le moyen desquelles vous en serez plus certain. Quant à une qui m'a été montrée, je ne vous diray point qu'il y a esté adjousté mais que du tout je n'ay point escript telle lettre : les miennes estoient simplement addressantes à quelques ungs de la noblesse de mon royaume, tendant seulement à entretenir mes bons subjects en obéissance »³⁹. Ces deux mentions, où Marie Stuart admet tout de même qu'on lui a montré une « copie », restent les principaux témoignages relatifs à sa propre position en la matière.

1.2. La transmission

Selon Campbell, qui se positionne du côté des rebelles, les prétendus originaux des « Casket sonnets » sont restés dans les mains des ennemis de Marie Stuart jusqu'au milieu du XVIIe siècle⁴⁰. Depuis lors, leur trace semble s'être perdue. Nous sommes donc réduits à suivre les documents qui ont survécu : les copies faites lors des conférences en 1568, autrement dit, le manuscrit de Cambridge.

L'histoire des « Casket sonnets » continue l'année 1571, quand Cecil fait publier les recherches de George Buchanan en tant qu'ennemi déclaré de la reine d'Écosse sous un titre écossais qui correspond à *Une détection des faits de Marie, reine d'Écosse*⁴¹. Cette publication constitue l'attaque principale impliquant la reine dans le meurtre de son second époux, Henri Darnley. Elle contient huit lettres, les contrats de mariage et, à la fin, le cycle de sonnets⁴². Depuis lors, les sonnets sont partie intégrée de la *Détection* de Buchanan. Ils ne sont jamais publiés séparément avant le XIXe siècle.

³⁹ Dito, p. 292-93.

⁴⁰ Campbell 1824, p. 11-14, prétend que les originaux des « casket letters » ont été transférés de main en main : après l'assassinat de Moray (23 janvier 1570), ils sont passés à Morton (accusé du meurtre de Henri Darnley, mort le 2.6.1581); ses deux fils naturels Crawford et Moyse les donnèrent à Lord Ruthven, comte de Gowrie (assassin de Rizzio et celui qui a emmené Marie Stuart à Lochleven); lui, qui ne voulut pas en avoir la responsabilité (embarrassé par le secrétaire d'Élisabeth qui voulut les rendre à Marie Stuart, et le ministre de James VI, fils de Marie Stuart) les confia au comte d'Angus; après sa mort, ils sont restés dans la famille des Douglas (Goodall, I, 36) d'où ils sont peut-être passés aux Hamilton. Selon Campbell les documents n'ont pas été détruits à dessein, toutefois les traces se perdent au milieu du XVIIe siècle. Il est pourtant possible qu'ils n'aient pas survécu le grand feu au château des Douglas en décembre 1758 qui avait été le siège du comte d'Angus en 1581 et du marquis de Douglas en 1660. – Une autre voie de transmission dit que James I et VI, roi d'Angleterre et d'Écosse et fils de Marie Stuart, aurait détruit les originaux.

⁴¹ Buchanan 1571. Imprimé dans Jebb 1725. - Nouvelle édition anglaise, voir Gatherer 1958.

⁴² Avec les années et les publications qui suivent celle de Buchanan, le nombre de lettres augmente ; huit chez Buchanan, onze sont traduites apparemment « from the French Originals » par Edward Simmonds: voir Simmonds 1726. et Campbell 1824, p. 2 et appendice.

Cependant, en cette même année 1571, John Leslie, évêque de Ross, l'un des principaux défenseurs de l'innocence de Marie Stuart, publie à Liège chez Walter Morbers, sous le pseudonyme de Morgan Philippes⁴³, une défense de la reine d'Écosse dans laquelle il attaque vivement les calomnies dans les lettres publiées par Buchanan, qu'il estime quant à lui être des faux. Ce traité est supprimé par Élisabeth et ses alliés et à la suite presque entièrement détruit. Il ne survit que grâce aux recherches de James Anderson qui rassemblera les documents et les procès-verbaux des conférences qui avaient défendu la cause de Marie Stuart et qui avaient été publiés au XVIIIe siècle⁴⁴.

La première édition française de la *Détection* de Buchanan paraît en 1572 sous le titre *Histoire vrayement tragique de Marie Royne d'Escosse*. Il s'agit d'une traduction basée sur la version anglaise qu'on attribue soit à un certain Filipe Camuz soit à Thomas Wilson. Elle est citée comme version de La Rochelle⁴⁵.

Les traités de Buchanan et de Leslie visent à positionner la figure de la reine d'Écosse. L'objectif de la *Détection* était de montrer l'incapacité de Marie Stuart d'assumer la charge royale et de persuader ses contemporains que Moray était prédestiné à être le vrai souverain des Écossais. Ce n'est qu'au début du XVIIIe siècle que historiens et biographes ont été sensibles aux contradictions de ce réquisitoire. Et c'est précisément là que la question de la vérité de l'histoire a été posée par les chercheurs.

En 1715, Robert Freebairn publie le premier tome des *Œuvres complètes* de Buchanan, incluant la *Détection*. Dans la préface latine, Thomas Ruddiman propose une étude de l'historien Buchanan dans laquelle il s'avère être son premier vrai critique. Cette introduction engendre une série de controverses qui ont pour effet de discréditer Buchanan presque entièrement comme historien⁴⁶. D'une part, la discussion est nourrie par la

⁴³ *A treatise concerning the defence of the honour of the right high, mightie and noble princesse, Marie Queene of Scotlande, and Dowager of France. Made by Morgan Philippes Bachelor of Divinitie, An. 1570.* According to a copy printed at Liege: by Walter Morbers, 1571.

⁴⁴ Le traité est réimprimé pour la première fois en Angleterre dans Anderson, *Collections*, 1726-28 ; puis par Stanhope, L./ Buckingham, F. (éd.), *Memoirs of Mary Stuart, Queen of Scotland*, 2 vol. 1844, p. 247-320.

⁴⁵ *Histoire de Marie Royne d'Escosse touchant la conjuration faite contre le roy...* Traduit du latin en français. 1572. Une copie publiée de l'édition originale est conservée à la Henry E. Huntington Library and Art Gallery . – C'est seulement Henderson 1889 qui met en évidence la version de Buchanan et celle de La Rochelle.

⁴⁶ Gatherer 1958, p. 9, cite les publications attaquant Buchanan : Thomas Innes, *Critical Essay 1729* ; Walter Goodall, *Examination 1754* ; William Tytler, *Historical and Critical Enquiry 1759*; en plus : John Whitaker, *Mary Queen of Scotland vindicated*, London 1787; George Chalmers, *Mary Queen of Scots*, London 1824. – Une vue d'ensemble des défenseurs et détracteurs de Marie Stuart est donnée par Sir George Turner, *Mary Stuart, forgotten forgeries*, Londres 1933.

documentation historique favorable à Marie Stuart comme celle de Jebb ou d'Anderson⁴⁷, d'autre part par des recherches particulières basées sur de nouveaux documents en faveur de la reine d'Écosse comme celle de Walter Goodall, propriétaire de l'Avocates' Library à Édimbourg, qui émet l'hypothèse que les « Casket lettres » ne peuvent être que des faux⁴⁸. À partir de la recherche de Goodall, peu d'historiens continuent à envisager Buchanan comme un témoin impartial, donc crédible, de son époque. Parmi les historiens fidèles à Buchanan, Malcolm Laing reste un des représentants les plus respectables⁴⁹.

Si au XVIIe siècle on a commencé à remettre en question la présentation de l'histoire traditionnelle, on est encore loin d'oser une analyse des textes transmis. En général, les reproches de Buchanan, et avec eux les « Casket sonnets », sont copiés tels quels d'une édition à l'autre, et cela sans interruption jusqu'à nos jours⁵⁰. Les sonnets font uniquement partie des « Casket lettres » sans être considérés comme un document littéraire ou poétique. Vu le contexte historique dans lequel on les attribue à Marie Stuart, ils confirment dès leur apparition une image plutôt négative de la reine comme auteur de poésie. Mais le XVIIIe siècle se met plus directement à l'étude des sources écrites. Premièrement, les documents officiels des « State Papers » sont publiés et permettent une analyse sérieuse des faits historiques⁵¹. S'ensuivent la publication de lettres de Marie Stuart par Labanoff et Teulet⁵², augmentée des rares transcriptions des écrits en vers connus jusque là⁵³.

La discussion autour des vrais ou faux documents est donc reprise sur une autre base. Elle oppose de manière plus tranchée les partisans de l'innocence de la reine d'Écosse et ceux qui croient à sa complicité⁵⁴. Même si les « Casket sonnets » ne figurent pas, par définition, dans les écrits de ceux qui nient leur authenticité, l'argumentation pour

⁴⁷ Jebb, *De Vita et Rebus Gestis Mariae Scotorum Reginae*, 1725, Anderson, voir *supra*.

⁴⁸ Goodall 1754.

⁴⁹ Voir l'introduction de Laing 1804, t. II, p. 2-4. – Du côté de Buchanan : John Love, 1749 ; William Walpole, 1792 ; Malcolm Laing, 1804 ; David Irving, 1817 ; Hume, Brown, 1890 ; Hume, Martin, 1903.

⁵⁰ Il existe deux leçons différentes présentées dans Henderson 1889, qui ne sont pas respectées par les éditions modernes. Une recherche textuelle des sonnets sera présentée dans l'édition Rigolot 2020 chez Garnier.

⁵¹ Haynes, London 1740 (1542-1570) ; Murdin, London 1759 (1571-1596) ; Collins, Edinburgh 1804 ; Laing 1804 ; Thorpe 1858.

⁵² Lettres traduites en anglais par Agnes Strickland, 2 t., New York 1844.

⁵³ Labanoff 1844 contient les vers du *Livre d'heures de Marie Stuart* à Saint-Petersbourg, Teulet 1859 les Casket lettres et sonnets en langue française. Cf. E. Boutaric, compte rendu de Teulet, *Lettres de Marie Stuart* : persée. fr.

⁵⁴ La publication la plus détaillée et qui reste une œuvre de référence est celle de T.F. Henderson, *The Casket letters and Mary Queen of Scots with Appendices*. Edinburgh 1889 (Adam and Charles Black).

et contre Marie Stuart se poursuit, et voit apparaître de nouveaux points de vue⁵⁵: pour les uns, le document du British Museum, signé de Moray et de quatre de ses alliés, reste une preuve de leur authenticité. En raison de cela, ils les rangent sans objection parmi les autres poèmes de la reine d'Écosse connus en leur époque respective⁵⁶. D'autres auteurs renoncent entièrement à la publication des « Casket sonnets » comme par exemple Stewart-MacKenzie Arbuthnot qui se prononce plutôt pour leur authenticité comme œuvre littéraire de Marie Stuart.

La première publication française qui contient uniquement les « Casket sonnets » sans les autres poèmes de Marie Stuart paraît en 1932 en Hollande⁵⁷. Elle est suivie par le petit fascicule de Haumont (1952)⁵⁸, une transcription à partir du manuscrit de Cambridge, reproduit avec « quelques légères modifications orthographiques et en y ajoutant une ponctuation qui fait entièrement défaut ». Avec ces éditions à tirage limité, les sonnets attribués à Marie Stuart sont considérés pour la première fois comme une œuvre poétique sans être liés à des intérêts politiques. Quelques éditions anglaises se soucient de nouvelles traductions, mais ne s'occupent guère du texte original français⁵⁹. Ce n'est qu'à partir des années 1990⁶⁰ que l'on voit le mérite de Marie Stuart dans le fait qu'elle a introduit le premier cycle de sonnets dans la littérature écossaise, sachant bien que le langage original de ces poèmes était le français. En 2002, A. E. MacRobert se repose la question des faux de manière approfondie dans son livre *Mary Queen of Scots and the Casket Letters*⁶¹. Son argumentation se base sur les sources des archives et est augmentée de quelques points spéciaux concernant le vocabulaire ou le style des lettres.

Finalement, au XXI^e siècle, la critique littéraire respecte la valeur de ce cycle de sonnets comme une véritable création littéraire de la Renaissance. Dans ce contexte, une

⁵⁵ Les publications mentionnées ci-dessous n'apportent pas vraiment de nouveaux éléments ou n'ont pas pu être vérifiées : A. A. Methven, *A yearbook of Mary Queen of Scots*, London, Edinburgh (T.N. Foulis); Deggle, Henry Frederick. *The Casket Letters of Mary Stuart: a Study In Fraud And Forgery; a Vindication of the Queen*. [Harrogate?], 1960; M. H. Armstrong Davison, *The Casket Letters: A Solution to the Mystery of Mary Queen of Scots and the Murder of Lord Darnley*, Washington DC: University Press of Washington, 1965; Marie Stuart, *Onze sonnets et un sizain: Pour James Hepburn, comte de Bothwell*, Paris: Arléa, 2003 (29 pages).

⁵⁶ Par exemple Sharman 1873, Bax 1946, Haumont 1952, Travitsky 1982, Bell 1992.

⁵⁷ *Les Poèmes de Marie Stuart reine d'Écosse au comte de Bothwell*, Harlem 1932 (Joh. Enschedé en Zonen), reproduit le texte de Cambridge, tiré à 75 exemplaires.

⁵⁸ *Sonnets de Marie Stuart, reine d'Écosse, au comte de Bothwell*, s.n., Paris, Jacques Haumont, 1952 (tirage limité à 400 exemplaires).

⁵⁹ Par exemple Bax 1946 ; Travitsky 1982. – Ceci vaut même pour la publication la plus récente en ligne de Rosalind Smith (2014).

⁶⁰ Bell 1992, Dunnigan 1997, Calin 2014.

⁶¹ MacRobert 2002.

série d'articles a été publiée avec quelques aspects nouveaux⁶²: Lisa Hopkins (2002) développe avec une série d'auteurs américains l'aspect « gender » dans la poésie de Marie Stuart. François Rigolot (2008) place les sonnets de Marie Stuart dans la tradition pétrarquiste et ovidienne. Peter C. Herman (2010) compare les poèmes de Marie Stuart à ceux attribués à Élisabeth Ière et les examine sous l'aspect d'une poésie royale qui a été instrument de puissance et de contrôle. William Calin (2014) plaide pour l'authenticité des sonnets à Bothwell, qu'il place dans le contexte de la *fin'amor*. En 2017, l'article de Jessica DeVos a renouvelé l'interprétation des « Casket sonnets ». DeVos les lit dans la tradition des *Héroïdes* d'Ovide et montre de quelle manière les adversaires de Marie Stuart ont utilisé les sonnets pour leurs propres objectifs. En donnant une valeur autobiographique à l'expression du *je* lyrique, ils ont réussi à démontrer de manière cohérente la culpabilité de leur victime.

On aura remarqué que cette abondante manne critique comprend fort peu d'études en français. Rares sont les critiques francophones à s'être penchés sur la dimension textuelle des sonnets controversés. À part quelques recherches touchant la biographie de la reine d'Écosse⁶³, les sonnets de Marie Stuart n'ont jamais été traités par un francophone sensible aux questions linguistiques, stylistiques ou encore poétiques. Ce type d'approche a pourtant des éclairages utiles à livrer. Nous nous y attacherons dans une publication à paraître, qui permettra de mettre en évidence d'autres critères relatifs à l'authenticité de ces vers. De plus, on n'a pas dit le dernier mot sur ces faussaires dont l'entreprise mérite d'être évaluée à partir d'une analyse technique⁶⁴.

2. Leslie

John Leslie (ou Lesley ou Joannes Leslæius, 1527-1596), évêque de Ross, est un des serviteurs les plus fiables et les plus attachés à Marie Stuart. Membre du conseil privé de la reine d'Écosse, il est à la fois juge et homme d'Église. Grâce à un échange littéraire

⁶² DeVos 2017, p. 489-508; Calin 2014, p. 225-235; Herman 2010, p. 52-98; Rigolot 2008, p. 37-50; Hopkins 2002, p. 72-85; Dunnigan 1997, p. 15-43.

⁶³ Par exemple : Fréron 1742, note que les sonnets sont traduites du latin par Buchanan ; Mignet 1851/2, s'avère un allié de la partie pro Buchanan ; Henry-Bordeaux 1938, apporte de nouveaux arguments à l'appui de l'innocence de la reine, trouvés dans des procès-verbaux et dans des correspondances qui ne viennent pas de Londres; sa présentation est par ailleurs suivie par Pascal 1988.

⁶⁴ Les faussaires qu'on dit responsables des « Casket » lettres sont James Stewart, comte de Moray, Maitland of Lethington (capable de falsifier l'écriture de Marie Stuart et nommé « le caméléon » par Buchanan) et Buchanan lui-même.

entre la reine et son avocat dévoué durant la période où les deux protagonistes étaient retenus en prison, trois poèmes attribués à Marie Stuart et mentionnés ci-dessous, sont conservés⁶⁵.

2.1. Les sources

Deux de ces poèmes – « Lorsqu'il convient à chacun reposer » et « L'ire de Dieu par le sang ne s'appaise » qui sont une méditation de cent vers et un sonnet – sont imprimés à la fin des *Libri duo* de John Leslie dont l'édition princeps a paru à Paris en 1574⁶⁶. Le troisième, « Puisque Dieu a, par sa bonté imence », un huitain, n'apparaît pas avant l'édition révisée de 1593⁶⁷.

2.2. Le contexte historique

John Leslie est témoin de tous les événements majeurs de la politique écossaise au temps de Marie Stuart à partir de 1567. Il plaide pour l'innocence de sa maîtresse concernant le meurtre de son deuxième mari Henri Darnley et il défend l'invalidité de l'abdication de la reine. À la suite des calomnies propagées par les ennemis de la reine après 1568⁶⁸, Leslie rédige une éloquente apologie de son honneur : *A Defence of the Honour of Marie Quene of Scotland and Dowager of France*. Ce texte ne peut d'abord être diffusé qu'en secret, sous le nom d'un imprimeur et d'adresses fictives⁶⁹. Intrigant de deux côtés opposés, ses relations lui coûtent la liberté à deux reprises. Lors du complot de Ridolfi, Leslie correspond avec le banquier de ce nom qui agit en tant qu'agent double, ce qui est découvert par les alliés d'Élisabeth. Puisque Leslie refuse de se faire arracher un aveu complet, il est d'abord (mai 1571) mis en résidence surveillée auprès de Richard Cox, évêque d'Ely. Cinq mois plus tard, il est détenu à la Tour de Londres (octobre 1571), où il restera une année. Grâce à l'intervention du roi Charles IX de France, on lui permet de quitter la prison et d'aller vivre sous la garde de Robert Horne, évêque de Winchester, au château de Farnham (août 1572-novembre 1573).

⁶⁵ Brantôme, Vaucheret 1991, p. 1106/7; Pawlowski 1883, p. 284-297.

⁶⁶ *Ioannis Leslaei Scoti, episcopi rossen. Libri duo : Quorum uno, Pia afflicti animi consolationes, divinaque remedia: altero, animi tranquillum munimentum & conservatio, continentur*. Paris, L'Huillier 1574, fol. 37r-40v.

⁶⁷ *Consolations diverses et remèdes souverains de l'esprit affligé* (Paris 1593); cf. Brantôme, Vaucheret 1991, p.1107, n. 5.

⁶⁸ Voir *supra*, Buchanan 1571, sous le titre *Ane Detection of the duinges of Marie Quene of Scottes*.

⁶⁹ La version originale annonce un titre douteux: « imprinted at London in Flete Street, at the Signe of Justice Royall, against the Blacke Bull, by Eusebius Diceophile, Anno Dom. 1569. Sold in Paul's Church Yard at the Signes of Time and Truth, by the Brazen Serpent, in the Shops of Ptoleme and Nicephore Lysosthenes, brother-germanes » ; cf. Pawlowski 1883, p. 285.

D'autre part, puisque Leslie avait toujours agi pour sauver « sa maîtresse », les successeurs de Marie Stuart en Écosse demandent son extradition. Comme il le note dans son journal, il préfère le destin de prisonnier en Angleterre à une extradition à ses adversaires écossais : « at least she [Élisabeth] would keep me still in prison »⁷⁰. Là, il lui est permis d'écrire et de rester en contact par correspondance avec Marie Stuart qui, dans les mêmes années, est retenue à proximité, au château de Sheffield. Finalement, en mai 1573, pour obtenir sa propre liberté, il écrit un discours (*Oratio*) à l'adresse de la reine d'Angleterre⁷¹. Ce discours est – comme toute sa correspondance à partir de 1571 – d'abord inspecté par Cecil⁷². Cinq mois plus tard, et après trente mois de captivité en Angleterre, Leslie est remis en liberté en décembre 1573 et vit depuis lors en France. C'est là qu'il va préparer la publication de ses divers écrits⁷³.

2.3. Le rapport des écrits de Leslie avec la « Méditation » de Marie Stuart

Le titre de la publication, cette fois-ci sous le nom de Johannes Leslie, annonce deux livres : *Libri duo, i.e. Piaae afflicti animi consolationes, divinaque remedia et Animi tranquilli munimentum et conservatio*. C'est la dédicace des *Libri duo* qui nous renvoie à la vraie destination de cette publication : « *Ad serenissimam Principem D. Mariam Scotorum Reginam* ». Tandis que le prologue et le discours sont adressés à la reine d'Angleterre, le contenu principal de ces deux livres est écrit pour Marie Stuart. En effet, le premier est une méditation sur la vie prisonnière, rédigée par Leslie durant son séjour à la Tour de Londres. Il l'avait envoyé à Marie Stuart, dès qu'on lui avait permis de reprendre contact avec elle. Elle a tant de plaisir à lire ce texte qu'elle en extrait des vers qui la touchent profondément. Dans une lettre, datée du 12 août 1572 et écrite en latin, elle lui exprime sa gratitude avec

⁷⁰ Anderson 1727-1728, t. 3, p. 250.

⁷¹ Intitulé *Ioannis Lesliei Scoti Episcopi Rossensis pro libertate impetranda, Oratio. Ad Serenissimam Elizabetham Angliae Reginam*. – Il existent encore deux manuscrits de ce discours qui sont conservés à Cambridge, Trinity College: MS O.1.67, écrit d'une main du XVI^e s., indéchiffrable en partie probablement dû à une colle utilisée pour fixer le dos du volume, et MS O.1.67a, une copie écrite à la fin du XVIII^e s. Les deux manuscrits diffèrent en peu de détails non substantiels autant qu'ils sont comparables vu la lisibilité actuelle.

⁷² Nichol's 2014, t. 2, p. 128-131 ; la référence des manuscrits, voir p. 129s. Le texte original latin p. 135-151, traduction anglaise p. 158-181.

⁷³ Une première édition qui rassemble plusieurs traités sous le nom de Leslie est diffusée l'année suivante à Paris : Oliva Pet. L'Huillier, 1574, elle contient le discours à Élisabeth lère qui est en fait un éloge de la reine d'Angleterre qui – selon Leslie – s'était toujours employée pour sa personne, et ceci à même contre ses ministres. – Contrairement à deux manuscrits conservés au Trinity College de Cambridge, certains exemplaires de l'édition imprimée par L'Huillier contiennent une dédicace à la reine Élisabeth dans laquelle Leslie se félicite de ce que ses requêtes aient, au moins en partie, été exaucées. Le prologue, aussi écrit en Latin, est daté : Lutetiae octavo idus Martij, 1574 (Paris, le 8 mars 1574).

un poème qu'elle a composé en français à partir des vers extraits du texte de Leslie⁷⁴. Entre-temps transféré à Farnham (août 1572), il écrit un second volume, *Animi tranquillimentum et conservatio*, un guide pour trouver et garder l'âme tranquille dans des situations d'adversité. Après avoir reçu la permission de l'envoyer à sa maîtresse prononcée par le conseil d'Angleterre, il le lui soumet avec une épître dédicatoire (datée du 7 juillet) et une paraphrase des psaumes, les deux en latin. Ce second volume est envoyé le 1er octobre 1573, quelques semaines avant que Leslie ne recouvre sa liberté⁷⁵. La reine, pour sa part, le remercie dans une autre lettre, où elle exprime son espoir de regagner sa liberté le plus vite possible, et dans un troisième poème français se référant à la mise en liberté de Leslie. Grâce à cet échange, les trois poèmes de Marie Stuart ont traversé les siècles⁷⁶.

2.4. La transmission

L'autographe de la main de la reine est perdu. Leslie a fait une transcription des textes de Marie Stuart pour les ajouter à ses *Libri duo*. C'est donc dans leur forme imprimée que ces vers sont transmis pour la première fois. Un détail du frontispice de l'édition princeps de 1574 indique que Marie Stuart les aurait composés en français et que plus tard on les aurait traduits en latin⁷⁷. Pour assurer que les poèmes et la lettre qu'il imprime sont de la main de Marie Stuart, Leslie (ou elle-même ?) a ajouté les anagrammes de son nom sous les textes respectifs : après le poème de la « Méditation » suit « Sa vertu m'attire – MARIE STVVARTE », à la fin du sonnet « VA, TU MERITERAS », à sa version latine est ajoutée « VERITAS ARMATA »⁷⁸ et la lettre du 12 août 1572 clôt avec une formule de salutation : « *Tibi amicissima domina Maria R.* ». Leslie signe ses propres textes avec ses initiales *I.E.R.* (Ioannes Episcopus Rossensis: John, évêque de Ross).

Si les autographes des textes de Marie Stuart sont perdus, les copies originales des exemplaires que Leslie lui a envoyées à deux reprises sont par contre conservées. Le premier volume, *Piae afflicti animi meditationes*, a été identifié comme MS 566 de la bibliothèque de Lambeth Palace à Londres. Le second, *Animi tranquillimentum et*

⁷⁴ Leslie, *Libri duo*, p. 37r-38r.

⁷⁵ Notons qu'il existe un autographe de la main de Marie Stuart qui porte le titre de « Traité sur l'adversité ». Ce document a été publié par Course 2008, p. 51-61.

⁷⁶ Anderson 1726-28 t. 3, p. 248, et SMA 1907, p. 106, n.1.

⁷⁷ *His adjecimus ejusdem Principis [= Mariae Stuartae] Epistolam ad Rossensem Episcopum, et Versus item Gallicos Latino carmine translato, pias etiam aliquot Preces, &c.*, Paris 1574 und 1573. Un des poèmes a été traduit par Adam Blackwood, cf. Blacvodaei Opera, p. 478, et Irving 1817, p. 97, note o.

⁷⁸ Il faut donc supposer que c'est Marie Stuart elle-même qui a traduit le sonnet du latin. Pour les anagrammes et leur signification, voir Pawlowski 1883, p. 297.

conservatio, est conservé à la British Library sous la cote BL Add. MS 48180⁷⁹. Les deux manuscrits sont écrits de la même main qui a été identifiée comme celle de Leslie (semblable à son journal et ses lettres)⁸⁰ et leur reliure de cuir rouge porte la couronne et les initiales MR dorées de Marie Stuart⁸¹. Le temps écoulé entre la mort de Marie Stuart et l'apparition de MS 566 à la bibliothèque de Lambeth Palace n'est que de cinquante ans. Il est donc fort probable que ces deux volumes soient les mêmes que la reine a reçus lors de son emprisonnement à Sheffield⁸².

Peu après la première édition imprimée (Paris 1574), Leslie a préparé une seconde édition révisée et traduite en français des *Libri duo* qui a paru à Paris en 1593⁸³. Dans cette version, il ajoute un autre poème qu'il attribue à la reine d'Écosse : « Puisque Dieu a, par sa bonté imence ». Ces vers font allusion à la mise en liberté de Leslie, effectuée en décembre 1573⁸⁴. Vues les circonstances, on peut supputer que Marie Stuart lui ait envoyé ce huitain en remerciement de son second livre *Animi tranquillii munimentum et conservatio*.

Les trois poèmes de Marie Stuart transmis par Leslie ont été oubliés pendant presque trois cents ans. Entre 1593 et 1873, peu de références littéraires sont connues. En 1827, Walter Scott, en tant que directeur du Bannatyne Club, a fait imprimer un recueil, exclusivement pour les membres du Club, qui contenait les poèmes français de Marie Stuart⁸⁵. Il note qu'ils auraient été oubliés probablement à cause de la discussion autour des « Casket sonnets » et qu'ils auraient été réimprimés à trois reprises seulement⁸⁶. Sharman

⁷⁹ Cf. Durkan 1988, p. 91 avec app. II, 17, qui ne connaît pas le manuscrit de Lambeth Palace ; Robinson 1994, p. 63-75, doute pourtant de cette attribution. Robinson 2003 date MS 566 pour 1572, voir Robinson 2003, t. 1, p. 54, no. 93, et t. 2, tableau 276, ff. 48v-49r.

⁸⁰ Robinson 1994, p. 66. Elle insiste sur le fait que le texte des deux manuscrits diffère substantiellement de celui des versions imprimées de 1574 (cf. p. 68). Mais Leslie a révisé ses textes avant de les publier. Notons aussi la nuance du titre : « meditationes » dans le manuscrit, « consolationes » dans l'imprimé.

⁸¹ Les couronnes ne sont pourtant pas absolument identiques. Selon Robinson 1994, p. 71 et ann. 36, c'est à cause de cela qu'on peut porter des doutes si la reliure aurait été falsifiée plus tard. Doute qu'elle réfute dans le même article, p. 75, avec la conclusion « typiquement écossaise » : « non prouvé » !

⁸² Voir la suite de l'échange des manuscrits entre la bibliothèque de Lambeth Palace, de Cambridge University Library et d'Oxford Bodleian Library chez Robinson 1994, p. 74-75 avec n. 48-55.

⁸³ *Consolationes divines et remedes souverains de l'esprit affligé etc.*, paru chez Arnold Sittart, à l'Escu de Cologne, 1593, avec privilège ; cf. Pawlowski 1883, p. 284. Cette version française n'est pas identique à la version latine de 1574.

⁸⁴ Il s'agit d'un huitain de décasyllabes avec la rime abba abba ; voir Labanoff 1844, t. 4, p. 100, et lettre de Marie Stuart du 3.11.1573.

⁸⁵ « Méditation faite par Marie Roynne d'Escosse et Douairiere de France, MCLXXII » (1572), in: Scott/Laing/Thomson 1827, p. 339-348 ; cf. Pawlowski 1883, p. 296.

⁸⁶ Adam Blackwood était professeur de droit à l'Université de Poitiers, voir Blackwood 1609, p. 81 ; Blackwood 1644, p. 481 ; puis, Home 1613, cite le poème de la méditation avec de légères modifications

(1873) insère dans son opuscule la méditation et le sonnet, mais pas le huitain. Finalement, un bibliothécaire, Gustave Pawlowski, tombe sur un exemplaire rare de la seconde édition des *Libri duo* de Leslie lors de la rédaction du cinquième catalogue de la bibliothèque de feu Ambroise Firmin-Didot, dont il est responsable entre 1876 et 1893⁸⁷. Cette deuxième édition de la publication de Leslie est en effet la version française qu'il a lui-même traduite.

La découverte de Pawlowski est en même temps une réponse à un opuscule du Dr. Galy qui, en 1879, prétend que le poème « En mon triste et doux chant », attribué à Marie Stuart par Brantôme, ne serait en fait pas de sa main⁸⁸. Pawlowski soutient quant à lui les propos de Brantôme et de ses successeurs, louant le talent poétique de la jeune reine. Avec la « Méditation », le sonnet et le huitain adressés à Leslie, il double quasiment d'un seul coup le corpus de l'œuvre poétique de Marie Stuart. À partir de l'article de Pawlowski, les trois poèmes sont repris dans les publications modernes qui se veulent des éditions intégrales de l'œuvre poétique de la reine⁸⁹.

3. Chaloner et Conn, et Buchanan

Deux poèmes qui sont transmis en relation avec Marie Stuart posent un problème spécial d'authenticité : on les considère comme étant la traduction latine d'un unique poème français apparemment écrit de la main de la reine, mais dont les traces se perdent de son vivant. En plus, l'histoire d'un diamant en forme de cœur que Marie aurait envoyé à Élisabeth est liée avec l'origine de ces vers. Les deux versions latines sont transmises par trois personnes qui ont eu des rapports très différents avec Marie Stuart.

3.1. Les sources

Le premier de ces poèmes est intitulé « Adamas loquitur » (Le diamant parle) et en général, on pense à ces vers en rapport avec le diamant mentionné⁹⁰. Et comme ce diamant a été en possession de la reine d'Angleterre, le poème est transmis à la postérité par un

dans une lettre de consolation pour la reine Anne d'Angleterre lors de la mort de son fils aîné; cf. Scott/Laing/Thomson 1827, p. 345.

⁸⁷ Pawlowski 1883 ; la publication de Leslie de 1593 fut vendue à un bibliophile pour 1390 francs, cf. 5ème éd. du Catalogue Ambroise Firmin Didot, no. 518.

⁸⁸ Galy 1879. – Pour cette chanson, voir *infra*, ch. B 4: Brantôme.

⁸⁹ SMA 1907, p. 163-167 ; Bell 1992, p. 66-81 ; Course 2008, p. 36-41 ; Smith 2014 [en ligne].

⁹⁰ *Non quia duritie superem ferrumque focumque* : en fait, il s'agit de 11 distiques dans lequel un diamant s'adresse à ses propriétaires successifs. – Pour le texte, je renvoie au chap. 3.5.3., p. 66.

homme d'État du ministère de la reine Élisabeth Ière, Thomas Chaloner (1521-1565)⁹¹. Il le publie à la fin de son œuvre d'histoire le plus important, *De Republica Anglorum Instauranda*⁹². Chaloner écrit ce traité d'histoire britannique dans les années 1561-65, quand il séjourne en Espagne. Son œuvre ne peut être publiée qu'à titre posthume – mais du vivant de Marie Stuart – en 1579. La page de titre présente le poème « Adamas loquitur » comme suit :

*Translatio quorundam carminum quae Gallico primum sermone conscripta, a serenissima Scotiae Regina in mutuae amicitiae pignus, una cum excellentis operis annulo, in quo insignis adamas prominebat, ad Sereniss. Anglię Reginam Elisabetham missa fuerant*⁹³.

Traduction de quelques poèmes qui ont d'abord été écrits en français par la plus noble reine d'Écosse dans un gage d'amitié mutuelle avec une bague d'excellente facture dans laquelle un superbe diamant brillait et qui fut envoyée à la très noble reine d'Angleterre Élisabeth.

Quant au deuxième poème de thématique identique, il commence avec le vers « Non me materies facit superbum » (Ce n'est pas la matière qui me rend superbe)⁹⁴. Ce poème a d'abord été transmis par un document de la bibliothèque Cottonienne de la British Library dans un état mutilé, rongé du premier vers, puis imprimé dans l'édition princeps du *Hendecasyllabon Liber* de Buchanan⁹⁵. Ces vers aussi sont écrits en latin, mais différent du premier pour ce qui est de la prosodie et du nombre de vers⁹⁶. Ensuite, ils sont transmis dans la biographie de Marie Stuart, écrite par l'ecclésiastique écossais George Conn lorsqu'il vivait en Italie⁹⁷. Conn introduit son poème par les mots suivants :

*Maria contra nullius unquam beneficio, aut humanitate victa, adamantem cordis effigie apprime sculptum, annuloque insigni artificio insertum Elisabethae dono misit, cum hisce latinis melioris Poetę quam Christiani versibus*⁹⁸.

Marie au contraire, qui ne fut jamais séduite par un bienfait quelconque, ou alors seulement par la bonté, envoya en cadeau à Élisabeth un diamant remarquablement taillé

⁹¹ *Encyclopædia Britannica*, s. v. Chaloner, Sir Thomas (statesman). Chaloner est également connu pour ses vers latins et sa traduction de *L'Éloge de la folie* (1549) d'Érasme.

⁹² Chalonerus 1579, p. 353/54.

⁹³ Dito, p. 353. Je souligne dans la traduction française. Pour les traductions françaises de ce chapitre, je remercie Pierre Schuwey et Simone de Reyff.

⁹⁴ Le poème est imprimé dans l'œuvre de George Buchanan de 1687: *Georgii Buchanani Scoti Poemata quae extant*, Amsterdam, Henricus Wetstenius, 1687, p. 339-40.

⁹⁵ BL Caligula D.I, fol. 36, puis Buchanan Paris 1567, cf. Kelliher 2013, p. 325 sub <Non me materies facit superbum>.

⁹⁶ 27 vers hendécasyllabes, sans rime, plusieurs variations de vers répétés. - Pour le texte du poème, voir *infra* 3.5.1., p. 65.

⁹⁷ Conn, George. *Vita Marię Stuartę Scotiae Reginę*, imprimé à Rome en 1624, p. 61/62, autre édition Würzburg 1624 ; cf. aussi Jebb 1725, t. 2, p. 23-24 qui attribue ce poème à George Buchanan (voir SMA 1907, p. 161). – George Conn (Conæus), écossais catholique, études à Paris, Rome et Bologne, fut au service du duc de Mirandola et à partir de 1623 du Cardinal Montalto. Il meurt le 10 janvier 1640 à Rome.

⁹⁸ P. 61/62.

en forme de cœur, serti dans un anneau d'excellente facture, *avec ces vers latins*, caractéristiques d'un poète plutôt que d'un chrétien⁹⁹.

La source d'importance majeure qui semble avoir échappé à toutes les éditions postérieures, se trouve dans les ressources de la British Library, où un poème est commenté : « A copy of verses in French, being a translation of G. Buchanan's Diamond »¹⁰⁰. Le document mentionné est un manuscrit du State Paper Office avec la cote: Cotton MS Caligula B IX, pt. II, fol. 232¹⁰¹. Ce feuillet isolé est désigné : « Translaté des vers latins de Monsieur de Buchanan »¹⁰². Il est intégré dans les divers documents se référant à Marie Stuart et à l'Écosse. Une main secondaire a noté « Scotia 1565 », la pagination a été biffée trois fois: 274, 315 et 279. Finalement, on a gardé le chiffre 232++ et, en bas de page, 284 .

Ce qui surprend est que ce document, qui lui aussi est intitulé «Un Dyamant parle», s'avère une version française du poème de Buchanan commençant avec le vers « Superbe ne me faict d'estre du fer vainqueur ». Il correspond en contenu, mais pas en nombre de vers ni en versification (21 alexandrins contre 27 hendécasyllabes). Contrairement au poème de Buchanan, les vers français sont rimés, différence qui s'explique essentiellement par la tradition linguistique. Puis, ils varient des répétitions de la version latine.

Pour l'instant, on ne peut pas décider laquelle des deux versions est antérieure. On ne peut pas non plus définir, qui est l'auteur – ou éventuellement le traducteur – du poème français. Pourtant, plusieurs irrégularités suggèrent une traduction¹⁰³.

L'histoire que l'on transmet autour de ces trois versions des poèmes parle bien du même événement, pourtant elles se distinguent à plus d'un titre : par rapport à leur nombre de vers, leur forme métrique et aussi à leur message¹⁰⁴. La question se pose alors, lequel

⁹⁹ Je souligne.

¹⁰⁰ « La copie de vers *en français* qui sont la traduction du "Diamant" de G. Buchanan », cf. British Library Search, Cotton MS Caligula. - Pour le texte du poème, voir *infra* 3.5.2.

¹⁰¹ On trouve plusieurs citations qui sont : Cotton MS Caligula B IX, pt. II, fol. 284 et fol. 111 : (232).

¹⁰² Pour tous les détails de ce passage, voir le texte des deux poèmes *infra*, 3.5.

¹⁰³ Je renvoie encore à la fin du chapitre: 3.5.

¹⁰⁴ « Adamas loquitur » : 22 vers non rimés, 11 distiques d'hexamètre et pentamètre ; pourtant, le message des deux poèmes se ressemble: «Adamus loquitur» s'exprime à travers les paroles d'un diamant donné en échange d'une reine à l'autre dans l'idée de servir l'autre reine aussi bien que la première. « Non me materies facit superbum » parle aussi à travers le diamant, mais cette fois-ci dans un langage de poésie d'amour en mettant l'accent sur sa forme de cœur et en exprimant son désir de réunir les deux cœurs de ses deux maîtresses. – Les deux poèmes latins et la version française feront l'objet de recherche dans l'édition mentionnée de Rigolot/Fasel/Édouard, à paraître chez Garnier.

des deux poèmes que la postérité a considérés comme traduction ou comme source de vers de Marie Stuart envoyés à Élisabeth, est authentique.

3.2. Le contexte historique

Par une lettre du 17 juin 1562, écrite par son ambassadeur Thomas Randolph à Cecil, quand la rencontre des deux reines est en discussion, Marie écrit : « ... je désire voir ma chère sœur. ... J'ai ici une bague avec un diamant façonné en forme de cœur. Je ne connais rien qui pourrait mieux ressembler à ma bonne volonté envers ma sœur que cela. Mon opinion devra être exprimée *par écrit, dans quelques vers*, que vous allez voir avant votre départ »¹⁰⁵. Un mois plus tard, le 15 juillet 1562, Killigrew¹⁰⁶ confirme à Dudley l'arrivée du poème, disant qu'il joint *une copie de vers français* qui auraient été envoyés à leur « reine [Élisabeth] *en latin* par sa bonne sœur et voisine [Marie]..., avec un bijou (token) [=gage], dans lequel se trouve un diamant en forme de cœur »¹⁰⁷. La copie du State Paper Office serait-elle ce document-même ? À vérifier encore. Car si l'on admet cela, ces vers seraient un poème de Marie Stuart !

Quant à Marie Stuart, elle mentionne à plusieurs endroits une bague qui a été échangée entre les deux reines. De la période qui suit son emprisonnement à Lochleven, d'où la reine s'enfuit à deux reprises, deux lettres sont en lien avec ses écrits :

1) Le 1er mai 1568, quelques jours avant la bataille de Langside, la reine juste échappée du château de Lochleven, demande de l'aide auprès d'Élisabeth, *en lui renvoyant une bague* qu'elle avait reçue auparavant par un serviteur de confiance¹⁰⁸. À ce moment, Marie Stuart aurait voulu renvoyer la bague à Élisabeth, mais celle-ci est confisquée par son demi-frère Moray et personne n'a le droit de la lui remettre.

2) Plus tard, dans un mémoire, signé par Marie Stuart à Sheffield le 14 février 1571-72 (sic), la reine revient sur le même sujet :

¹⁰⁵ Lettre du 17 juin 1562 de Randolph à Cecil, cité par SMA 1907, p. 174. Je souligne.

¹⁰⁶ Henry Killigrew (1528-1603), beau-frère de Cecil, envoyé en 1566 comme ambassadeur en Écosse, rapporteur de Dudley, Earl of Leicester, et de Cecil en même temps ; a remplacé Randolph.

¹⁰⁷ Cité par SMA 1907, p. 174.

¹⁰⁸ Labanoff 1844, t.2, p.67-68, lettre du 1er mai 1568. « Il [le serviteur qui parle pour moi] vous souvient qu'il vous [a plu] me mander diverses fois que vous en[tendiez, voyant] *la bague que m'avez envoyée, me secourir [dans] toutes mes afflictions*. Vous savez comme [mon] frère Moray a tout ce que j'ay. Ceux qui ont quelque chose sont convenu me rien délivrer. Robert Melvin au moyens dit ne me l'oser rendre, combien que je la lui avois baylié segrettement comme mon plus cher joyau. *Parquoi je vous supplie que voyant la présante [bague]/[[lettre]], ayez pitié de votre bonne sœur et cousine*, et vous assurés que n'aurez jamais une plus prosche affectionnée parante en part du monde. » Les expressions mises entre [] sont de Labanoff, [[lettre]] est ma proposition. Je souligne. Marie Stuart était donc déjà en possession de la bague qui lui avait d'abord été envoyée par Élisabeth !

Davantage la dicte dame [=Marie] se souvient que la Royne sa bonne sœur [Élisabeth], en tesmoignage et confirmation de l'amytié qui estoit entre leurs Majestés, luy envoya une bague avec assurance et promesse d'employer ses forces et moyens en sa faveur quand Sa Majesté [Marie] en auroit besoing, et que, pour signal de ce, la dicte bague luy [=Élisabeth] seroit renvoyée. Laquelle sa dicte bonne sœur a depuis rescue par les mains du feu seigneur de Beton, soubz laquelle assurance Sa Majesté [Marie] est aussi venue en ce pays¹⁰⁹.

3) Dans une autre lettre plus tardive, datée à Sheffield et du 8 novembre 1582 et transmise par William Camden en latin, la reine d'Écosse se réfère précisément à cette demande d'aide auprès de la reine d'Angleterre en mentionnant le même échange de diamant :

Postquam ego e Lacu-Levino elapsa, & iam rebelles proelio agressura, opem tuam imploravi adamante illo remisso, quem a te in amoris pignus jam antea acceperam, cum proluxa auxilii contra rebelles pollicitatione subinde repetita¹¹⁰.

Pourtant, ces allusions de Marie Stuart se réfèrent toutes à l'échange de la bague, mais pas à un poème. Tandis que la bague est déclarée comme un gage et un signe de confiance destiné à exprimer la demande d'aide de Marie Stuart auprès d'Élisabeth, le poème n'est mentionné que dans les lettres de Randolph et de Killigrew en 1562 où il se réfère à la future rencontre des deux reines.

3.3. La transmission

Jusqu'à nos jours, l'autographe de Marie Stuart n'a pu être retrouvé et la version de Buchanan n'a pas connu d'écho. À ma connaissance, le document du State Paper Office n'a même pas été cité. L'attribution des deux versions latines n'est pas à mettre en cause, d'autant qu'elle est aisément retraçable : Chaloner écrit son traité historique dans les années 1561 à 1565 en Espagne, période qui correspond à la création du poème « Adamas loquitur ». Même s'il n'a pas pu surveiller la publication posthume de 1579, on peut supposer que c'est lui qui a traduit le poème en latin. Car l'auteur, renommé pour sa traduction anglaise de *L'Éloge de la folie* d'Érasme fait apparaître un style érasmien à travers son poème¹¹¹. En plus, dans la liste des œuvres de Thomas Chaloner, présentée dans une édition récente de sa traduction anglaise de ce traité, des vers d'un poème français de Marie Stuart figurent dans la rubrique des œuvres perdues :

¹⁰⁹ Original, SPO, Marie Queen of Scots, vol. 8; cf. Labanoff 1844, t.4, p.29.

¹¹⁰ « Après ma fuite de Lochleven, quand j'avais déjà agressé les rebelles dans un combat, j'ai demandé ton aide après avoir renvoyé ce diamant que j'avais reçu de toi dans un gage d'amour quand j'ai demandé de l'aide contre les rebelles », cf. Camden, 1624, p. 354/5.

¹¹¹ Je dois cette indication à mes anciens professeurs de latin et de grec : Elisabeth et Andreas Jäger-Corpataux que je remercie ici.

*In the summer of 1562 Mary and Elizabeth planned to meet in northern England, and Mary sent Elizabeth a diamond with some French verses in the form of an address to Elizabeth by the diamond. Killigrew sent these verses to Chaloner to be translated. In August 1562 Chaloner dispatched to Killigrew both English and Latin verse translations of Mary's lines*¹¹².

Selon cette référence, « *Adamas loquitur* » dans sa version latine a été traduit par Chaloner en été 1562 après que Marie Stuart eut envoyé le poème français à Élisabeth¹¹³.

Quant à « *Non me materies facit superbum* », Conn ne parle que d'une version latine sans mentionner un original français. Celui qui se voit désigner comme « plus poète que chrétien » est Buchanan. Cette attribution correspond aux deux éditions des épigrammes de Buchanan, parues en 1567, puis en 1687, dans lesquelles est intégrée le poème du diamant¹¹⁴. Le don des vers accompagnant celui du diamant y est daté de 1564¹¹⁵.

Selon le document du State Paper Office, la version latine est antérieure (voir *supra*: « *translaté* ») ; ce fait correspond à un autre commentaire, de Nicolas Caussin, cité dans sa biographie de Marie Stuart : « Elle prend dans ses thresors un diamant taillé en cœur dont elle luy (Élisabeth) fait present *avec un enrichissement des vers de Buchanand*, qui n'avoit pas encore l'esprit infecté de trahison »¹¹⁶. Conformément à la source de Cotton Library, cela a dû se passer en 1565. Après 1567, le différend entre Buchanan et Marie Stuart ne rend plus possible une telle action¹¹⁷.

¹¹² Chaloner 1965, p. xlvi. – La suite du passage: « *The following year Chaloner sent copies to Sir John Mason. Killigrew did not receive the translations until 1563 because he had been imprisoned in France for seven months, but in June of that year he wrote to Chaloner that he had given them to the Laird of Lethington, who had helped him obtain his freedom. Lethington liked them so much that he determined to present them to Mary* ». Cf. SPO Foreign 1562, no. 539. – John Mason (1503-1566) était diplomate et membre du parlement anglais au service des Tudor et à cette période chancelier de l'Université d'Oxford.

¹¹³ Stevenson/Davidson 2001, p. 65, par contre disent qu'il s'agit d'une œuvre de Buchanan.

¹¹⁴ Voir *supra* n. 94 et 95. – Je n'ai pu consulter que le second ouvrage de 1687, où on trouve par ailleurs plusieurs épigrammes encomiastiques de deux à quatre vers attribuées à Buchanan qui sont désignées en lien avec Marie Stuart. *Dito*, p. 364-65, p. 378, p. 379 (3 épigrammes). Pour une évaluation des épigrammes de Buchanan, voir l'article de Nathalie Catellani-Dufrêne, *Renaissance et Réforme* 36,4, automne 2013, p. 81-100.

¹¹⁵ *Adamas in cordis effigiem sculptus, annuloque insertus, quem Maria Scotorum Regina ad Elizabetham Anglorum Reginam misit, anno MDLXIV.*

¹¹⁶ Caussin, in : Jebb 1625, p. 55. On peut admettre que ce commentaire de Caussin se réfère aux épigrammes latines, transmises dans l'ouvrage de Buchanan de 1687. Ces distiques élégants avec des jeux de mots sont caractéristiques du style de Buchanan, p.ex. : *Hoc tibi quæ missum cor nil quod posset habebat,/ Charius esse sibi gratius esse tibi./ Quæ si forte tuum ipsa remiseris, illa putabit,/ Charius esse sibi quam fuit ante tibi.* En voici une traduction provisoire : « Celle qui t'a envoyé ce cœur n'avait rien qui puisse/ lui être plus cher, et à toi plus agréable./ Si par hasard tu envoyais le tien en retour, elle pensera/ qu'il lui est plus cher qu'il ne l'a été pour toi auparavant. » (Traduit par Pierre Schuwey et Simone de Reyff que je remercie.)

¹¹⁷ Une partie de ces vers est transmis par un manuscrit de la BnF, avec de variations de lecture: le texte commence *De adamante misso a Regina Scotiæ ad Reginam Angliæ* (À propos du diamant envoyé par la

Pour revenir à la version de Buchanan, elle surprend surtout par sa forme métrique et son caractère de poésie érotique: il s'agit de 27 vers en hendécasyllabes dont le modèle renvoie aux poètes classiques latins¹¹⁸. Buchanan, latiniste, très doué pour la composition des vers et connu pour avoir soutenu Marie Stuart dans ses lectures, est certes l'auteur potentiel du poème « Non me materies facit superbum ». Notons que Conn lui-même mentionne que ces vers ont été envoyés à Élisabeth en réaction à la bague à laquelle Marie Stuart fait allusion dans ses lettres¹¹⁹.

Pour conclure, la situation se présente peut-être ainsi : en 1562, Élisabeth envoie un diamant à Marie Stuart pour l'inviter à se rencontrer (lettres du 17.6.1562 de Randolph à Cecil et celle du 1er mai 1568 de Marie à Élisabeth). Buchanan, poète néo-latin et encore au service de Marie Stuart, compose plusieurs épigrammes (transmises dans Buchanan 1687 et partiellement par BnF, Dupuy). Ensuite, il écrit le poème « Non me materies facit superbum » pour Marie Stuart. Celle-ci envoie en réponse à Élisabeth son diamant en forme de cœur en 1562, après avoir traduit en français et enrichi des quatrains de Buchanan (autographe perdu, lettre de Killigrew, Caussin) ou après avoir traduit le poème de Buchanan (correspondant éventuellement à la copie du SPO). Killigrew envoie cette version à Chaloner pour qu'il la traduise. Chaloner en fait un nouveau poème latin (« Adamas loquitur ») et une traduction anglaise qu'il renvoie à Killigrew. Celui-ci étant en prison pendant neuf mois les rend à Maitland of Lethington à qui il doit d'avoir été mis en liberté en 1563. Cette version latine est ensuite imprimée dans l'œuvre de Chaloner de 1579¹²⁰. En ce qui concerne la version de Buchanan, elle est imprimée dans les publications de ses épigrammes (1567 et 1687) et dans le traité de Conn de 1624.

En 1568, quand Marie Stuart s'enfuit de Lochleven sans avoir accès à la bague, elle se réfère à cet événement pour demander l'aide d'Élisabeth. Elle réitère sa demande d'aide dans le mémoire de 1571-72, et une troisième fois en 1582, lorsqu'elle est emprisonnée à Sheffield (lettre du 8 nov. 1582).

Reine d'Écosse à la Reine d'Angleterre). Voir BnF, Dupuy 951, f. 58v et Dupuy 910, f. 56. Sous la cote Dupuy 951, ils figurent dans la liste de poèmes attribués à Buchanan. Sous la cote Dupuy 910, ils font partie de poèmes « sans nom d'auteur ».

¹¹⁸ Martial par exemple a utilisé cette forme dans ses épigrammes, lui qui a composé deux de ses livres d'épigrammes en forme de *Xénia* et *Apophoreta* répondant à l'usage gréco-romain de s'écrire des vers comme cadeaux (*Xénia*) et, en réponse, d'autres vers (*Apophoreta*).

¹¹⁹ On peut y ajouter qu'aucun poème de distiques de plus de quatre vers n'est transmis de la main de Marie Stuart. On ne connaît pas non plus de vers en hendécasyllabes écrits par elle-même.

¹²⁰ Voir aussi la suite du commentaire de Clarence H. Miller dans l'édition de Chaloner 1965, p. xlviii et *supra* n. 112.

3.4. Les éditions

À part les publications latines de Buchanan (de 1567 et 1687), de Chaloner 1579 et de Conn 1624 (la seconde réimprimée dans Jebb 1725), les trois versions du poème ne sont transmises à la postérité qu'à quelques exceptions près. En général, on ne prend note que des vers traduits par Chaloner, donc d'« Adamas loquitur ». Ceux de Buchanan et de Conn restent sans mention avant les éditions de SMA 1907 et de Bell 1992¹²¹. À ma connaissance, aucune édition ne mentionne le poème français du State Paper Office.

Vu l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de dire plus sur la copie conservée dans le State Paper Office. Elle peut représenter soit une copie d'un autographe perdu de Marie Stuart soit une traduction postérieure du poème de Buchanan, réalisée par une seconde main. Une étude de texte et une attribution de la main du copiste en diront davantage.

¹²¹ La première traduction anglaise d'« Adamas loquitur » est présentée par Stewart-MacKenzie Arbuthnot qui détaille en bref la transmission des deux poèmes latins (p. 174-175). Elle divise le poème de Chaloner, pourtant composé en couplets, en strophes de cinq vers (à l'exception de la strophe 4 en deux distiques, p. 89-90). Bell propose une nouvelle traduction en 1992 en couplets rimés, mais en changeant le mètre en alexandrins (p.21). À sa propre version anglaise il ajoute les deux versions latines de Chaloner (sans signaler les couplets, p. 22-23) et de Conn (p. 24-25). Course (2008, édition française) renonce à une traduction, mais imprime la forme originale de la version de Chaloner (en distiques, p. 33). Smith 2014 (version en ligne) accompagne la version latine de Chaloner de 1579 d'une nouvelle traduction anglaise présentée par Mike Nolan. Enfin, Leonhard [1923, s.d.] présente une traduction allemande non commentée qui est le plus proche possible du texte original de Chaloner: en couplets d'hexamètre et de pentamètre et en vers non rimés. – Dans une des recherches spécialisées, Herman, *Royal Poetry*, 2010, p. 68-75, discute de la question de pouvoir à l'aide des écrits littéraires ainsi que de l'aspect « *gender* » par rapport à la politique des deux reines. D'autre part, il présente une autre traduction anglaise, faite par Brad L. Cook.

3.5. Annexe: Les sources

3.5.1. Le poème de Buchanan¹²²

1 Non me materies facit superbum
Quod ferro insuperabilis, quod igni,
Non candor macula carens, nitoris
Non lux perspicui, nec ars magistri,
5 Qui formam dedit hanc, datam loquaci
Circumvestiit eleganter auro:
Sed quod cor Dominæ meæ figuræ
Tam certa exprimo, pectore ut recluso
Cor si luminibus quæat videri,
10 Cor non lumina certius viderent.
Sic constantia firma cordi utrique,
Sic candor macula carens, nitoris
Sic lux perspicui, nihil doli intus
Celans, omnia denique æqua præter
15 Unam duritiem, dein secundus
Hic gradus mihi sortis est faventis,
Talem Heroida quod videre sperem,
Qualem spes mihi nulla erat videndi
Antiqua Domina semel relicta.
20 O si fors mihi faxit utriusque
Nec tam ut corda adamantina catena
Quam nec suspicio, aemulatiove,
Livorve, aut odium, aut senecta solvat.
Tam beatior omnibus lapillis
25 Tam sim clarior omnibus lapillis
Tam sim carior omnibus lapillis
Quam sum durior omnibus lapillis.

3.5.2. Le poème du State Paper Office¹²³

Translaté des vers latins de Monsieur de Buchanan

Scotia 1565, fol. 232++/ au bas de la page: 284 (biffé: 274, 315, 279)

Un Dyamant parle.

1 Superbe ne me fait d'estre du fer vainqueur
Et du feu, ou d'avoir par art quelque beauté,
D'estre revestu d'or, d'avoir une clarté,
Et sans tasche ou macule une exquise blancheur¹²⁴.

¹²² Selon l'édition imprimée de Buchanan 1687, p. 339-40.

¹²³ Selon le manuscrit non publié du SPO, Cotton MS Caligula B IX, pt. II, fol. 232.

¹²⁴ Le schéma des rimes est le suivant: abba abba abba ccd ced eed.

- 5 Mais (à plus de raisons), c'est pource que du cueur,
La figure je suis de ma dame excepté
Le dur, tant seulement, ayant la fermeté,
L'esclair, le pur naif, l'immaculé candeur.
- 9 Jamais je ne pensays avoir un second heur,
Estant de ma maistresse une foys absenté
Mais la fortune m'a si doucement traité
Qu'à une Heroë¹²⁵ suis de pareille grandeur.
- 13 O que de toutes deux permette le Destin¹²⁶
Que je lye les cueurs d'un nœud adamantin,
Que le temps, le soupson, ny l'envie defface!
- 16 Alors j'excelleray¹²⁷ les tresors du matin¹²⁸,
Plus qu'autre pierre¹²⁹ alors sereneray les yeux¹³⁰,
Plus qu'autre pierre alors seray de bonne grace¹³¹,
- 19 Plus qu'autre pierre alors je seray glorieux,
Plus qu'autre pierre alors je seray precieux
D'autant qu'en fermeté, toutes autres je passe.

3.5.3. Le poème de Chaloner¹³²

Adamas loquitur

- 1 Non quia duritie superem ferrumque focumque,
Sculpta nec artificis gloriior ipsa manu,
Nec quia gemma nitens operoso cingar ab auro
Pura quidem, et Phœbi sydere candidior:
- 5 Sed potius cordi similis mea forma, quod ipsum
Cor Dominæ, excepta duritie, exhibeat.
Nam quod ab oppositis non vincitur, et sine nævis
Candida quod tota est, his ego, et illa, pareis.

¹²⁵ S'agit-il d'un hapax ? DMF atteste heroes / heroez, mais au masculin pluriel. La version latine de Buchanan, v. 17, utilise la forme féminine *Heroida* (= fém. de *herois*, masc). Allusion aux *Héroïdes* d'Ovide.

¹²⁶ On est confronté avec une disposition strophique étrange du texte français dans la seconde partie: le schéma des rimes « ced » au deuxième tercet est inhabituel. En outre, plusieurs enjambements (p. ex. v. 1/2, 3/4) ne correspondent pas à la pratique contemporaine de l'alexandrin.

¹²⁷ *Exceller* + compl. dir. = *surpasser*.

¹²⁸ Au sens de *l'orient*. Ce sens de « matin » ne semble pas courant, mais il est attesté dans le domaine populaire par FEW (6/1, 540a). Voir *infra*, la version de Chaloner, v. 17 *Eois* avec n. 133.

¹²⁹ Les quatre derniers vers commencent avec la formule « Plus qu'autre pierre » ce qui correspond dans la version latine de Buchanan aux répétitions « *omnibus lapillis* » à la fin des mêmes vers. Voir aussi la structure parallèle des comparaisons dans version latine : *beatior/clarior/durior*.

¹³⁰ Les lapidaires attribuent au diamant un effet bénéfique sur les yeux malades.

¹³¹ Le diamant est considéré par Dioscoride (repris par Marbode) comme la pierre de réconciliation, détail qui est intéressant dans le contexte des relations entre Marie et Elisabeth.— Voir aussi l'expression « à ma bonne volonté » dans la lettre de Marie Stuart à Randolph, *supra*, 3.2., n. 105.

¹³² Selon l'édition imprimée de Chaloner 1579, p. 353.

10 Crede quis possit? postquam me emiserat illa,
Mi Dominam rursus posse placere novam?
Sed placet: hoc faustæ fœlix en debeo sorti,
Me Regina iterum, nec minor ista, tenet.
O utinam ambarum bene possem adamantina vincla,
(Ore favete omnes) cordibus iniicere.

15 Quae neque livor edax, neque falsis acta susurris
Suspicio, aut caries temporis ulla, terant.
Tunc ego ab Eois¹³³ dicar celeberrima gazis,
Hic etiam gemmas vincere præcipuas.

20 Tunc ego perstringam tremulo fulgore coruscans,
Adstantum, immissis lumina seu radijs.
Tunc ego seu pretio, seu quæ me provocet arte,
Gemma, adamas firmo robore prima ferar.

¹³³ Eos : la déesse de l'aube.

4. Brantôme

4.1. Les sources

Le poème « En mon triste et doux chant », la fameuse ode sur la mort de François II, a été attribué à Marie Stuart par Brantôme. Il est accessible initialement dans deux manuscrits des *Recueils des Dames*¹³⁴. L'autographe ayant disparu, les textes de Brantôme nous sont conservés sous forme de manuscrits, écrits par différentes mains, dont certains avec des corrections autographes de l'auteur. Pour ce qui en est de l'ode à François, il faut considérer les suivants :

- a) BnF N.a.fr. 20474, fol. 49v et fol. 51r/v : ms. 1 Bourdeille, *Recueil des Dames* (= 1^{ère} rédaction), revue et corrigée par Brantôme
- b) BnF N.a.fr. 3272, fol. 64r/v : ms. 4 Béthune, *Recueil des Dames* (= 4^e rédaction), revue et corrigée par Brantôme
- c) BnF N.a.fr. 11688, fol. 55¹³⁵ : ms. du Dr. Galy, *Recueil des Poésies*

Les manuscrits et autographes de Brantôme font aujourd'hui partie du fonds de la Bibliothèque nationale de France¹³⁶. Quant aux sources premières, N.a.fr. 20474 est le manuscrit le plus ancien de notre poème. La première et la quatrième rédaction ont été revues et corrigées par Brantôme lui-même. Ces deux codex citent deux parties différentes, les deux se référant à la mort du mari de la jeune reine de France et de son deuil : « Je voy sous blanc atour » et « En mon triste et doux chant ».

Dans l'introduction de son *Recueil des Dames*, Brantôme parle de livres qu'il avait « faictz et composez de son esprit et invention, et avecques grande peine et travaux escrits de sa main » et que Mathaud, son secrétaire à gages, avait transcrits et mis au net¹³⁷. Le texte du ms. 1 représente donc une première étape, antérieure à la rédaction finale que Brantôme a encore pu surveiller lui-même.

Deux corrections de la main de Brantôme sont à retenir explicitement, car elles provoqueront une discussion dans la transmission ultérieure de ce poème. Dans le

¹³⁴ Pour toute référence de manuscrits je me réfère à l'édition de base Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. Etienne Vaucheret, Gallimard, 1991. Pour le poème « En mon triste et doux chant », voir p. 994-996. – Quant à la disposition des manuscrits et autographes de Brantôme, voir Omont, LXV, 1904, p. 1-54 et 687.

¹³⁵ Manuscrit du docteur Galy, analysé par Louis Perceau, cf. Brantôme 1991, p. 1467-69 et 1478, [en ligne] ftp://ftp.bnf.fr/5500/N55007089_PDF_96_-1.pdf. – La 2^e rédaction, BnF N.a.fr. 20480, fol. 136/137, ms. 2 Bourdeille, et la 3^e rédaction, BnF N.a.fr. 20475, fol. 141-143, ms. 3 Bourdeille, contiennent d'autres textes.

¹³⁶ Ils sont arrivés à la Bibliothèque nationale par le legs de la baronne James de Rothschild (1805-1886) en 1904 ; cf. Omont 1904, p. 1-54, p. 208 et 687.

¹³⁷ Brantôme 1991, p. XIII.

manuscrit BnF N.a.fr. 20474, fol. 49v, il annonce le poème « Je voy sous blanc atour » en ces termes : « Aussi se fist il a la court une chanson d'elle portant le dueil <dont la substance estoit telle> » [biffé Br.].

Ensuite, il paraphrase d'abord treize¹³⁸ vers commençant par « Je voy sous blanc atour », les cite ensuite à la fin de sa paraphrase en remarquant : « Ceux qui aymeront mieux la Rithme elle est telle ». Finalement, il trace de nouveau la paraphrase. Deux pages plus loin, quand il présente la chanson « En mon triste et doux chant » qu'il attribue à Marie Stuart (BnF N.a.fr. 20474, fol. 51), il corrige de sa main la phrase d'introduction du ms. 1 comme suit :

Ceste princesse qui de sa perte & de son dueil <on dist qu'> [biffé Br.] elle [mesme] [add. Br.] fist ceste chanson

Devient :

Ceste princesse qui de sa perte & de son dueil elle mesme fist ceste chanson

Et pour accentuer qu'il s'agit de la fin du poème, il termine la dernière strophe avec le mot *fin*.

En fait, dans le second manuscrit (BnF N.a.fr. 3272, fol. 61 et 64r/v), toutes ces corrections sont exécutées et par conséquent ne figurent pas dans les éditions imprimées ultérieures. Par contre, le troisième manuscrit de la Bibliothèque nationale qui comprend le *Recueil des Poésies* rassemble les deux parties des poèmes « Je voy sous blanc atour » (strophes 1-5 ; 17) et « En mon triste et doux chant » (strophes 6-16) en un seul, en formant la Chanson LXXIX (BnF N.a.fr. 11688, fol. 55). Cette fois-ci, des modifications importantes ont été effectuées pour obtenir un seul poème¹³⁹.

4.2. La transmission

En 1646, trente-deux ans après la mort de Brantôme, les frères Dupuy¹⁴⁰, alors bibliothécaires du roi, font faire une copie du manuscrit rédigé à l'origine par Mathaud. En 1659, des extraits des *Mémoires* de Brantôme sont publiés par Le Laboureur dans ses *Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau*. La première édition imprimée des *Œuvres* de Brantôme paraît en 1665-1666 à Leyde¹⁴¹. À côté de l'édition de référence de

¹³⁸ Dont il biffe un de sa main.

¹³⁹ Cf. Brantôme 1991, p. 778-781. La chanson LXXIX est augmentée des strophes 1 à 5 et 17 ; elle est intitulée « Poème écrit pour la Roynne d'Escosse », le pronom personnel change à la troisième personne.

¹⁴⁰ Pierre, 1582-1651 ; Jacques, mort en 1656. Aujourd'hui, leur legs constitue le fonds Dupuy de la Bibliothèque nationale de France.

¹⁴¹ Il s'agit de la première édition imprimée en 9 vol., faite par un libraire hollandais à Leyde et à la Haye, basée sur des exemplaires copiés sans grand soin du manuscrit de Brantôme qui avaient déjà été répartis

Vaucheret de 1991, l'édition de Ludovic Lalanne¹⁴² joue un rôle prédominant pour notre recherche, puisque parallèlement, vers 1855, le manuscrit N.a.fr. 11688 des *Poésies* de Brantôme est découvert par Edouard Galy¹⁴³. Celui-ci avait découvert, « en fouillant parmi de vieux livres exposés en vente à Périgueux [...] un Recueil de poésies du XVII^e siècle »¹⁴⁴. Il s'agissait d'un « manuscrit, sur papier, de 478 pages réglées avec filets à l'encre rouge, doré sur tranche, de format petit in-folio ». Le manuscrit qu'il avait découvert se révéla le *Recueil des Poésies* de Pierre de Bourdeille, dit Brantôme, volume qui jusque là n'avait pas été connu. C'est Galy qui remet entièrement en question l'authenticité du poème « En mon triste et doux chant » en le comparant avec les strophes qui, jusque là, sont considérés comme un ajout au poème attribué à Marie Stuart et transmis par Brantôme en deux parties¹⁴⁵.

La discussion de l'attribution du poème à Marie Stuart commence avec cette publication du bibliothécaire Galy, imprimé en 1879 chez Cassard Frères à Périgueux¹⁴⁶. Deux années plus tard, Ludovic Lalanne publie le volume VII des *Recueils de Poésies* de Brantôme¹⁴⁷. Dans la table des matières, il annonce le poème de Marie Stuart : « chanson qu'elle fit sur son veuvage », avec une annotation :

Ces vers, avec une cinquantaine d'autres, écrits par elle sur un livre d'heures et publiés par le prince de Labanoff [...] sont, je crois, les seuls authentiques que l'on ait de Marie Stuart¹⁴⁸.

Avec cette remarque, il répond visiblement au traité de Galy, car celui-ci reproche à Brantôme d'avoir « donné dans ses œuvres d'une manière fautive une partie seulement de ces strophes, et, avec sa légèreté habituelle, il les scinde en deux parties, attribuant la première à quelque personnage de la cour et la seconde à la reine de France elle-même »¹⁴⁹. Il prétend même avoir trouvé dans son manuscrit du *Recueil des Poésies* la version intégrale qu'il cite en le complétant des strophes ajoutés (3-5, 16 et 17). Et il

dans différentes bibliothèques ou par des privés. *Le premier volume des Dames* qui contient le poème « En mon triste et doux chant » a paru chez Jean Sambix le jeune, à Leyde, 1665-1666 (cf. Brantôme 1991, p. CXVII. – Pour la totalité des éditions imprimées voir Brantôme 1991, p. CXVII-CXXIV.

¹⁴² Parue en 11 vol. à la Société de l'histoire de France, 1864-1896.

¹⁴³ E. Galy, *La chanson de Marie Stuart d'après un manuscrit de la bibliothèque de P. de Bourdeille, Baron de Richemont, abbé seigneur de Brantôme*. Périgueux, Cassard Frères, 1879.

¹⁴⁴ Galy 1879, p. 5.

¹⁴⁵ Cf. Brantôme 1991, p. 1467 (Galy): « A cette place, le poème est cité avec plus de strophes. » Il faut ajouter que le *Recueil des Poésies* de Brantôme n'a été publié pour la première fois en 1879 et 1881 dans l'édition commentée de Lalanne, donc env. 200 ans plus tard que le *Recueil des Dames*. Il sera repris dans les éditions à suivre.

¹⁴⁶ Galy 1879.

¹⁴⁷ Cf. Lalanne 1881 ; pour Marie Stuart, voir p. 403-453.

¹⁴⁸ Lalanne 1881, p. 412 avec n. 2 ; 467.

¹⁴⁹ Galy 1879, p.8-9.

justifie sa thèse du fait que Brantôme « écrivit et dicta de mémoire bien des faits dans un âge avancé, presque infirme ». En cherchant un poète de l'entourage de Marie Stuart qui aurait pu être l'auteur de ce poème, maintenant écrit à la troisième personne, il propose Châtelard, qui était en effet un poète de la cour et tombé amoureux de la reine ce qu'il paya plus tard de sa mort. Pour confirmer son hypothèse, Galy cite un poème transmis de la main de Châtelard dont les parallèles avec le poème « En mon triste et doux chant » sont effectivement frappants¹⁵⁰. Cette manière de voir les choses est partagée encore par Gustave Pawlowski, conservateur de la bibliothèque A. Firmin-Didot à la fin du XIXe siècle¹⁵¹.

La discussion se poursuivra jusqu'à nos jours¹⁵². Selon Vaucheret (1991), les recherches du docteur Galy basées sur le manuscrit N.a.fr. 11688 aboutissaient à « procurer une compilation à la fois incomplète et trop complète¹⁵³ ». Il résume : « Brantôme n'a pas voulu reproduire ici la dernière strophe, puisqu'elle montrait que cette chanson n'est pas l'œuvre de Marie Stuart »¹⁵⁴. Rappelons que Mathaud avait effectivement écrit le mot *fin* après la strophe 16.

Mais depuis que P. Stewart-Mackenzie Arbuthnot¹⁵⁵ a publié son édition des poésies et textes de Marie Stuart en anglais, l'opinion quant à l'authenticité des poèmes a changé complètement. À partir de cette édition, parue en 1907 à Londres, personne n'a douté que Marie Stuart ne soit l'auteur de ce poème qui depuis lors n'est transmis que dans la version « En mon triste et doux chant » et avec 11 strophes. Dans son édition critique de 1927, Louis Perceau¹⁵⁶ a écarté les poèmes, attribués à tort à Brantôme, et reconstruit l'ordre original du manuscrit N.a.fr. 11688 de la Bibliothèque nationale. Jean Brunel¹⁵⁷ en 1993, et Pascal Joubaud et Claire Sicard¹⁵⁸ en 2015, offrent quelques nouvelles identifications concernant les attributions de poèmes dans le même manuscrit.

¹⁵⁰ Galy 1879, p.11, ann. 1.

¹⁵¹ Pawlowski 1883, p. 291-92.

¹⁵² En résumé, voici les références de la transmission du poème « En mon triste et doux chant » : 1) Imprimés : Le Laboureur 1659 (extraits) ; Brantôme 1665 ; Jebb 1725 ; Laing 1804. 2) Éditions : Sharman 1873 ; Brantôme, Lalanne 1864-1882, t. VII, p. 409-12 ; Galy 1879 ; Pawlowski 1883 ; SMA 1907 ; Leonhard [1923] ; Vaucheret 1991 ; Bell 1992 ; Course 2008 ; Smith (en ligne, 2014). 3) Commentaires spéciaux : Stevenson/Davidson 2001 ; Herman 2010. 4) Citation de vers en littérature : Lamartine 1864 ; Zweig 1935.

¹⁵³ Cf. Brantôme 1991, p. 1467-1478.

¹⁵⁴ Brantôme 1991, p. 1108, 1 : cf. « cette » strophe, p. 781.

¹⁵⁵ SMA 1907.

¹⁵⁶ Perceau 1927.

¹⁵⁷ Jean Brunel dans le compte-rendu qu'il a donné de l'édition de Vaucheret 1991, voir : *RHLF*, 93e année, n° 2, 1993, p. 249-251.

¹⁵⁸ Joubaud/Sicard : 10 août 2015 [en ligne] : <https://notules16.hypotheses.org/132> ; <https://www.openedition.org/15923?lang=fr>.

C. Les documents du State Paper Office : XIXe siècle

1. London, BL, Cotton Caligula D.I, fol. 316v-317r

1.1. Les sources

Le poème « Ung seul penser qui me profficte et nuit » est un sonnet conservé sous forme de manuscrit dans les archives royales à Londres. Il porte deux références : State Paper Office, British Library, Cotton Calig. D.I, fol. 316v-317r et *Transactions between England and Scotland Temp. Hen. VIII and Eliz.*, fol. 323-324, bifolium¹⁵⁹. Malcolm Laing¹⁶⁰ est le premier qui a publié le texte transmis en deux versions, en italien (fol. 316v) et en français (fol. 317r), dans son *Histoire d'Écosse* en 1804.

1.2. Le contexte historique

Malcolm Laing (1762-1818) est un historien écossais qui a décrit ce feuillet séparé dans les archives royales lors des recherches associées à la préparation de son *History of Scotland*. Laing est un sévère critique de Marie Stuart qui lui dédie deux volumes de sa publication sous-titrée de « Dissertation on the participation of Mary Queen of Scots in the murder of Darnley ». Lui, qui maîtrise parfaitement le français, analyse dans ce traité le langage des versions anglaises et écossaises des « Casket lettres » en le comparant aux expressions françaises qui pourraient être à la base d'une version originale perdue. Dans son étude, il découvre non seulement une quantité d'expressions « fausses », dues à une traduction littéraire du français, mais il les étoffe aussi de réminiscences littéraires auxquelles elles font peut-être allusion. Plusieurs vers de Ronsard sont alors cités et des tournures équivalentes dans les lettres de Marie Stuart sont mentionnées.

Dans l'annexe de l'édition révisée de 1804¹⁶¹, Laing publie le texte entier de huit « Casket lettres » (y compris la lettre VIII avec les sonnets) qu'il fait suivre des trois poèmes connus à son époque et attribués à Marie Stuart : 1. l'ode qu'elle a écrit à la mort de François (En mon triste et doux chant, p. 239-241), 2. le sonnet « Ung seul penser qui me profficte et nuit » en deux versions (italien et français, p. 242-244) et 3. le sonnet du State Paper Office qui a passé à la Bibliothèque Bodléienne (Que suis-je, hélas ?, p. 245).

¹⁵⁹ La seconde est mentionnée par Stevenson/Davidson 2001, p. 541. Le manuscrit est en effet folioté p. 324, tandis que la pagination 317 est biffée.

¹⁶⁰ *History of Scotland*, t. II, 1804, p. 220-221 : 3ème édition 1819, p. 244-45 ; sa cote est Cotton Cal. B. V, fol. 316. – Laing était historien, avocat et parlementaire des îles Orcades de 1807 à 1812.

¹⁶¹ Laing avait publié son traité en 1802 et révisé en 1804 ; cf. Malcolm Laing DNB, 15 février 2018.

Il les complète des « Casket sonnets » en français avec une traduction écossaise (p. 246-258).

Selon Laing, le poème « Ung seul penser qui me profficte et nuit » concerne les documents de l'an 1568¹⁶². L'autographe a été perdu, le copiste n'a pas été identifiée. Par coïncidence, dans deux lettres qu'elle adresse à Élisabeth, la reine se sert d'un vocabulaire qui, peut-être, se réfère à ce poème :

Lettre de Marie Stuart à Élisabeth du 1er septembre 1568¹⁶³ :

(De Bolton, le 1er septembre 1568)

J'ay dit ce que j'avoys sur le cœur à votre vischamerland, vous supliant ne me laysser perdre par faulte *de seur port* ; car, *comme un navire agitay de tous vents*, aussi suis-je sans sçavoir où prendre port, si, prenant amiable considération de mon long erre, ne me recueillés à *port de salut*¹⁶⁴.

Dans la seconde lettre du 24 septembre 1568 à Élisabeth, celle que Laing mentionne, elle reprend les mêmes images et des tournures ressemblantes :

Je vous ay asses souvent prie de recevoir *mon navire agité*, en votre *port* durant la *tourmante*. Si à ce coup, elle y trouvera *port de salut*, je y jeteray mes ancrs pour jamais ; autrement la barque est en la garde de Dieu. Elle est preuve, et *calfeutrée* pour se defendre en course, contre toutes les *tourmantes*. J'ay plenment procedé aveques vous encores fois-je ; ne prenes à mauvais part, si j'ecris ainsi, ce n'est *pour deffiance que j'ay de vous*, comme il apert, car je me repose du tout¹⁶⁵.

La métaphore du navire agité exprime les tourmentes de l'art de gouverner, topos qui renvoie à Platon¹⁶⁶. Dans son poème, Marie Stuart s'adresse à sa « chere sœur » pour la demander de l'aide contre ses adversaires politiques:

J'ay vu la nef relacher par contraincte
En haulte mer, proche d'entrer au port,
Et le serain se convertir en trouble :
Ainsi je suis en soucy et en crainte,
Non pas de vous, mais quantes fois a tort

¹⁶² Cf. Laing 1804, p. 220, n. 1: « This sonnet must have been written in 1568, when Mary solicited Elizabeth's presence upon her arrival in England; as the same comparison is employed in a letter to Elizabeth from September 24th 1568 » .

¹⁶³ Cf. Labanoff 1844, t.2, p. 170-172: autographe BL, Cotton Cal. C I, fol. 142.

¹⁶⁴ Labanoff 1844, t. 2, p. 170-172. Le passage commence: « Madame, n'ayant esguard ni à la faveur d'auquns des vôtres ni au soupson des miens ni aux faulx rapports qui journaillement vous sont fayts de moy, ni à ceulx que l'on me fayt, que l'on favorise mes rebelles et que devvés envoier, avèques les deus principaulx comissères, un qui de tout temps m'a esté ènemi, je veulx, laysant tous les subdits points à part, vous suplier y avvoir esguard et me traiter en parante et bonne amye, selon qu'il vous plect m'ofrir, et contre seste violante tourmante de rapports me conforter du surre de l'asurance de votre favorable asistance. » Et la suite du passage : « mays jusgés que j'ay besoin de prompt secours, car je suis foyble d'avvoir résistay à si long débat. Asceptés-moy et me donnés de quoy asurer les aultres, car de moy seulle je me fie tant en votre constance promise que tous les rapports ne me sauroyent persuader au contrère; pleust à Dieu qu'en fissiés aynsin de moy! »

¹⁶⁵ Laing 1804, p. 221 note BL Cotton Lib. Cal. C.I. (sans folio).

¹⁶⁶ Voir « Schiffahrtsmetaphorik » dans: E.R. Curtius, 1978, p. 136-138; Schäfer 1986, p. 259-92.

Fortune rompt voile et cordage double. (v. 9-14)

Malcolm Laing par contre se réfère à un poème de Ronsard, où il voit la même image *du navire agité* que la reine évoquerait dans ses vers¹⁶⁷. Mais ce sonnet décrit le voyage de l'amoureux et se situe donc dans un autre contexte.

1.3. La transmission

Le poème « Ung seul penser qui me profficte et nuit » est transmis dans deux langues : en français et en italien¹⁶⁸. Le manuscrit des archives royales porte la note au verso : *Carmina Reginae Scotiae ad Angliae Reginam*, autrement dit, des poèmes de la reine d'Écosse à la reine d'Angleterre. On peut observer que l'existence de deux versions a mené à supputer un échange de poèmes entre les reines d'Écosse et d'Angleterre¹⁶⁹. Il est possible que le sonnet français exprimant la demande d'aide de Marie Stuart ait été envoyé avec la lettre du 24 septembre, comme l'indique Laing. Pourtant, Marie Stuart ne mentionne aucun poème dans cette lettre. D'autre part, pourquoi Élisabeth aurait-elle répondu à sa « rivale » avec un poème en italien ? N'est-il pas à mettre en doute qu'en 1568, Élisabeth lui adresse un poème, si, en mai de la même année, elle l'a faite sa prisonnière ?

Plusieurs chercheurs ont voulu voir un parallèle dans un autre poème de la main d'Élisabeth, qui a été transmis par Puttenham dans *The Arte of the English Poesie*¹⁷⁰. Dans ces vers, selon Stewart-MacKenzie Arbuthnot écrits quelques années plus tard¹⁷¹, Élisabeth reprendrait l'image du bateau en danger, cette fois sous forme de réponse hostile, voire sarcastique à sa bonne sœur emprisonnée :

No foreign bannished wight shall anchor in this port
Our realm brooks not seditious sects let them
elsewhere resort¹⁷².

¹⁶⁷ Transmis par Laing 1804, t. 2, p.220-221. Les vers de Ronsard qu'il compare sont: « En peu de temps le gracieux Zephyre,/ D'un vent heureux em-poupant ton navire,/ Te fit surgir dans le port amoureux.// Mais quand ma nef de s'aborder est preste,/ Tousjours plus loin quelque horrible tempeste/ La single en mer, tant je suis malheureux », cf. Ronsard 1993, t.1, p. 87, sonnet 125, v. 9-14.

¹⁶⁸ La version italienne est : « Il pensier che mi nuoce insieme e giova/Amaro et dolce al mio cor cangia spesso/E fra tema e speranza lo tien 'si oppresso/Che la quiette pace unque non trouva. »

¹⁶⁹ Cette hypothèse a d'abord été émise par SMA 1907, mais se référant à un autre poème (voir ci-bas), elle fut reprise par Guy 2004 (voir ci-bas), réfutée par Herman 2010, p. 102, mise en question par Smith 2014 [en ligne].

¹⁷⁰ SMA 1907, p. 101, mais se référant à un autre poème, qui serait transmis comme « ditty » par Puttenham, 1589 ; supputation soutenue par Bell 1992, p. 62; Course 2008, p. 123.

¹⁷¹ Smith 2014 [en ligne], dans son introduction, parle de deux ans.

¹⁷² « The doubt of future foes », v. 13/14 ; imprimé dans Travitsky 1982, p. 93-94. Son argumentation est que la reine d'Angleterre aurait utilisé la même image du bateau dans le port et que Marie serait nommée «the daughter of debate ». Je n'ai par ailleurs pas trouvé ce poème dans Puttenham, contrairement à la

Mais Herman¹⁷³ réfute cette théorie : la chronologie des deux poèmes de Marie Stuart (1568 ?) et d'Élisabeth (1570), l'adresse hostile (qui n'a jamais été utilisée dans des lettres d'Élisabeth à Marie Stuart !), et le fait que le poème «Ung seul penser qui me profficte et nuit» est conservé dans les deux versions français et italien parlent décidément contre cette supputation. Selon Herman, Élisabeth – qui a initialement été favorable à Marie Stuart – évite à cette période de lui refuser un refuge.

Enfin, les deux poèmes ont été reliés à la première arrivée de Marie Stuart en Angleterre. C'est ce que suppose l'historien allemand Friedrich Raumer en 1836, un des premiers commentateurs des deux versions : il les place au moment, où la rencontre des deux reines a été repoussée une seconde fois pour finalement ne plus être réalisée¹⁷⁴. Guy 2004 présente même la situation inverse en admettant que ce serait Élisabeth qui aurait d'abord envoyé le poème en italien à Marie Stuart et que Marie Stuart, enthousiaste, la remercie avec une traduction française qu'elle aurait complétée avec « quelques vers de plus, le mieux qu'elle pouvait »¹⁷⁵. Cette hypothèse serait soutenue par le fait que, dans le manuscrit des archives royales, la version italienne précède le texte français du poème, détail que jusqu'à présent personne n'a considéré dans son argumentation.

Effectivement, on peut donc – en admettant que les deux versions ont été écrites en 1568, date où Marie Stuart était dans la plus grande nécessité – supputer que l'échange de poèmes se serait passé entre les deux reines à l'aide des deux versions.

mention de SMA, 1907, Bell 1992, p. 62 et autres. – Voir aussi Rigolot 2008, p. 50 qui soutient cette hypothèse et qui souligne le style dolce amaro des deux poèmes de Marie Stuart opposés à la réponse hostile d'Élisabeth.

¹⁷³ Herman, « Elizabeth I, Privacy and the Performance of Monarchic Verse », in: *Royal Poetrie*, chap. 3, p. 99-114.

¹⁷⁴ Raumer 1836, p. 23 ; Raumer dit que c'est lui-même qui a découvert ce poème qui portait alors la cote Cod. Harl. 4649, p. 77. Les documents de la Bibliothèque Harley du British Museum ont plus tard été transférés dans la British Library. – Raumer n'avait éventuellement pas connaissance du poème « Adamas loquitur » de Chaloner ni de celui de Buchanan et de Conn (cf. *supra* B 3.1-3.5).

¹⁷⁵ Guy 2004, p. 159-161.

2. London, BL, Public Record Office SP 53.12, fol. 58r

2.1. Les sources

Markham Thorpe, auteur de l'ouvrage *Calendar of the State Papers relating to Scotland, preserved in the State Paper Department of Her Majesty's Public Record Office*, et responsable des documents en lien avec Marie Stuart, attribue deux quatrains à la reine d'Écosse, en laissant toutefois planer l'incertitude. Il se borne à mentionner que selon toute évidence « deux stances de poésie française [auraient] probablement [été] écrites par Marie Stuart plaignant ses conditions ». Il s'agit des quatrains « Celui vraiment n'a point de courtoisie »¹⁷⁶ et « Les dieux, les cieux, la mort et la haine et l'enuie ». Thorpe les date de l'année 1582 : sur le verso, une main du XIXe siècle a noté « 1582 ». Le manuscrit en question, conservé dans les documents du Public Record Office, sous le numéro 1024, est un feuillet volant avec deux paginations, 31 et 58, et rédigé en minuscules humanistes ronde¹⁷⁷. Ce document nous présente deux quatrains, dont le premier est écrit en décasyllabes, le second en alexandrins.

2.2. La transmission

L'attribution de ces vers à la reine d'Écosse ne correspond à aucune autre source historique contemporaine et elle est rapportée avec la plus grande précaution par les auteurs modernes. Si Markham Thorpe lui-même se montre incertain de sa découverte, ses successeurs sont tout aussi hésitants. Sharman ne les mentionne pas, SMA qui imprime le texte français relève uniquement Thorpe comme compilateur des sources. Bell et Course la suivent. Smith intègre la source du SPO dans son archive en ligne. Stevenson¹⁷⁸ suggère que les deux quatrains auraient été écrits au XIXe siècle et ne seraient pas à attribuer à Marie Stuart. Le premier auteur qui examine ces vers sérieusement, est Lisa Hopkins, dans sa publication *Writing Renaissance Queens* de 2002¹⁷⁹: non seulement elle les considère comme authentiques, mais elle établit aussi des parallèles entre le quatrain « Celui vraiment n'a point de courtoisie » et le poème autographe de Sheffield « Si ce Lieu est pour ecrire ordonn[é] ».

¹⁷⁶ Public Record Office SP 53.12, f. 58r et CSP, 1858 (Mary Queen of Scots), p. 935, vol. XII 31.

¹⁷⁷ Cf. Stevenson/Davidson 2001, p. 541: Rounded humanist display script (possibly holograph).

¹⁷⁸ Stevenson/Davidson 2001, p. 70 et 541.

¹⁷⁹ Hopkins 2002, p. 76-81.

D. Les poèmes attribués à Marie Stuart

Une série de vers est mentionnée en relation avec Marie Stuart sans se référer à une source manuscrite précise. Au cours des années, ils apparaissent en différentes versions, pour la plupart liées à la biographie de la reine d'Écosse.

1. Les sources de Robert Schumann

Cinq poèmes attribués à Marie Stuart ont été mis en musique au XIXe siècle par Robert Schumann¹⁸⁰. Jon W. Finson¹⁸¹ a retracé les véritables sources de tous ces poèmes : sa conclusion décevante est qu'un seul des *Lieder* de Robert Schumann se réfère à un poème authentique de la reine d'Écosse : « Abschied von der Welt » ou « Que suis-je, hélas ? » dont l'autographe est conservé à la bibliothèque Bodléienne¹⁸². Nous suivons le chemin que Finson a tracé en ajoutant des adaptations nécessaires :

1.1. « Adieu, plaisant pays de France »¹⁸³

« Adieu, plaisant pays de France » se réfère initialement à un passage de Brantôme du *Recueil des Dames*, précisément aux mots qu'il met dans la bouche de la reine d'Écosse quittant la France : « A Dieu la France ! Cela est fait. A Dieu la France ! Je pense ne vous veoir jamais plus ! »¹⁸⁴. Probablement à partir de cette source, l'écrivain Anne-Gabriel Meusnier de Querlon (1702-1780) a composé le poème qui fut à l'origine de la traduction allemande de Gisbert von Vincke¹⁸⁵. Quant à Vincke – lui-même la source de Robert

¹⁸⁰ « Fünf Lieder nach Gedichten der Königin Maria Stuart », op. 135, composé en 1852 d'après la traduction de Gisbert Freiherr von Vincke ; pour Vincke 1853, voir : p. 25 : *Klage*; p. 30: *Nach der Geburt ihres Sohnes*; p. 33: *An die Königin Elisabeth*; p. 36: *Abschied von der Welt*. – Les éditions modernes ont imprimé les *Lieder* suivants : 1 et 2: nul; 3: SMA 1907, p. 100/162-63/ Bell 1992, p. 62-65/ Course 2008, p. 34-35/ Smith 2014; 4: Sharman 1873 dans l'introduction/ SMA 1907, p. 136 et 171/ Smith 2014; 5: SMA 1907, p. 172/ Bell 1992, p. 104/ Course 2008, p. 50.

¹⁸¹ Finson 2007, dans : Kok/Tunbridge 2011, p. 71-78.

¹⁸² Les éditions modernes des *Lieder* considèrent encore comme authentique le poème intitulé « Ung seul penser qui me proffict et nuit ».

¹⁸³ « Ich zieh dahin! Ade, mein fröhlich Frankenland » (*Abschied von Frankreich*); cf. Vincke, *Rose und Distel*, 1853, p. 28: « Abschied von Frankreich ». Selon Pawlowski 1883, n.3, et selon Finson 1977, p. 186, l'auteur de ces vers serait Anne-Gabriel Meusnier (1702-1780).

¹⁸⁴ Brantôme 1991, I, III, p. 80-81.

¹⁸⁵ Il aurait été intégré sous le titre d'un « Manuscript by Buckingham » dans *l'Anthologie Française* de Jean Monnet (1765), mais plus tard révélé comme imposture dans une lettre à Barthélemy Mercier.; cf. Kok/Tunbridge 2011, p. 76.

Schumann pour ses *Lieder* –, il a peut-être utilisé comme référence un récit de voyage de Fanny Lewald¹⁸⁶.

1.2. « Herr Jesus Christ, den sie gekrönt mit Dornen »¹⁸⁷

Lewald semble aussi être la source originelle du second poème des *Lieder* « Herr Jesus Christ, den sie gekrönt mit Dornen », transmis par Gisbert von Vincke dans son florilège. Selon Lewald, le poème a dû être suspendu au mur de la chambre du château de Stirling, où Marie Stuart a donné naissance à son fils James VI. L'original était apparemment en écossais et par conséquent écrit par une autre personne que la reine elle-même¹⁸⁸.

1.3. « Ung seul penser qui me proffict et nuit »¹⁸⁹

Le *Lied* numéro 3 « *Nur ein Gedanke, der mich freut und quält* » correspond au poème « Ung seul penser qui me proffict et nuit » qui est transmis en copie du XIXe siècle ; voir ci-dessous, British Library, Cotton Calig. D.I, fol. 316v-317r. Contrairement à Finson, je considère ces vers comme authentiques de la main de Marie Stuart¹⁹⁰.

1.4. « Que suis-je, hélas ? »

« *Was nützt mir die noch zugemess'ne Zeit* », numéro 4 des *Lieder* est le seul qui correspond à un autographe de Marie Stuart : « Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie ? ». Je l'ai commenté dans le contexte des autographes de la Bibliothèque Bodléienne¹⁹¹.

¹⁸⁶ Lewald 1852.

¹⁸⁷ Sans équivalent français ; cf. Vincke 1853, p. 30 : « Nach der Geburt ihres Sohnes », écrit après la naissance de son fils. Cité de Lewald, 1852, t. II, p. 219.

¹⁸⁸ « Lord Jesu Chryst that Crownit was with Thornise/Preserve the Birth quhais Badgie heir is born. » cf. Kok/ Tunbridge 2011, p. 78.

¹⁸⁹ « Nur ein Gedanke, der mich freut und quält » (An die Königin Elisabeth).

¹⁹⁰ Cf. *Supra* p. 72.75 State Paper Office.

¹⁹¹ Cf. *Supra*, p. 40-42 et *infra*, ch. IV Édition, Oxford Bodleian Library, Ms. Add. C. 92, 24r.

1.5. «O Domine Deus! Speravi in te!»¹⁹²

« *O Domine Deus! Speravi in te!* » sont les vers cités par Brantôme¹⁹³ et par conséquent en général par les biographes de Marie Stuart quand ils racontent la scène de la mort de la reine avant qu'elle ne se dirige vers l'échafaud. En fait, il s'agit d'une adaptation du psaume 70 (71),¹ récité à l'époque au chevet des agonisants. Le poème, transmis à la postérité dans sa version latine, apparaît pour la première fois en littérature env. en 1790 sous le nom de Henry Harington, poète anglais du XVIII au XIXe siècle (1727-1816), qui le publie d'abord en plaquette¹⁹⁴. Harington lui-même le fait ensuite imprimer dans *The European Magazine* 22 (août 1792). En 1795, les mêmes vers sont attribués explicitement à Henry Harington dans un ouvrage de William Seward¹⁹⁵, puis ils sont transmis à James P. Andrews dans son *Histoire de la Grande Bretagne*¹⁹⁶. Finalement, c'est peut-être Walpole¹⁹⁷ qui a été la source latine de la traduction de Gisbert von Vincke.

Selon Finson, les Schumann se sont servis d'un article publié dans la *Kölnische Zeitung* qui mentionne les cinq poèmes de Vincke, devenus finalement les *Lieder* 1 à 5¹⁹⁸.

¹⁹² « O Gott, mein Gebieter, stets hoff' ich auf dich! » (Gebet) ; en latin, sans équivalent français. La traduction de Course 2008, p. 50: « O mon Dieu et mon Sauveur, j'ai espéré en Toi./O mon cher Jésus, libère-moi maintenant./En dures chaînes, en peines misérables, je Te désire./ Dans ma faiblesse et mes soupirs, et à genoux,/ Je t'adore, je t'implore, libère-moi. » – SMA (1907, p. 136) explique la transmission: Henry, *History of England*, 1796; Seward, *Anecdotes of Some Distinguished Persons*, London 1795; Walpole, *Royal Authors*, 1792, sans avoir retrouvé leurs sources. Elle note que ce poème est aussi mentionné par Robertson dans *L'inventaire de la Royne Descosse* qui ne garantit pas l'authenticité de ces vers. Les auteurs anglais comme Chalmers, Elizabeth Benger, Bell et Agnes Strickland le considèrent sans exception comme authentique. Sharman 1873 le cite dans son introduction. Par contre Bell 1992, p. 104-105 (avec version anglaise) et Course 2008, p. 50 et n. 57, qui les traduit en français, ne sont pas convaincus de l'authenticité.

¹⁹³ Brantôme 1991, p. 93.

¹⁹⁴ Selon Jane Stevenson 2010, p. 65, le poème latin n'a pas pu être écrit avant le XVIIIe siècle. Finson 1977 l'attribue à Harington.

¹⁹⁵ *Anecdotes of Distinguished Persons*, 1795.

¹⁹⁶ *History of Great Britain*, 1796.

¹⁹⁷ *A catalogue of the Royal and Noble Authors of England*, édité en 1758 et 1792.

¹⁹⁸ *Kölnische Zeitung*, 11 et 17 novembre 1852, cf. Finson 2007 dans : Kok/ Tunbridge 2011, p. 75.

2. Les vers attribués à Marie Stuart par divers auteurs

Plusieurs éditeurs mentionnent des vers en relation avec Marie Stuart¹⁹⁹:

*Buxtona quae tepidæ celebrare numine lymphæ
Forte mihi posthac non adeunda, vale!*

Marie Stuart aurait écrit ces vers sur une fenêtre des Bains de Buxton Wells où elle se rendit en cure à plusieurs reprises. Elle s’y trouve pour la dernière fois en juillet 1584. Ce distique, qui est transmis en plusieurs versions²⁰⁰, semble être une imitation de vers de Jules César à Feltria²⁰¹.

Un couplet serait un souvenir que la reine aurait gravé avec la pointe d’un diamant dans une fenêtre de sa dernière prison à Fotheringhay. Ce serait le seul et unique vers qu’elle aurait composé en anglais :

*From the top of all my trust
Mishap has laid me in the dust*²⁰².

Dans l’édition de Walter Scott, *The Abbot*²⁰³, nous trouvons le premier vers d’un distique attribué à Marie Stuart qui manque d’autres références :

*Sunt comites ducesque alii ; sunt denique reges.
Sethoni dominum sit satis esse mihi.*

Selon l’édition de Défaucopret de 1835²⁰⁴, qui cite le distique entier, ce vers se réfère au duc de Seyton qui refusa le comté que Marie voulait lui donner. En réponse à sa réaction, Marie aurait composé ou fait composer ce distique disant : « Il y a des comtes, des rois, des ducs, ainsi c’est assez pour moi, d’être seigneur de Seyton ».

¹⁹⁹ Walpole 1792 ; SMA 1907, dans l’annexe II (p. 151-153) ; Bell 1992, p. 104-107 ; Course 2008, p. 45, qui traduit : « Buxton, célébrée pour ton eau chaude et bienfaisante, /La Fortune ne me reviendra plus, ni moi à toi, adieu ».

²⁰⁰ Dont une se trouve à Londres BL Sloane MS. Lat. 1252, f. 3. Le feuillet trop fragile n’a pas pu être copié par le service de la British Library (courriel du 15.6.2017 de Dr. Kate Harris, Curator Longleat House Historic Collections. – La Bibliothèque nationale de France mentionne un échange de vers entre la reine d’Écosse et « un certain anglais » qui se rapporte à trois distiques : voir BnF, Dupuy 837, f. 191r, avec une variante dans le premier vers : « *Buxtona quae calidae celebraris nomine Lymphæ* ». Cf. Stevenson 2005, p.556.

²⁰¹ « *Feltria perpetuo nivium damnato rigore/Terra mihi posthac non habitanda vale* ». Selon F.G. Pottier, *C. Julius Caesar*, t. 3, Paris 1826, p. 73, il s’agit aussi d’une légende pareille à celle fabriquée autour de Marie Stuart : « *Falso Caesari inscriptum est, etsi quidam in membrana alii in saxo extare dicant* ».

²⁰² SMA 1907, p. 152.

²⁰³ Scott, Walter. *The Abbot*, Waverley Novels XX-XXI, Cadell, Edinburgh 1832, note se référant à ch. XVII, I, 277, sans provenance ; cf. Stevenson 2005, p. 556.

²⁰⁴ Scott, Walter. *L’Abbé*, traduit par A.J.B. Défaucopret, Paris, Perrotin, 1839, p. 172, et 449, n. 1.

E. Les écrits en vers mentionnés, mais disparus

1. Quatrains à son fils

Une œuvre intitulée *Tetrasticha ou quatrains à son fils* a selon différentes sources été composée par Marie Stuart, mais a entièrement disparu²⁰⁵. La description la plus détaillée qui nous en reste est un passage de l'évêque de Montague²⁰⁶ dans sa préface des œuvres de James I d'Angleterre, publiées en 1616 :

*The Queene, his Majesty's mother, wrote a Booke of Verses in French, of the Institution of a Prince, all with her owne hand, wrought the cover of it with her needle, and [it] is now of his Majesty esteemed as a most pretious Jewell*²⁰⁷.

James VI et I mourut le 27 mars 1625.

La seconde référence qui mentionne l'existence de ces vers renvoie à l'université d'Édimbourg qui avait été fondée en 1582 par une charte de James VI à l'âge de quinze ans, alors roi d'Écosse. Le fils de Marie Stuart était un grand amateur de littérature et de livres. En 1616, on rapporte une visite du roi à Édimbourg au cours de laquelle il aurait rencontré William Drummond of Hawthornden (1585-1649)²⁰⁸, allié à la famille des Stuarts, homme de lettres qu'on appelait le « Pétrarque écossais ».

L'éventuelle rencontre des deux personnalités nécessite quelques explications, puisqu'elle est partie de l'énigme des vers disparus de Marie Stuart. Drummond lui-même était issu d'une famille écossaise. Il fit ses études à Tounis College, aujourd'hui l'Université d'Édimbourg, à Bourges et à Paris, d'où il ramena quelque quatre cents livres. Après la mort de son père en 1610, il se retira dans la propriété familiale pour consacrer sa vie à la littérature et à la poésie. En 1611, il établit une liste des livres achetés pour sa bibliothèque privée, organisée par langue et sujet²⁰⁹. Puis, en 1626, l'année suivant la mort du roi, Drummond légua la majeure partie de ses livres au Collège d'Édimbourg²¹⁰. Ces ouvrages ont été catalogués dans l'*Auctarium bibliothecae Edinburgenae*, imprimé en

²⁰⁵ cf. SMA 1907, p. 32-34 ainsi que : Sharman 1889, p. 36-37, et l'évêque de Montague, dans sa préface des œuvres de James I, publiée en 1616.

²⁰⁶ James Montague, évêque de Bath and Wells en 1608, et de Winchester en 1616. Il a traduit et édité les écrits de James VI et I (1616), fils de Marie Stuart. Et il était confidentiel avec Bess of Hardwick, à temps liée d'amitié avec Marie Stuart quand elle était retenue à Sheffield.

²⁰⁷ D'après SMA 1907, p. 32.

²⁰⁸ http://ourhistory.is.ed.ac.uk/index.php/William_Drummond_of_Hawthornden.

²⁰⁹ Conservée comme autographe dans la bibliothèque universitaire d'Édimbourg et contenant 546 titres.

²¹⁰ Scott/Laing/Thomson, t.1, 1827, p. 339-348.

1627 par Andro Hart qui lui-même travaillait au service du roi²¹¹. Environ 80 volumes appartenant à cette donation ont disparu cette première année. Parmi les livres disparus figure le titre « Mary Queen of Scots, *Tetrasticha ou Quatrains à son fils* ».

Une reproduction de ce catalogue est parue en 1815. En 1827, le bibliothécaire David Laing a laissé entendre que certains livres du fonds Drummond avaient entre-temps été reliés sous forme de recueils factices, ce qui avait pour conséquence de faire disparaître une partie des titres dans le registre catalogué. Il a suggéré par la suite d'en refaire l'objet de reliures individuelles. Mais il n'était pas possible de reconstituer ainsi la bibliothèque entière de Drummond. Finalement, en 1971, Robert H. MacDonald a recomposé le catalogue entier, cette fois-ci établi à partir de plusieurs donations entre 1626 et 1636 et de livres retrouvés séparément au cours des siècles²¹². Dans ce catalogue, les Quatrains de Marie Stuart portent le numéro 1376 avec astérisque²¹³.

Deux autres références sont à relever dans l'histoire des vers perdus. Il semble que l'autographe de Marie Stuart ait encore été vu par William Sanderson²¹⁴ en 1656, mais en 1792, Walpole se borne à mentionner son existence en désignant la reine comme l'auteur d'un *Royal Advice to her Son*. Cette œuvre a apparemment été le dernier contact de Marie Stuart avec son fils²¹⁵.

²¹¹ AUCT: *Auctarium bibliothecæ Edinburgenæ sive catalogus librorum quos Guilielmus Drummondus ab Hawthornden bibliothecæ D.D.Q. anno 1627.*

²¹² MacDonald 1971. Il a identifié 1405 exemplaires issus de la bibliothèque de Hawthornden; cf. compte rendu dans: Daniel Javitch, « The Library of Drummond of Hawthornden, R.H.MacDonald », *Renaissance Quarterly* 26, n. 4 (Winter), 1973 : p. 530-532.

²¹³ Pour une récapitulation récente, voir : Scally 2005, ainsi que le catalogue de la bibliothèque universitaire d'Édimbourg : <https://collections.ed.ac.uk>.

²¹⁴ Sanderson 1656, p. 262; cf. Scott/Laing/Thomson, *The Ballantyne Miscellany*, 1827, p. 342, n.5.

²¹⁵ Notons par contre qu'il existe un autographe du roi d'Angleterre, James I (fils de Marie Stuart), intitulé *Basilikon Doron* (Le cadeau du roi) dans la British Library (Royal MS 18 B XV). Il s'agit d'une lettre à son propre fils Henry (1594-1612) lui donnant des instructions pour être un bon roi. Le texte est écrit en moyen écossais.

F. En résumé

La transmission des écrits en vers de Marie Stuart n'est pas aléatoire. Au contraire, elle a influencé l'image de la reine au cours des siècles. Le fait que l'entrée en littérature de Marie Stuart commence avec les « Casket sonnets » a gravement marqué son destin de poétesse. On peut retenir en plus que ses autographes n'ont pas été connus par ses contemporains.

1. Les poèmes transmis en manuscrits

Cette base de départ requiert un résumé de la transmission qui se développe à partir des manuscrits les plus anciens qui contiennent des poèmes attribués à la reine d'Écosse. On peut supposer que les « Casket sonnets » sont à la base d'un appareil instrumentalisé qui finalement autorise les accusateurs à décapiter leur victime. Ce débat sur la culpabilité de la personne de Marie Stuart continue au niveau des écrits en vers : en même temps que ses ennemis l'accusent au moyen des sonnets, l'homme d'Église Leslie défend la reine par d'autres vers presque aussi nombreux : il lui attribue le poème de la méditation. Ces vers, issus de la pratique religieuse de Marie Stuart au début de son emprisonnement, sont composés grâce à un échange littéraire entre elle et Leslie. Parce que Leslie a dû publier son livre en secret, ce poème a été oublié pendant presque deux cents ans.

La politique proprement dite est mise en jeu par le poème du diamant. Il est transmis par trois contemporains de la reine, Buchanan, Chaloner et Conn qui lient leurs vers, source ou traduction d'un poème français de Marie Stuart, à un gage échangé par leurs protagonistes Marie Stuart et Élisabeth d'Angleterre. Parmi ces documents, une épigramme latine de Buchanan représente peut-être la source initiale du poème français, perdue comme autographe, mais existant comme traduction française, dont il est question ailleurs. Aucune étude antérieure n'a mentionné ces vers qui font partie en tant que manuscrits de la collection Cottonienne de la British Library et du fonds Dupuy de la Bibliothèque nationale de France.

Les frères Dupuy jouent par ailleurs un rôle prédominant dans la première copie de 1646 des *Œuvres* de Brantôme qui servira de modèle aux éditions imprimées postérieures. Et c'est bien Brantôme qui semble attribuer sans restriction à Marie Stuart l'ode composée pour la mort de son premier mari François II. Cependant, l'étude du manuscrit de la Bibliothèque nationale de France a permis de mettre en évidence une correction de l'auteur

dans le manuscrit du *Recueil des Dames*, correction suggérant l'incertitude de Brantôme quant à l'attribution de ce poème.

Enfin, la reine d'Écosse a aimé improviser des vers épars et de petites épigrammes. Son éducation royale lui permettait d'imiter un distique de Jules César, d'autres vers font penser à ses broderies qu'elle aimait à orner de devises et de sentences. Dans ce contexte, il était favorable de mettre la main sur un bref échange de style épigrammatique, copié et conservé dans le fonds Dupuy de la Bibliothèque nationale de France.

Les vers qui semblent être perdus pour la postérité, sont – à part les originaux des « Casket sonnets » et le poème du diamant – les *Quatrains à son fils*.

2. Les autographes

Pour ce qui en est des autographes, ils ne sont découverts par la postérité qu'à la fin du XVIIIe siècle. La première mention du livre d'heures d'Anne de Lorraine dans lequel était conservé le poème le plus ancien de Marie Stuart se trouve dans le catalogue de vente de 1783 de la Bibliothèque du duc de La Vallière. Quant à l'autographe (Sheffield, Ruskin Gallery R. 3548), il n'a jamais fait l'objet de recherche dans son contexte original. La découverte de ce document m'a permis de relier deux différentes voies de transmission qui dans l'histoire s'étaient perdues à cause d'un codex désigné de deux noms différents (Heures d'Anne de Lorraine ou de Diane de Croy).

L'historien Malcolm Laing présente pour la première fois le poème « Que suis-je, hélas ? » dans l'annexe nommé « Dissertation » de la troisième édition de son ouvrage *History of Scotland* en 1819. L'autographe de ce poème a été vendu au capitaine M. Montagu en 1850 et puis légué à la Bibliothèque Bodléienne après sa mort en 1864.

Une situation pareille est à observer pour les autographes des autres poèmes, conservés aujourd'hui à Saint-Petersbourg. Ce n'est que la vente du *Livre d'heures de Marie Stuart* par le collectionneur Piotr Dubrowsky au début du XIXe siècle et pour conséquence la conservation dans le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque Impériale publique de la ville qui les rend accessibles pour les chercheurs.

3. Pour clore le débat

Outre la recherche des sources, mon enquête s'est confrontée à la question de savoir si Marie Stuart est vraiment l'auteur des poèmes qu'on lui attribue, question qui a été posée à toutes les époques. On ne trouve dans les lettres de la reine elle-même aucun indice

relatif à ses activités poétiques (à l'exception du poème du diamant) et elle ne dit mot au sujet des « Casket sonnets ». Mais elle ne les réfute pas non plus. L'opinion de Brantôme lui-même est connue et transmise jusqu'à nos jours, pourtant c'est surtout la postérité qui dispute de l'authenticité de vers attribués à Marie Stuart.

Commençant par la préface latine des *Œuvres* de Buchanan composée par Thomas Ruddiman en 1715, lequel doute de la sincérité de son auteur, la discussion autour des lettres et poèmes de la fameuse cassette est lancée. Cent trente ans après sa mort, la reine d'Écosse est mise à nouveau au centre d'une dispute littéraire. Pendant plus d'un siècle, la discussion tourne autour de ses poèmes et de ses lettres. On met en doute sa capacité d'écrire des vers, voire on oublie complètement son œuvre littéraire qui, avec un total d'environ cinq cents vers, mériterait au moins d'être respecté. À l'aube du XIXe siècle, on commence à récolter et éditer les textes littéraires de Marie Stuart : les *State Papers* des archives royales sont pour la première fois présentés à un public plus large par Malcolm Laing en 1804 et Markham Thorpe en 1848 et, en 1844 et 1859, Labanoff et Teulet publient les lettres de la reine. C'est par ces chercheurs que d'autres vers lui sont attribués. Ils classifient leurs découvertes en fonction des documents qui font l'objet de leur enquête : dans le contexte historique où ils les découvrent. À la même époque, Robert Schumann compose son opus 135 des *Lieder* dans l'idée de mettre en musique des poèmes de Marie Stuart. Sa source n'est guère fiable, et l'on considère aujourd'hui que tout au plus deux des poèmes mis en musique sont de la main de la reine. D'autres témoins, comme le bibliothécaire Pawlowski ou le docteur Galy, se poseront sérieusement la question de qui est le véritable auteur de ces vers.

En 1873, Julian Sharman réunit pour la première fois les vers de la main de Marie Stuart connus à ce jour et les publie dans un premier opuscule dans la version originale, en français ou en latin. Sa publication reste fragmentaire et n'a pas de prétentions scientifiques. Au début du XXe siècle, précisément en 1907, P. Stewart-MacKenzie Arbuthnot présente la première publication basée sur une relecture des autographes et manuscrits des poèmes de Marie Stuart. Il est étonnant qu'elle renonce entièrement aux « Casket sonnets ». Par la suite, d'autres éditeurs font le contraire, en se concentrant uniquement sur l'aspect des sonnets douteux. Cent ans plus tard, Rosalind Smith tente une première publication en ligne qu'elle complète par une reproduction de toutes les sources à disposition. Cette édition est régulièrement mise à jour par d'autres auteurs avec des documents et des transpositions qui permettent de mieux comprendre le texte original de la reine d'Écosse. Un poème français qui est transmis en manuscrit et qui s'avère la

traduction du poème de diamant n'a cependant jamais été objet d'études. En résumé, une relecture des autographes et de tous les manuscrits était indispensable et, comme j'espère l'avoir démontré, sera profitable à une réévaluation de l'Œuvre poétique de Marie Stuart.

III. LA RÉCEPTION LITTÉRAIRE DE MARIE STUART

Dans la mémoire collective, le nom de Marie Stuart est largement présent. Mais il est souvent lié à une connotation plutôt négative. Nous avons vu dans le chapitre de la biographie que Marie Stuart a été éclipsée comme reine de France dès que son mari François II est mort et dès que Catherine de Médicis a repris le pouvoir à sa place. La situation s'est répétée du côté des Guise qui l'ont laissée tomber au moment où la reine d'Écosse ne suffisait plus à leurs propres intérêts. De plus, Marie Stuart n'a pas eu une main heureuse pour régner sur son peuple, même si elle s'est entourée de diplomates et d'alliés de qualité. Elle n'a pas eu la force ni le courage de résister aux attaques virulentes de ses adversaires. Ceci vaut pour la politique comme pour la religion.

J'ai aussi pu démontrer que ce double échec a été la raison pour laquelle on a vite perdu l'intérêt en dehors des complots et des chicaneries envers la jeune reine. Elle a été réduite au rôle d'être la rivale d'Élisabeth ou d'être un danger pour l'établissement de la nouvelle religion. Ce comportement à son encontre a influencé la réception de Marie Stuart reine, mais aussi de la femme qui était critiquée dès son vivant surtout comme femme adultère, voire meurtrière. Une fois morte, les catholiques l'ont utilisée pour leur propagande de la Contre-Réforme. Marie Stuart est tout de suite devenue leur martyre. Image qui a survécu durant des siècles. Enfin, tout ce qui était lié à Marie Stuart n'a été considéré que sous ces points de vue : incapacité de remplir son devoir, femme adultère, meurtrière et finalement, fanatique religieuse.

Dans le chapitre de la transmission, j'ai esquissé que, par la suite, on a lu la correspondance de Marie Stuart et aussi ses écrits littéraires sous ces aspects. On a même utilisé ses écrits pour prouver sa culpabilité, comme il a été présenté dans le cas des « Casket » lettres et sonnets. Durant plus de deux siècles, cette image a été construite et modifiée selon les besoins de l'époque.

Il me paraît donc utile de reconstruire ce développement au cours des siècles. En présentant d'abord, en peu de mots, la succession des différentes silhouettes de Marie Stuart vues par la postérité, je vais essayer de montrer les grandes lignes qui ont marqué sa réception littéraire.

A. La genèse de la figure de Marie Stuart

Au début du XVII^e siècle, William Camden¹, qui avait déjà écrit les annales d'Élisabeth, reçoit l'ordre de Jacques VI, fils de Marie Stuart, d'écrire une biographie digne de sa mère. Camden, pour sa part, se base sur les documents de l'archive royale (State Paper Office) de William Cecil, baron de Burleigh, et termine ce récit en 1617. À peine sept ans plus tard, Nicolas Caussin², lui aussi biographe de la première heure, se fonde sur le texte de Camden. Dans son portrait, Marie Stuart est nommée « L'incomparable Reine ». Sous un aspect, propice à un portrait sans tache qu'il avait adopté entièrement dans la *Cour Sainte*³, Caussin nous décrit une jeune reine, dotée de toutes les qualités :

C'estoit encore un petit bouton de rose, qui tenoit ses graces enfermées dans la premiere enfance : Mais comme elle vint à se produire avec l'âge, on vid une Princesse descenduë du sang de plus de cent Roys, qui avoit un corps formé des mains de la beauté, un esprit net, un jugement ferme, une haute vertu, et une grace de parler incomparable⁴.

Il confirme aussi l'ampleur de son éducation avec des effets qui plus tard, selon lui, « adoucissoient les ennuys de sa captivité » :

Comme c'estoit une sçavante Princesse, qui avoit esté nourrie en France dès l'âge de cinq ans, et avoit tousiours affectionné les lettres, parlant commodément de six langues, elle cultivoit son esprit par de bonnes lectures⁵.

Cette présentation de la jeune reine cultivée, confirmée aussi par Brantôme⁶, n'est que le début de la genèse d'un portrait qui a vu maintes modifications. Ce que Caussin a évoqué pour le début en politique de Marie Stuart, d'autres auteurs contemporains ont poursuivi pour le côté religieux. Sa mort sur l'échafaud a été célébrée avec excès dans les récits biographiques. Selon les mots de Brantôme, c'est la reine elle-même qui a préparé son futur destin de martyre de la religion catholique. Voici deux passages qui ont servi de modèle pour une grande partie des biographies ultérieures :

¹ William Camden (1551-1623) se positionne clairement du côté de la reine d'Angleterre. Cf. Camden 1600 et 1625.

² 1583–1651, jésuite. Professeur à Rouen, La Flèche et Paris. Prédicateur, confesseur de Louis XIII, contraint à l'exil par Richelieu ; cf. Data.bnf.fr.atelier.

³ Caussin 1624.

⁴ Nicolas Caussin, *L'Histoire de l'incomparable Reyne Marie Stuart*, Paris 1624, imprimé dans *La Cour Sainte* et dans : Jebb 1725, p. 54/55.

⁵ Caussin 1624, in Jebb 1725, p. 75.

⁶ Voir Brantôme 1991, p. 72, cit. *supra* Chapitre I, p. 14.

[...] après avoir baisé les Damoiselles, elle leur donna congé de se retirer avec sa bénédiction, leur faisant le signe de la croix sur elles [...] leur commandant de se retirer doucement, de prier Dieu pour elle, et porter bon et fidèle témoignage de sa mort en la Religion ancienne, sainte et catholique [...]

Et parce que le bourreau, ou plutôt ministre de Satan, l'importunait, lui voulant tuer l'âme avec le corps, et la troublait en ses prières, [...] elle dit en latin le Psaume, *In te, Domine speravi: non confundar in aeternum*, lequel elle récita tout au long [...] le bourreau lui bailla un grand coup de hache [...] laquelle il n'enfonça qu'au troisième coup, pour rendre le martyr plus grand et plus illustre, combien que ce n'est pas la peine mais la cause qui fait le martyr⁷.

Ces deux moments extrêmes de la vie de Marie Stuart montrent la disparité de sa réception biographique de l'époque. Certes, sa vie est quant à elle pleine de contradictions. Et les récits ont été exploités selon les goûts des siècles à venir. Nous verrons par la suite que ces différentes silhouettes ont servi les auteurs d'œuvres littéraires jusqu'à notre époque.

B. Les principales références littéraires

En ce qui concerne la réception littéraire proprement dite de Marie Stuart, la fascination pour la reine d'Écosse est restée vivante pendant plus de quatre siècles. Durant cette longue période, on peut observer des moments de plus grande activité littéraire, en particulier après la mort de la reine, ainsi qu'au XIXe siècle. Vu la quantité d'œuvres produites sur Marie Stuart, il est impossible d'énumérer, voire de donner un aperçu des innombrables sources qui constituent sa réception littéraire. Une étude de cette thématique resterait toujours incomplète. Mon objectif est plutôt de me concentrer sur les grands traits qui ont – au cours des siècles – contribué à façonner l'image de cette reine, image qui oscille entre admiration, idolâtrie et condamnation, en un mot : le mythe de Marie Stuart. Pour donner une orientation à mes lecteurs dans le but de se faire une idée plus détaillée, je me réfère aux ouvrages qui ont étudié ce sujet sous différents points de vue.

Karl Kipka a présenté dans sa thèse de doctorat en 1907 une étude de la figure dramatique de Marie Stuart⁸. L'étude de James Emerson Phillips, présentée en 1964, reste une œuvre à consulter pour une vue d'ensemble⁹. La réception dans la tragédie française a

⁷ Brantôme 1991, p. 93.

⁸ Kipka, Karl. *Maria Stuart im Drama der Weltliteratur, vornehmlich des 17. und 18. Jahrhunderts*, Leipzig, 1907.

⁹ Phillips, James Emerson. *Images of a Queen. Mary Stuart in Sixteenth-Century Literature*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1964.

été étudiée par l'Irlandaise Jane Conroy¹⁰. Pour les documents littéraires produits en Italie, la thèse de doctorat de Veronica Carta de l'Université de Cagliari présente une étude détaillée¹¹. Une approche française de l'ensemble de la réception littéraire de Marie Stuart fait toutefois encore défaut¹².

1. Les contemporains

Dans mon étude, je propose de détailler la réception littéraire de Marie Stuart selon les époques de sa vie. Comme nous avons vu dans les chapitres précédents, les auteurs français contemporains transmettent des documents qui servent d'abord à établir une image appropriée de la reine dauphine, puis de la jeune mariée et reine de France et finalement de la veuve endeuillée. Cette étape est le privilège de Ronsard¹³, Du Bellay¹⁴, L'Huillier¹⁵ et Brantôme¹⁶. Du moment où Marie Stuart est rentrée en Écosse, l'admiration de tous ces poètes s'amenuise. Même Ronsard ne compose pas de vers pour elle dans les années 1565-74. Après le meurtre de Darnley, les témoignages littéraires d'auteurs français se réduisent à la portion congrue : en 1572, François de Belleforest¹⁷ prend position pour l'honneur de Marie Stuart dans sa défense intitulée *L'innocence de la très illustre [...] Madame Marie, Royne d'Escosse*¹⁸, puissante réponse catholique à Buchanan :

Considérez aussi quelle sévérité, mais plutôt injustice et cruauté on a usé à supprimer les livres écrits en faveur et pour la défense de l'honneur et réputation [...] de la très-illustre reine et héritière d'Écosse¹⁹.

¹⁰ Conroy, Jane. *Terres tragiques. L'Angleterre et l'Écosse dans la tragédie française du XVIIe siècle*. Biblio 17/114. Tübingen, Gunter Narr, 1999.

¹¹ Carta 2010-2011, [en ligne] http://veprints.unica.it/663/1/PHD_Veronica_Carta.pdf.

¹² Pour une vue générale, on peut aussi se référer aux publications : Maira, Daniel. *Renaissance Romantique, Mises en fiction du XVIe siècle (1814-1848)*, Genève, Droz, 2018 ; Frenzel, Elisabeth, *Motive der Weltliteratur*, Stuttgart, Kröner, 2008, et Frenzel, Elisabeth, *Stoffe der Weltliteratur*, Stuttgart, Kröner, 2005 étudient des aspects de la thématique de Marie Stuart ; Laffont-Bompiani, *Dictionnaire des personnages*, Paris, Laffont 1999, donne un aperçu des œuvres qui ont traité le sujet de Marie Stuart.

¹³ Ronsard (1524-1585), 1565 ; voir *supra* chapitre I et II, ainsi que *infra* chapitre IV, édition.

¹⁴ Du Bellay (1522-1560), *Xenia*, 1569 ; *Discours sur le sacre du très chrestien roy François II, avec la forme de bien régner accommodée aux mœurs de ce royaume, faict premièrement en vers latins par Michel de L'Hospital ... et mis en vers françoys par Joach. Du Bellay*, Paris 1560.

¹⁵ L'Huillier, Jérôme, seigneur de Maisonfleur. *Élegie à Ronsard sur le départ de la Royne Marie* (BnF N.a.f. 11688).

¹⁶ Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, Gallimard, Paris 1991, p. 71-104.

¹⁷ 1530-1583. Auteur, poète et traducteur. Rencontre de Buchanan, de Ronsard. En 1568, il devient historiographe du roi Henri III. Emploi qu'il perd à cause de son infidélité. Puis il est engagé dans des librairies, où il commence à écrire sur différents sujets. Il meurt à Paris.

¹⁸ Lyon, de Tournes, 1572 ; cf. Jebb 1625, t. I, p. 423.

¹⁹ Op.cit., avertissement au lecteur, non paginé.

Et en 1587, Renaud de Beaune²⁰ est chargé d'écrire l'*Oraison funèbre* et l'épithaphe pour la reine décapitée²¹. Dans l'épithaphe, il fait surtout allusion à la rivalité des deux reines Marie Stuart et Élisabeth d'Angleterre en utilisant le symbole du mot *chef* :

Marie honneur du siècle, et son deuil larmoyable.
Qui d'un Roi des Français l'Epouse avait été,
Admirable en esprit, non pareille en beauté,
Sans chef²² gît en ce lieu par un acte incroyable [...]

Toute hospitalité sans pitié violant,
Et les pleurs, et le sang de ses hôtes mêlant,
De l'Anglaise parjure il s'en peut autant dire :
Ce chef prodigieux d'une Eglise infidèle²³,
Qui du chef souverain niant l'autorité,
Et dont la mère infâme eût le chef emporté²⁴,
N'a pu souffrir le chef d'une reine si belle.

L'image que transmettent les auteurs français contemporains de « leur » reine diffère complètement des portraits et des rapports testimoniaux ultérieurs. Montaigne déjà esquisse un portrait plutôt sombre de son époque où il commémore le destin indigne de la reine morte²⁵ :

La plus belle Royne, veufve du plus grand Roy de la Chrestienté, vient-elle pas de mourir par main de bourreau, indigne et barbare cruauté²⁶. Et mille tels exemples. Car il semble que, comme les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et hautaineté de nos bastimens, il y ait aussi là haut des esprits envieux des grandeurs de ça bas.

La même chose vaut pour une des références les plus connues de la littérature anglaise : Edmund Spenser, dans *La Reine des Fées*, ébauche en quelques vers diffamants un portrait de la reine d'Écosse, qu'il intègre dans le chapitre « Légende d'Artegale ou de Justice » de son long poème. La référence à Marie Stuart décrit sa mort, que l'auteur lie à la vie d'une criminelle :

Then was there brought, as prisoner to the barre,
A ladie of great countenance and place

²⁰ 1527-1606, évêque de Mende, puis archevêque de Bourges et de Sens. Chargé de conseiller d'État auprès d'Henri III. Il fut nommé d'écrire l'oraison funèbre pour Marie Stuart lors d'une messe célébrée à la cathédrale de Notre-Dame à Paris en mars 1587.

²¹ *Oraison funèbre de la très chrestienne, très illustre, très constante Marie, Royne d'Escosse, morte pour la foy, le 18 février 1587 par la cruauté des Anglois hérétiques, ennemys de Dieu*, Paris, Guillaume Bichon, 1587.– Pour l'épithaphe, idem, non paginé.

²² Décapitée.

²³ L'Anglaise est la reine Élisabeth, qui était le chef de l'église anglicane, qui s'opposait à la curie de Rome.

²⁴ Anne de Boleyn, mère d'Élisabeth, elle-aussi fut décapitée par le roi anglais Henry VIII.

²⁵ Montaigne, *Les Essais*, édition établie par Pierre Villey, I-III, PUF, Paris, 2004 ; cit. t. I, ch. XVIII (Il ne faut juger de notre heur qu'après la mort).

²⁶ Le commentaire de l'édition de 1802, p. 66, n. b) mentionne que la partie de la phrase « indigne et barbare cruauté » n'a été ajoutée que dans le manuscrit de 1595.

But that she it with foule abuse did marre;
Yet did appear rare beautie in her face
But blotted with condition wile and bace
That all her other honour did obscure
And titles of nobilitie deface....²⁷

Dans les vers qui suivent ce passage, Spenser fait apparaître une prisonnière, accusée de meurtre, d'adultère, séditeuse et traîtresse, pour en conclure qu'elle est dite coupable à juste raison. Finalement, le portrait de sa « ladie » lui vaut une réprimande de James VI, adressée à Cecil :

Great offence hath been conceived by the King against Master Edmund Spenser, for publishing in print, in the second part of the Fairy Queen, Chapter 9, some dishonourable effects, as the King demeth, against himself and his mother deceased...²⁸

On peut observer que la mort violente de Marie Stuart constitue une rupture aussi dans l'information que nous ont laissée les auteurs à partir de la fin du XVI^e siècle. Ce qui change complètement dans les témoignages littéraires du siècle suivant, est à la fois leur ton et leur provenance.

2. Des premières œuvres dramatiques jusqu'à la tragédie de Montchrestien

Le personnage de Marie Stuart a été un sujet idéal du théâtre à partir de la fin du XVI^e siècle. Ces pièces situées entre pièce de collège et tragédie inspirée des auteurs de l'antiquité classique ont parfois joui d'un certain succès. D'autres n'ont même pas été jouées ni publiées. Durant la décennie après la mort de Marie Stuart, quatre auteurs français et italiens sont connus pour avoir transposé le sujet de sa biographie à la scène : Jean de Bordes (1589), Federico della Valle (1591), Adrien de Roulers (1593) et Tommaso Campanella (1598)²⁹. On peut considérer ces œuvres comme la base pour la construction des tragédies ultérieures sur la reine d'Écosse.

Le père jésuite français Jean de Bordes³⁰ est le premier auteur qui a composé une pièce de théâtre sur Marie Stuart. Sa tragédie latine *Maria Stuarta Tragœdia*³¹ avec un nombre de personnages et un va-et-vient impressionnant sur scène, ainsi que la

²⁷ Edmund Spenser (1552-1599), *The Fairy Queene*, 1590, livre V, chant IX ; cf. Chalmers 1810, p. 273 et Spenser 2001.

²⁸ CSP, 1858, p. XII, lettre du 12 novembre 1596 (p. 723, vol. LIX, n. 66). Cf. Freeman 1970, p. 287-289.

²⁹ Woerner 1902, p. 259-302, pour Adrien de Roulers ; James Phillips 1950, pour Jean de Bordes ; Cazzani 1955 et Nolan 1967 et 1968 pour Federico della Valle ; pour Campanella, voir Firpo 1940.

³⁰ 1558-1620, né à Bordeaux, à partir de 1577 au noviciat de la Compagnie de Jésus, puis envoyé à Milan, professeur de rhétorique au collège de Brera, retour en France dès 1598.

³¹ Voir Phillips 1950, p. 45-62 ; Phillips 1964, p. 190-191. – Le manuscrit original de 79 feuilles est conservé à la Morgan Library de New York.

représentation de l'exécution de la reine, est une véritable pièce de collège. Pourtant, elle n'a pas été publiée, mais fut représentée à Milan en 1589, deux ans après la mort de la reine. Il s'agit d'une pièce en cinq actes et un épilogue traitant des dernières heures de Marie Stuart, moment d'une intensité extrême dans la vie d'une reine qui sait qu'elle sera décapitée.

Deux ans après De Bordes, l'écrivain italien Federico della Valle³² découvre la matière dramatique de la reine d'Écosse. Dans sa tragédie *La Reina di Scozia*, il décrit le combat intérieur de la reine qui veut rentrer en Écosse, mais qui se décide à être martyre de la foi catholique. Cependant, composée en 1591, la pièce semble être passée inaperçue par ses contemporains et n'est redécouverte qu'en 1885 par Benedetto Croce³³ qui la rend publique en 1929. Trois versions différentes de la main de l'auteur, dans lesquelles il a successivement éliminé les éléments romanesques au profit de l'intrigue, sont conservées de nos jours dans trois bibliothèques : à Bergamo, à Naples et à Milan³⁴.

En 1593, Adrien de Roulers écrit une autre tragédie latine sur Marie Stuart qui sera la première à être publiée³⁵. Conçue elle aussi en tant que pièce de collège, elle est jouée la même année au gymnase de Douai, au Collège des Anglais, où De Roulers est professeur de rhétorique. L'auteur se sert de différentes sources dont les principales sont John Leslie et le portrait catholique *Martyre de la Royne d'Écosse* d'Adam Blackwood. Par ailleurs, Jane Conroy a montré que l'acte V de cette tragédie correspond au récit officiel des ministres anglais, diffusé directement après la mort de la reine en 1587³⁶.

Un court destin est finalement attribué à la quatrième tragédie sur le même sujet, *Maria Reina di Scozia*, composée entre septembre 1598 et les premiers mois de 1599 par le philosophe calabre Tommaso Campanella³⁷. Car depuis son arrestation en 1599 qui était

³² Federico Della Valle (1560-1628), représentant de la Contre-Réforme. Cf. *La Reina di Scozia : Tragedia*, a cura di Benedetto Croce, Zanichelli, Mareggiani, 1930.

³³ Benedetto Croce, « La tragédie di Federico della Valle di Asti », *Critica*, 20 septembre 1929, p. 377-97. Voir Conroy 1999, p. 31., n. 33.

³⁴ Voir Conroy 1999, p. 31-35.

³⁵ Adrien de Roulers, *Mariae Stuartae Tragoedia, Sive caedes Mariae Scot. Reginae in Angl. perpetrata, ex officina typographica Viduae Boscardi, Duaci 1593/veuve Boscart é Douai* ; exemplaire de la BnF BL 2193. – Adrien de Roulers était pasteur de l'église Saint-Pierre de Lille, il est mort en 1597, atteint de la peste.

³⁶ Conroy 1999, p. 35, avec n. 46.

³⁷ Tommaso Campanella (1568-1639), dominicain et philosophe italien, né à Stilo, Calabre. Accusé d'hérésie en 1590 pour son œuvre *Philosophia Sensibus Demonstrata*. Libéré, il voyage à travers l'Italie où il fait la connaissance de Galilée qu'il défendra plus tard. Arrêté de nouveau en Calabre en 1598/99, il est torturé et détenu en prison pendant vingt-sept ans, où il écrit et entretient une correspondance. Après une nouvelle arrestation à Rome, il se réfugie en France, où il sera protégé par le cardinal de Richelieu. Il meurt à Paris. – Pour sa correspondance, voir *Lettere*, éd. Germana Ernst, Pise-Rome, 2000 ; pour ses poésies, *Scritti letterari*, trad. par Louise Colet, 1844. Cf. wikipedia, 17 oct. 2018. Ainsi que son œuvre *La Cité du Soleil*, éd. Ressouvenances, 1999.

liée à son idée d'instaurer une sorte de république théocratique à partir du couvent de Calabre, sa pièce de théâtre est perdue. Ce qui fait qu'on connaît son existence uniquement par des références dans la correspondance de l'auteur lui-même³⁸.

Le but de ces pièces de collège fut d'un côté d'entretenir les élèves, mais en même temps – dans le cas de De Bordes de De Roulers – de leur enseigner le latin et surtout de les instruire dans la bonne religion. Parfois elles utilisent les sources historiques avec une certaine liberté³⁹. On peut cependant affirmer que ces quatre auteurs français et italiens ont monté au théâtre la figure de Marie Stuart en tant que martyre de la foi catholique.

À l'aube du XVIIe siècle, Antoine de Montchrestien⁴⁰ présente sa pièce de théâtre en deux versions qui se suivent de près : *L'Escossoise* (1601) et *La Reine d'Escoce* (1604). La première est supprimée à la demande de la diplomatie anglaise. Ce n'est qu'avec la version de 1604, celle que Montchrestien dédie à James I et VI, maintenant roi d'Angleterre et d'Écosse, que sa tragédie est acceptée⁴¹.

Le drame de Montchrestien est composé de deux parties : les actes I et II traitent les décisions hésitantes de la reine d'Angleterre, les actes III à V les dernières heures de Marie. Le Chœur joue un rôle différent dans chaque acte.

Montchrestien présente le conflit des deux reines de manière éloquente. Chacune a ses propres thèmes qu'il discute séparément. C'est le Chœur, qui leur répond dans différents rôles et qui joue la part de conseiller, d'instance morale ou critique. Le serviteur Davison, dans sa fonction de messenger, réunit les deux parties opposées. Cette structure permet une concentration de la thématique sur l'essentiel qui est le destin de Marie Stuart, dépendant du comportement de deux reines, chacune dans sa vie respective. À la manière du théâtre de l'Antiquité, l'auteur fait de l'âme de ses personnages principaux le véritable sujet de son œuvre. On s'éloigne des pièces de collège précédentes, pour arriver à une présentation qui aborde les extrêmes de la vie humaine, voire de la sentence de mort.

³⁸ Voir Firpo 1940, p. 141, no. 70.

³⁹ Dans l'épilogue, par exemple, James VI d'Écosse, arrivé trop tard pour sauver sa mère, déjà morte, profère des imprécations contre les Anglais hérétiques et crie vengeance. Un comportement pareil de la part de James VI n'a jamais été transmis par les historiens, l'objectif consiste plutôt à rendre transparente la position de l'auteur de la pièce.

⁴⁰ Antoine de Montchrestien (1575-1621), fils d'un apothicaire de la Normandie, protestant. Collège de Caen, voyage en Angleterre et en Hollande. Caractère divers, oscille entre avocat amateur, poète, dramaturge, exilé, économiste et homme de guerre. À part *L'Escossoise*, six pièces de sa production littéraire sont conservées: une pastorale, dite *La Bergerie*, des Poésies diverses, *Susane ou la Chasteté*, un long poème, des épîtres dédicatoires et le *Traicté*. Voir Montchrestien, éd. Crivelli, 1975, p. 9-17.

⁴¹ Notons que la reine Élisabeth est morte le 24 mars 1603. - Pour plus de détails sur Montchrestien et son œuvre, je renvoie à l'édition de Crivelli 1975; voir aussi Conroy 1999, p. 39-98.

Montchrestien s'inspire de la tragédie classique des anciens Grecs, et il prépare en même temps les diverses tragédies sur Marie Stuart qui vont suivre⁴².

3. Les écrits de pères religieux du XVIIe siècle

Au XVIIe siècle, Marie Stuart devient une figure marquante de la Contre-Réforme catholique. Par sa mort sur l'échafaud, à l'époque où les catholiques prennent position contre les alliés de la Réforme, la reine – qui est restée fidèle à sa foi – est prédestinée à être leur martyre. Cette image semble être le fruit d'un nombre de témoignages d'auteurs fidèles à l'ancienne religion. Plusieurs membres de la société de Jésus ont consacré des créations littéraires à la reine d'Écosse. Ces écrits qui se positionnent entre tragédie, poème narratif, portrait morale et récit biographique apparaissent à une cadence régulière pendant tout le siècle.

Le premier exemple qui sort de la plume d'un père religieux, est, comme constaté ci-dessus, la tragédie latine *Maria Stuarda Tragoedia* du jésuite Jean de Bordes. En 1612, Pierre Mathieu⁴³, éduqué par des jésuites et agissant du côté des Guise, consacre à la reine d'Écosse un quatrain dans ses *Tablettes de la Vie et de la Mort*⁴⁴:

Cette reine qui n'eut qu'un château pour retraite,
Prisonnière çà-bas et Princesse là-haut,
Sentit un vent d'acier qui lui trancha la tête,
Changeant son Royal trône en sanglant échafaud⁴⁵.

Ces quatrains qui sont tous de caractère sombre et funèbre, moralisant et solennel sont une méditation sur la fin de la vie, dans lesquels la mort tragique de Marie Stuart joue un certain rôle. Autour de 1623, le père franciscain Jacob Van Zevecote⁴⁶ que, en 1840,

⁴² En même temps que Montchrestien publie la seconde version de sa *Reyne d'Escosse*, l'Italien Carlo Ruggeri écrit *La Reina di Scotia*, publiée à Naples, en 1604. Ruggeri prend strictement position contre les protestants.

⁴³ 1563-1621 ; études de droit, avocat, écrivain, poète, dramaturge et historiographe français ; maîtrise le latin, le grec ancien et l'hébreu. À 19 ans, il sert d'adjoint à son père au collège de Vercel (dans l'actuel département du Doubs). Il y fait jouer par les élèves la tragédie d'Esther (imprimée à Lyon en 1585). Bien qu'il témoigne de son attachement pour les princes de Guise et la Ligue catholique, il est du nombre des députés que les habitants de Lyon envoient à Henri IV en février 1594 pour l'assurer de leur fidélité. Sous la protection de Pierre Jeannin, il obtient le titre d'historiographe du roi. Il meurt à Toulouse. Cf. : Data.bnf.fr., en ligne 4.9.2018.

⁴⁴ *Les quatrains de Pierre Matthieu : tablettes de la vie et de la mort*. Paris, René Ruelle, 1612. Nouvelle édition, Paris 1850 ; réédités dans Turrette 2008, p. 155-204 ainsi que Hachette, BnF, 2016.

⁴⁵ Op.cit. 1612, p. 41.

⁴⁶ Gent, 1590/96 - Harderwijk, 1642 ; auteur belge, fameux pour ses poèmes. Étudie le droit et la poésie à Leuven, puis à Gent. Écrit en flamand et en latin. En 1840, Philippe Blommaert a publié ses poèmes dans : *Verzameling van alle de Nederlandsche gedichten van J. van Zevecote*. Voir : J.F. Boden Nyenhuis, in *Belgisch Museum* III, 1839, 363-69 ; ainsi que J. Gessler, « J. Zevecotius et sa Maria Stuarda ou Maria

Philippe Blommaert nommera « le prince des poètes flamands », écrit une pièce de théâtre d'abord sous le titre *Maria Stuarta*, plus tard connue comme *Maria Graeca*⁴⁷.

Parmi les ouvrages de pères religieux compte évidemment *La Cour Sainte*⁴⁸ du père jésuite Nicolas Caussin qui dédie un chapitre à la reine d'Écosse. Le passage concernant la reine semble être omis dans les traductions anglaises antérieures de 1678⁴⁹. Deux ans après la publication de son œuvre principale, Caussin fait publier son *Histoire de Marie Stuart, Reine de France et d'Écosse*.

Les écrits élogieux sur Marie Stuart atteignent un point culminant lors du pontificat du pape Urbain VIII⁵⁰ qui compose lui-même les poèmes latins *De Nece Reginae Scotiae*⁵¹. En 1627, un poème narratif en cinq livres, consacré à la reine d'Écosse et dédié au même pape, sort de la plume de Lope de Vega⁵², auteur plutôt fameux pour ses comédies : *Corona trágica, vida y muerte de la Serenissima Regina de Escocia*. Un autre poème héroïque de seize chants à plus de 9000 vers est attribué au prieur D. Bassiano Gatti⁵³, moine de San Girolamo près de Bologna. Tous ces écrits de caractère panégyrique semblent être du gout du pape et contribuent largement à établir le mythe de Marie Stuart.

Graeca », *Mélanges Thomas* 345, s.p. Cf. Nationaal Biografisch Woordenboek, s.v. et [http://literairgent.be/lexicon/auteurs/van-zevecote-jacob\(us\)/](http://literairgent.be/lexicon/auteurs/van-zevecote-jacob(us)/).

⁴⁷ Conroy 1999, p. 100, mentionne qu'elle n'a jamais été imprimée, mais qu'elle a peut-être été représentée à Anvers.

⁴⁸ Nicolas Caussin (1583-1651), *La Cour Sainte, ou l'institution chrestienne des Grans, avec des exemples qui, dans les Cours ont fleury dans la sainteté*, S. Chappelet, Paris 1624.

⁴⁹ Course 2008, p. 138, lui-même jésuite, argumente, qu'il faut subsumer, par raison de diplomatie.

⁵⁰ Né Maffeo Barberini (Florence 1568 – Rome 1644), 235e pape, de 1623 à 1644, sous le nom d'Urbain VIII. Il est éduqué au Collège romain, institution d'enseignement tenue par les jésuites, avant de suivre des études de droit à l'université de Pise, d'où il sort avec le titre de docteur en droit. En 1589, il entre à la Curie romaine, en 1601, il est nommé légat apostolique pour présenter à Henri IV les félicitations pontificales pour la naissance du futur Louis XIII. Le 20 octobre 1604, il revient à Paris en tant que nonce apostolique et archevêque in partibus de Nazareth ; dans cette position, il devient très influent auprès d'Henri IV. Au cours de son pontificat eut lieu le concile de Trente et le deuxième procès de Galilée qui conduisit à sa condamnation par l'Inquisition romaine. Urbain VIII nomma cardinal son neveu Francesco Barberini, et en 1627 il le fit bibliothécaire du Vatican ; et en 1632 vice-chancelier. Celui-ci construisit le grand palais Barberini et fonda la célèbre bibliothèque Barberini qui fut acquise par le pape Léon XIII en 1902 et fait partie de la Bibliothèque du Vatican. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Urbain_VIII, 4.9.2018.

⁵¹ Urbain VIII, *Poemata*, Anvers, Moretus, 1634 (première édition romaine 1631). Publié dans : *La lyre jésuite. Anthologie de poèmes latins (1620-1730)*, présentés, traduites et annotés par Andrée Thill, Genève, Droz, 1990, p. 246-51.

⁵² Félix Lope de Vega y Carpio, Madrid 1562-1635. Poète, écrivain et dramaturge. Il étudie chez les jésuites en 1574, puis entre à l'université d'Alcalá de Henares (1577). À cause de ses aventures amoureuses, on lui interdit de séjourner à Madrid et dans le royaume de Castille (1587). Son oncle a été inquisiteur de Séville. Lope de Vega survit en 1588 la défaite espagnole de l'Armada sous le règne de Philippe II. En 1609, il révolutionne le théâtre espagnol avec *Le Nouvel art de faire des comédies*. *Rimas sacras* (1614) est l'une des pièces maîtresses de la poésie lyrique castillane et universelle. Il a créé plus de 400 comédies. Avec Tirso de Molina et Calderón de la Barca, il était le chef de file du théâtre baroque espagnol. Cf. http://www.spainisculture.com/fr/artistas_creadores/lope_de_vega.html.

⁵³ *Maria Regina di Scotia, poema heroico*. Imprimé par Nicolò Tebaldini, 1631, avec une dédicace au pape Urbain VIII.

À côté de ces écrits encomiastiques on retiendra de même *La Galerie des Femmes Fortes* de Pierre Le Moyne⁵⁴ de 1647, où Marie Stuart figure parmi les héroïnes présentées comme femmes idéales du temps passé. Dans son portrait de la reine d'Écosse, Le Moyne s'adresse directement à ses lecteurs : « C'est un étrange phantosme qu'une Sainte criminelle, et une Reyne executée », et ceci avec de graves reproches à l'Angleterre : « La tragédie n'est pas seulement inhumaine, elle est monstrueuse : et l'Angleterre neantmoins applaudit à cette monstrueuse qui sera pleurée de toute l'Europe »⁵⁵ :

Verrons nous sans pitié cette Scene cruelle,
Où s'éteint par la Mort l'Astre des Escossois ?
Marie est sous le fer : Honneur, Justice, Lois,
Verrez vous la Vertu traitée en criminelle ?

Son deuil est héroïque : et la hache mortelle
Ne peut faire paslir le sang de tant de Roys.
Si sa langue se tait, sa grace a de la voix ;
Et son modeste orgueil parle à nos yeux pour elle.

Quel Enchanteur a fait un prodige si beau ?
La joye et le regret naissent de ce tableau ;
Et la veuë y reçoit du plaisir d'un supplice :

L'Art dessus la Nature y fait un doux effort ;
Et sans avoir de mal, ny souffrir d'injustice,
Une Innocente y souffre une eternelle mort⁵⁶.

Le Moyne, lui aussi père jésuite, poursuit l'objectif d'éduquer moralement et religieusement les gens de son époque. Et ceci non sans offrir du plaisir à ses lecteurs⁵⁷ : « Il y a des remèdes, où il entre du sucre et des parfums », déclare-t-il dans l'avertissement au lecteur de son œuvre *Les peintures morales*⁵⁸, publiée peu avant *La Galerie*, en 1640.

Mais Marie Stuart est-elle vraiment pleurée dans toute l'Europe, comme l'affirme Le Moyne ? En fait, le réseau des jésuites est un véritable répertoire de propagande dans l'objectif de créer des martyres. C'est surtout dans ce contexte que Marie Stuart deviendra la femme martyrisée⁵⁹ des œuvres littéraires des XVIe et XVIIe siècles qui lui sont consacrées⁶⁰.

⁵⁴ Le Moyne, Pierre (1602-1671), *La Galerie des Femmes Fortes*, Antoine de Sommaville, Paris 1647. Avec privilège du roi. – La page de titre de 1647 mentionne « Pierre Le Moyne, de la compagnie de Jésus ».

⁵⁵ Le Moyne 1647, p. 351.

⁵⁶ Le Moyne 1647, p. 356.

⁵⁷ Pascal 2002, p. 169-76, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_2002_num_54_1_2484.

⁵⁸ Le Moyne, Pierre. *Les peintures morales*, Sébastien Cramoisy, Paris 1640, t. I, avertissement au lecteur, non paginé.

⁵⁹ Frenzel 2005, p. 581.

⁶⁰ On n'oubliera pas non plus Madame de Lafayette (1634-1693), qui, avec son roman *La princesse de Clèves*, paru en 1678, fait fi de toute convention. Elle utilise le cadre historique entre octobre 1558 et

4. L'expansion du drame de Marie Stuart aux pays européens

Durant le XVII^e siècle, la tragédie de Marie Stuart convainc d'autres territoires. Entre-temps, le monde a changé : les protagonistes du drame de la reine d'Écosse sont tous morts. Même si plusieurs ouvrages sur la vie de la reine sont connus à cette époque, les faits historiques sont déjà passés à l'arrière-plan. Dans ce contexte, les auteurs se sentent libres de les mélanger avec leur imagination de dramaturge. Montchrestien s'est encore limité à une certaine unité de temps et d'action. Ses successeurs, comme par exemple Charles Regnault⁶¹, inventent des relations de personnages qui leur servent à augmenter le suspense de leur drame. Dans sa tragédie *Marie Stuard, Reyne d'Ecosse* de 1639, Regnault donne à ses *dramatis personae* des noms légèrement modifiés de ceux de l'environnement réel des deux souveraines⁶². Mais conformément aux faits historiques, on garde encore à distance les deux souveraines Marie et Élisabeth : elles ne se rencontrent pas sur scène, restant deux rivales à tous les égards et symboles de deux religions.

La situation changera avec la pièce *Maria Stuart of Gemartelde Majesteit* de Joost van den Vondel qui paraît en Hollande en 1646. À partir d'une adaptation allemande de ce drame par Christoph Kormart, le sujet de Marie Stuart est connu en Allemagne⁶³. C'est lui qui introduit la figure d'Élisabeth comme *dramatis personae*⁶⁴.

Retenons que jusque là, l'Angleterre n'a pas encore produit une seule œuvre dramatique sur la rivalité des deux reines ! Enfin, cent ans après la mort de Marie Stuart, la littérature anglaise, elle aussi, découvre le drame pour la scène. En tout, le pays originaire du drame de Marie Stuart sera représenté par cinq auteurs dont un seul a conquis la scène de théâtre avec succès.⁶⁵

novembre 1559 – juste au moment, où François II succède à Henri II – pour composer une histoire d'amour secret entre deux membres de la petite noblesse. Cependant, elle ne met pas la « reine dauphine », Marie Stuart, au centre de son intrigue, ne lui faisant endosser un rôle subordonné.

⁶¹ Charles Regnault (première moitié du 17^e s., date de naissance inconnue, év. Avocat ?) ; à part la tragédie *Marie Stuard, Reyne d'Ecosse* (Paris, Toussaint Quinet, 1641) on peut lui attribuer des *Métamorphoses Françaises*. Sa tragédie a été révisée entre 1639 et 1640 par l'auteur et imprimée trois fois de suite ; voir Conroy 1999, p. 99-156.

⁶² À part des auteurs déjà mentionnés, la France connaîtra encore deux auteurs français ayant écrit une tragédie de Marie Stuart : Edme Boursault (1638-1701), *Marie Stuart, Reine d'Ecosse*, 1691 (voir infra), et Pierre Antoine Lebrun (1785-1873), *Marie Stuart*, 1820. – *La Reina Maria Stuarda* (autour de 1600) de Juan Bautista Diamante a été la première pièce espagnole.

⁶³ Ch. Kormart, *Maria Stuart oder germarterte Majestät*, 1673 ; J. Riemer, *Von hohen Vermählungen*, 1679, et *Vom Staatseifer*, 1681 ; A. von Haugwitz, *Schuldige Unschuld oder Maria Stuarda*, 1683.

⁶⁴ Cf. Thomas Diecks, "Schillers Maria Stuart", in: Aurnhammer 1990, p. 234.

⁶⁵ À ma connaissance, un seul poète écossais a écrit une tragédie sur Marie Stuart: Moncrieff, W.D.S. *Mary, Queen of Scots. An historical drama, in five acts (and in verse)*, Glasgow 1872. À part une référence dans le catalogue des œuvres imprimées de British Museum, aucune information sur cet ouvrage n'a pu être trouvée.

La première des tragédies anglaises, *The Island Queen or the Death of Mary Queen of Scots* de John Banks⁶⁶, publiée en 1684, ne sera cependant pas couronnée de succès⁶⁷. En 1688, le dernier représentant des Stuart sur le trône d'Angleterre, Jacques II, est remplacé par sa fille, Mary Stuart. Avec son consort, Guillaume d'Orange, elle est soumise au parlement. Le pouvoir royal est dominé par les ministres sous le règne de la sœur de Mary, Anne (1702-1714). Avec la mort de cette dernière Stuart, l'image romantique de leur «mère», Marie Stuart, commence à perdre sa fascination⁶⁸. Néanmoins, vingt ans plus tard, une version entièrement révisée de la tragédie de Banks est mise en scène sous le nouveau titre de *The Albion Queen* (1704). Cette pièce obtient la faveur de la reine Anne et est joué au Theatre Royal. *The Albion Queen* excelle surtout par son sentimentalisme, sans vraiment respecter les faits historiques. Contrairement à ses prédécesseurs français, mais dans la tradition des pièces de théâtre allemands, Banks fait se rencontrer sur scène les deux reines, Marie et Élisabeth. C'est à partir de cette création que les deux femmes communiquent sur scène au même niveau émotionnel, politique et religieux.

Le XVIIe siècle se termine par une histoire émouvante autour de la parution de la tragédie *Marie Stuard*, écrite par Edme Boursault⁶⁹ en 1683 et imprimée en 1691. Ce laps de temps entre la rédaction et la publication est dû, lui-aussi, à l'échec initial au théâtre, car après sept représentations, la pièce est retirée. La thématique ne semble pas être du goût du public. À l'époque de Louis XIV, la politique royale anti-protestante et contre l'Angleterre exige apparemment d'autres sujets. Néanmoins, le 2 décembre 1690, l'imprimeur Jean Guignard reçoit le privilège pour plusieurs pièces de théâtre de Boursault et *Marie Stuard* sera achevée d'imprimer en novembre de l'année suivante. La tragédie est réimprimée en dix éditions jusqu'en 1746 et elle jouit d'une grande célébrité qui lui a valu plusieurs représentations. Elle sera même traduite en prose italienne en 1724.

À part ces deux exemples de Banks et de Boursault, au XVIIIe siècle, c'est plutôt le silence autour du sujet dramatique de Marie Stuart⁷⁰. On mentionnera John St-John⁷¹,

⁶⁶ 1650-1696 (dates incertaines). Avocat, sans informations plus détaillées.

⁶⁷ Cf. Adolphe Rietman, *The Earl of Essex and Mary Stuart: two of John Bank's tragedies*. Diss. Berne, J. Wirz, Wetzikon (Suisse), 1915. – Rietmann indique 1648 comme date de parution de cette tragédie.

⁶⁸ Lewis 1998, p. 87-98. –

⁶⁹ Edme Boursault (1638-1701), *Marie Stuart, Reine d'Ecosse*, 1691. Fils d'ancien militaire ; ne reçut pas d'éducation scolaire, autodidacte. Vint à Paris en 1651. Secrétaire de la duchesse d'Angoulême. Surtout fameux pour sa tragédie *Le Mercure galant* qui dut être représentée en 1683 sous *Comédie sans titre*, ceci à cause du journal du même nom. Boursault écrivit 16 pièces de théâtre, des romans historiques et des nouvelles. - Voir aussi Conroy 1999, p. 157-206.

⁷⁰ L'adaptation plutôt sentimentale de l'auteur allemand Ch.H. Spiess de 1784 s'occupe des prétentions au trône des deux reines rivales, tandis que l'italien V. Alfieri (*Maria Stuarda*, 1789) s'intéresse surtout à la fuite de la reine du château de Lochleven ; thème qui marquera les romans historiques du XIXe siècle.

membre du parlement anglais, qui, en 1789, compose la pièce de théâtre *Mary Queen of Scots*⁷². St-John meurt quatre ans après son succès, sans que son texte n'aie provoqué d'écho dans la presse ultérieure. Écrite en vers sur 76 pages, sa tragédie commence avec la fuite de Marie au château d'Herries et se termine avec une scène, où la reine d'Écosse, prête à mourir, rencontre Melvil, son fidèle ambassadeur auprès d'Élisabeth. Elle lui dicte ses derniers vœux qui correspondent dans leur contenu à son testament et aux lettres que la reine avait adressée à son aumônier Préau et au roi de France Henri III, la nuit avant sa mort⁷³.

Une fin abrupte est finalement attestée à la tragédie composée par la seule femme connue pour avoir écrit un drame sur la reine d'Écosse : *Mary Queen of Scots, a historical Tragedy or dramatic Poem* de Mary Deverell⁷⁴ (1792) n'a jamais été représenté. L'auteure a plutôt dû encaisser une critique foudroyante: "The blank verse of this lady is a mere business of typography; the ear has nothing to do with it; to turn it into prose you need only print it differently"⁷⁵.

Faut-il en conclure que les dramaturges anglais ne s'intéressent guère à Marie Stuart ? Cependant, on peut dire que le fer de lance des auteurs de ce drame sont à chercher ailleurs qu'aux Îles Britanniques.

5. La percée : *Maria Stuart* de Friedrich Schiller

Durant les deux siècles précédents, le sujet de De Bordes et de ses collègues est repris pour le théâtre par au moins une trentaine d'auteurs dans neuf langues et pays différents. Le succès de toutes ces œuvres dramatiques se limite en général à l'époque de leur rédaction. Une nouvelle série de tragédies intéressera le théâtre après 1800 seulement⁷⁶, grâce à des auteurs issus d'autres pays de l'Europe qui créent de nouvelles

⁷¹ 1746-1793 ; il étudie à Eton College, puis à Trinity College, Cambridge. À part la tragédie sur Marie Stuart, il écrit un opéra *The Island of St. Marguerite*, qui, elle-aussi, fut représentée la même année au Théâtre Royal.

⁷² *Mary Queen of Scots. A tragedy as performed at the Theatre Royal, Drury Lane*. Londres, J. Debrett, Picadilly, 1789. Cf. l'exemplaire de la représentation à Drury Lane, accessible en ligne : <https://books.google.com/books?id=98REAAAAYAAJ>

⁷³ Testament et lettres du 7 février 1587, Labanoff 1845, vol. VI, p. 482ss.

⁷⁴ 1731-1805, issue d'une famille de tailleurs, vint à Londres en 1774, écrivain moral et religieux (*Sermons*).

⁷⁵ *The Critical Review, or Annals of Literature*. Vol. 9 (Londres, 1794), pp. 415–16. – Rien n'a pu être trouvé sur les pièces de James Graham, *Mary Stewart Queen of Scots*, 1807, et de Charles Swinburne, poète londonien de l'époque victorienne (1837-1909). Ce dernier est plutôt célèbre pour sa vie excessive et pour avoir connu Baudelaire. Il est auteur d'une trilogie avec le titre *Chastelard, Bothwell, Mary Stuart*, parue en 1881.

⁷⁶ Voir Kipka 1907 ; Conroy 1999, p.206, n. 119 mentionne, qu'en France, dix-huit auteurs auraient réinventé le drame de la reine d'Écosse, sans indiquer leurs noms. – Frenzel 2005, p. 583, ne cite que F.

pièces ou des traductions. Parmi elles, *Maria Stuart* de Friedrich Schiller battra tous les records⁷⁷.

Friedrich Schiller a conçu sa célèbre tragédie dans les années 1783 à 1799. La première a eu lieu le 14 juin 1800 à Weimar. Aujourd'hui, cette pièce compte parmi les drames les plus couronnés de succès du monde. Grâce à de nombreuses traductions, elle est la pièce de loin la plus populaire et jouée dans des grands théâtres d'Europe et d'outre-mer. Ceci sans interruption depuis sa création. Par surcroît, au théâtre, l'évocation de Marie Stuart, fait tout de suite penser à la tragédie de Schiller⁷⁸. Aujourd'hui encore, la fiction théâtrale est peut-être même plus connue que la vérité historique. Ou, pour le dire avec les mots de l'auteur lui-même qui met l'effet esthétique de la poésie au-dessus de la vérité historique :

[...] [E]s ist die poetische, nicht die historische Wahrheit, auf welche alle ästhetische Wirkung sich gründet⁷⁹.

Schiller reprend les grandes inventions dramaturgiques de ses prédécesseurs tels que la rencontre des deux reines et le motif d'amour avec Leicester. En outre, il introduit le personnage de Mortimer à qui il subsume le rôle d'intrigant par amour pour la reine. Avant tout, Schiller s'intéresse à la personne de Marie Stuart comme caractère, son échec politique ou confessionnel l'occupe moins. Dix ans après la première de Weimar, Madame de Staël traduit le texte de Schiller en français. Dans son analyse qui paraît à Paris en 1814 elle compare la protagoniste aux grandes figures dramatiques classiques⁸⁰ :

Marie Stuart est, ce me semble, de toutes les tragédies allemandes la plus pathétique et la mieux conçue. Le sort de cette reine, qui commença sa vie par tant de prospérités, qui perdit son bonheur par tant de fautes, et que dix-neuf ans de captivité conduisirent à

Tronchin (1734), Doigny du Ponceau (1805) et J. Petithuguenin (1930). Quant au Genevois François Tronchin, voir Morel [s.d. 1908], p. 28.

⁷⁷ Après Schiller, les tragédies du XIXe siècle qui sont à retenir : Pierre Antoine Lebrun (1785-1873), *Marie Stuart*, 1820 (en français) ; Juliusz Slowacki (1809-1849), *Marie Stuart*, 1830 (en polonais) ; Giuseppe Bardari (1817-1861), *Libretto pour Gaetano Donizetti, Maria Stuarda*, 1835 (en italien) ; Bjornstjerne Bjornson (1832-1910), *Maria Stuart I Skotland*, 1864 (en norvégien) et Algernon Charles Swinburne (1837-1909), *Chastelard/Bothwell/Mary Stuart*, 1881 (trilogie, en anglais). – Au XXe siècle, le succès des drames sur Marie Stuart s'amenuise. Les auteurs à mentionner ; H. Cornelius, 1908 ; H. Tullius, 1921, J. Petithuguenin, 1930, et Wolfgang Hildesheimer, de qui *Mary Stuart* (1970) reste l'unique tragédie allemande après Schiller.

⁷⁸ Retenons que, Patterson, *Oxford Dictionary of Plays*, de 2015, ne mentionne que la pièce de Schiller sous le terme « Mary Stuart ».

⁷⁹ Friedrich Schiller, *Sämtliche Schriften*, v. 10, «Ästhetische Schriften», 1871, p. 174.

⁸⁰ *De L'Allemagne*, imprimé à Londres en 1813, à Paris en 1814. La première publication de 1810 a dû être retirée selon l'ordre de Napoléon et n'a guère échappé d'être complètement anéanti en 1810. Voir Amend-Sochting, Anne, « Elle a rendu l'impression plus fidèlement que l'expression ». Zu Madame de Staëls Übersetzung von Schillers *Maria Stuart*, in: Ernst, Anja/ Geyer, Paul (éd.) 2015, p. 240-63.

l'échafaud, cause autant de terreur et de pitié qu'Œdipe, Oreste ou Niobé ; mais la beauté même de cette histoire si favorable au génie, écraserait la médiocrité⁸¹.

Aujourd'hui encore, l'analyse de *Madame de Staël* nous paraît juste. Car non seulement les nombreuses mises en scène, mais aussi les adaptations modernes ne tarissent pas. Les spectateurs restent fascinés par les deux personnages de Marie Stuart et d'Élisabeth, comme le prouve l'une des représentations à Londres en janvier 2018 : « It is an unmissable modern drama. A show to lose your head and your heart too »⁸².

Au XIX^e siècle, Schiller n'a qu'une seule concurrence : l'Opéra *Maria Stuarda* de Gaetano Donizetti qui voit sa première à la Scala de Milan le 30 décembre 1835. Le livret est écrit par Giuseppe Bardari qui s'inspire lui aussi de la tragédie de Schiller⁸³.

6. Les œuvres en prose du XIX^e siècle

6.1. Walter Scott, *Le Page de Marie Stuart*

Si l'Angleterre semble avoir peu de succès avec le sujet de Marie Stuart au théâtre, elle en aura d'autant plus en prose. Durant la première moitié du XIX^e siècle, Walter Scott crée une œuvre qui mérite à juste raison le sous-titre *The magnum opus*⁸⁴ : les aventures de Roland Graeme sont racontées dans trente volumes, dont le numéro dix est consacré à la reine d'Écosse⁸⁵. Scott, créateur du roman historique proprement dit, s'intéresse à la période de la vie de Marie Stuart qui concerne le château de Lochleven : précisément les événements de juillet 1567 (meurtre de Darnley) et de mai 1568 (fuite de Lochleven). Il fait revivre des personnages déjà disparus à son époque en les remettant en scène dans des bâtiments encore existants. C'est ainsi qu'il insuffle de la vie à Mary of Scotland, Moray, Morton, William Douglas et maints autres personnages. Scott réinvente l'histoire d'une

⁸¹ Schiller, Friedrich von (1759-1805). *Marie Stuart* ; traduite en français, avec le texte allemand en regard et des notes, par Théob. Fix ; [avec une analyse littéraire, par Mme de Staël], L. Hachette, Paris 1852, p. I ; cf. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k684398/f8.item>.

⁸² Caroline McGinn, posté le 26 janvier 2018 dans le blog de *Time Out*, concernant la représentation adaptée par Robert Icke pour l'Almeida Theatre, West End, de Londres.

⁸³ Gaetano Donizetti (1797-1848), *Maria Stuarda*, opéra en 3 actes ; 1835 Giuseppe Bardari (1817-1861), Libretto pour Gaetano Donizetti, *Maria Stuarda*, 1835. – Les autres œuvres musicales que nous avons déjà mentionnées sont : Robert Schumann (1810-1856), *Gedichte der Königin Maria Stuart, für eine Singstimme und Klavier* op. 135 (9-10, 13-16 décembre 1852), et Joseph Joachim Raff (1822-1882), *Ein Zyklus von 12 Gesängen, Maria Stuart*, op. 172 (selon Gisbert, Freiherr von Vincke), 1853.

⁸⁴ Walter Scott (1771-1832), *The Waverly Novels*, entièrement révisé d'après le manuscrit original et des premières éditions américaines, Edinburgh University Press, Édimbourg 2000. Pour Marie Stuart : Vol. X, *The Abbot*, éd. Christopher Johnson, Édimbourg 2000.

⁸⁵ Publié en 1820, il est traduit en français en 1822 sous le titre de *Le Page de Marie Stuart* ; cf. Scott 1929.

manière à récrire l'intrigue, avec l'objectif de remettre les choses à leur place. Moray, par exemple, présente le jeune Roland Graeme, quand celui-ci arrive devant le château pour entrer au service de Queen Mary, avec les mots :

“She is not imprisoned”, answered Moray, angrily; “God forbid she should—she is only sequestrated from state affairs, and from the business of the public, until the world be so effectually settled, that she may enjoy her natural and uncontroled freedom”⁸⁶.

Roland Graeme, personnage fictif qui porte les traits de William Douglas, va voler les clés du château pour libérer la reine. Marie Stuart est dépeinte de manière romanesque, aux traits idéalisés. Mais elle garde aussi les faiblesses hystériques, qu'on lui attribue, et ses préférences pour la broderie, deux caractéristiques qui sont typiques pour les femmes du XIXe siècle. C'est ce mélange de faits historiques et d'étude psychologique qui rend le roman de Scott fascinant et qui lui a procuré d'innombrables lecteurs jusqu'à nos jours.

6.2. Alphonse de Lamartine, *Marie Stuart, Reine d'Écosse*

Un destin contraire a été attribué à une œuvre qui semble avoir été perdue pour la postérité. Dans la bibliothèque universitaire d'Édimbourg, on trouve depuis 2015 le manuscrit d'un texte de Lamartine qui porte le titre de *Marie Stuart, Reine d'Écosse*⁸⁷. Il s'agit d'une biographie de Marie Stuart, signée par l'auteur lui-même à la dernière page 122 : « A. de Lamartine »⁸⁸. Le texte du manuscrit est écrit d'une main de secrétaire et il est doté d'additions importantes qui sont elles-aussi dites de la main de l'auteur⁸⁹. Cet ouvrage qui date de l'année 1859 n'a guère suscité la curiosité de la part des lecteurs français, étant donné que le texte original français a été publié dix ans après sa traduction anglaise⁹⁰.

⁸⁶ Op.cit., p. 176-77.

⁸⁷ Sur le site de l'université d'Édimbourg, le texte est classifié sous Lamartine. Edinburgh, University Library, cote CLX-A-1261 ; numéro d'accèsion : E2015.68, catalogué le 16 novembre 2015 par Graeme D. Eddie. Il a été vendu aux enchères au prix de 2000 à 3000 livres par la maison londonienne Bonhams qui apporte quelques détails dans son catalogue de 2015, voir <https://www.bonhams.com/auctions/22714/lot/27/?category=list>.— Le texte original est écrit en français. Je n'ai pas eu l'occasion de consulter le manuscrit, à part quelques pages, avant la fin de la rédaction de cette étude.

⁸⁸ La signature a été identifiée le 8 novembre 2018 par la Fondation Bodmer: l'espace caractéristique entre le **m** et **a** de Lamartine ne se distingue pas ici, sans doute l'auteur s'est-il particulièrement appliqué. - Je remercie Marc A. Kolakowski pour ses recherches.

⁸⁹ Comme mentionne Marc A. Kowalowski de Fondation Bodmer (voir infra), cela est souvent le cas pour les manuscrits destinés à l'impression, l'auteur a eu recours à un *amanuensis*, puis a lui-même signé et corrigé le texte après relecture.

⁹⁰ On trouvera par ailleurs une édition électronique du texte, établie d'après l'édition papier de 1868-1869, sur le site de l'OBVIL: http://obvil.sorbonne-universite.site/corpus/critique/lamartine_cours-familier-27.

En fait, Lamartine renvoie à la biographie de Marie Stuart, présentée en 1850 par Jean-Marie Dargaud⁹¹ et publiée en 1851 :

C'est sur les documents prodigieusement intéressants de M. Dargaud, mais dans un esprit souvent contraire que nous allons recomposer cette figure, rapide ébauche d'un grand tableau⁹².

Cette édition du texte de Dargaud a provoqué une quantité innombrable de réactions⁹³. La seconde édition de 1859 cite quelques unes de ces revues très diverses et contrariées. Parmi elles une lettre que Lamartine a adressée à P. J. Béranger, lui aussi lié d'amitié à Dargaud. Lamartine y documente le grand respect qu'il éprouve envers son ami le plus intime⁹⁴ terminant sa lettre par les mots : « Adieu ; faites mes compliments à l'auteur. Le livre a de la vie, car il remue. Il vivra... »⁹⁵.

À la dernière page du manuscrit de l'Université d'Édimbourg, Lamartine mentionne pour sa part son prédécesseur : « [...] on est tenté de dire comme M. Dargaud, l'auteur le plus développé de cette histoire : 'Je ne juge pas, je raconte' », tout en le remerciant avec les mots :

Il a raconté en effet la vie de cette reine et de ce siècle comme on ne la racontera plus. Nous lui devons tout[les recherches]⁹⁶ et nous serions ingrats de ne pas lui rapporter tout [...] ceci n'est qu'une étude, son livre est une histoire⁹⁸.

Lamartine, quant à lui, introduit son « étude » avec un hommage à « Marie Stuart reine d'Écosse » :

Si un autre Homère devait renaître parmi les hommes, et si le poète cherchait une autre Hélène pour en faire le sujet d'une épopée moderne de guerre, de religion et d'amour, il ne pourrait la retrouver que dans Marie Stuart, la plus belle, la plus faible, la plus entraînée et la plus entraînée des femmes, créant sans cesse par une ir[r]ésistible attraction autour d'elle un tourbillon d'amour, d'ambition, de jalousie ou chacun de ses amants est tour à tour le motif, l'instrument, la victime d'un crime; passant comme l'Hélène Grecque des bras d'un époux assassiné dans les bras d'un époux assassin, semant la guerre intestine, la

⁹¹ Jean-Marie Dargaud (1800-1866) fit connaissance de Lamartine en 1831. Il était adepte de la philosophie des Lumières et influença de plus en plus la pensée de Lamartine. Dans son étude, Jean de Cognet désigne Dargaud l'ami le plus intime de Lamartine (Cognet 1913). – Lamartine, lui-même, dédie à Dargaud la préface des *Secondes Méditations*. Cf. Lamartine 2006, p. 277.

⁹² Ms.cit. p. 2.

⁹³ Jean-Marie Dargaud, *L'Histoire de Marie Stuart*. Paris, Hachette, 1851 ; pour les revues, voir 2e. éd. 1859. p. 454ss.

⁹⁴ Dargaud 1859, p. 463-64.

⁹⁵ Écrit à Saint-Point en décembre 1850 ; publié à *La Presse*, 31 avril 1851. Les points de suspension sont de Lamartine.

⁹⁶ Ajout d'une main secondaire.

⁹⁷ Ajout illisible dans l'image électronique (datée 8 nov. 2018).

⁹⁸ Ms. cit. p. 122.

guerre religieuse, la guerre étrangère sous tous ses pas et finissant par mourir en sainte après avoir mouru en Clytemnèstre⁹⁹.

Trois pages de ce manuscrit ont servi de document à un traducteur qui a mis l'ouvrage de Lamartine en anglais, car à quelques endroits¹⁰⁰, on découvre des notes marginales anglaises que l'on trouve appliquées en partie dans la traduction anglaise de 1859. Cette version anglaise porte le titre de *Mary Stuart* et a été achevée d'être imprimée à Édimbourg¹⁰¹. L'auteur de la préface anglaise, datée « Paris, avril 1859 », se nomme uniquement avec les lettres abrégées J.M.H. Il y prétend que le texte présenté soit le seul de Lamartine paru seulement en anglais et traduit immédiatement de l'original français non publié¹⁰². Un compte rendu de cette édition paraît l'année suivante. L'auteur de cette revue pose beaucoup de questions quant à l'authenticité de ce texte dont il ne connaît apparemment pas la version originale. Il a des doutes surtout par rapport au traducteur, de sa qualité, de sa préface et de l'appendice qui sont entièrement de sa main :

The present volume professes to be translated from the unpublished French MS. of M. de Lamartine – a rather odd process, as it seems to us. That unpublished MS is, we doubt not, a very pleasing and elegant piece of French composition – a finished rhetorical exercise, after the manner of Isocrates. As such, we do not deny that it might be worth publishing in French; but a production of this sort, where style must be everything and matter nothing, is hardly worth translating into another language. The English translation of M. de Lamartine's *Mary Stuart* becomes simply a rather meagre sketch of her life, with no new information, and no argument upon disputed points¹⁰³.

Une autre critique est apportée par le catalogue de vente de 2015 qui fait allusion au caractère plutôt romantique de l'image de la reine d'Écosse qu'esquisse Lamartine dans son ouvrage :

The author's object is to convey an idea of the romantic interest attached to the career of the Scottish Queen; and, with the intuition of a painter, he spreads upon his canvas the darker as well as the lighter hues of his heroine's character – and, to use his own words, pictures her as "closing by a saintly death the life of Clytemnestra"¹⁰⁴.

⁹⁹ Ms. cit. p. 1-2.

¹⁰⁰ Par exemple p. 14, où on a tracé trois lignes du texte français et noté la traduction anglaise en marge. L'édition anglaise imprimée cependant montre de légères modifications.

¹⁰¹ Titre imprimé : *Mary Stuart*, by Alphonse de Lamartine, Adam and Charles Black, Edinburgh 1859 et 1864. – Le texte a été réimprimé en 1879 par American Book Exchange, New York sous le titre de : *Life of Mary Stuart Queen of Scots*. Avec une préface raccourcie. – Il a de nouveau été imprimé en reprint en 2018.

¹⁰² Lamartine 1864, p. XIX.

¹⁰³ *The Saturday Review*, 16 juin 1860, p. 777-778.

¹⁰⁴ *Economist*, 20 août 1859.

Lamartine qui désigne son texte « une étude » semble avoir vu la première et unique édition imprimée de 1868-69¹⁰⁵. Mais peut-être cette verte réponse a définitivement empêché que l'original français n'aie jamais vraiment intéressé les chercheurs. Sans avoir étudié l'original de l'Université d'Édimbourg, il faut s'abstenir d'en dire plus. Une publication actualisée en français fait toujours défaut¹⁰⁶.

Ce que l'on peut dire par contre, c'est qu'à la seconde moitié du XIXe siècle, l'intérêt pour Marie Stuart revit grâce à la découverte de ses autographes. Labanoff (1844-45) et Teulet (1859) publient ses lettres, Vincke le florilège avec des poèmes attribués à la reine qui servent à Schumann pour composer ses *Lieder* (1853). La Bibliothèque Bodléienne achète les autographes de poèmes (1864), et les premières éditions de ses poèmes sont rendues publiques : Sharman (1873), le docteur Galy (1879) et Pawlowski (1883) ainsi que Lalanne avec le volume VII des *Recueils de Poésies* de Brantôme suscitent la curiosité des lecteurs qui dès lors jettent un autre regard sur Marie Stuart. Par la suite, elle est jugée comme auteur de poésie, mais elle est loin encore d'être acceptée comme poétesse¹⁰⁷.

7. Les œuvres cinématographiques

Enfin, à la fin du XIXe siècle, le cinéma découvre Marie Stuart. Et comme le théâtre au XVIe siècle, il débute en montrant une réalité toute crue : la première représentation, *The execution of Mary Queen of Scots*, réalisée en 1895 par le cinéaste américain Alfred Clark, est un court-métrage de dix-huit secondes qui utilise un des premiers un truquage spécifique pour montrer une scène d'exécution¹⁰⁸. Après le film muet de 1927 de Friedrich Feher (livre) et Leopold Jessner (film) avec l'actrice tchèque Magda Sonja¹⁰⁹, plusieurs cinéastes se sont consacrés à la figure de Marie Stuart¹¹⁰. Et ceci sans interruption jusqu'à la sortie du film *Mary Stuart* de Josie Rourke avec Saoirse Ronan

¹⁰⁵ Voir note 89.

¹⁰⁶ À ma connaissance, le titre ne figure dans aucune bibliographie des œuvres de Lamartine.

¹⁰⁷ Pour les auteurs de ce passage, voir supra, chapitre II Transmission.

¹⁰⁸ https://www.imdb.com/title/tt0132134/The_execution_of_Mary_Queen_of_Scots.

¹⁰⁹ <https://www.imdb.com/title/tt0018141>.

¹¹⁰ En octobre 1923, Dennison Clift, *The Loves of Mary Queen of Scots* ; en 1940, Carl Froelich, *Das Herz der Königin*, avec Zarah Leander ; en 1959, Alfred Stöger, *Maria Stuart*, Autriche ; en 1972, Charles Jarrott, *Mary, Queen of Scots*, New York, avec Vanessa Redgrave (John Hale a écrit le livre pour le cinéma) ; puis des téléfilms sont sortis en 1982, 1986 et 2008 ; le film *Mary Queen of Scots* de 2013 de Thomas Imbach est lui-aussi basé sur la nouvelle de Stefan Zweig.

(Marie) et Margot Robbie (Élisabeth) qui a été lancée le 7 décembre 2018, un jour avant le 476e anniversaire de Marie Stuart.

8. En hommage à Marie Stuart

On pourrait ajouter à cette courte histoire de réception un mot sur la biographie de Stefan Zweig¹¹¹, dernière des œuvres sur la vie de Marie Stuart qui a gardé une renommée internationale depuis sa création. Mais laissons parler l'auteur lui-même par le biais d'un passage de l'introduction qui résume très bien ce qui est l'essence du mythe de la reine d'Écosse :

Kaum eine andere Frau der Weltgeschichte hat so viel Literatur gezeigt, Dramen, Romane, Biographien und Diskussionen. Durch mehr als drei Jahrhunderte hat sie immer wieder die Dichter verlockt, die Gelehrten beschäftigt, und noch immer erzwingt sich mit unverminderter Kraft ihre Gestalt neue Gestaltung¹¹².

Et, pour clore ce résumé, on n'oubliera pas de mentionner le cycle de sonnets de Joseph Brodsky, *Vingt Sonnets à Marie Stuart*, composé en russe en 1977, traduits en français en 1987 : l'année du 400e anniversaire de la mort de la reine et en même temps aussi l'année d'attribution du Prix Nobel à Brodsky. Ces sonnets sont un hommage du grand poète à la reine, composés lors d'une promenade au Jardin du Luxembourg, où il rencontre la statue de Marie Stuart. Brodsky, qui a lui-même vécu l'exile, et presque aussi longtemps que Marie Stuart, y réfléchit au film sur Marie Stuart avec Zarah Leander, il fait des rêveries sur des poèmes de Pouchkine et des allusions à Baudelaire et à Schiller. L'édition quadrilingue de 2013 de ses poèmes, à laquelle l'auteur a lui-même contribué, est aussi une référence au travail intellectuel autour de Marie Stuart qui dépasse les frontières. Et quel beau hasard : les pays et les langues qui ont marqué la reine et les lieux, où ses autographes ont trouvé leur actuel domicile, sont de la partie¹¹³.

Marie Stuart exerce une fascination jusqu'au XXIe siècle, comme l'a démontré la pièce de théâtre *Mary said what she said* (Mary a dit ce qu'elle a dit) de Darryl Pinckney¹¹⁴, jouée à Paris au Théâtre de la Ville-Espace Cardin jusqu'au 6 juillet 2019. Isabelle Huppert est l'actrice inégalable dans un monologue de quarante-cinq minutes

¹¹¹ Stefan Zweig (1881-1942), *Maria Stuart*, Leipzig 1935/Vienne 1938 ; Francfort s. Main à partir de 1954.

¹¹² Zweig, 2007, p. 7.

¹¹³ Brodsky, Joseph, *Vingt sonnets à Marie Stuart*. En russe : 1977 ; en français : Gallimard 1987 (traduits par Claude Ernoult) / Les doigts dans la prose, 2013 (traduits par André Markowicz, initialement publié dans la *Lettre Internationale*, 15, hiver 1987) / traduits en anglais par Peter France, *London Magazine*, octobre 1988.

¹¹⁴ 1953-, Indianapolis, États-Unis, romancier, dramaturge et essayiste américain qui a fait ses études à l'Université de Columbia N.Y.; récompenses: Bourse Guggenheim des arts; cf. Wikipédia, 12 juillet 2019.

couronné de louanges par la presse : dans cette représentation, mise en scène par Robert Wilson, la « reine d'Écosse et reine du théâtre » joue « un rôle qui lui sied et qu'elle assume à la perfection, en entrant dans l'imagerie du metteur en scène ». Wilson fait marcher sa protagoniste sur une diagonale de la scène sans qu'elle ne fasse un pas en arrière tout au long de la pièce. « Elle s'approprie magnifiquement ce monologue de quatre vingt-six paragraphes, découpé en trois parties où "la seule et unique Marie d'Écosse et des Îles" récapitule sa vie tumultueuse »¹¹⁵. Les deux « reines » se rencontrent au niveau des yeux, comme le commente *Le Monde* du jour de la première : « On sait la comédienne capable de tout, mais là, elle atteint un sommet, en montrant qu'une diagonale peut nous mener à l'extase »¹¹⁶.

C. Conclusion

Les différentes silhouettes de Marie Stuart ont inspiré d'innombrables auteurs à créer des œuvres littéraires sur la reine d'Écosse, dont ce court chapitre ne peut être qu'un bref résumé. Avec les représentations les plus récentes, comme la pièce de théâtre avec Isabelle Huppert et le film de Josie Rourke, Marie Stuart a enfin retrouvé le rôle adéquat qui lui était destiné comme jeune reine. À travers les siècles, des auteurs comme George Buchanan ou John Knox l'avaient réduite à l'image de rivale politique et religieuse d'Élisabeth. Les pères religieux en firent une martyre de la foi catholique. Ses adversaires politiques l'ont jugée complice de meurtre et de conjurations pour se débarrasser de leur reine criminelle. Finalement, elle a été la jeune femme romantique d'un Walter Scott et d'un Lamartine.

Personne n'a vu en elle une femme qui prend la plume. Une femme de son siècle qui n'a pas eu la prétention d'être poétesse, mais qui a utilisé les poèmes pour exprimer ses pensées les plus intimes : ce qui lui tient à cœur et ce qu'elle aimerait garder en souvenir. C'est cet aspect que je vais mettre en lumière dans le chapitre suivant en présentant l'édition des poèmes que Marie Stuart a composés. Les autographes nous ramènent au début de sa carrière politique pour nous guider au travers des moments les plus intenses de sa vie et de sa fin tragique et prématurée.

¹¹⁵ Mireille Davidovici dans le Théâtre du Blog. Posté le 9 juin 2019.

¹¹⁶ Brigitte Salino dans *Le Monde*, Publié le 28 mai 2019 à 01h00.

IV. ÉDITION CRITIQUE DES POÈMES AUTOGRAPHES DE MARIE STUART

A. Principes d'édition

L'édition critique ici présentée est strictement limitée à tous les autographes à disposition dans les bibliothèques mentionnées. L'ordre des poèmes est donc dicté par le lieu de conservation et non par la succession temporelle ou biographique. Ma recherche se limite aux écrits en vers attribués à Marie Stuart. D'autres textes, comme ses lettres ou des citations de personnes liées à la reine, peuvent être sollicités à titre d'éclairage.

Les principes suivants sont respectés :

- maintien de la graphie originale y compris les majuscules décoratives et les majuscules au début de vers ;
- désignation du texte autographe en caractères gras ;
- citation des ratures de Marie Stuart dans l'apparat critique entre crochets < > ;
- résolution des abréviations (*France*, au lieu de *frâce* ; *et* pour l'esperluette &) ;
- dissimilation d'*i* et *j*, *u* et *v* ;
- introduction des accents diacritiques susceptibles de faciliter la lecture
 - distinction des monosyllabes : *a/à* ; *ou/où* ;
 - syllabe finale des participes passés : *ordonne/ordonné* ; *renommée* ;
- introduction des apostrophes ;
- introduction du trait d'union : *suis-je* ; *sa-bas* ;
- ajout de la ponctuation, qui fait entièrement défaut dans les autographes ;
- indication entre parenthèses [], des ajouts de l'éditeur.

Une transcription à l'identique précède l'édition critique des poèmes là où il s'impose. Pour les poèmes d'Oxford, cette transcription est placée en annexe.

Les images des autographes sont présentées en fin de cette étude, pages 197-207.

[Illustration 1] : *Livre d'heures de Diane de Croy*, fol. 17r

B. Sheffield, Ruskin Gallery R. 3548

1. Si ce Lieu est pour ecrire ordonn[é]

1.1. État matériel du texte

Autographe. Signé.

Localisation et description : Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548. *Livre d'heures de Diane de Croy*. XVe siècle. Fol. 17r.

Encre sur parchemin. Format de la page entière : 7.5 cm de large et 10.8 cm de haut. Rogné de deux côtés. Le poème est écrit de la main de Marie Stuart sur une page qui fait partie d'un livre d'heures du XVe siècle. Le texte a été écrit aux marges du feuillet fol. 17r, à côté d'une miniature datant du XVe siècle.

Ancienne dénomination : *Livre d'heures d'Anne de Lorraine*. Ancienne collection du duc de La Vallière, Bibliothèque de l'Arsenal, Paris¹.

1.2. Transcription à l'identique

1 **Si ce Lieu est pour ecrire ordoñ[...]**
 Ce quil vous plect auoir en souena[...]
 Je vous requiers que lieu mi soit d[...]
 Et que nul temps nen oste lordenan[...]
5 **Royne de frâce**
 [Monogramme] **marie [...]**
 [...]

¹ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le Duc de La Vallière*. Première partie. Contenant les Manuscrits, les premières Éditions, les Livres imprimés sur vélin & sur grand papier, les Livres rares, & précieux par leur belle conservation, les Livres d'Estampes, &c. dont la Vente se fera dans les premiers jours du mois de Décembre 1783. Par Guillaume De Bure, fils aîné. Paris, Librairie des Augustins, 1783. Avec un frontispice de Louis César de la Baume-le-Blanc, duc de La Vallière. Né le 9 octobre 1708. Mort le 16 novembre 1780 (cité comme : De Bure 1783), No. 300.

1.3. Édition critique²

1 **Si³ ce Lieu est pour ecrire ordonn[é]**
 Ce qu'il vous plest auoir en souena[nce,]
 Je vous requiers que lieu m'i⁴ soit d[onné]
 Et que nul temps n'en⁵ oste l'ordenan[ce.]

5 **Royne de France**
 [Monogramme] **marie [...]**
 [...]

1.4. Remarques formelles

Tous les vers commencent par une majuscule.

Vers 1 : *Lieu* porte une majuscule décorative.

Vers 5/6 : le nom de la reine « marie » est écrit en caractères plus grands que le texte et placé entre ligne 5 « Royne de France » et ligne 7 rognée.

Les marges de droite et de bas de page du parchemin sont rognées. Il manque la fin de chaque ligne ainsi qu'une ligne entière dont on voit à peine les fragments de quelques lettres au bas de la page. Le monogramme de Marie Stuart précède le nom de « marie », signature de la reine. Après la signature, au coin droit du feuillet, on devine des traces de quelques signes qui ne sont plus déchiffrables.

Versification : quatrain, décasyllabes, rime croisée.

1.5. Propositions de lecture

1-4 Chaque fin de vers a été complétée ; ces conjectures n'ont jamais été controversées. Première mention connue : De Bure 1783⁶.

6-7 Par contre, Collingwood 1882⁷ identifie le monogramme de Marie Stuart et propose à lire une ligne 7, qui est rognée du côté inférieur : « and of Scots » /

²Éditions modernes à consulter : De Bure 1783, Collingwood 1882, Pawlowski 1883, Stewart-Mackenzie Arbuthnot (SMA) 1907, Bell 1995, Hopkins 2002, Course 2008, Herman 2010.

³*Si* conditional : puisque.

⁴*m'i* Pawlowski ; de Bure/Bell/Hopkins/Course/Herman *me*.

⁵*n'en* De Bure/Morgand et Fatout/Pawlowski; SMA/Bell/Hopkins/Course/Herman *m'en*.

⁶Voir supra, n. 1 ; en plus Morgand et Fatout 1876-78, t. 1, n° 4353, p. 763-772, et Pawlowski 1883.

⁷Collingwood 1882, p. 338, montre un dessin facsimilé du poème avec une transcription anglaise.

monogramme⁸, « reine ». Cook/Wedderburn 1907⁹ réfutent « Royne de France [et d'Écosse] » comme ajout plus tardif.

L'hypothèse de Collingwood pourrait être soutenue à première vue par l'habitude de Marie Stuart de signer ses lettres et documents « marie R. » ou « marie Royne », mais comme le montre l'édition de ses lettres par Labanoff, elle utilise cette signature plutôt après son retour en Écosse¹⁰. D'autre part, si on suppose que Marie Stuart a écrit elle-même les lignes 5 à 7 et en même temps que le poème, on est confronté avec une répétition du mot [royne/reine]. De Bure 1783 ne mentionne que le quatrain. Morgand et Fatout 1882 écrit « Reine de France, Marie ». Selon Cook/Wedderburn, uniquement le monogramme et la signature de Marie correspondent à l'autographe. Mais la relecture de l'autographe a montré qu'à la marge des parties rognées sont en effet resté des fragments de lettres¹¹.

Une leçon qui n'a jamais été proposée pourrait être : « Royne de France, Marie, 1560 ». Émettant cette hypothèse, on n'obtient pas seulement un décasyllabe, mais on répète aussi la rime du quatrain¹².

Le *si* initial (= puisque) met l'accent sur une condition, de laquelle dépend la décision de la reine d'écrire ces vers à cette place. À cette condition, elle met en opposition son vœu, voire sa demande en tant que reine : « Je vous requiers » introduit l'objet de la demande à succession temporelle : à condition qu'on lui donne le lieu pour écrire, elle souhaite que le temps ne soit pas limité.

Le mot « Lieu », vers 1, avec majuscule décorative et répété au vers 3, souligne en plus l'importance de la notion de lieu. Comme auteur, la reine ne demande rien qu'un « Lieu » pour écrire son poème. Et elle souhaite que le poème, une fois écrit, gardera sa place dans ce petit livre d'heures. Les notions de temps et de lieu sont ainsi mises en relation.

La répétition de mots comme « ordonné », « ordonnance » qui marquent la fin de vers, est mis en opposition directe au verbe de la principale « requiers ». Par son action,

⁸ Pour le monogramme, voir infra 1.7.1.

⁹ Cook/Wedderburn (éd.) 1907, p. 258.

¹⁰ Donc à partir de 1561, cf. Labanoff 1844, t.1. Voir aussi 1.7.2. Datation.

¹¹ Schoenberg Database of Manuscripts, catalogue 2012, Lot. 1338, mentionne 1559 comme date d'origine. On aurait donc plutôt tendance de lire [1559] ou [1560] après la signature de « marie ». Cette conjecture restreint le temps de notation du poème pour les deux années, quand Marie Stuart a porté les deux couronnes.

¹² Les fragments de lettres à la ligne 7 pourraient bien être un ajout plus tardif et signaler, comme le propose Collingwood, « et d'Écosse ».

voire sa demande, la reine elle-même reflète la demande de la personne qui « ordonne » sous forme d'un échange de don et de requête¹³.

Enfin, on peut se demander, si ce *je* qui *requiert* est vraiment un *je réel*, donc la reine Marie Stuart en personne, ou s'il ne s'agit pas plutôt d'un *je lyrique* qui serait Marie Stuart, auteur du poème.

Paraphrase : « Puisque l'on m'offre cette place pour écrire des mots dont vous aimez garder le souvenir, je demande que cette place m'y soit laissée. »

1.6. Contexte

Comme nous avons vu dans le chapitre de la transmission, nous devons l'existence actuelle de ce poème à deux femmes qui ont donné leur nom à un manuscrit de la fin du XVe siècle : Anne de Lorraine et Diane de Croy, tante de Marie Stuart et belle-fille de cette dernière¹⁴. Le petit poème manifestement de la main de Marie Stuart se trouve au bas d'un feuillet qui fait partie d'un livre d'heures¹⁵ ayant appartenu successivement à ces deux femmes.

Un petit détail attirera l'attention du lecteur, dû au respect qu'on témoignait aux manuscrits de l'époque : un livre d'heures était un objet précieux qu'on utilisait pour sa prière quotidienne. Un objet privé, en plus, donné comme cadeau choisi d'une personne à une autre. Ces livres étaient écrits, peints et décorés à la main, avec beaucoup de soin et de précision. À l'époque, il était hors de question d'écrire quoi que ce soit dans un codex de cette qualité.

Avec ses mots « Si ce Lieu est pour écrire ordonn[é] », Marie Stuart ne souligne pas seulement son respect envers un livre de prières, où elle va noter son poème, elle montre aussi qu'elle était une des premières personnes à écrire dans ce codex, ou plus précisément sur ce feuillet. Elle a pour ainsi dire un livre vierge devant elle. Elle aurait pu choisir une feuille blanche, sans texte ni miniature qui à cette époque dans ce codex existait. « Son » feuillet était déjà décoré d'une enluminure et offrait juste assez de place pour ses mots. Au moment où Marie Stuart notait son poème, la décoration du feuillet, qui se trouve aujourd'hui dans ce livre d'heures, n'était pas terminée. « Ce Lieu » était destiné

¹³ C'est Lisa Hopkins qui a tiré l'attention sur la notion d'"ordonnance", cf. Hopkins 2002, p. 72-88.

¹⁴ Anne de Lorraine était une fille d'Antoine (1489–1544), duc de Lorraine. Marie de Lorraine (ou de Guise) (1515-1560), la mère de Marie Stuart, était une fille de Claude de Lorraine (1496-1550), premier duc de Guise, frère cadet d'Antoine. Anne et Marie de Lorraine étaient alors cousines, Anne tante de deuxième degré de Marie Stuart.

¹⁵ Fol. 17r, aujourd'hui Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548.

au texte du livre de prières ou à une bordure ornementale. Et ce travail était encore à faire. C'est ainsi que l'on peut comprendre tout le poème de Marie Stuart : il prend la fonction que normalement un texte religieux aurait pris, texte que, à l'époque, on savait par cœur, donc qu'on avait « en souvenance ». Le « Lieu » qu'on lui offre est normalement la place pour des initiales dorées, des bordures de fleurs qui complètent le sujet de la miniature et qui s'offrent pour être un objet de dévotion. Cette situation expliquerait pourquoi Marie Stuart, une reine, demande que ce « Lieu » lui « soit donné ».

Dans la tradition de livres enluminés, les miniatures et le texte qui les accompagne forment une unité. L'enluminure fol. 17r du livre d'heures d'Anne de Lorraine est une image plutôt rare de l'époque : il s'agit d'une représentation de la « Sainte Plaie »¹⁶ de Jésus Christ. Le texte prévu sous l'enluminure manque ici, mais Marie Stuart était bien consciente de ce qui devrait être écrit. C'est ainsi qu'à la place du texte introduisant une prière à la plaie de Jésus Christ, Marie Stuart a noté son poème.

Ce contexte explique le vers 2 du quatrain : « Ce qu'il vous plect auoir en souena[nce] ». Donc un poème signé de la main de la reine au « lieu » d'une prière pour objet de dévotion.

1.7. Repères historiques

1.7.1. Monogramme

Marie Stuart a signé ce poème de sa signature bien connue des lettres : « Marie ». La ligne qui suivait les mots « Royne de France » à l'origine a disparu lors d'une reliure postérieure du codex. Le signe, une ligature de lettres, placé juste entre ces deux lignes près du nom de Marie, a été identifié comme son monogramme.

Cette identification peut être soutenue par une autre démarche en relation avec les devises de la reine. Une de ses devises connues était « Sa Vertu m'attire », une anagramme de son nom. Durant son long emprisonnement, la reine d'Écosse avait eu l'habitude de passer ses heures à broder. Grâce à sa compagne et amie de longues années, Bess of Hardwick, qui avait partagé ce passe-temps avec Marie Stuart, une partie de ces ouvrages est aujourd'hui conservée au musée Victoria & Albert à Londres. Certaines d'entre elles sont faites de la main de Marie Stuart. Elles sont entourées de sa devise brodée en

¹⁶ Je dois cette information à François Avril. Voir aussi 1.7.3 L'entourage.

majuscules et montrent presque toutes un signe qui ressemble exactement à celui à côté de sa signature du poème, soit une ligature de M avec une autre lettre telle que A, V ou même R ou S et composée de son nom ou de sa devise.

Un parallèle est encore donné dans un portrait de Marie Stuart, fait dans les années 1578-79 par Nicolas Hilliard, artiste contemporain : la reine porte une robe noire avec un col de dentelle blanche où est brodée en noir la lettre « M » suspendue à un fil qui forme ensemble un signe identique à celui que la reine avait écrit à côté de sa signature.

Ces ouvrages prouvent que Marie Stuart avait utilisé ce signe comme chiffre ou à la place de son nom¹⁷.

1.7.2. Datation

Pour ce qui concerne la datation, il faut évoquer deux possibilités. Si l'on admet, que c'était Marie Stuart elle-même qui a écrit les mots « Royne de France », la période de temps où elle l'a noté sur ce feuillet se situe entre juillet 1559 et décembre 1560¹⁸. Ceci favorise la version de la date notée originellement à côté de la signature « marie » et dont on peut éventuellement deviner des traces d'écriture. En acceptant cet intervalle, on constate que cet autographe représente aujourd'hui le document le plus ancien de ses poèmes. Marie Stuart se trouvait alors au sommet de sa popularité. À l'âge de dix-sept ans, mariée à François II, elle portait deux couronnes : celle de la France et celle de l'Écosse. Le poème reste un des rares documents en vers conservés que la reine aux deux couronnes a signé de sa propre main.

Une autre version offre une période plus large pour la genèse du poème. Elle est mise en relation avec l'histoire du manuscrit et la succession de ses propriétaires.

¹⁷ Finalement, un chiffre presque identique est connu pour Henri IV, roi de France. La seule différence est le trait horizontal qui marque la lettre H de son nom, et les quatre fermèses (= s fermé) qui évitent qu'une autre personne puisse ajouter une addition à côté du chiffre représentant la signature du roi. – Je dois cette référence à la Galerie Frédéric Castaing, Paris. www.galeriefredericcastaing.fr.

¹⁸ Henri II est mort le 10 juillet 1559, terminus post quem pour la signature de Marie Royne de France ; le sacre de son fils François II, le mari de Marie Stuart, a eu lieu à Reims le 18 octobre 1559. François II est mort le 5 décembre 1560, terminus ante quem. Après la mort de son mari, Marie Stuart n'avait plus le droit de se nommer reine de France.

1.7.3. L'entourage

1.7.3.1. Le poème de Marie Stuart – une dédicace ?

Les *Heures d'Anne de Lorraine*, dites aujourd'hui de Diane de Croy, sont datées vers 1470 et ont été produites à Tours¹⁹. Quelques-unes des belles miniatures qui décorent les pages en parchemin proviennent irrécusablement du voisinage du grand maître d'enluminure Jean Fouquet²⁰. Mais ce qui rend le codex exceptionnel aujourd'hui, c'est la décision de ses possesseurs plus tardifs de l'utiliser comme *liber amicorum*. Une cinquantaine de signatures et petites dédicaces, dont la majeure partie est datée entre 1570 et 1590, a été collectionnée dans les marges du manuscrit. Les signataires appartenaient entre autres aux familles des Guise et des Croy²¹.

Le poème de Marie Stuart est, dans ce contexte, bien placé et peut être considéré comme adressé à une personne, autrement dit, une dédicace. Pour trouver la relation avec Marie Stuart, il faut chercher chez les Guise. La personne clé semble être Anne de Lorraine (1522–1568) qui a donné à ce codex sa première dénomination. Comme l'a montré Van Praet en 1783, il faut supposer qu'Anne de Lorraine possédait ce codex dans les années 1550 jusqu'à sa mort en 1568²².

À l'époque où Marie Stuart a noté ces vers – supposons toujours les années 1559 à 1560 – Anne de Lorraine était veuve de son second mari depuis dix ans. On pourrait lier cet événement à une rencontre possible des deux femmes après le sacre de François II (18 octobre 1559) au château de Bar, siège de la famille des Lorraine. La confraternité de la famille royale et des Lorraine devait continuer et être manifestée à cette occasion²³. La dédicace personnelle d'une reine comme Marie Stuart était certainement vu comme une grande faveur à sa tante qui, peut-être, profitait de l'occasion de cette rencontre personnelle unique de sa vie.

¹⁹ Avril 2003, p. 364, n° 43 n'a pas pu identifier les premiers commanditaires de ce volume. Mais selon Cook/Wedderburn 1907, p. 258, on reconnaît les blasons de la famille Courtenay dans la procession de l'office des morts, fol. 64v. Ils étaient probablement les premiers commanditaires du codex.

²⁰ Jean Fouquet, peintre et enlumineur, est né en 1420 à Tours. Il mourut entre 1478 et 1481.

²¹ Les personnes ont été identifiées pour la première fois par Van Praet dans De Bure 1783, p. 112-114.

²² Voir supra. Pawlowski lui aussi identifie le poème à un livre d'heures qui aurait appartenu à Anne de Lorraine, voir Pawlowski 1883, p.11: "Anne de Lorraine, princesse d'Orange, duchesse de Croy d'Arshot, tante de Marie Stuart".

²³ Morgand et Fatout, 1876-1878, p.766: "De Reims il [François II] se rendit à Bar, menant avec lui Marie Stuart, sa jeune femme... Pendant plusieurs jours, la petite ville de Bar assista étonnée à une sorte de répétition des magnificences du sacre. Marie Stuart, environnée des hommages qu'attiraient sa beauté et l'éclat de sa double couronne, se montrait surtout sensible au plaisir d'inaugurer dans la patrie de sa mère, la pompe d'un règne qui devait durer si peu ! Elle aura voulu laisser à sa tante Anne, veuve déjà depuis dix ans de son second mari, un souvenir qu'elle pût retrouver souvent dans son livre d'heures."

1.7.3.2. Le contexte des *Heures d'Anne de Lorraine*

Mais – et ceci est un petit détail qui soulève une question actuellement – l'enluminure du feuillet en question date d'après sa façon du XVe siècle²⁴, donc bien avant le temps de Marie Stuart. Marie Stuart signait-elle alors un binion isolé qui n'était pas complété ou bien ce binion avait-il été intégré dans le livre d'heures d'Anne de Lorraine dans l'état incomplet sans décoration et sans texte ? Les deux hypothèses n'expliquent pas pourquoi les deux feuillets montrent deux miniatures, mais pas de décoration²⁵. Une situation contraire à l'usage du procédé de l'enluminure : d'habitude on commençait par le texte et la décoration des bordures, tandis que la miniature était ajoutée seulement en dernier plan du travail.

[Illustration 2:] *Livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne, fol. 141r*

Pour mieux comprendre le contexte de la miniature peinte au-dessus du poème de Marie Stuart, il est possible de se servir d'un autre manuscrit datant de la même époque que les *Heures d'Anne de Lorraine*. Dans le *Livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne*²⁶ se trouve une miniature presque identique : elle montre quatre anges portant une image qui représente un cœur avec une blessure devant un fond rouge. Le même dessin est vaguement reconnaissable sur « notre » feuillet. Le cœur blessé y symbolise la plaie latérale de Jésus Christ, une des « arma Christi » dans la symbolique religieuse. L'inscription en forme losangée entourant le dessin de la plaie, écrite en lettres gothiques, explique l'image qu'elle entoure : « Haec est mensura plagæ lateris domini nostri Jesu Christi... », traduit en français : « Voici la mesure de la plaie latérale de notre seigneur Jésus Christ... ». Ce texte provient d'une hymne connue, fréquemment chantée au moyen-âge²⁷, qui était liée à une indulgence²⁸, mais écartée au XVIIe siècle²⁹. Dans le livre d'Anne de Lorraine, on lit une autre inscription, dans une autre écriture, identifiable à celle

²⁴ D'après une remarque, envoyé par François Avril du 4 février 2016 : "Concernant les miniatures des feuillets 16v et 17r, elles me paraissent bien dater du 15e siècle et se situer dans la même ambiance stylistique, sous influence fouquetienne, que les autres, même si la facture de la Messe de saint Grégoire est de facture plus expéditive et négligée."

²⁵ La miniature de fol. 16v représente la messe de Saint Grégoire, fol. 17r la mesure de la Sainte Plaie. La décoration des bordures manque.

²⁶ *Le livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne (1450-1457)*, BnF Ms. Lat. 1159, fol. 141r. Je dois cette référence à François Avril.

²⁷ Voir p.ex. P. Benedictus Gall Morel, *Lateinische Hymnen des Mittelalters, grösstenteils aus handschriftlichen schweizerischen Klöstern*, Einsiedeln, New York und Cincinnati, 1866.

²⁸ Voir Bernard 1736, ch. VIII, p. 223, n. a).

²⁹ Précisément par un décret de 1613 et une suppression par la Sorbonne ; cf. Reusch 1883, t. 2/1, p. 208.

des peintres « fouquetiens » : les pseudo-capitales antiques. Le texte est raccourci en « HEC EST MV[...] PLAGA DOM[NI] »³⁰, et répété en-dessous de la plaie, conformément à l'usage de la peinture des manuscrits. La graphie cependant montre plusieurs irrégularités si on la compare à l'hymne source³¹ : Est-ce que le copiste – qui était peut-être incapable de lire et comprendre ce qu'il devait copier – se serait trompé quand il a posé ces lettres sur le parchemin, et le texte entourant l'enluminure n'aurait donc pas été ajouté ? Tout ceci n'explique pas le chemin inverse des étapes de travail des différents artistes qui ont contribué à cette miniature. On pourrait cependant en conclure que – vu que l'image était plutôt « mal réussie » à cause de l'inscription, le feuillet avait été mis de côté et jamais été complété.

Cette hypothèse conduit à supposer que Marie Stuart avait écrit son poème sur un feuillet ou un bionion isolé qui à cette époque n'était pas intégré dans le *Livre d'heures d'Anne de Lorraine*³². Plusieurs raisons soutiennent cette idée. Le texte prévu sous l'enluminure de la « Sainte Plaie » serait, toujours en comparaison avec la miniature du *Livre d'heures de Pierre II* l'incipit « *Ave vulnus lateris uni redemptoris...* ». Ce texte manque ici, mais Marie Stuart était bien consciente de ce qui devrait y être écrit. À la place de cette phrase introduisant une prière à la plaie de Jésus Christ, Marie Stuart a noté son poème. On peut en déduire que c'est exactement la situation qui explique pourquoi elle demande « Si ce Lieu est pour ecrire ordonn[é] ».

D'autres faits concernant les deux feuillets du livre d'heures peuvent être retenus : leur verso (ff. 16r et 17v) est resté blanc, sans texte ni miniature, autre indice que le feuillet est resté incomplet. Chaque folio porte cependant à son côté verso une dédicace écrite à la main³³. Troisième fait qui étaye cette hypothèse : la justification des deux miniatures des

³⁰ *Domni* est une variante usuelle de *Domini*, génitif de *Dominus*.

³¹ MV[...] au lieu de ME[NSURA] : on note la lettre V au lieu d'un E dans le troisième mot qui est abrégé. MV ne peut pas abréger l'original MENSURA et doit donc être un autre mot. Une leçon possible serait MU[NDI], conformément à Genesis, XIII, v. 14, 17 : les régions cardinales du monde. PLAGA : on remarque une forme retournée et pas utilisée de la lettre G, faisant mise à l'envers ; à part l'élément décoratif (le G et le L enferment graphiquement le A), ce G retourné renvoie peut-être à l'imagerie des labyrinthes et, troisième particularité : PLAGA : serait-il une erreur du copiste ? A moins qu'il ne s'agisse d'un ablatif qui voudrait dire "dans la plaie" au lieu du génitif "de la plaie" ... – Ceci dit, on arrivera plutôt à une inscription comme : HAEC EST MV[...] PLAGA DOM[...], traduit en "voici (dans ?) la plaie du monde du Seigneur". – Je remercie Elisabeth Charron de l'Ecole des Chartes qui m'a aidé à lire et comprendre ces particularités ; courriel du 11.4.2018.

³² Les catalogues du duc de La Vallière et de Morgand et Fatout parlent de feuillets isolés qui ont été intégrés dans le livre d'heures au XVI siècle.

³³ Fol. 16r, non daté, est signé par Marguerite de Lorraine (1615-1672, fille de François II de Lorraine) : "Madame, quand vous serez en vos devociions, je vous supplie de vous souvenir d'une qui vous porte affection et qui désire vous faire service. Votre bien humble et obéissante cousine" ; fol. 17v est daté 1573 et porte la signature de M. d'Aremberghe: "Madame, puisqu'il vous plect c'est escrit/me permettre, ce sera

fol. 16v/17r ne correspond pas à celle du reste du livre d'heures où elles sont intégrées aujourd'hui. Et finalement, le format actuel doit être remarquablement plus petit de ce qu'il fut à l'époque de Marie Stuart. La marge droite est rognée d'au moins quatre lettres (d[onné]), celle d'en bas au moins d'une ligne (les fragments des lettres étant encore visibles). Les autres enluminures du codex ne sont – à l'exception du bifolio suivant, ff. 18r-19v – pas rognées et offrent assez de place pour les dédicaces écrites à une période plus tardive.

1.7.4. Le destin ultérieur du poème

Après la mort d'Anne de Lorraine, certainement vers 1572, le codex a dû passer à sa belle-fille Diane de Croy³⁴. C'est à son nom qu'on assigne aujourd'hui ce manuscrit et c'est elle qui a collectionné la majorité des signatures et dédicaces³⁵. Depuis là, le destin du poème de Marie Stuart est connecté avec les *Heures de Diane de Croy*.

En 1561, quand Marie Stuart quitte la France, Diane de Dommartin a 9 ans. En 1570, quand Diane de Croy est mariée au fils d'Anne de Lorraine, Marie Stuart est prisonnière en Angleterre depuis deux ans déjà. Il y a donc peu de chances que ces deux femmes se soient connues. Faut-il, en conséquence, plutôt admettre que l'on a intégré dans le codex le feuillet avec le poème à l'époque d'Anne de Lorraine ? Mais le destin du livre d'heures, et avec lui celui du poème de Marie Stuart, ne s'arrête pas.

Vu l'ensemble de toutes les dédicaces de ce codex, on pourrait soupçonner qu'elles représentent tout simplement le goût de Diane de Croy de traiter son livre d'heures comme *liber amicorum* ce qui – juste en son temps – devenait la mode des femmes pour se vanter d'une connaissance assez noble. C'est cet aspect qui peut-être fait des *Heures de Diane de*

donc pour vous faire/requeste de croire de moi assurément que/ servir vous veux fermette"; cf. Morgand et Fatout 1876-87, p. 769f. – On remarquera que le choix de mots ressemble dans quelques parties à celui du quatrain de Marie Stuart.

³⁴ L'histoire ultérieure du manuscrit est inconnue jusqu'au XIXe siècle. En 1882 il a été acquis par le célèbre amateur et critique d'art John Ruskin. Selon SIMS 2012, le livre a été commandé de Ellis and White le 30 nov. 1881 pour The Guild of St. George au prix extravagant de £500 et été envoyé au Guild Museum le 9 jan. 1882. Exposé en 1964 dans Arts Council: "Ruskin and his Circle", no. 178. Voir Cook/Wedderburn, t. XXX, p. 73, 127, 257-258, pl. XXXVI; Collingwood 1882, 337-339; Griffiths/ Barnes 1993 (film vidéo); Dearden 1966, n° 57, p. 147-48.

³⁵ Après la mort de son premier mari, Anne de Lorraine épousa en 1548 en secondes noces Philippe II sire de Croy et premier duc d'Arschot qui mourut l'année suivante (1496–1549). De cette union naquit un fils, Charles Philippe de Croy (1549–1613). Veuve pour la deuxième fois à 27 ans, Anne de Lorraine ne se remaria pas et se consacra à l'éducation de son fils. Celui-ci épousa en 1570 Diane de Dommartin (1552–après 1625), baronne de Fontenoy-le-Château qui prit le nom de Diane de Croy. – Je dois cette chronologie à Natalia Elagina, correspondance du 15 sept. 2014 ; voir aussi Van Praet dans De Bure 1783, p. 112-13, et "Anne de Lorraine", fr.wikipedia.org du 19-8-2015.

Croy un objet de cachette, de feinte et, qui sait, même de vengeance ! Est-ce qu'il serait même possible que le bifolio fol. 16r-17v ait été intégré dans ce manuscrit au XVI^e siècle pour être sauvé de la main des persécuteurs de Marie Stuart ? Cette hypothèse offrirait par ailleurs des parallèles avec d'autres poèmes qui ont marqué le destin ultérieur de Marie Stuart, à vrai dire les « Casket sonnets ».

La consultation du manuscrit original du livre d'heures de Diane de Croy dans la Ruskin Gallery à Sheffield a montré que le feuillet qui contient précisément l'autographe de Marie Stuart provient selon toute probabilité d'un autre manuscrit que le reste du codex. Les deux binions, fol. 16r-17v et 18r-19v diffèrent du volume en mesure et en qualité d'images (décoration à la manière de Fouquet). Finalement, la question, dans quel contexte et à quel époque le feuillet avec le poème de Marie Stuart a été intégré dans le livre d'heures de Diane de Croy, reste ouverte. Le poème, à l'origine dédié à Anne de Lorraine, a éventuellement été caché durant l'emprisonnement ou après la mort de Marie Stuart par une personne de sa parenté, soit par la propriétaire ultérieure du codex, pour être sauvé de la destruction totale de tous les biens en relation avec la reine.

[Illustrations 3-4] : Bodléienne *MS Add. C. 92, fol. 22r/v*

C. Les poèmes de la Bibliothèque Bodléienne

La Bibliothèque Bodléienne conserve deux feuillets avec quatre poèmes autographes de Marie Stuart. En voici les incipit :

- O Seigneur Dieu, recevez ma priere
- Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance
- Ronsart, si ton bon cueur de gentille nature
- Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie [?]

1. O Seigneur Dieu, recevez ma priere

1.1. État matériel du texte

Autographe. Feuille isolé.

Localisation et provenance : Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 22r/v.

Ancienne cote : Arch.F.c.8. Legs du capitaine M. Montagu 167, après sa mort en 1863.

Description : Encre sur papier jaunâtre avec des taches de moisissure, plié deux fois dans le sens de la hauteur et une fois de côté. Format de la page : 23.7 cm de large et 30.5 cm de haut. Pagination 22/22v (actuelle) ; 8/9 et 1./2. (anciennes).

Caractéristiques : Les bords sont irréguliers, endommagés par de petites déchirures. Ils ont été partiellement restaurés, dernièrement le 15 octobre 2015. Sceau de la Bibliothèque Bodléienne au recto et au verso du feuillet. Le feuillet montre plusieurs biffures et notes, en partie de la main de l'auteur, en partie de mains de bibliothécaires. Notes au crayon bleu¹ du recto : (au sommet et entre les deux poèmes) « *Sonnet* » ; au bas de la page « £7/7/0 » (prix de vente) ; « *B 3/7/50* » (date de vente 3 juillet 1850) ; « *P&S* » (maison de vente : Puttick & Simpson, Londres)². Notes du verso : « *To the Poet*

¹ Le crayon bleu est une caractéristique de Falconer Madan, bibliothécaire de la Bibliothèque Bodléienne à la fin du XIXe siècle qui a catalogué ce feuillet.

² Selon MS Add. C. 92, fol. 36v-37r: vente à la maison Puttick & Simpson le 3 juillet 1850; le 10 juillet 1850 au capitaine M. Montagu, Lot 143 au prix de 7 livres, 7 shilling et 0 pence. – Je remercie Michael Webb de la Bibliothèque Bodléienne pour cette explication. – Courriel du 15 juin 2018. Pour l'histoire voir *infra* 5.5 Repères historiques.

Ronsard ». Respectant les ensembles textuels de l'autographe, séparés par des blancs, on obtient trois poèmes pour ce feuillet³.

1.2. Transcription à l'identique⁴

Voir 3. Annexe, p. 130.

1.3. Édition critique⁵

1 **O Seigneur Dieu, rescevez ma priere⁶**
 qui est⁷ selon ta⁸ sainte voulonté,
 car s' il ne playt à ta grand magesté⁹
 Je defaudray¹⁰ à la demi carriere.

5 **Elas, Seigneur, je retourne en arriere,**
 lasse desja si ta grande bonté
 ne renforcit ma fraile voulonté
 De ta Vertu à franchir la barriere¹¹.

9 **Tu veulx, Seigneur, estre maitre du cueur¹².**
 Viens donc, Seigneur, et i fays ta demeure

³ Voir la suite des poèmes *infra* 2) et 3).

⁴ Étant donné que l'autographe a beaucoup de ratures dans les deux premiers poèmes du fol. 22r/v, je présente leur transcription à l'identique en fin de chapitre.

⁵ À part les éditions modernes, il existe une transposition du XIXe siècle dans la Bibliothèque Bodléienne écrite à la main que je cite avec le sigle *Bod*. Les éditions modernes à comparer : Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 170-172, Bell 1995, p. 98-101, Course 2008, p. 46-47, Smith 2014 [en ligne].

⁶ **ma priere** autographe: *m<es>a priere<s>*

⁷ **est** autographe : *<son> est*

⁸ Marie Stuart oscille entre la forme du singulier et pluriel de l'adresse. Je suis l'autographe.

⁹ **<de m'asister>** Le vers suivant commence avec une biffure qui est pourtant demandée grammaticalement.

¹⁰ Cette leçon n'a jusque là pas été proposée.

¹¹ Les mots *carrière* et *barrière* sont empruntés au vocabulaire sportif du tournoi.

¹² Plusieurs vers sont biffés dans l'autographe : premièrement **<mays sans toy je ne puis t'en randre la rancueur>** (avec l'ajout interlinéaire *<ne>*), puis, deux vers et le début d'un vers : **<mays je ne puis t'en randre le veincur>/ <s'il ne te plect par ta douce clemance>/<le ramolir>**. – Pour la transcription complète des vers biffés voir annexe 3) *infra* p. 130.

pour en chasser l'amour et la rancueur,
 12 le bien, le mal, m'ostant tout soing et cure¹³,
 fors seulement de parvenir à toy,
 penitament et constante en ma foy¹⁴.

Lexique :

- 4 **defaudray** du verbe *défaillir* à qc. = manquer à qc./ faire défaut
 7 **renforcit** seconde conjug.; doublet de *renforcer*, peut-être s'appuyant contre les autres verbes v. 4: *défaillir*, v. 8: *franchir*.
 14 **penitament** *en pénitent*; complément de manière se référant à *parvenir*

Syntaxe:

- 6 **lasse** apposition se rapportant au sujet *je*
 8 **Vertu** complément indirect dépendant du verbe *renforcir*
barriere complément de *voulonté*
 12 **le bien, le mal** complément direct, dépendant de *chasser*
soing et cure gérondif, apposition à *chasser*
 13 Construction adverbiale, complément de *tout*, v. 12
 14 **penitament** complément de manière se référant à *parvenir*

Versification :

Sonnet de décasyllabes, quatrains rime embrassée abba//abba ; tercets cdc//dee¹⁵.

¹³ **soing et cure** Bell *souci*. Le mot *cure* rime avec *demeure*, v. 10 ; prononcé *cure* et *demure*.

¹⁴ **ma foy** Marie Stuart avait d'abord écrit *ta foy*. Puis, elle a noté une variante au-dessus du vers : *en constance & en foy*. Bell/Smith terminent le poème ici et recommencent un autre avec le vers suivant. Je les suis.

¹⁵ Cette rime ne correspond cependant pas aux règles du sonnet français : l'alternance des genres du huitain au tercet est respectée (*barriere/cueur*), mais ni le modèle de Marot (ccd/eed) ni celui de Peletier (ccd/ede) est suivi. Selon Morier, on trouve les rimes plates du tercet plutôt dans la tradition anglaise (cf. Morier, 1989, p. 1059). Marie Stuart a peut-être choisi la rime du distique final « toy/foy » pour accentuer le thème central de son poème. On retiendra que le décasyllabe sera remplacé par l'alexandrin par Ronsard dans les années 1560.

1.4. Remarques formelles

L'écriture que porte ce feuillet délicat a été identifiée au XIXe siècle comme appartenant à Marie Stuart. Elle coïncide avec son écriture de lettres et de documents signés.

Cet autographe est un document exceptionnel du XVIe siècle. Dans ce texte, Marie Stuart n'a pas seulement corrigé son orthographe, elle a rayé plusieurs mots ou vers entiers et écrit des variations à la place. D'autres vers sont commencés, mais non achevés. L'état de ce texte tel qu'il se présente, permet de se faire une idée de la manière dont la reine a composé ses vers.

Structure : Pour comprendre la structure des vers de ce feuillet, je les sépare en trois poèmes¹⁶. Ceci est indiqué par la mise en page et les espaces entre les lignes, un avantage immense de l'autographe. Les ratures de plusieurs vers ont cependant laissé quelques irrégularités.

Peut-être, à l'origine, les invocations au Seigneur avaient commencé les strophes. Elles commencent toutes par une majuscule : *O Seigneur/ Elas Seigneur/ Tu veulx Seigneur/ Viens donc Seigneur*. On est tenté de garder cette structure, mais à partir de la troisième invocation, les vers ne riment plus de la même manière. Les mots sont tracés, réécrits, plusieurs vers sont restés en fragments.

Versification : Avec la troisième invocation (*Tu veulx Seigneur*), Marie Stuart n'a pas retrouvé la rime (voir les ratures après vers 9 : *veincur/clemance*), n'a pas achevé le dernier vers (*le ramolir*) et recommencé une strophe par une autre invocation (*Viens donc Seigneur*). Est-ce qu'elle a voulu entreprendre un nouveau quatrain ou passer au tercet pour en faire un sonnet ? Son intention reste incertaine. Cependant, en acceptant ses ratures, on obtient « un sonnet » ce que la mention en crayon bleu au-dessus du poème annonce.

1.5. Propositions de lecture

Paraphrase : « O Seigneur Dieu, recevez ma prière qui est selon la sainte volonté, car sans votre soutien je serais obligée à quitter le chemin prévu. Hélas Seigneur, je suis obligée de retourner en arrière, épuisée, si ta bonté ne vient, par sa force, au recours de ma

¹⁶ Bell 1995 a le premier partagé ces vers en différents poèmes. Il a biffé toutes les ratures de Marie Stuart. SMA et Course citent ligne 12 et 14 (O Seigneur) et ligne 7 (Donnes Seigneur) dans leur transcription, annotant qu'elles sont tracées dans le manuscrit. Comme Bell, ils omettent aussi tous les vers non achevés. Je remets tous les vers (y compris les mots ou vers répétés) dans l'appareil critique, les désignant comme vers biffés et mis entre <>.

volonté défaillante, incapable de franchir l'obstacle. Tu veux, Seigneur, être maître du cœur. Viens donc, Seigneur, et y fais ta demeure, afin d'en chasser [toutes les émotions] : amour, rancœur, bonheur, malheur, hormis le désir de parvenir à toi, en pénitent et avec une foi inébranlable. »

2. Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance

2.1. État matériel du texte

Voir *infra*, 1.1.

2.2. Transcription à l'identique

Voir 3. Annexe, p. 130.

2.3. Édition critique ¹⁷

1 **Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance
et renforces ma trop debile foy
que ton esprit me conduise en ta loy
et me guardes de choir par imprudence.**

5 **Don[n]e, Seigneur, donne moy la constance,
en bien et mal, et¹⁸ la perseverance¹⁹.
reduis²⁰ en toy toute mon esperance
et hors du cueur m'oste tout vayn esmoy.**

9 **Ne permet[s] plus qu'au²¹ monde je m'abuse²²
mays tout plesir fors en toy je refuse.
²³Delivres moy de toutes passions²⁴,**

¹⁷ À part les éditions modernes, il existe une transposition du XIXe siècle dans la Bibliothèque Bodléienne que je cite avec le sigle *Bod*. Les éditions modernes à comparer : Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 170-171, Bell 1995, p. 98-99, Course 2008, p. 46-47, Smith 2014 [en ligne].

¹⁸ **et [&]** manque chez Bell/Course; mais *et/l'esperluette* est demandée grammaticalement.

¹⁹ Vers biffé : **<ne me prive jamais de la sainte esperance>**.

²⁰ **reduis** leçon de Bod/Smith ; Bell *reduit*/SMA *le mis*/Course *j'ai mis*.

²¹ **plus qu'au** SMA/Course *plus et*/Bell *qu'au*/Smith *plus d'au*.

²² **m'abuse** SMA *ie meprise*/Bell *je n'abuse*/Course *je méprise*/Smith *remasuisi* ; Bod (incertain) : *Ne permets plus (?) d'amour et?*.

²³ Début d'un vers biffé dans l'autographe : **<Ostes mon Dieu>**.

12 d'ire, d'ereur et de tout autre vice,
²⁵et prouois²⁶ moy de douceur²⁷ et justice,
d'un cueur devot et bonnes²⁸ actions.

Lexique:

4 **choir** *tomber* à la suite d'une rupture d'équilibre

8 **esmoy** *émotion*

13 **provois** du lat. *providere* = *pourvoir* (métathèse courante *pro/por*) :

DMF *pourvoir* C1 : *doter de qc., donner*

2.4. Remarques formelles

Un espace d'environ un vers sépare ces vers du poème « O Seigneur Dieu, recevez ma priere ». Il est à première vue clairement structuré par les majuscules, même si les ratures de plusieurs lignes montrent une image assez confuse.

Les invocations à Dieu, dont une biffée dans l'autographe, semblent être la structure initiale : *Donnes Seigneur/ Donee Seigneur/ <Ostes mon Dieu>/ Delivres moy* commencent tous par une majuscule. On aimerait plutôt suivre ce chemin, mais l'autographe et la versification nous guident autrement.

Versification : Sonnet de décasyllabes construit sur cinq rimes : abba-aaab-ccd-eed. Exception due aux ratures : dans le second quatrain, le vers biffé <ne me prive jamais de la sainte esperance> aurait repris la rime embrassée du premier quatrain (*constance/perseverance/esperance/esperance*). Mais Marie Stuart a remplacé ce vers par vers 8, « et hors du cueur m'oste tout vayn esmoy », ce qui a effectué l'irrégularité de cette strophe : aaab²⁹.

Quant aux tercets, vers 9 à 14, ils respectent le modèle marotique. Les fragments de vers raturés entre v. 10, 11 et 13 peuvent être compris comme des essais avortés.

²⁴ Deux lignes biffées dans l'autographe : **<& abaorer tous especes de vices>/ <de tous erreurs>**.

²⁵ Début d'un vers biffé dans l'autographe : **<& au lieu me prouois/remplis d>**.

²⁶ **provois** SMA/Smith *prouois*; Bod *preno*s/Bell et Course *prouve* avec l'annotation "Éprouve-moi".

²⁷ **douceur** leçon de Smith; Bod/SMA/Bell/Course *douleur*.

²⁸ Variante dans l'autographe, non tracée : *sayntes*.

²⁹ Sans cette rature, avec les vers 8-10 (*esmoy/abuse/refuse*) ainsi que 11-13 (*passions/vice/justice*) on aurait deux quatrains abba-abba et deux tercets cdd-eff. On pourrait même se passer du dernier vers 14 pour avoir un sonnet.

2.5. Propositions de lecture

2.5.1. Syntaxe

Les verbes de ce sonnet sont mis à l'impératif (*donnes, renforces, guardes*), tout en changeant la graphie (*es/e/ee*) dans le second quatrain (*don[n]e, donne*) et dans les tercets (*permet[s]*).

On remarquera la syntaxe parallèle de ce sonnet dans les quatrains :

Donnes Seigneur : invocation avec trois verbes (*donnes/renforces/guardes*)

que ton esprit me conduise et me guardes ... : subjonctifs optatifs

Don[n]e Seigneur : invocation avec trois verbes (*donne/reduis/m'oste*)

Et dans les tercets :

Ne permet[s] plus : invocation

que je m'abuse, mais ... je refuse : double subordonnée complétive

Delivres moy : invocation avec quatre compléments indirects (*de ... passions/ d'ire/ d'erreur et de ... vice*) ; invocation avec quatre compléments indirects (*de douceur et de iustice/ d'un cueur devot et bonnes actions*).

2.5.2. Paraphrase

« Seigneur Dieu, donne-moi patience et renforce ma foi trop faible. Que ton Esprit me conduise dans ta loi et me garde de tomber par imprudence. Seigneur Dieu, donne-moi la constance, dans le bonheur et le malheur, et la persévérance. Ramène à toi toute mon espérance et arrache à mon cœur toute vaine préoccupation. Ne permets plus que je continue à m'abuser dans ce monde et à chercher du plaisir hors de toi. Libère-moi de toutes les passions, de la colère, d'erreur et d'autre vices. Et dote-moi de douceur, de justice, de dévotion et de bonnes actions. »

2.6. Contexte

On retrouve la structure de ces vers dans le long poème, dit « La Méditation » et attribué à Marie Stuart par Leslie, évêque de Ross, en 1573-74³⁰. Les coïncidences qui sont de caractère structurel sont les suivantes :

³⁰ Voir *supra* II. Transmission, Leslie. Le poème sera présenté dans l'édition de Garnier.

<i>Bodleian, fol. 22r/v</i>	<i>Leslie, Méditation</i>
1Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance	67 Donne, Seigneur, donne moy pascience
14 <s'il ne te plect par ta douce clemance>	89 Et quand, Seigneur, ta clemence et bonté
12 <Ostes mon Dieu>	90 M'oster voudra de la captivité
15 <de tous erreurs>	77 De tous erreurs, Seigneur, preserve moy

Le parallélisme des deux poèmes ne se limite pas à ces expressions, mais se rapporte surtout aux invocations au Dieu se répétant dans les deux poèmes. « La Méditation » est construite en deux parties dont la seconde commence juste avec ce vers 67 identique au premier vers de l'autographe de la Bodléienne. Leslie a fait un alinéa au vers 67. La structure du poème de la méditation change à partir de là pour répéter les invocations au Dieu tous les huit à dix vers.

Tandis que le mètre des deux poèmes est identique (décasyllabes), la rime embrassée du sonnet change à plate dans le texte transmis par Leslie. Comme j'ai supposé ci-dessus, Marie Stuart alterne du quatrain avec rime embrassée au tercet dans le sonnet de la Bibliothèque Bodléienne. Vu l'ensemble de ces circonstances, on pourrait émettre l'hypothèse que le fol. 22r/v représente l'esquisse du poème qui a plus tard été transmis par Leslie. Elle pourrait être soutenue par ailleurs du fait qu'il manque une version définitive du poème de la Bibliothèque Bodléienne et que le feuillet qui y est conservé donne l'impression qu'il représente une ébauche encore en évolution plutôt qu'un poème mis au net de la main de Marie Stuart³¹.

2.7. Datation

Cette supposition peut être soutenue si on compare l'écriture de l'autographe avec des lettres signées et datées de la reine. Il s'ensuit que fol. 22r/v ont le plus de parallèles avec l'écriture de Marie Stuart autour des années 1565 à 1575³².

³¹ Une autre coïncidence est donnée par les « Casket sonnets » : ils commencent par le même vœu que le poème de la Bodléienne : « O dieux ayes de moy compassion » versus « Donnes Seigneur, don[n]es moi pasciance ».

³² Pour cette information, je me réfère à une évaluation de l'écriture de Marie Stuart faite par Esther Dosch et Gabriele Schmid, Lehrbeauftragte für Schriftpsychologie de l'Université Leipzig, les deux graphologues diplômées. – Voir par exemple lettres du 20 février, du 10 mars et du 15 avril 1574 de Marie Stuart,

3. Annexe : transposition à l'identique de MS Add. C. 92

Étant donné que l'autographe de Marie Stuart montre de nombreuses ratures, je propose de répéter ici la transposition à l'identique des deux poèmes « O Seigneur Dieu, recevez ma priere » et « Donnes, Seigneur, don[n]es moy pasciance » conformément à l'autographe.

- 1 O Seigneur Dieu recevez m<es>a priere<s>³³
qui <son>³⁴ est selon ta sainte voulont<ay>e
car s'il³⁵ ne playt a ta grandmagest<ay>e
<demasister>³⁶
- 5 Je defaudray³⁷ a la demi carriere
Elas Seigneur ie retourne en arriere
lasse desia <si ta grande bonte> si ta grande bonte
<ne re> nerenforcit ma frailevoulonte
- 10 De ta Vertu a franchir la barriere
Tu veulx Seigneur estre maitre du cueur
<mays sans toy ie> ne <puis t en randre la rancueur>³⁸
<mays ie ne puis ten randre> le <veincur>
<sil ne te plest par ta douce clemance>
- 15 <le ramolir>
Viens donc Seigneur & i fays ta demeure
<pour en> chasser lamour & la rancueur
le bien le mal <faits> mostant tout <soin> soing & cure
fors seulement de parvenir a toy
- 20 en constance & en foy³⁹
penitamænt⁴⁰ & constante en <ta> ma foy[...]⁴¹

conservées dans la bibliothèque universitaire de Texas [en ligne 12 juin 2018]

http://norman.hrc.utexas.edu/mnemGal/56/HRC_56.pdf.

³³ Tous les lettres et mots mis entre <> sont biffés de la main de Marie Stuart dans l'autographe ; je les commente en annotation, s'il ne s'agit pas uniquement de variations d'orthographe.

³⁴ <son> adaptation grammaticale

³⁵ s'il le i est tracé et remplacé par un apostrophe.

³⁶ <demasister> le mot a été écrit avant le vers 4 et été tracé. Ensuite Marie Stuart a écrit le vers 4, c'est ainsi que l'atteste le petit décalage à droite du « Je ». La seconde subordonnée était originairement : *Car s'il ne playt a ta grandmagesté <de m'asister>, je defaudray à la demi carriere*. Le mot tracé peut être vu comme infinitif (dépendant de playt, v.3).

³⁷ **defaudray** Dans l'écriture de Marie Stuart, les n, u et v se ressemblent; il faut donc lire *defaudray* (intrans.) Voir *supra* 1.3 édition critique.

³⁸ **la rancueur** mot difficile à déchiffrer; lecture de la transcription *Bod* (= Bodleian Library), contrôlé à l'original le 26 mai 2016. Voir *supra* 1.3 édition critique.

³⁹ Variation du vers suivant, pas tracée de la main de Marie Stuart.

⁴⁰ **penitamænt** mot non existant; orthographe *penitament*. Avec l'adjectif *pénitente*, ce que la phrase requiert, le vers serait hyposyllabique.

⁴¹ Ce vers a été composé avant la variation en-dessus. Les trois points de l'autographe après le mot *foy* sont apparemment une empreinte. Je dois cette information à Simone de Reyff, Fribourg, à sa collègue Stéphanie Le Briz et à Marc Smith, l'Ecole des Chartes, discuté lors du séminaire de paléographie et de codicologie organisé à l'Université de Fribourg par la CUSO, du 28 avril 2017.

1 Donnes Seigneur dones moy pasciance
 & renforces ma trop debile foy
 que ton esprit me conduise en ta loy
 & me guardes de choir par imprudence
 5 Donee Seigneur donne moy la constance⁴²
 en bien & mal & la perseverance
 <ne me prive iamays de ta sainte esperance>⁴³
 reluis en toy toute mon esperance
 & hors du cueur moste tout vayn esmoy
 10 ne permete plus quau monde ie mabuse⁴⁴
 mays tout plesir fors en toy ie refuse[...]⁴⁵
 <Ostes mon Dieu>⁴⁶
 Delivres moy de toutes passions
 <& abaorer⁴⁷ tous especes devices>
 15 <de tons⁴⁸ erreurs>⁴⁹
 dire dereur & de tout autre vice
 <& au lieu me pronois> <remplis> d
 & prouois moy de douceur & iustice
 dun cueur devot & bonnes/sayntes⁵⁰ actions

⁴² Changement au verso de l'autographe.

⁴³ Ce vers tracé par Marie Stuart est laissé dans les éditions de SMA et de Course, avec annotation. Bell ne le mentionne pas.

⁴⁴ Vers difficile à déchiffrer à cause du pli dans l'original.

⁴⁵ Le papier a été plié et déchiré à cet endroit.

⁴⁶ Vers commencé par Marie Stuart, mais pas achevé, donc biffé finalement. Les strophes ne sont plus vraiment reconnaissables à partir de ce point.

⁴⁷ **abaorer** mot non existant; la proposition est: "abhorrer", DMF "avoir en horreur".

⁴⁸ **tons** = *tous*; une fois de plus, Marie Stuart ne distingue pas entre *n* et *u*.

⁴⁹ **erreurs** Bod *ennemis*

⁵⁰ **sayntes** variante de Marie Stuart sans biffer le mot *bonnes*.

4. Ronsart, si ton bon cueur de gentille nature

4.1. État matériel du texte

Autographe. Feuillet isolé.

Localisation: Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 22v

Description : voir *supra*, 1.1. Le poème à Ronsard est écrit au bas du verso MS Add. C. 92, fol. 22, en-dessous du poème « Donnes Seigneur, don[n]es moy pasciance ».

L'écriture de Marie Stuart est identifiable. L'espace d'un vers sépare la partie du bas du haut de la page et les lignes ont tendance à s'approcher du bord gauche. Trois vers commencent par une majuscule. Deux vers sont biffés.

4.2. Édition critique ⁵¹

Ronsart⁵², si ton bon cueur de gentille nature⁵³
t'émeut⁵⁴ pour le respect d'un peu de nouritur[e]⁵⁵
qu'en tes plus jeunes ans⁵⁶ tu as resceu d'un Roy,
De ton [Roy]⁵⁷ alié et de sa mesme loy,
je diray non couart ni tasché d'avarice
mays digne à mon advis du nom de brave prince⁵⁸.
Elas n'escrivés⁵⁹ pas ses fayts ni ses grandeurs
mays qu'il a bien voulu⁶⁰, empesché de malheurs.

⁵¹ Les éditions modernes à comparer : Sharman 1873 [s.p.], Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 171, Bell 1995, p. 102-3, Course 2008, p. 48, Smith 2014 [en ligne]; en plus la transcription du XIXe siècle à la Bodléienne: notée Bod. – Une transcription à l'identique est superflue due à la bonne lisibilité de l'autographe.

⁵² Ronsard a utilisé cette graphie avant 1560.

⁵³ <m>nature.

⁵⁴ t'émeut leçon avec accent vérifiée sur l'autographe. Variantes antérieures: Sharman et SMA *Tement*; Bod, Bell et Smith *Te ment*/ Course *ment*.

⁵⁵ nouritur[e] le -e final est partiellement effacé par la rognure de la page de l'autographe.

⁵⁶ ans ajout interlinéaire.

⁵⁷ Rooy autographe ; alié à lire avec diérèse : a/li/é.

⁵⁸ Ce vers est suivi de deux vers biffés de la main de Marie Stuart : <avoys encor quelque desir>/ <ou bien si tu as eu quelque foy le desir>.

⁵⁹ n'escrivés pas Jessica DeVos et François Rigolot y voient une forme du subjonctif dépendant de "je diray" [que tu] n'escrives pas. Mais "je diray" régit manifestement non couart mays digne. – Je les remercie pour cette indication que je ne peux pas partager malgré notre édition préliminaire dans *l'Année Ronsardienne* I, 2018, p. 119 avec n. 6.

⁶⁰ Allusion à la formule de *bonae voluntatis* dans la liturgie catholique.

Lexique:

2 **nouriture** *éducation, soutien à la fois matériel et moral*

6 **brave** *honnête*

8 **bien voulu** emploi absolu: *été de bon vouloir*

Syntaxe:

1 **si** conditionnel ; *si d'aventure, au cas où*

2 **t'émeut** 3e pers. sing. passé simple

pour causal

4-6 incise qualifiante

7 **n'escrivés pas** verbe principal à l'impératif pl., dépendant de l'adresse

Ronsard

4.3. Remarques formelles

Versification :

Huitain d'alexandrins en rimes plates respectant l'alternance des rimes féminines et masculines. Vers 5/6 : *avarice/prince* est une rime exceptionnelle.

Syntaxe : Marie Stuart aime les phrases longues et compliquées. Son poème consiste en une seule phrase à trois parties, marquées chacune par une majuscule (*Ronsard/ De ton Roy/ Elas*). Il commence avec une adresse à Ronsard qui amorce une suspension résolue à l'impératif à la fin du huitain (*Elas, n'escrivés pas*). Une incise qualifiante (*De ton Roy...je diray non couart ni tasché d'avarice*) laisse le lecteur sur sa faim quant à l'identité de ce *Roy* ; question à laquelle la reine répond dans les vers 7 et 8 qui forment le climax de son poème.

4.4. Propositions de lecture

Paraphrase : « Ronsard, si ta noble nature t'incite à la louange, en raison de la bonne éducation que dans tes plus jeunes années tu as reçue d'un Roi, alors allié de ton roi et soumis à la même loi, Roi, dirai-je honnête homme et sans signe d'avarice, mais digne, à mon avis du nom de noble prince : hélas plutôt que d'écrire de ses faits d'armes et de ses mérites, écris donc qu'il a, tout empêtré dans le malheur, été de bon vouloir. »

4.5. Repères historiques

4.5.1. Éclairage du texte

Ronsard, à qui Marie Stuart s'adresse directement dans ce poème, a manifestement été touché par une situation qui était en contradiction avec l'éducation qu'il a reçue dans « ses plus jeunes ans ». La personne mise au centre de ce poème est désignée « un Roy » dont il faut se demander : qui est ce « Roy » et qui peut être ce « Roy alié » ? La reine garde le silence, parle plutôt par énigme.

Avec l'expression de « nourriture », à traduire par « éducation », la reine fait allusion à l'époque où François Ier (1494-1549) était « roy » de France (= ton roy). Allié « de ton roy » renvoie par conséquent à Jacques V, roi d'Écosse et père de Marie Stuart. Cette alliance se montre entre autres dans le choix de deux épouses qui étaient d'origine française et que le roi François Ier proposa à Jacques V : « la belle Madeleine » (1520-1537) et, après la mort prématurée de celle-ci, Marie de Guise qui donna naissance à Marie Stuart.

Les circonstances qui ont conduit à cette alliance étaient les suivantes : Jacques V fut durant tout son règne harcelé par Henri VIII qui en voulait à son trône. De son côté, François Ier n'était pas hostile à l'idée d'une alliance contre le roi d'Angleterre, qui représentait pour lui une sérieuse concurrence sur la scène européenne. Le geste officiel qui soulignait cette alliance fut marquée par le mariage de Jacques V avec la princesse Madeleine de France, fille de François Ier. La jeune reine mourut peu de temps après son arrivée en Écosse, ce qui était un revers de fortune pour Jacques V et le destin de l'Écosse. Endeuillé, le jeune roi retourna en France pour délibérer sur sa situation désespérée à la cour de son allié et c'est là qu'il fit connaissance de Marie de Guise (1515-1560), alors veuve de Louis de Joinville et mère de deux fils – donc apte à donner naissance à un successeur de Jacques V ! Quant à Marie de Guise, cette rencontre bienvenue lui permettait de refuser pour sa part les avances du même roi Henri VIII d'Angleterre⁶¹. Le contrat de mariage entre Jacques V et Marie de Guise est signé en janvier 1538 et la nouvelle reine suivit le roi en Écosse en juin de la même année⁶². Marie Stuart, leur troisième enfant commun – le cinquième enfant de Marie de Guise – est née en 1542.

Comme Marie Stuart n'a jamais connu son père, on peut se demander quelle relation elle avait avec lui. Dans son poème, elle le caractérise comme ayant été de bon

⁶¹ Le bruit court qu'elle lui avait répondu qu'elle était de grande taille mais qu'elle n'avait « pas le cou assez long ». Allusion à Anne Boleyn, épouse de Henri VIII, décapitée en 1536.

⁶² Pascal 1988, p. 22.

cœur (*non couart ni tasché d'avarice*), honnête (*mays digne a mon advis du nom de brave prince*) et de bonne volonté (*qu'il a bien voulu*), mais que son destin politique a été contrarié par de graves problèmes de santé et de mauvaise fortune (*empesché de malheurs*). Le portrait que Marie Stuart nous donne dans ce petit poème témoigne en effet d'une honnête admiration pour son père.

Ronsard, de son côté, a esquissé un portrait de Jacques V intégré dans le *Tombeau de Marguerite de France*⁶³ :

Son port estoit royal, son regard vigoureux,
De vertus et d'honneur et de guerre amoureux :
La douceur et la force illustroient son visage,
Si que Vénus et Mars en avoient faict partage⁶⁴.

Faut-il en déduire que ce portrait ait été une réponse de Ronsard aux vers de Marie Stuart ? On ignore si le huitain de la reine a jamais été envoyé en France. En plus, sa datation n'est pas certaine. Notons que le *Tombeau* de Ronsard a été publié pour la première fois en 1575, l'année suivant la mort de Marguerite de France.

Didier Course⁶⁵ propose une autre interprétation de notre poème disant que Jacques V d'Écosse serait « allié de ton Roy » mais que « ton roy » renverrait à Henri II (roi de France 1547-1559), successeur de François Ier et beau-père de Marie Stuart. Mais l'alliance est nouée avec Marie de Guise, qui règne en Écosse après la mort de son mari (1542), et plus tard avec Marie Stuart. Cette alliance permet à Marie de Guise de faire éduquer sa fille à la cour de Henri II une année après l'avènement de ce dernier, en 1548. Événement que Ronsard a célébré avec l'ode IV « à la Roïne d'Escosse »⁶⁶ :

Ô belle et plus que belle et agreable Aurore
Qui avez delaissé vostre terre Escossoise
Pour venir habiter la region Françoisise,
Qui de vostre clarté maintenant se decore

Si j'ay eu cest honneur d'avoir quitté la France
Voguant dessus la mer pour suivre vostre pere :
Si loin de mon pays, de freres et de mere,
J'ay dans le vostre usé trois ans de mon enfance.

⁶³ Marguerite de France, duchesse de Berry par cadeau de Henri II (1549) et de Savoie par mariage (1559), fille de François Ier et sœur de Henri II vit de 1523 à 1574. Elle était protectrice des poètes de la Pléiade. Voir Pierre de Ronsard, *Les hymnes de P. de Ronsard dédiés à Marguerite de France, duchesse de Savoie*, Paris, Buon, 1584. Ainsi que P. de Ronsard, *Le Tombeau de très illustre princesse Marguerite de France, duchesse de Savoie*. Paris, Buon 1575 ; cf. Ronsard 1994, t. 2, pp. 904-915. Avec la date de parution de 1575 on pourrait fixer un *terminus ante quem* pour le poème de Marie Stuart à Ronsard. Voir *infra* Datation 4.5.3.

⁶⁴ Ronsard 1994, t. 2, p. 906, vers 63-66.

⁶⁵ Course 2008, p. 128, n. 49.

⁶⁶ Ronsard 1993, t. 1, p. 946 (Lm VII, 306) : IIIe livre des Odes : « Ode IV à la Roïne d'Écosse pour lors Roïne de France », écrite en 1559 et retranchée dans l'édition de 1584.

Prenez ces vers en gré, Royne, que je vous donne
Pour fuyr d'un ingrat le miserable vice,
D'autant que je suis nay pour faire humble service
À vous, à vostre race, et à vostre couronne.

Ronsard avait accompagné Jacques V et sa jeune épouse Madeleine de France en qualité de page lors de leur arrivée en Écosse⁶⁷. Il y était resté jusqu'en mars 1539. Il est bien possible que Marie Stuart, dans le poème qu'elle adresse au poète, se réfère à ces vers quand elle lui rappelle l'éducation de ses « plus jeunes ans ». D'autant plus que Ronsard mentionne dans cette ode qu'il était « nay pour faire humble service » à la reine et sa couronne.

La relation entre Ronsard et Marie Stuart dans plusieurs poèmes dédiés à la reine continua bien au-delà de son séjour en France⁶⁸. À l'exception de l'ode citée ci-dessus, aucun des poèmes ne fait cependant allusion à Jacques V.

4.5.2. L'adresse

En adressant son poème à Ronsard, et en commençant ses vers avec le nom du poète, Marie Stuart suit une tradition que les poètes de la Pléiade ont introduite : à partir de 1550, ils prennent l'habitude de se nommer directement dans les poèmes, une façon de se connecter⁶⁹.

Le fait que le poème est écrit sur le feuillet après les deux poèmes « O Seigneur Dieu, rescevez ma priere » et « Donnes Seigneur, don[n]es moy pascience », le situe pourtant dans un contexte limité. D'une part, il y a le caractère dévotionnel des deux premiers poèmes⁷⁰, d'autre part, la reine se montre pleine d'assurance envers son ancien poète de cour. Comme on ne sait pas si la reine a envoyé le poème à son destinataire, le but de ce huitain reste inconnu. L'autographe de la Bibliothèque Bodléienne, visiblement dans un état de brouillon, se limite à ce feuillet isolé et le poème de Marie Stuart s'arrête avec

⁶⁷ Ronsard 1993, t.1. p. 1589.

⁶⁸ cf. Ronsard 1993, t.1, p. 519 (Lm X, 68) : « L'Angleterre, et l'Escosse, et la Françoisse terre » : retranché des Œuvres en 1578; ensuite Ronsard 1994, t. 2, pp. 655-671 : p. 657 (Lm XVII, 378) : « Encores la mer de bien loin nous separe » : Sonnet, 1578; p. 657 (Lm XII, 277) : « Le jour que vostre voile aux Zephyrs se courba » : Discours, 1563 ; p.661 (Lm XIV, 152) : « Bien que le trait de vostre belle face » : Élégie, 1567; p.666 (Lm XIV, 177) : « Je n'ay voulu, Madame, que ce livre » : Discours, 1565; p.666 (Lm XII, 189) : « L'Huillier, si nous perdons ceste belle Princesse » : Élégie, 1563; p.668 (Lm XII, 193) : « Comme un beau pré despouillé de ses fleurs » : Élégie, 1563, publiée d'abord en plaquette en 1561 lors du départ de la reine pour l'Écosse.

⁶⁹ Voir p.ex. Ronsard 1993, t. 1, p. 717, Ode XXVI à Du Bellay ; p. 719 Ode XXIX à Belleau ; 1994, t.2, p. 666 à L'Huillier.

⁷⁰ Rosalind Smith 2005, p. 56-58.

ces vers⁷¹. Dans ces conditions on a le droit de le considérer comme un document qui décrit l'état d'âme de Marie Stuart comme prisonnière. Après sa lutte intérieure pour trouver les mots pour décrire sa situation désespérée, elle change d'objectif et se rappelle de son père en s'adressant à Ronsard. On pourrait même comprendre le poème au sens figuré. La reine écrit au fond à elle-même, à son *je lyrique*, et cherche du réconfort dans la poésie. La poésie, consolation ultime pour elle, se présente sans barrière et sans prison.

4.5.3. Datation

Ce poème a été attribué à des périodes différentes dans la vie des deux protagonistes. Il a certainement été composé après les deux premiers poèmes du même feuillet, ce qui le situe dans la période où Marie Stuart était déjà captive de la reine Élisabeth Ière, donc après 1568.

Dans l'ensemble des poèmes que Ronsard a dédiés à Marie Stuart, on peut retenir :

a) Ronsard tient à distance Marie Stuart à la suite des poèmes adressés à elle : l'admiration pour la jeune reine de France survit à son départ en Écosse⁷². Le dernier poème favorable date de 1565⁷³, lorsque Ronsard envoie son recueil des *Élegies, Mascarades et Bergerie* aux deux reines d'Écosse et d'Angleterre. Mais après le mariage avec Henri Darnley (juillet 1565), et surtout après l'assassinat de ce dernier en 1567 qui mène à l'abdication de Marie Stuart et à son emprisonnement, le contact entre le poète et sa reine est interrompu pendant dix ans. C'est durant cette période que Marie Stuart a probablement composé son poème⁷⁴.

b) Ce n'est qu'en 1578, avec le dernier des poèmes écrits pour la reine d'Écosse, que la correspondance entre le poète et la reine connaît un renouveau⁷⁵. Le sonnet « Encores la mer de bien loin nous sépare » rompt avec le silence que Ronsard a gardé pendant dix ans au profit d'une bonne entente avec la reine d'Angleterre, Élisabeth Ière. Mais l'échange entre Ronsard et la reine d'Écosse se limite à ces vers sous forme de supplication adressée à la reine Elisabeth, à laquelle Ronsard demande la grâce

⁷¹ On pourrait émettre l'hypothèse qu'elle avait écrit un sonnet originellement et que manquent alors les deux tercets. Des détails parlent pourtant contre cette hypothèse : rime plate, climax des deux vers finaux.

⁷² Voir par exemple les poèmes : « Je n'ay voulu, Madame, que ce livre » ; « L'Huillier, si nous perdons cette belle Princesse » ; « Comme un beau pré despoillé de ses fleurs », cf. *supra*, n. 68.

⁷³ « Bien que le trait de vostre belle face ». Voir aussi n. 66.

⁷⁴ Marie Stuart fait, peut-être dans la même période, allusion à un des poèmes de Ronsard, en citant des vers dans un de ses propres poèmes qu'elle avait noté de sa main dans un livre d'heures qui a survécu les siècles. Je me réfère au poème « Comme autrefois la renommée » de Marie Stuart de la présente recherche, voir *infra*, p. 140 et 143-44. Jusqu'à nos jours, personne n'a fait attention à cette citation de la reine.

⁷⁵ Le sonnet, adressé à la reine Élisabeth, ouvre le IIe Livre des *Poèmes* de l'édition collective de 1578.

d'Élisabeth. La réaction de la reine d'Écosse envers le poète a été commentée en abondance⁷⁶.

En général, les éditions modernes⁷⁷ ont situé le huitain de Marie Stuart, « Ronsart, si ton bon cueur de gentille nature », beaucoup plus tard, précisément à l'occasion de la nouvelle édition des *Œuvres* de Ronsard de 1584 dont le premier livre des poèmes est dédié « À très illustre et vertueuse princesse Marie Stuart, Roïne d'Escosse »⁷⁸. Là sont regroupés pour la première fois tous les poèmes que Ronsard lui a consacrés⁷⁹. À mon avis, il est peu vraisemblable que le poème de la main de Marie Stuart soit sa réponse à l'édition de 1584 pour cette dédicace. Car les vers de Marie Stuart conservés avec le feuillet de la Bibliothèque Bodléienne ne se donnent pas pour une récompense. Bien au contraire, ils ne permettent même pas de supposer un échange entre le poète et la reine. La seule chose que ce poème prouve est que le long intervalle de la correspondance entre la reine et son poète a été marqué par un signe de vie du côté de la reine, qui n'a peut-être même jamais atteint son destinataire.

L'ensemble de ces circonstances plaide en faveur d'une datation postérieure à 1568, avec une préférence autour des années 1574-1578 : entre le *Tombeau de Marguerite de France* et le sonnet « Encores la mer de bien loin nous sépare » que Ronsard a adressé à la reine Élisabeth Ière pour soutenir Marie Stuart.

⁷⁶ Marie Stuart a remercié Ronsard avec un don de 2000 écus et un vase représentant Pégase buvant à la fontaine de Castalie décoré de l'inscription : « A Ronsard – l'Apollon à la source des Muses ». Voir Stewart-Mackenzie Arbuthnot 1907, p. 129, n. 1, et Ronsard 1994, t.2, p. 1490.

⁷⁷ Stewart-Mackenzie Arbuthnot, p. 129, Bell, p. 102, et Course, p. 128, n. 49.

⁷⁸ Ronsard 1994, t. 2, p. 655.

⁷⁹ Voir *supra*, n. 68.

[Illustration 5] : Bodléienne *MS Add. C. 92, fol. 24r*

5. Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie [?]

5.1. État matériel du texte

Autographe. Feuillet isolé⁸⁰.

Localisation et provenance : Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 24r ; ancienne cote : Arch. F.c.8. Legs du capitaine M. Montagu 167, une année après sa mort, en 1864.

Description : Encre sur papier vergé, dans un état impeccable. Avec filigrane⁸¹. Plié deux fois dans le sens de la largeur, aujourd'hui mis à plat. Relié dans un volume en cuir. Format de la page : 21.0 cm de large et 30.5 cm de haut.

Au sommet à droite, double pagination : le chiffre 24 correspond à la cote actuelle de la Bibliothèque Bodléienne. Le chiffre 9 à côté, tracé au crayon, est resté d'une cote antérieure. Le verso du feuillet est blanc et ne montre que le sceau de la Bibliothèque. Le mot « Sonnet » au sommet du feuillet et les chiffres au bas de la page sont écrits de la même main que sur le feuillet 22r/v du même volume⁸² : à gauche le prix de vente, au milieu une désignation de la bibliothèque ou de l'antiquaire et à droite l'abréviation *P and S*, référant à la maison de vente Puttick and Simpson.

L'original a été affecté par des remarques écrites au crayon ainsi que par une ponctuation tardive.

5.2. Édition critique⁸³

1 **Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie [?]**
Je n[e]⁸⁴ suis fors qu'un corps privé de cuer,
un ombre vayn, un object de malheur

⁸⁰ Éditions qui mentionnent cet autographe : F. Madan (éd.), *Codicum Add. C (1-295) Catalogus*, (Nondum correctus), Bodleian Library, 1885s., ainsi que F. Madan (éd.), *Summary Catalogue*, t. 5 (1905), p. 768-9, no. 30253, et p. 112-134.

⁸¹ Filigrane : pot à anse d'un côté, couronne avec quatre pointes et un trèfle stylisé. Lettre *R*, hauteur correspondant à 4 lignes du manuscrit. Filigranes ressemblants : No. 3548-50 (1570-1589) cf. *Monumenta Chartae Papyraceae, Watermarks*, I, 1950, p. 143ss.

⁸² Voir *supra*, 1.1.

⁸³ Les éditions modernes à comparer : Sharman 1873 [s.p.] ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 171-72, Bell 1995, p. 108-9, Course 2008, p. 49, Smith 2014[en ligne]. - Dû à l'état impeccable de l'autographe, une transposition à l'identique ne s'impose pas.

⁸⁴ **Je n[e]** l'autographe montre une espace entre *ie* et *n*.

qui n'a plus rien que de mourir envie⁸⁵.

5 Plus ne portez, o ennemis, d'anvie
à qui n'a plus l'esprit à la grandeur,
J'à consommé d'excessive douleur [:]
votre ire en brief se voirra assovie⁸⁶.

Et vous, amys, qui m'avez tenu chere,
10 souvenez vous que sans heur⁸⁷, sans santay,
Je ne scaurois aucun bon œuvre fayre.

Souhaitez donc fin de calamitay⁸⁸
et que, sa-bas⁸⁹ estant assez punie
J'aye ma part en la joye infinie.

Lexique :

3 ombre masc., selon DMF, les deux genres sont acceptés

5 d'anvie du lat. *invidia*, jalousie; la répétition du même au même est acceptée avec deux sens différents

8 en brief *en peu de temps*

se voirra assovie *sera achevée*

10 heur *bonheur*

11 aucun bon *œuvre*, à cette époque, peut avoir le genre masc. et fém.

13 sa-bas *ici-bas*

Syntaxe :

7 consommé apposition à *esprit*

⁸⁵ **envie** autographe sans espace ; Smith *enuie* ; SMA/Sharman/Bell/Course *en vie* ; jeu de mots avec *en vie*.

⁸⁶ **se voirra assovie** SMA *ce voirra assouie* ; Course *se verra assouvie* ; Sharman/Bell *de voir assouvie* ; Smith *ce voirr assouie*.

⁸⁷ **heur** SMA ; Sharman/Bell/Course *cueur*.

⁸⁸ Ce vers manque entièrement chez Sharman.

⁸⁹ **sa-bas** autographe ; = *ça-bas* ; Sharman *sus bas* ; SMA *su bas* ; Bell/Course *ici-bas*.

5.3. Remarques formelles

L'écriture est de la main de Marie Stuart. Grâce à deux autographes de la reine en possession de la Bibliothèque Bodléienne, on est à même de comparer des mots qui se retrouvent dans les deux textes : *Qui/Que, vayn, cueur, esprit, fors, malheur*. On retrouve les *f* longues, mais aussi les *n, v* ou *u* se ressemblant. Une différence de l'écriture des deux feuillets cependant saute immédiatement aux yeux : au fol. 22r/v on y trouve la lettre « z » bien élégante terminant chaque mot en *-ez*. Ce texte a visiblement été copié et mis au propre.

Versification : Sonnet de décasyllabes, rime abba/abba/cdc/dee (= tercets à rime irrégulière)⁹⁰ ; l'alternance des genres, pourtant requise dans un sonnet français au temps de Ronsard, n'est pas respectée au passage du huitain au sizain fmmf fmmf fmf mff.⁹¹

5.4. Propositions de lecture

Les deux quatrains et les deux tercets forment des unités de phrase. Marie Stuart introduit son poème avec une double question (*Que suis-je, hélas, et de quoy sert ma vie ?*) qu'elle répond d'abord avec des expressions négatives. Puis elle s'adresse à ses ennemis avec une sorte de défi. Ensuite elle appelle ses amis pour qu'ils la comprennent et la soutiennent.

Paraphrase :

V. 5-8 : « Mes ennemis, cessez de jalouser celle qui a déjà assez souffert : votre désir de vengeance sera bientôt comblé. »

V. 12-14 : « Souhaitez-donc que mon malheur s'arrête et que, ayant assez souffert ici-bas, j'aie ma part dans la joie éternelle. »

Ce poème qui nous est transmis dans un état impeccable, d'une écriture régulière et soignée, a été désigné comme le meilleur poème de la main de Marie Stuart. Le mot

⁹⁰ Cette forme de tercets irréguliers est peu répandue chez les poètes de la Pléiade. Ronsard, p. ex., n'utilise un tercet polaire cdc suivi d'un tercet parallèle dee que dans 8 cas. Parmi les 672 sonnets de Ronsard, moins de 12 pour cents sont irréguliers, cf. Morier 1989, p. 1064. – Le sizain qui rime cdc/dee fonctionne à l'inverse de l'usage français des sonnets : ccd ede (Marot). – La formule anglaise (introduite à partir de 1527 par Sir Thomas Wyatt) se compose de trois quatrains avec cinq rimes alternées et un distique : abab cdcd efef// gg, celle de Spenser n'a que quatre rimes: abab bcbc cdcd// ee.

⁹¹ Si le huitième vers termine sur une rime masculine, le neuvième commence par une féminine et inversement. L'irrégularité se trouve alors dans le changement du genre de la rime du deuxième quatrain au premier tercet qui est, dans notre cas, de f au f (assovie/chere). Cf. Morier 1989, p. 1089. Ronsard a retranché la plupart de sonnets qui suivaient cette rime dans son édition de 1578 (Ronsard 1993, t.1, sonnets VI p. 270, IX p. 271, XXXVII p. 275 et XLIX p. 276); cf. Morier 1989, p. 1331.

« Sonnet », écrit au crayon au sommet du feuillet, est un ajout tardif d'un bibliothécaire. Les images de la mort et la situation désespérée situent le poème dans une période de la vie de Marie Stuart où elle a perdu entièrement son attachement à la vie. La jalousie de ses ennemis n'aura sous peu plus d'objectif. *L'esprit à la grandeur*, que Marie Stuart possédait en tant que reine d'un peuple, n'est plus de mise. Elle s'oriente donc vers la vie après la mort qui lui promet la fin de toutes les douleurs et une *joye éternelle*. Sa foi profonde reste son ultime consolation.

5.5. Repères historiques

5.5.1. La découverte

La Bibliothèque Bodléienne ne possède pas seulement les deux originaux MS Add. C. 92, mais aussi des documents relatifs au legs et à la vente des autographes au XIX^e siècle⁹². Deux mois après le legs du capitaine Montagu, la maison Puttick & Simpson communique, dans un billet du 13 septembre 1869⁹³ au révérend Henry Octavius Coxe⁹⁴, sa propre source du premier feuillet 22r/v. Selon cette note, l'autographe avait d'abord été dans la collection de Robert Lemon du State Paper Office, où il n'avait pas été touché depuis des années⁹⁵. À l'époque, où Robert Lemon fils est responsable des documents⁹⁶, la pièce a été obtenue par Puttick & Simpson qui pour sa part a vendu l'autographe au capitaine Montagu⁹⁷.

L'autographe envoyé à Montagu est accompagné d'une version française amendée qui tente de remédier à ses lacunes⁹⁸. Ce document porte également un commentaire d'une autre main indiquant que le feuillet original – toujours fol. 22r/v – avait été déposé par legs du capitaine Montagu avec beaucoup de lettres de différentes sources (entre autres Byron, Shelley) au cours des vingt années écoulées. Le premier mot de cette remarque est tracé : <a single leaf> est remplacé par « two leaves », autrement dit, ce (>ces) feuillet(s) avai(en)t été trouvé(s) lors de l'examen de ces papiers. Cette correction de la note laisse

⁹² L'enveloppe originale dans laquelle Puttick & Simpson avait envoyé le feuillet 24r/v avec le poème « Que suis-je, hélas ? » est conservée. Elle est adressée au capitaine M. Montagu, datée du 9/7/50, et a les mêmes mesures et les mêmes traces de plis que l'autographe. Selon l'enveloppe, cette vente était le Lot 143 de la vente de la collection de Montagu 167.

⁹³ MS Add. C. 92, fol. 36v-37r.

⁹⁴ Bibliothécaire de la Bibliothèque Bodléienne de 1860 à 1881.

⁹⁵ Robert Lemon père (1779-1835).

⁹⁶ Robert Lemon fils (1800-1867) reprend le poste au State Paper Office en 1835, il est mort deux ans avant la rédaction de la lettre de Puttick & Simpson.

⁹⁷ Les dates exactes de cette transmission sont entre le 7 et le 10 juillet 1850.

⁹⁸ MS Add. C. 92, fol. 40r-41v.

entendre que les deux autographes n'ont pas été découverts en même temps, mais qu'ils ont appartenu au même dossier. Le texte de la transcription française des poèmes concerne seulement les vers du feuillet 22r/v et s'arrête là.

Le poème « Que suis-je, hélas ? », vu son état impeccable, n'appelle pas de remaniements⁹⁹. Par contre, une traduction littéraire anglaise nous a été transmise, datée de 1850 et signée M.M. ce qui renvoie au capitaine M. Montagu lui-même¹⁰⁰. Montagu l'a notée sur un papier modeste, sans filigrane¹⁰¹, elle est introduite par deux lignes d'une autre main :

Translation of an autograph Sonnet in French by Mary Stuart

Written evidently in her imprisonment and probably when foreseeing her ultimate unhappy fate :

Alas! What am I, and my life what worth?
I'm but a soul-less body, empty air,
A shadow vain; that miseries out-wear,
And that but asks for death – its end from birth.

Time flies! to one no longer envy bear;
Who now, consum'd with grief – in comfort's dearth,
has done with greatness and all else on Earth:
Soon shall your rage be on her wreath'd for e'er.

And ye, said friends! who hold her dear, nor left;
Remember that, of health and meal bereft,
I nought could do for usefulness but show.

Then wish me end of all my wretchedness;
And that, sufficiently chastis'd below,
I may on high eternal bliss profess¹⁰².

5.5.2. Datation

Hormis cette transmission directe, la traduction partielle allemande du poème « Que suis-je, hélas... » de l'historien Friedrich Raumer nous intéresse. Elle a été publiée en 1836, donc antérieurement à la vente de Puttick & Simpson¹⁰³. Raumer remarque que le feuillet

⁹⁹ Selon F. Madan 1885, p. 2127, 6 (regardant fol.9), le poème aurait été imprimé plusieurs fois, notamment dans Walpole ; mais Walpole 1758, t. 2, p. 184-187, ainsi que 1792, t. 1, p. 203-207, ne les imprime pas. Les deux références ne mentionnent que les diverses sources des écrits de la reine.

¹⁰⁰ Je dois cette référence à Bruce C. Barker-Benfield, Senior Assistant Librarian de Bodleian Library, Department of Special Collections & Western Manuscripts, courriel du 30-9-2016.

¹⁰¹ Sa traduction du poème de Marie Stuart est aujourd'hui reliée dans le même volume, donc MS Add. C. 92, fol. 43.

¹⁰² Carol et François Rigolot, que je remercie beaucoup, m'ont aidée à achever cette transcription.

¹⁰³ Raumer, 1836, p. 316, 39ème lettre : il classifie 11 vers (ex. 9-12) du poème "Que suis-je, hélas" avant une lettre du 8 novembre 1582 de Marie Stuart à Élisabeth et à son avis, le poème qu'il avait trouvé avant les lettres de 1571 serait à dater plus tardivement. Pour la correspondance de l'an 1571 de Marie Stuart,

isolé aurait été annexé aux State Papers, juste avant les lettres de l'an 1571. Ce détail n'a jamais fait l'objet d'une recherche sérieuse. Robert Lemon mourut en 1835, l'année avant la publication allemande de Raumer.

Les éditions modernes ont daté les quatre poèmes de Marie Stuart conservés à la Bibliothèque Bodléienne à des périodes différentes. P. Stewart-Mackenzie Arbuthnot¹⁰⁴ mentionne que selon Agnes Strickland le poème « Que suis-je, hélas ? » aurait été trouvé dans les papiers de la reine à Chartley, en 1586. Elle ajoute d'autres sources (Julian Sharman et Elizabeth Benger) selon lesquelles Marie Stuart l'aurait composé à Fotheringhay. Ces mentions se réfèrent avec toute probabilité plutôt au contenu triste et désespéré du poème et manquent de traces réelles.

La remarque de Raumer cependant, et son éventuel contact avec Robert Lemon, sont à examiner plus sérieusement : en 1571, Marie Stuart est captive depuis trois ans, après le complot de Ridolfi et l'exécution de Norfolk, elle a perdu l'espoir de retrouver sa liberté et elle ne peut plus être considérée comme un vrai danger pour ses ennemis. Comme pour le feuillet 22r/v, l'écriture du feuillet 24r diffère largement des documents écrits par la reine l'année de sa mort. Cet aspect et la localisation de ces documents avant les lettres de 1571 parlent pour une datation autour de 1571.

Raumer se réfère au State Paper Office, Queen Mary, vol. 1. – La traduction de Raumer est plus proche de l'original que le texte de Freiherr von Vincke dont Schumann a composé son *Lied*. « Was bin ich, ach, und wozu dient mein Leben? / Ein Körper bin ich nur, der ohne Herz, / Ein Schattenbild und ein lebend'ger Schmerz, / Dem nur das Sterben übrig blieb vom Leben. // ... Die ihr mich werth gehalten, meine Lieben, / Bedenkt, dass ohne Glück, mit krankem Leibe, Nichts hier zu wirken übrig mir geblieben, / Und wünschet dass dem unglücksel'gen Weibe, / Nachdem es hier geleert das Mass voll Leide, / Sein Antheil werde an der ew'gen Freude!

¹⁰⁴ SMA 1907, p. 134 ; Sharman 1873 [s.p.] ; la référence d'Elizabeth Benger n'a pas pu être trouvée.

D. Les poèmes de la Bibliothèque nationale de Russie

1. Le Livre d'heures de Marie Stuart

1.1. État matériel du texte

Autographes. Signés en partie.

Localisation : Saint-Pétersbourg, Bibliothèque Nationale de Russie, *Le livre d'heures de Marie Stuart*, Ms. Lat.Q.v.I.112, ff. 81v, 129v, 130r, 137v, 138r, 158v, 159r, 172v.

Description : Encre sur parchemin. Format : 17.7 cm de large et 25.1 cm de haut. Différentes sortes de plume et d'encre. Rogné de trois côtés. Le livre d'heures, produit au XVe siècle, a appartenu à Marie Stuart qui a noté à des périodes différentes de sa vie des vers sur diverses pages du codex, notamment :

Fol. 81v	Qui jamais davantage eust contraire le sort Comme autrefois la renommée Les heures je guide et le jour Celle qui d'honneur sait combler Il faut plus que la renommée [...] mais nous avons un bel ange Ma voix & mes accor[ds...]
Fol. 129v	Un Cœur que l'outrage martire
Fol. 130r	Si nos pensers sont eslevés
Fol. 137v	Pour recompense et pour salaire
Fol. 138r	En feinte mes amis changent leur bienveillance
Fol. 158v	Il n'appartient porter ces armes
Fol. 159r	Bien plus utile est l'heure que non pas la fortune
Fol. 172v	La Vieillesse est un mal qui ne se peut guerir

[Illustrations 6-7] :

Le livre d'heures de Marie Stuart, BNR, Ms. Lat.Q.v.I.112, fol.13r et 81v

1.2. Fol. 81v

Le fol. 81v du livre d'heures de Marie Stuart était à l'origine une des deux pages blanches¹ du manuscrit. Marie Stuart a utilisé cette page pour noter en vers des pensées qui la tourmentaient profondément. Son écriture est identifiable, mais diffère selon l'encre et la plume qu'elle a utilisées. Quatre quatrains et trois fragments nous ont ainsi été transmis.

1.2.1. Édition critique²

**Qui jamais davantage eust contraire le sort [!]
Si la vie m'est moins utile que la mort,
Et plus tost que cha[n]ger³ de mes maus⁴ l'adventure,
Chacun<e>⁵ change pour moi d'humeur et de nature.**

Marie⁶

R

Lexique : **adventure** *cours*

Syntaxe :

1 exclamation ou interrogation indirecte⁷

2 *Si* : causal = *puisque*, à *cause de* ; ou bien : = *ainsi*, particule adv.

3/4 inversion, dépendant du verbe principal *change*

Versification : Quatrain, alexandrins, rime plate. Vers 2 : *vie* = diérèse, césure après *moins*

Paraphrase : « Qui jamais eut un destin plus contraire que le mien ! C'est ainsi que je préfère la mort à la vie : car au lieu de changer le cours de mes maux, tout le monde autour de moi prend position contre moi. »

¹ Le fol. 18v est le second resté blanc, à l'exception de la rubrique annonçant le texte du folio suivant dans le codex.

² Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Pawlowski 1883, p. 11 (pour « Qui jamais davantage eust contraire le sort ») ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 86-92 ; Course 2008, p. 42-43 ; Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 114-118.

³ **cha[n]ger** Labanoff ; SMA *chager*. La nasale peut manquer, mais a été prononcée.

⁴ **maus** SMA ; Labanoff *maux* ; la graphie *maus* est plus fréquente selon DMF.

⁵ **Chacun<e>** « les gens autour de moi ». La lettre **e** a été biffée de la main de Marie Stuart : elle trace le suffixe féminin, donc elle passe des « femmes » à « tout le monde » autour d'elle.

⁶ **Marie** Bell/Course lisent *Fe* : *Marie R*. Mais les deux lettres **fl** appartiennent à la notice, juste en-dessous du poème. Marie Stuart y a écrit : **XVIII d'octobre advertir fl**. Labanoff a identifié ces initiales avec Fleming, un des serviteurs de la reine.

⁷ Course met un point d'interrogation à la fin du vers.

**Comme autrefois la renommée⁸
ne vole plus par l'univers⁹,
isy borne son cours divers
la chose d'elle¹⁰ plus aimée.**

Marie R.

Lexique : **divers** *adverse, contraire*

Syntaxe :

1-2 *ne ... plus comme autrefois* : inversion ; *la renommée* : sujet

3-4 *la chose* : sujet ; *son cours* : complément direct

Versification : Quatrain, octosyllabes, rime embrassée

Paraphrase : « La renommée ne vole plus par l'univers comme elle le faisait autrefois. C'est ici qu'elle est obligée de limiter son destin contraire. »

**Les heures je guide et le jour
par l'ordre exacte de ma carrière
quittant mon triste séjour¹¹
pour isy croistre ma lumière¹².**

Lexique :

exacte *sans bouger ; immuable ; FEW lat. exigere : finir, terminer ; accomplir minutieusement, en observant les règles prescrites. La signification exact, précis est ultérieure.*

carrière *course, chemin*

Versification : Quatrain, octosyllabes, rime croisée, alternance de rimes masculines et féminines ; vers 2 : *exacte* = dissyllabique pour éviter que le vers soit hypersyllabique, vers 3: hyposyllabique

Paraphrase : « Je décris les heures et la journée par l'ordre immuable de ma course, en quittant ce lieu sombre de mon séjour pour y faire briller ma lumière ».

⁸ **renommée** = Fama, personnification de *renommée*.

⁹ Ces deux vers sont une citation de Ronsard 1994, t.2, p. 665, vers 25-27 : « deux Roynes enfermées/En mesme mer de qui les renommées/Maugré la mer volent par l'univers ». Voir *infra* 1.2.2.1. Contexte Renommée.

¹⁰ C'est à dire, la renommée ; la chose = ce qu'elle aime.

¹¹ On aurait tendance à compléter le vers 3 : [en] quittant mon triste séjour (ce qui d'ailleurs éviterait le vers hyposyllabique).

¹² Marie Stuart joue avec l'image du cadran solaire. Voir *infra* 1.2.2.3. Contexte Lumière.

**Celle qui d'honneur sait combler
chacun du bruit de sa louange,
ne peut moins qu'à soi ressembler,
en effet n'estant qu'un bel ange¹³.**

Lexique :

bruit *éclat, rumeur joyeuse*

en effet *en réalité*

ne peut moins *prend l'obligation, doit rester à la hauteur*

Versification : Quatrain, octosyllabes, rime croisée

Paraphrase : « Celle qui pour l'honneur est en mesure de combler chacun par l'éclat de sa louange, ne peut démeriter, n'étant elle-même autre chose qu'un bel ange. »

1.2.1.1. Fragments

Au bas de la page, rogné à la troisième ligne :

**Il faut plus que la renommée
pour¹⁴ dire et publier [...] ¹⁵**

Lexique : **publier** *rendre public, faire connaître*

Versification : Commence par un octosyllabe

Paraphrase : L'unique sens que l'on peut deviner de ces mots est : « La renommée ne suffit pas pour rendre public une chose. »

¹³ **Celle qui** allusion à Elisabeth, reine d'Angleterre. Voir *infra* 1.2.2.2. Contexte Bel ange.

¹⁴ **pour <publier>** mot biffé de Marie Stuart et récrit à la fin du vers.

¹⁵ [...] leçon de Labanoff **après**, SMA et Bell terminent le fragment « pour dire et publier... ». Le mot *après* ne peut plus être lu dans l'original aujourd'hui. Il reste des traces d'une troisième ligne de ce poème où l'on peut reconnaître des fragments de lettres ; mais ces lettres peuvent aussi représenter les traces du mot <publier> biffé au vers 2.

Au bord gauche, rogné au début des vers :

[or]mais¹⁶ nous avons¹⁷/un bel ange
[pou]r¹⁸ sujet de notre¹⁹ louange²⁰

Avec les deux conjectures [or]mais et [pou]r, on obtient un distique d’octosyllabes. Notons que ces deux vers répondent au fragment mentionné ci-dessus : « Il faut plus que la renommée ». Ils pourraient aussi être une variation ou une esquisse ou même encore une réponse du quatrain du même folio « Celle qui d’honneur sait combler ». L’encre et l’écriture dont la reine se sert correspondent selon toute probabilité à la même période.

En lisant les quatre vers fragmentaires comme un quatrain on pourrait proposer la paraphrase : « La renommée ne suffit pas pour rendre public une chose ; mais dès maintenant, nous avons un bel ange pour sujet de notre louange. »

Au coin gauche en bas du feuillet, rogné du côté droit et de la cinquième ligne :

Ma voix & mes accor[ds...]²¹
si ne vous touch[...]
comment pourr[...]
& dire que[...]
[...] ²².

Ce fragment énigmatique n’a été commenté dans aucune des éditions préliminaires. « Ma voix & mes accor[ds...] » forment un doublet synonymique et appartiennent, complétés par une forme verbale du mot *toucher* (vers 2) à la thématique de *son* ou de *cœur*. Le vers 3 qui introduit soit une question directe ou indirecte (comment pourr[...])

¹⁶ **[or]mais** « dès maintenant ». Non attesté dans le DMF, mais retenu du FEW s.v. *hora*, p. 473 (Chrestien). Avec [or]mais, on évite un vers hyposyllabique ; je dois cette conjecture à Simone de Reyff, avec mes remerciements.

¹⁷ **avons** Labanoff *savons*. La lettre *s* est pourtant un *e* appartenant à la notice que Marie Stuart a écrit à travers et qui dit : **escrire au segretaire pour douglas**. – Pour les notices, voir Fasel 2015, p. 126-29.

¹⁸ **[pou]r** leçon de Smith 2014 ; Labanoff *or*.

¹⁹ **notre** Labanoff *votre*.

²⁰ L’expression « notre louange » fait penser à Marie Stuart et à ses proches qui, probablement, donnent leur louange à « un bel ange » ; ceci pourrait être Élisabeth Ière, sa « bonne sœur ».

²¹ **accor[ds...]** pour compléter un octosyllabe, vers préféré de Marie Stuart, il manque deux syllabes.

²² Une ancienne photographie, publiée dans Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 89, montre des traces de lettres « le » et d’une cinquième ligne qui a été rognée.

demande une forme verbale de pouvoir {pourrai-je/pourront-ils/pourriez-vous, etc.}). En somme, ce fragment évoque une posture à tonalité plaintive²³.

1.2.2. Contexte

1.2.2.1. Renommée (Ronsard)

Le poème qui, dans l'ensemble de cette page, représente le plus d'intérêt, est certainement le quatrain « Comme autrefois la renommée ». Au début, il faut s'imaginer une page blanche : l'une des deux seules du livre de prières préféré de la reine d'Écosse. Le parchemin transparent est si fin qu'il laisse apparaître le texte et les ornements qui sont au recto du feuillet. Marie Stuart, quand elle a commencé à écrire de sa main sur le verso, a respecté cette mise en page de son livre d'heures et elle a posé ce quatrain au centre de la page, juste à la place où les lignes du recto étaient perceptibles. En plus, elle a signé ce premier quatrain de sa signature bien connue : Marie R. –Marie Royne. Ce petit poème fonctionnait donc initialement comme un ex-libris.

La place privilégiée de ce quatrain est d'ailleurs confirmée par le fait que Marie Stuart cite le poème de Ronsard « Je n'ay voulu, Madame, que ce livre ». Les deux premiers vers du quatrain de la reine répondent à un poème que Ronsard lui avait dédié et écrit en septembre/octobre 1565. Citons les vers auxquels Marie Stuart se réfère :

- 21 Ce livre doncq' qui en rend tesmoignage,
Seroit marry, si faisant un voyage
En Angleterre, il n'alloit tout d'un train
En vostre Escosse, et vous baisoit la main,
Voyant d'un coup deux Roynes²⁴ enfermées
26 En mesme mer de qui *les renommées*
*Maugré la mer volent par l'univers*²⁵.

Les deux vers (26/27) auxquels Marie Stuart fait certainement allusion, font partie d'un poème que Ronsard avait écrit d'une manière de pièce d'escorte associée aux *Élégies, Mascarades et Bergerie*²⁶. Le poème devait donc accompagner ce cadeau, envoyé par une « mesme voye » aux deux reines d'Angleterre et d'Écosse :

- 28 C'est doncq raison, puisque j'ay fait ces vers

²³ Voir 1.2.2.4 Contexte Publier.

²⁴ Marie Stuart et Elizabeth Ière.

²⁵ Ronsard 1994, t.2., p. 665-666 et 1493-1494 Discours à la reine d'Écosse, s'adressant à Marie Stuart, accompagnant le livre de Ronsard (*Élégies, Mascarades et Bergeries*, 1565).

²⁶ Paru en 1565, dédiée à Elizabeth Ière et envoyé avec deux différents poèmes de dédicace. Le poème pour Elizabeth était l'élégie « Mon cœur esmeu de merveille se serre » (Ronsard 1994, t. 2, p. 51).

Pour toutes deux, que prompt je les envoie
À toutes deux par une mesme voye,
Pour celebrer d'un coup en ce faisant,
32 Vos deux beautez par un mesme present.

Juste avant la parution du livre de Ronsard, Marie Stuart a épousé Henri Darnley (juillet 1565), un mariage qui devait s'avérer défavorable pour le destin futur de la jeune reine d'Écosse. Dans son poème, la reine se souvient avec mélancolie des années où sa « renommée volait par l'univers » en y opposant sa situation actuelle : « isy borne son cours divers/la chose d'elle plus aimée ». La renommée dont la reine fut « comblée » dès ses jeunes années a suivi un cours contraire.

Le quatrain « Celle qui d'honneur sait combler » que Marie Stuart a noté en-dessous de celui citant Ronsard garde les mêmes caractéristiques : il suit la mise en page du verso et se sert de la même plume et de la même encre, l'écriture elle-aussi est comparable.

On peut comprendre ces vers comme un poème de caractère proverbial, s'appliquant aux femmes de l'entourage de Marie Stuart en général. Mais ils pourraient tout aussi se référer au même poème de Ronsard qui a mentionné les « deux Roynes enfermées /En mesme mer », donc à Marie Stuart et à Élisabeth. Cette attribution date les deux quatrains de la reine d'Écosse entre 1565 et 1569, donc avant ou juste au début de sa captivité. La concurrence entre les deux souveraines s'aggrave après le retour en Écosse de Marie Stuart, quand Élisabeth se refuse à rencontrer sa cousine²⁷. Ceci est mal reçu par Marie Stuart et peut-être provoque-t-elle, avec « Celle qui d'honneur sait combler », la renommée croissante de sa rivale. Il est d'ailleurs connu que la concurrence des deux reines s'établissait non seulement en politique, mais aussi en beauté : tandis que Marie Stuart se vante être la plus belle, Élisabeth fête ses succès comme reine d'un peuple. En ce qui concerne Ronsard, il ignore justement cette rivalité en envoyant le « mesme present » par une « mesme voye » aux « deux beautez » (vers 30 et 32). Dans son poème à Élisabeth, Ronsard compare la beauté des deux reines :

Alors je dy, si ceste Royne Angloise
Est en beauté pareille à l'Escossoise

²⁷ Il existe un résumé d'un « *Masque pour la rencontre de la Royne d'Écosse* », qui aurait dû être représenté lors de la rencontre des deux reines à Nottingham Castle en 1562. Voir Kinney 2011, no. 176 : « The Queens Masque at Nottingham Castle (after meeting the Queen of Scots) », 1562, p. 603-605. – Une rencontre qui n'a jamais eu lieu, ceci contrairement à la tradition de nombreuses pièces de théâtre à partir de John Banks (1704) et autres, voir *supra* C. III Réception, et Guy 2004, p. 159-161. À partir de 1565, après le mariage de Marie Stuart avec Henri Darnley, et surtout à la suite de l'assassinat de ce dernier en 1567, Élisabeth a pris ses distances envers la reine d'Écosse, conformément à la plupart des souverains d'Europe.

On voit ensemble en lumiere pareils
Dedans une Isle esclairer deux Soleils²⁸.

Dans une première version de ces vers dédiés à Élisabeth, l'éloge de la reine d'Angleterre était beaucoup plus important. Ce n'est qu'en 1585 que Ronsard trace environ 150 vers de ce poème²⁹.

1.2.2.2. Bel ange (Élisabeth Ière)

Marie Stuart met en jeu l'expression « bel ange » à plusieurs endroits de ses écrits en vers. Nous l'avons rencontrée dans le quatrain « Celle qui d'honneur sait combler » du fol. 81v, elle est répétée dans les vers rognés qu'elle avait écrit au bord gauche de la page : *[or]mais nous avons/un bel ange/[pou]r sujet de notre louange*³⁰. Les occurrences de ce terme à l'époque antérieure à Marie Stuart sont les suivantes : Christine de Pizan, dans *Cent ballades d'amant et de dame*, l'utilise comme figure de la beauté : *Belle, qui ange ressemble, Dieux ! quant serons nous ensemble ?*³¹, image reprise par Molinet pour comparer deux reines : *La seconde roïne estoit belle de viaire, comme ung angele*³². Chez Alain Chartier, auteur qui figure dans la bibliothèque de Marie Stuart, on retrouve l'expression *Bel comme un ange*³³. Tous ces auteurs pourraient bien avoir influencé Marie Stuart dans sa poésie. Après la mort de Marie Stuart, l'image du bel ange est lié à la reine Élisabeth par Spenser dans *The Fairy Queene*, et là précisément en opposition à la reine d'Écosse³⁴.

Si l'on admet les conjectures *[or]mais* et *[pou]r* du fragment de Marie Stuart, on obtient une certaine cohérence de ses deux poèmes : dans le quatrain « Celle qui d'honneur sait combler », Marie Stuart peint Élisabeth qui, du point de vue de la reine d'Écosse, enjôle son entourage ainsi répondant aux exigences de soi-même. Dans le distique transmis comme fragment, elle répond avec un « bel ange » qu'elle considère comme un « sujet », voire transmetteur de sa propre « louange ».

²⁸ Ronsard 1994, t. 2, p. 51, v.5-15, esp. v. 13-15.

²⁹ Voir Ronsard 1994, t. 2, p. 1319.

³⁰ Enfin, nous trouverons l'ange sous différentes significations dans d'autres vers du même Livre d'heures de la reine. Voir fol. 130r « Si nos pensers sont eslevés » : *ayant pour objet un bel ange*, voir *infra* ; fol. 137r « Pour récompense et pour salaire » : *ange titulaire*. Poème de la « Méditation », v. 83 : *mon bon Ange*.

³¹ De Pizan 1982, c. 1409-1410, 88 DMF.

³² Molinet, *Les Faictz et les dictz*, 1467-1506, 10 DMF.

³³ Chartier, *Le Debat des deux Fortunés d'Amours*, t. L, p. 177. – Le catalogue de Sharman mentionne deux œuvres de Chartier dans la bibliothèque de Marie Stuart : *Livre des Quatre Dames*, et *La Belle Dame sans Mercy*.

³⁴ Voir Freeman 1970, p. 287-289 ainsi que *supra*, III. Réception, Spenser.

1.2.2.3. Lumière

Le quatrain « Les heures je guide et le jour » se lit comme une inscription gravée sur un cadran solaire. Marie Stuart parle avec la voix du soleil³⁵ et joue avec ce modèle. Les équivalences que l'on peut établir sont : *ma carrière* correspond à la course de l'ombre projetée ; pour Marie Stuart, elle représente la vie monotone dans la prison. Le *triste séjour*, opposé à la *lumière*, évoque les heures de la nuit qui ne comptent pas pour le cadran.

Pour ce qui en est du terme de *lumière*, il a un sens multiple. D'abord, il se réfère à la situation de la reine prisonnière qui est privée de lumière. Au sens figuré, on peut sous-entendre le rapport avec l'entendement, voire son activité d'esprit. Finalement, transposé à la vie religieuse de Marie Stuart, il fait allusion à sa foi en Dieu et à ses pratiques de prières et de méditation. Son *triste séjour* est défini par des règles limitées (*ordre exacte*) à cet endroit qu'elle ne peut plus quitter. L'éclat brillant des années passées est éteint. Loin est l'époque, où elle avait encore la possibilité de se mesurer avec sa rivale.

1.2.2.4. Publier

Marie Stuart se souvient ici de sa renommée d'autrefois, tout en la dénommant de plusieurs façons : *lumière*, *bruit*, *renommée*, *publier* appartiennent à la même thématique. Ils forment un sujet majeur des vers de ce feuillet fol. 81v. Dans les deux fragments, « Il faut plus que la renommée », ainsi que « Ma voix & mes accor[ds...] », elle a choisi le même vocabulaire. Selon toute probabilité, Marie Stuart a dû chercher de la place et écrire ses mots sous forme de bricolage, pour ne pas détruire ce qu'elle avait déjà noté. Tant elle était tenue en bride et observée dans tout ce qu'elle faisait.

Le second de ces fragments, « Ma voix & mes accor[ds...] », était d'un intérêt accessoire jusqu'à nos jours. Pourtant il fonctionne un peu comme une clé pour comprendre toute la page parsemée de signes écrits de la reine d'Écosse. Il n'est évidemment plus possible à faire sortir de l'oubli ce que Marie Stuart voulait nous dire ici. Pourtant, les mots qui ont été transposés expriment le regret de la reine d'être coupée de son environnement et de ne plus avoir la possibilité d'échange avec ses alliés.

Dans le fragment « Il faut plus que la renommée », il manque aujourd'hui au moins une ligne dont on voit encore les fragments de lettres ou – si l'on admet un quatrain – deux

³⁵ Cf. Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 114, n. 1 (selon « Willis's Current Notes » pour février 1854).

vers qui ont été rognés du manuscrit³⁶. L'autre fragment du même feuillet, « Ma voix & mes accor[ds...] », peut aider dans cette recherche, parce que Marie Stuart répète l'expression «& dire», incluant l'esperluette (vers 4). En fait, nous pouvons reconstruire le message central de ces vers à partir des expressions et mots rognés : « accor[...]/, si ne vous touch[...]/, comment pourr[...]/, & dire que[...] » ne transposent pas uniquement le regret de la reine enfermée d'avoir perdu le contact avec ses alliés. Si elle parle de sa « voix » et de ses « accor[ds] », qui ne touchent pas ou plus (le cœur de ?) son destinataire, elle n'a apparemment pas atteint la personne adressée. Si elle continue avec une question : « comment pourr[ont-ils] » (ou : pourrai-je), dont il faut supposer un ajout verbal qui s'allie avec « & dire que[...] », elle exprime son doute ou sa déception avec la situation. En tenant compte des autres poèmes du feuillet, on peut en conclure que le message principal de cette page tourne autour de la thématique de la rivalité entre Marie Stuart et Élisabeth.

³⁶ Nous avons vu qu'elle a peut-être écrit une variante avec le distique « [Or]mais nous avons un bel ange » de la même page.

1.3. Les poèmes écrits dans les marges du *Livre d'heures de Marie Stuart*³⁷

Marie Stuart a noté plusieurs petits poèmes dans les marges des pages ff. 129v à 172v du codex, en-dessous de l'ornement enluminé. Même si les pages du livre d'heures sont rognées, aucun de ces sept poèmes n'a été touché. Seul le quatrain du fol. 129v est signé « Marie ». Les incipit en sont :

Fol. 129v	Un Cœur que l'outrage martire
Fol. 130r	Si nos pensers sont eslevés
Fol. 137v	Pour recompense et pour sala[i]re
Fol. 138r	En feinte mes amis changent leur bienveillance
Fol. 158v	Il n'appartient porter ces armes
Fol. 159r	Bien plus utile est l'heure que non pas la fortune
Fol. 172v	La Vieillesse est un mal qui ne se peut guerir

[Illustration 8] : *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.129v

1.4. Fol. 129v Un Cœur que l'outrage martire

Autographe signé : Marie

1.4.1. Édition critique³⁸

**Un Cœur que l'outrage martire,³⁹
par un mepris ou d'un refus,
A le pouvoir de faire dire
je ne suis plus ce que je fus⁴⁰.**

Marie

³⁷ Pour l'état matériel du texte voir *infra*, au début du chapitre D.1.1, p.145.

³⁸ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 90-93 ; Course 2008, p. 42-43 ; Smith 2014 (dans ce chapitre à l'exception de ff.137v/138r/172v) ; Fasel 2015, p. 119.20.

³⁹ Voir Pontus de Tyard (1521-1605), *Erreurs amoureuses*. Droz 1967, t. I, chant 20, vers 13 : « L'outrage qu'il a fait à mon cœur martyré » ; cf. *Anthologie de la poésie française du XVI^e siècle*. Gallimard 2005, p. 208.

⁴⁰ Voir l'épigramme LIII de Clément Marot (1496–1544) : « Plus ne suis ce que j'ay esté », Clément Marot, *Œuvres poétiques*, éd. Gérard Defaux, Paris Garnier, t. 2, 1993. p. 317 ; ainsi que Du Bellay, *Les Regrets*, Gallimard, 1967, 42, p. 104, v. 3-4 : « Et que ce que j'étais, plus être je ne puis/Ayant perdu mon temps, et ma jeunesse encore ».

Lexique :

faire dire *publier, proclamer*

martirer *maltraiter, faire périr*

outrage *violence, offense, injure*

Versification : Quatrain, octosyllabes, rime croisée, alternance des genres

Paraphrase : « Un cœur blessé à outrance, par mépris ou par refus, est bien en droit de faire dire qu'il n'est plus ce qu'il a été. »

1.4.2. Contexte

Marie Stuart parle le langage du cœur, elle s'inscrit dans la phraséologie pétrarquiste en utilisant des expressions tels que *outrage* et *martirer*, *mépris* et *refus*. L'amour idéalisé et le refus de la dame adorée se réfèrent clairement aux poèmes d'amour de son époque, comme en témoignent les deux citations de poètes contemporains. Le fait que ce poème est dans sa diction proche des auteurs de la Pléiade, rend facile à comprendre ses sources d'inspiration. Le cœur, sujet et acteur de ce quatrain, siège des passions, a été violé profondément. Son pouvoir représente le courage : ce qui se trouve dans la tournure allemande « *sich ein Herz fassen* » ! (prendre son courage à deux mains). Il est le lieu de la vertu et mis en opposition à l'outrage. Une offense avec l'idée de l'outrance caractérise donc une véritable attaque.

La situation à laquelle Marie Stuart fait allusion est peut-être assez concrète : le mépris pourrait renvoyer au traitement humiliant qu'elle a subi de la part des adversaires avec le mariage forcé avec Bothwell et, par conséquence, avec le refus, la reine dénommerait le coup de main qui a été présenté au public comme une histoire d'amour folle qui aurait eu ses preuves dans les lettres apocryphes qu'elle aurait écrites à Bothwell. Par l'expression « outrage » la reine pourrait en fait sous-entendre qu'on l'ait traitée avec forces et contre sa volonté. Les quatre vers formeraient ainsi la preuve de son innocence et témoigneraient qu'elle n'a pas joué de part active dans ce complot. Cet infâme « mariage » a procuré le pouvoir aux adversaires de la reine – son véritable et unique but –, alors complices de Bothwell, et par force a eu pour conséquence l'abdication de Marie Stuart au titre de Reine d'Écosse. Notons un détail important : c'est la première fois dans son livre d'heures qu'elle signe un de ses poèmes uniquement « Marie », sans l'ajout « R. » qui

aurait signifié Roïne ! C'est aussi la dernière fois que la reine met sa signature à la fin de ces petits poèmes⁴¹.

Dans « Un Cœur que l'outrage martire » Marie Stuart regrette de ne plus être la personne qu'elle était autrefois. Ce qu'elle exprime avec la figure de style d'une diaphore, est aussi une sorte de rétrospection. Marie Stuart ne dispose plus du pouvoir qui lui permettrait de « faire dire » la vérité à ses sujets ni à ses alliés. Faudra-t-il y reconnaître un moment de pénitence de la reine détrônée ? Elle a noté ces vers en-dessus d'un passage de l'office des morts qui s'inscrit dans un registre pénitentiel⁴² : « Tu as compté mes pas, mais ne remarque pas mes péchés » sont les mots du texte du livre d'heures entourant le poème. Si l'on admet qu'elle a trouvé son inspiration par association dans les textes religieux qui entourent ses poèmes, ce n'est pas exclus⁴³. Mais c'est plutôt dans la suite où l'on peut établir des parallèles entre le poème de Marie Stuart et le texte du livre d'heures :

La page suivante du livre d'heures cite psaume 34. Voici la traduction française du passage :

Accuse, Seigneur, ceux qui m'accusent, attaque ceux qui m'attaquent.
Prends une armure, un bouclier, lève-toi pour me défendre.
Brandis la lance et l'épée contre ceux qui me poursuivent.
Parle et dis-moi : « Je suis ton salut. »
Qu'ils soient humiliés, déshonorés, ceux qui s'en prennent à ma vie !
Qu'ils reculent, couverts de honte, ceux qui veulent mon malheur !
Qu'ils soient comme la paille dans le vent lorsque l'ange du Seigneur les balaira !

⁴¹ À moins qu'elle n'ait mis sa signature dans les parties rognées au bas de la page du livre d'heures.

⁴² La prière suivante conclut le chapitre (lectio V) de l'office des morts et se prête à comparer les mots de la reine avec le contexte de son livre d'heures. « Tu quidem gressus meos dinumerasti/Sed parce peccatos meis », correspond à Job, 14,13-16. Voir p. ex. pour l'office des morts : Lohse 2011, p. 480 ; Odermatt 1980, p. 321 ; ainsi que Migne, *Encyclopédie théologique, ou série de dictionnaires sur chaque branche de la science religieuse*, Paris 1846 (p.ex. lemma : *gressus*) ; pour les textes de l'office des morts voir p.ex. Dupré 1846.

⁴³ Le vocabulaire est aussi emprunté au langage religieux : *outrage* et *martyrer* décrivent dans le contexte de la Bible la passion de Jésus Christ. Voir aussi *infra* 1.7.2 Contexte, « En feinte mes amis changent leur bienveillance ».

[Illustration 9] : *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.130r

1.5. Fol. 130r Si nos pensers sont eslevés

1.5.1. Édition critique⁴⁴

**Si nos pensers sont eslevés,
ne l'estimés pas chose etrange,
ils meritent estre aprouvés
ayant pour objet un bel ange.**

Lexique :

aprouver *mettre à l'épreuve*

Versification : Quatrain, octosyllabes, rime croisée, alternance des genres. Vers 3 : *meritent* compte 3 syllabes, et par conséquence, l'*e* muet de *estre* est éliidé.

Paraphrase : « Si nos pensées sont sublimes, ne considérez pas la chose comme étrange, elles demandent à être mises à l'épreuve, car elles se réfèrent à un bel ange. »

1.5.2. Contexte

En fait, Marie Stuart ne demande rien d'autre que d'être écoutée (*nos pensers ... meritent estre aprouvés*). On pourra lier ce souhait à plusieurs situations de sa vie : soit qu'elle se réfère à l'assassinat de son deuxième époux, Henri Darnley, soit qu'elle répète l'allusion à son mariage avec Bothwell. L'image du « bel ange » qu'elle propose, plaide plutôt pour Darnley : il est mort, il était beau, un bel homme qui aurait bien passé pour un bel ange. Les adversaires de la reine, alors qu'elle était encore au pouvoir, ont laissé entendre, qu'elle était complice du plan meurtrier⁴⁵.

On pourrait aussi admettre que Marie Stuart fait ici allusion au procès de Fotheringhay condamnant à la peine de mort la reine captive. Sans doute, Marie Stuart qui n'a jamais reconnu ce tribunal⁴⁶ s'est plainte de ne pas avoir droit à des juges de son pays. Ce qui veut dire qu'elle se retrouve dans la situation de ne pas être écoutée. Si l'on veut plutôt pencher pour cette interprétation, ceci conformément à la plupart des chercheurs, l'expression « bel ange » se référerait à l'ange tutélaire.

⁴⁴ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 90-91 ; Course 2008, p. 42-43 ; Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 120.

⁴⁵ Cette intrigue n'a été réfutée que beaucoup plus tard. Voir *supra* II. B Transmission, Les "Casket Sonnets".

⁴⁶ Le procès pour Marie Stuart a eu lieu le 12 octobre 1586 à Fotheringhay. Voir Pascal 1988, p. 868-876 ; Guy 2009, p. 488-494.

[Illustration 10] : *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.137v/138r

1.6. Fol. 137v Pour recompense et pour sala[i]re

1.6.1. Édition critique⁴⁷

Pour recompense et pour sala[i]re⁴⁸

de mon amour et de ma foie,

rendés m'en⁴⁹, ange titulaire⁵⁰,

autant comme⁵¹ je vous en doye.

Lexique :

amour *dévouement* (envers un roi); allemand : *Treu und Glaube*

foie > féodal ; *loyauté* (envers un roi)

Conjecture :

titulaire : emploi adj. et subst. DMF lat. *titulus*, qui fait partie d'une inscription, important ; Petit Robert (FEW 1502) : du lat. *titulus* (rare) qui est revêtu d'un titre ; jur. qui possède juridiquement : titulaire d'un droit, etc. ; Godefroy : qui en est titre, p.ex. *possesseur titulaire* ; Ortolang : qui a le titre et le droit d'une dignité sans en avoir la possession, sans en faire la fonction

tutelaire : aucune entrée dans DMF; Petit Robert (FEW 1552) : du lat. impérial *tutularis*, de *tutela* ; litt. protecteur, en parlant d'une divinité. *Ange tutelaire* (vieilli) : ange gardien

Versification : Quatrain, octosyllabes, rime croisée

Paraphrase : « Pour récompense et pour salaire de mon dévouement et de ma loyauté, rendez-moi, ange titulaire, autant que je suis censée vous devoir. »

⁴⁷ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 90-91 ; Course 2008, p. 42-43 ; ce poème, ainsi que f. 138r, manque dans Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 121-22.

⁴⁸ **sala[i]re** la leçon a déjà été introduite par Labanoff 1844. Les éditions modernes la reprennent.

⁴⁹ **m'en** leçon de SMA ; Labanoff, Bell et Course *mon*

⁵⁰ **titulaire** leçon de Labanoff/SMA ; Bell et Course : *tutelaire* ; voir conjecture et contexte.

⁵¹ **autant comme** *autant que*.

1.6.2. Contexte

Avec « l'ange titulaire » Marie Stuart s'adresse directement à sa « bonne sœur » Élisabeth : « titulaire » se réfère à un échange juridique. Élisabeth défend, contrairement à Marie Stuart elle-même, son titre de reine, et cela avec bien du succès, comme nous avons vu dans le poème « Celle qui d'honneur sait combler » de fol. 81v. Cette interprétation est donnée par ailleurs par les termes *amour* et *foie* qui renvoient à un engagement pour un roi. L'adjectif *titulaire* représente d'une part une *chose* qui a droit à son *titre* et à la fonction qu'elle assume. D'autre part, selon Ortolang, il désigne la *personne* « qui a le titre et le droit d'une dignité sans en avoir la possession », même « sans en faire la fonction ». Faudrait-il, de ce point de vue, voire une attaque de Marie Stuart à sa rivale à qui elle demande de la traiter à la même hauteur, donc de reine à reine ? Ou devrait-on, plutôt, y sous-entendre l'aspect de demande au secours, exprimé dans le terme *ange* et peut-être à comprendre comme un jeu de mots : « l'ange titulaire » est « l'ange tutélaire » ou *l'ange gardien*. Dans sa situation de captive de la reine d'Angleterre, Marie Stuart est livrée aux humeurs de sa rivale et ainsi dépendante des décisions d'Élisabeth. Elle se voit dévouée et loyale et lui demande le même comportement.

Concernant le contexte des prières de la page du livre d'heures⁵² du poème de Marie Stuart, on peut surtout retenir le texte des psaumes⁵³ : « Ne me livre pas à la fureur de mes adversaires, car contre moi s'élèvent des témoins de mensonge, et des gens qui ne respirent que violence. »

⁵² Ps 42, 10-11 : « Outragé par mes adversaires, je suis meurtri jusqu'aux os, moi qui chaque jour entends dire : Où est-il ton Dieu ? ... Quare oblitus es mei » (pourquoi m'oublies-tu ?), qui sont les mots du Christ.

⁵³ Ps 27, 12 : « *Spera in Deo quem adhuc confitebor illi salutare vultus mei et deus meus... Sitivit anima mea ad deum fontem* », qui évoque la peur du Christ devant ses adversaires.

Voir *infra* [illustration 10]

1.7. Fol. 138r En feinte mes amis changent leur bienveillance

1.7.1. Édition critique⁵⁴

**En feinte mes amis changent leur bienveillance,
tout le bien qu'ils me font est desirer ma mort;
et comme si mourant j'étois en défaillance,
dessus mes vestements ils ont jetté le sort⁵⁵.**

Lexique :

en défaillancesc. de lignée : mourir sans descendance

en feinte *en mentant, hypocritement*

vestements DMF rel. vêtement d'innocence, symbole de la pureté de l'âme; le corps est une métaphore pour le royaume

Syntaxe : Vers 3 comme si : introduit une condition irréaliste

Versification : Quatrain, alexandrins, rime croisée

Paraphrase : « Mes amis feignent leur bon vouloir envers moi, puisqu' en réalité ils désirent ma mort. Et comme si je mourais en défaillance, dessus mes vêtements, ils ont jeté le sort. »

1.7.2. Contexte

Marie Stuart voit sa situation très clairement. Elle se rend compte que le soi-disant bon vouloir de ses amis n'est qu'une feinte et qu'en vérité ils n'attendent rien d'autre que sa mort. Leur véritable but est d'arriver au pouvoir. Elle se rend compte qu'elle a perdu ses amis et ses alliés. Elle cite le psaume 22,19 (« Dessus mes vêtements ils ont jeté le sort »), faut-il en déduire qu'elle se sent comme une martyre ? Ses adversaires ont fait leur travail à fond : comme les bourreaux de Jésus, ils veulent la mort de la reine et jouent aux dés son royaume (= vestements).

Mais la syntaxe parle un autre langage : « comme si » (vers 3) introduit une condition irréaliste. Et il est bien vrai que Marie Stuart a un successeur au trône. Et elle y a

⁵⁴ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; SMA 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 90-91 ; Course 2008, p. 42-43 ; ce poème manque dans Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 122-23.

⁵⁵ Marie Stuart cite le psaume 22, 19.

pris bien des précautions. Au moment où la situation politique atteint son point critique, elle remet son fils unique, Jacques VI, dans les mains du comte de Mar qui l'éduque en futur roi. Jacques VI a vécu dans cette famille à l'abri des intrigues fermentées autour de sa mère au château de Stirling, une forteresse imprenable. C'est là qu'il a été préparé à son destin futur de roi d'Écosse.

Jacques VI était le fils de Darnley et dans cette lignée il avait le droit à la succession du trône d'Angleterre⁵⁶. Ce que Marie Stuart avait réclamé pour elle-même mais jamais obtenu et ce qui était en fait la raison majeure des querelles entre elle et Élisabeth Ière, fut enfin résolu par son fils qui, après la mort d'Élisabeth en 1603, devint roi des deux couronnes : Jacques Ier, roi de l'Écosse et de l'Angleterre.

Marie Stuart n'a pas signé ce quatrain. On pourrait interpréter cette absence comme l'indice d'une expression intime : de la manière qu'elle n'ait écrit ces vers non pas comme reine, mais comme personne privée, et surtout, comme mère. Sachant bien que ses adversaires changent son destin à leur avantage, elle est loin de ressentir du regret. Au contraire, elle n'arrête pas de combattre.

On est finalement tenté de considérer que la reine aurait composé ce quatrain après l'annonce de sa mort prochaine⁵⁷. Mais ce serait une interprétation « post mortem », donc vue de la perspective après sa mort. Même si elle compare son destin à celui de Jésus en utilisant même les mots avec lesquelles on a décrit le chemin du Christ, cela ne veut pas forcément dire qu'elle se voie en martyre de la religion catholique. Le message qu'elle nous a laissé n'est pas celui d'une moribonde. Au contraire : avec les feuillets fol.158v/159r, Marie Stuart nous a laissé des poèmes de caractère empreints d'espérance.

⁵⁶ Henri Darnley était le fils de deux personnes importantes quant à la succession royale des deux pays : Son père, Matthew, duc de Lennox, appartenait à la haute noblesse d'Écosse. Il était né descendant d'un prince des Stewart qui combattaient pour la succession royale contre le clan des Hamilton. Ceux-ci le bannirent en Angleterre en 1545 où il entra dans le service des reines Mary Ière et plus tard Élisabeth Ière. - La mère de Darnley, Lady Margaret Douglas, était la nièce du roi d'Angleterre Henri VIII, père d'Élisabeth (fille d'Anne Boleyn). Elle était donc dans la succession directe d'Élisabeth. Henri Darnley était le plus âgé de deux fils, donc héritier du trône ; cf. Marshall 2000, p. 83/84.

⁵⁷ Cette interprétation correspond à l'opinion de la plupart des commentateurs.

[Illustration 11] *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.158v

1.8. Fol. 158v Il n'appartient porter ces armes

1.8.1. Édition critique⁵⁸

**Il n'appartient porter ces armes
qu'à ceus qui d'un cœur indomté
comme nous⁵⁹ n'ont peur des allarmes
du temps puissant mais sans bonté.**

Lexique :

armes héraldique ; = armoiries : *porter ces armes*
indomté FEW lat. *domitare* : *réduire à l'obéissance*
allarmes DMF orig. «à l'arme», aux armes ; *troubles, turbulences*
bonté DMF *qualité, vaillance* (du combattant : all. *Tapferkeit, Heldenmut*)

Versification : Quatrain, octosyllabe, rime croisée

Paraphrase : « Les personnes qui ont droit à ces armes sont les courageux comme nous et mes alliés qui n'ont pas peur du temps puissant sans vaillance. »

1.8.2. Contexte

La situation à laquelle Marie Stuart fait allusion est celle de l'usurpation. Encore, elle se réfère à un acte hostile de ses adversaires contre son titre de reine (*porter ces armes*). Et de fait : la conjuration de Morton et Moray, les plus tranchants de ses adversaires, a obtenu son abdication contre la volonté des alliés de la reine. C'était l'acte logique après le mariage avec Bothwell. Après la fatale défaite de Marie et Bothwell à Carberry Hill (15 juin 1567), une bataille qui n'a pas donné lieu à un véritable combat, mais qui a été évitée par une ruse de Morton⁶⁰, Marie Stuart est tombée dans les mains de ces adversaires. Bothwell s'est enfui aux Orcades et plus tard au Danemark. Morton et ses combattants ont arrêté Marie Stuart et l'ont conduite à Lochleven. Ils ont ensuite engendré son abdication.

⁵⁸ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 88-89 ; Course 2008, p. 42-43 ; Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 123-24.

⁵⁹ **nous** soit "nous de majesté" pour Marie Stuart ou bien "nous et mes alliés".

⁶⁰ Pascal 1988, p. 493-514.

Le ton de ce poème est similaire à un cri de guerre ou en revendication d'une bataille à engager. C'est seulement à la suite de Carberry Hill que Marie Stuart s'est vraiment rendu compte qui étaient ses adversaires les plus dangereux. C'est là aussi qu'elle a compris que sa couronne était en danger, et qui avait les plus grandes prétentions au pouvoir. Et ce n'étaient évidemment pas ses alliés.

On ne dénierait pas que Marie Stuart s'est servie elle-même de la force des armes, et cela à plusieurs reprises, notamment dans la bataille dite « Chase-about Riat » (26 août 1565), combat contre la résistance de James, Earl of Moray, qui marchait contre elle après son mariage avec Henri, Lord Darnley. Elle gagna ce combat avec ses alliés. Ses adversaires furent expulsés et durent quitter le pays pour l'Angleterre. Moins de trois ans plus tard, la bataille eut lieu dans le sens inverse : c'était Marie Stuart et ses alliés qui se défendaient contre le parti au pouvoir dans la bataille de Langside (13 mai 1568). La troupe de Marie Stuart succombait et elle dut fuir hors du pays – en Angleterre, où, peu après, elle fut emprisonnée.

Le quatrain « Il n'appartient porter ces armes » pourrait, en fait, se référer à toutes les situations où la reine d'Écosse fut menacée par ses adversaires. Mais elle a placé ces vers à un endroit de son livre d'heures qui donne d'autres informations : le texte de la page juxtaposée du codex, fol. 159r, s'arrête sur une demi-page blanche. Cette demi-page est occupée par une signature qui a été identifiée par le nom de Mathew, prénom du quatrième duc de Lennox qui était le père de Henri, Lord Darnley, second mari de Marie Stuart. Un lien entre le poème de la main de la reine et la signature de son futur beau-père n'est pas exclu, comme nous allons voir avec le poème suivant.

[Illustration 12] : *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.159r

1.9. Fol. 159r Bien plus utile est l'heure que non pas la fortune

1.9.1. Édition critique⁶¹

**Bien plus utile est l'heure que non pas la fortune,
puisqu'elle change autant qu'elle est oportune.**

Lexique :

heure *moment adéquat, le bon moment*

fortune *destin qui passe, hasard malheureux*

oportune *favorable*

Conjecture : Vers 2 : « qu'elle [m'] est oportune » serait une solution pour éviter le vers hypométrique ; mais il reste sans traces dans l'autographe.

Versification : Distique, alexandrins, césure épique à la sixième syllabe, rime plate, vers 2 hyposyllabique. Le distique avec l'équilibre parfait (6/6) est susceptible de lectures diverses. Soit qu'il est construit en chiasme : *l'heure utile ... est oportune ; la fortune ... change*. Soit qu'on le comprend en construction parallèle : *l'heure utile ... change ; la fortune ... est oportune*.

Paraphrase : « Le bon moment est beaucoup plus utile que la Fortune. Car celle-ci change tandis que celui-là est favorable. »

1.9.2. Contexte

Heure et fortune, souvent synonymes, sont ici distingués comme le grec *καίρος* (kairos) et *χρόνος* (chronos), donc le moment précis et le temps qui passe. Marie Stuart les met en relation avec le latin *utile et decorum* : l'utile et le convenable.

Le distique à caractère proverbial se trouve sur une page du livre d'heures dont une partie est restée blanche. Sur cette même page, une personne a laissé sa signature qui a été identifiée⁶² : « Mathiu » : Matthew Stewart, plus tard 4ème Comte de Lennox (1516-1571).

⁶¹ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 92-93 ; Course 2008, p. 42-43 ; Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 124-25.

⁶² Cf. Hunt 2015, p. 94 ; Stevenson 2015, p. 99-101, dans *Das Stundenbuch der Maria Stuart*, Berlin 2015.

Il s'agit du père de Henri Darnley, deuxième époux de Marie Stuart. Selon Stevenson 2015, cette signature a dû être notée entre 1545 et 1564⁶³.

En effet, on peut établir un lien entre cette signature et le distique de Marie Stuart. Il est très probable, que ces vers se réfèrent à la relation que Marie Stuart avait avec son futur beau-père. Celui-ci était un ancien fidèle de sa mère Marie de Guise qu'elle avait déjà connu lors de son séjour en France. François Ier l'a envoyé en Écosse au temps du roi d'Angleterre Henri VIII pour signer le traité de Greenwich dans l'objectif de sauver la petite reine Marie Stuart des tentatives anglaises d'être éloignée de sa mère⁶⁴. Plus tard, entre 1545 et 1564, Matthew est envoyé hors du pays et est au service d'Élisabeth Ière⁶⁵. C'est Marie Stuart personnellement qui s'est engagée en faveur de son retour et son rétablissement en Écosse. Le fait qu'on lui avait permis de retourner en Écosse en 1564 fut certainement un moment propice pour Marie Stuart. Peu après leur audience à Holyroodhouse, elle fait la connaissance du fils de Matthew, Henri, Lord Darnley, qui va devenir son époux l'année suivante. Pour Marie Stuart cela signifiait qu'elle augmentait sa chance réelle d'avoir droit au trône d'Angleterre par l'intermédiaire de la parenté royale de son mari⁶⁶. Ce distique a donc beaucoup de chance de décrire le moment favorable (*l'heure ... oportune*) qui se présentait à Marie Stuart lors de sa rencontre avec Matthew.

Les deux poèmes juxtaposés fol. 158v/159r qui tournent autour de la question de la succession au trône n'ont pas forcément dû être notés dans la même période. Il semble que fol. 158v « Il n'appartient porter ces armes » ait été noté plus tard⁶⁷.

⁶³ Stevenson 2015, p. 101. La date la plus vraisemblable est entre le 5 juillet 1564 (date où il a reçu la permission de rentrer en Écosse) et fin septembre 1564. Il avait une audience avec Marie Stuart à Holyroodhouse le 27 septembre.

⁶⁴ Guy 2004, p. 25ss.

⁶⁵ Guy 2004, p. 194 et 197-198.

⁶⁶ La mère de Henri Darnley, Margaret, Comtesse de Lennox (= Lady Margaret Douglas, 1515-1578), était la fille de Margaret Tudor et nièce de Henri VIII, roi d'Angleterre.

⁶⁷ Voir *supra* 1.8.

[Illustration 13] : *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.172v

1.10. Fol. 172v La Vieillesse est un mal qui ne se peut guerir

1.10.1. Édition critique⁶⁸

**La Vieillesse est un mal qui ne se peut guerir,
et la jeunesse un bien que pas un ne menage,
qui fait qu'aussitot né, l'Homme est près de mourir,
et qui l'on croit heureux, travaille davantage.**

Lexique :

menage *économiser, épargner*

travaille *intrans. se tourmenter*

Versification : Quatrain, alexandrins, rime croisée

Paraphrase : « La vieillesse est un mal contre lequel il n'y a pas de remède, et la jeunesse est un bien que personne n'épargne. Ce qui fait que l'homme à peine né commence à mourir, et celui que l'on croit heureux, est en réalité dans les tourments. »

1.10.2. Contexte

Contrairement aux autres poèmes écrits au bas des pages du livre d'heures de Marie Stuart, celui-ci n'a pas de poème juxtaposé. Sa place et son contenu peuvent être un indice qu'il s'agit des derniers vers que la reine a notés dans son livre. La page du livre d'heures fol. 172v termine la prière « Oroison de saint Pierre de Lusancbourc »⁶⁹. À côté de son effigie, fol. 167v dans le Livre d'heures de Marie Stuart, on retrouve le blason du cardinal, l'unique blason qui n'a pas été gratté du codex. La prière qui suit à cette image, est écrite en vers (octosyllabes, rime plate). Elle commence :

Dieu li peres qui as créé
Tout le monde et en luminé
Recoy moy en ta penitance
Et esclarcis ma conscience.

⁶⁸ Les éditions modernes à comparer : Labanoff 1844, vol. 7, p. 346-352 ; Stewart-MacKenzie Arbuthnot (SMA) 1907, p. 167-169 ; Bell 1992, p. 92-93 ; Course 2008, p. 42-43 ; ce quatrain manque chez Smith 2014 ; Fasel 2015, p. 125.

⁶⁹ Saint Pierre de Luxembourg (1369-1387) est un cardinal qui a, dans sa vie très courte, étudié à Paris, puis a été élu chanoine de Paris (1379) et de Cambrai (1382). À l'âge de quinze ans il est nommé évêque de Metz par l'antipape Clément VII, et deux ans plus tard, il est fait cardinal. Voir Wikipedia 23.1.2017.

Elle se termine au fol. 173r avec les vers :

Aux povres donne passience
De bien faire par charité
A ceulz qui sont en peureté
Aux trespases de purgatoire
Donne de pa[ra]dis la gloire
Et si leur faiz alegement
De leur paine et de leur torment.

Marie Stuart a noté ses vers au bord des dernières pages de cette prière, fol. 173r/174v : « Tres glorieuse vierge marie en ycelle heure que mes yieux sont si aggravés de la tres noire obscurite de la mort que je ne pourray plus veoir la clarté de cest monde et ne pourray plus mouvoir ma langue pour toy prier ne pour toy appeler... ». Le texte, suivant cette prière reflète la peur de la mort et de la vie après la mort, telle que la littérature morale du XVe siècle se l'imaginait. Le thème de la vieillesse y est omniprésent.

Dans son quatrain « La Vieillesse est un mal qui ne se peut guerir » Marie Stuart se soucie de son âge : elle n'a atteint que quarante-trois ans, mais pour son temps, elle est une femme âgée qui doit déjà s'orienter vers l'autre monde. C'est ainsi que les prières de son livre d'heures lui ont servi d'objet de méditation. D'autre part, de la prolongation de ses prières sont issus les poèmes qu'elle a écrits aux bords des feuillets. À ses pensées méditatives elle a donné une forme qui, à son époque, étaient des vers, des rimes, et pour la reine d'Écosse, de préférence, des quatrains.

L'ensemble de ses vers donne l'impression qu'elle a vécu avec sa poésie, qu'elle l'a notée au fur et à mesure, mais aussi qu'elle lui était un remède pour supporter son isolation et l'humiliation de la prison. C'est ainsi que son livre d'heures est devenu une esquisse de journal qui l'a accompagné jusqu'aux derniers moments de sa vie.

V. CONCLUSION

Marie Stuart, fille du roi d'Écosse Jacques V et de Marie de Guise, aurait pu marquer, par sa situation de descendante de deux dynasties puissantes, le cours de l'histoire européenne, si sa vie avait suivi la voie qui lui était prédestinée. Mais en raison de décisions fatales prises par les personnages qui l'ont le plus influencée ainsi que par elle-même, son destin a vite pris le cours le plus défavorable possible. Ces différentes influences ont eu un impact sur l'image de la reine auprès de la postérité des siècles à venir. Elles ont marqué son éducation en France, sa vie religieuse, ses démarches sur le terrain politique ainsi que ses choix de mariage. Peut-être plus que jamais une reine de son époque, elle a pris des décisions qui ont amené sa propre chute.

C'est surtout par ces événements que la reine d'Écosse est présente dans la mémoire collective : accusée d'avoir collaboré à l'assassinat de son deuxième époux Henri Darnley, rivale et captive de la reine l'Angleterre, martyre de la religion catholique et morte sur l'échafaud. Ces différentes silhouettes sont en grande partie le résultat des jugements de la postérité qui a emboîté le pas aux adversaires les plus virulents de la reine, notamment William Cecil, serviteur d'Élisabeth Ière d'un côté, et John Knox, puissant réformateur écossais de l'autre.

La recherche qui précède a choisi de prendre les choses à rebours, en envisageant le destin de Marie Stuart du point de vue de son époque. Mon but a été d'étudier la reine à travers sa création poétique. Mes sources prioritaires ont été des autographes qui nous ont été transmis pour la plupart dans l'état où ils ont été produits. Bien qu'il s'agisse d'un corpus de vers limité constitué de trois sources seulement, ces autographes sont témoins de différentes périodes de la vie de la reine. Leur relecture précise a favorisé l'émendation de quelques erreurs de lecture, voire d'interprétation qui avaient été reprises sans être mises en question au cours des siècles. Elle a aussi permis de situer les vers de la reine dans la tradition littéraire de l'époque et elle a surtout été à l'origine d'une recherche intensive par rapport à la transmission de l'œuvre poétique de Marie Stuart.

Sous forme d'un aperçu biographique, il fallait d'abord mettre l'accent sur l'étude de la formation intellectuelle de la reine. Ceci était possible d'une part grâce à l'autographe d'un cahier d'exercices scolaires conservé dans la Bibliothèque nationale de France qui va voir son édition par Sylvène Édouard, d'autre part par des inventaires de la bibliothèque de

la reine conservés à Oxford. Finalement, de nombreux témoignages de poètes et de biographes contemporains de Marie Stuart ont favorisé ma recherche.

En dehors de cet aspect, les éléments importants qui ont marqué le destin de Marie Stuart, ont été les suivants : durant son séjour en France, son éducation à la cour d'Henri II, la mort prématurée d'Henri II, puis de son premier époux François II sont les événements qui ont directement concerné la jeune reine. Dans le contexte de la politique européenne, l'avènement d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et l'expansion de la réforme ont été de portée majeure. Durant son règne en Écosse, les guerres de religion en France ainsi que la politique des Guise ont continué à déterminer la politique de son propre pays. Par rapport à sa vie personnelle, la naissance de son fils Jacques VI a résolu la question de sa succession, tandis que le meurtre de son second époux Henri Darnley, son abdication forcée par ses adversaires et le début de son emprisonnement ont été les faits les plus restrictifs. Durant sa captivité en Angleterre, les assemblées traitant le sujet de sa culpabilité ont finalement abouti à la sentence de mort, proclamée en octobre 1586, puis à sa mort à l'échafaud. La reine qui s'était entourée de poètes qui avaient chanté son éloge a de plus en plus été isolée par ses adversaires et leurs diverses ripostes.

Outre les autographes, les textes poétiques attribués à Marie Stuart consistent en une série notable d'écrits en vers, comme le relève le deuxième chapitre de mon étude. L'analyse de l'histoire de l'édition de ces poèmes a permis d'une part de séparer les différentes voies de transmission et d'autre part d'évaluer les sources historiques dès leur tout début. C'est ainsi que j'ai pu relever les diverses démarches de la transmission littéraire qui ne sont pas toujours cohérentes, parfois même plutôt contradictoires.

L'élément le plus étonnant de cette transmission est l'apparition des « Casket sonnets » ou « sonnets du coffre » lors des conférences d'York en octobre 1568 qui représentent un fait étonnant et exceptionnel dans l'histoire de la littérature : des poèmes – et dans notre cas un cycle entier de sonnets – valant comme preuve à charge d'un crime. Qu'ils soient des faux ou non, les adversaires de Marie Stuart ont utilisé des poèmes d'amour pour reprocher à leur reine d'être adultère et pour l'accuser ensuite d'avoir collaboré au meurtre de son mari. Ce débat sur la culpabilité de Marie Stuart surgit de son vivant et se poursuit jusqu'à nos jours : il est même encore repris dans une étude récente de Jessica DeVos, qui lit ces sonnets dans la tradition des *Héroïdes* d'Ovide en leur attribuant un nouvel aspect purement littéraire, sans les rattacher à une lecture biographique. Cette étude qui a gagné en 2017 le prix de la « Society of the Studies of Early Modern Women »

aura, espérons, l'avantage de lancer une nouvelle vague d'interprétations des « Casket sonnets ».

Cependant, ma recherche de documents historiques et littéraires a montré qu'il est dû au pur hasard que la postérité ait conservé des autographes de la reine d'Écosse. Pire encore, de son vivant, la méthode était de détruire tout ce qui était lié à son nom. C'est ainsi que par la suite, tous les documents ont été traités avec la plus grande désinvolture possible. Le fait que le quatrain de Sheffield « Si ce Lieu est pour écrire ordonn[é] » a été oublié, nous amène à soupçonner que la parenté ou les amis de Marie Stuart l'ont transposé et ensuite caché dans un autre livre d'heures qui devait être celui de Diane de Croy. Sans cela, ce feuillet ou bifolio isolé n'aurait certainement pas pu être sauvé. Nous devons au duc de La Vallière d'avoir acheté pour sa bibliothèque le livre d'heures d'Anne de Lorraine, mais nous ne savons pas, dans quel état ni quelle était la composition originale des pages de ce codex. La seule chose que nous pouvons constater est que le livre d'heures a changé de nom plusieurs fois et qu'il a intéressé la postérité uniquement à cause des poèmes et dédicaces écrits dans les marges. Les dédicaces des familles des Guise et Croy n'ont pas fait l'objet d'une étude jusqu'à présent. À ma connaissance, aucun chercheur ne s'est encore penché sur le *Livre d'heures de Diane de Croy* – étude à faire dans le domaine de l'histoire des manuscrits du XVe siècle en combinaison avec l'aspect spécialisé des *libri amicorum*.

Que ce soit par un destin favorable ou par le souci des contemporains de Marie Stuart, la même chose est à observer pour ses autres autographes, qui ont survécu seulement parce qu'on les a oubliés. Nous devons à la connaissance et au flair d'un capitaine M. Montagu qui légua sa bibliothèque privée à la Bodléienne et du diplomate russe Piotr Dubrowsky qui vendit sa collection à l'empereur russe Alexandre Ier, le fait que les documents qui portent des autographes de Marie Stuart ont pu être sauvés. Ceci parce qu'ils ont rendu leurs collections plus intéressantes. Mais pour cela, il fallait attendre le XIXe siècle. L'histoire antérieure de tous ces manuscrits et autographes est perdue pour nous.

Pour ce qui en est des écrits en vers attribués à Marie Stuart, la situation est similaire. Le poème de la « Méditation », transmis par Leslie, est conservé uniquement grâce à un échange littéraire des deux personnes. Leslie l'a prudemment introduit dans ses *Libri duo*, pour au moins sauver la copie. Un original de la main de la reine aurait certainement été détruit par ses adversaires. C'est lui aussi qui mentionne différentes anagrammes du nom de la reine pour prouver l'authenticité de ces vers. Le fait que l'œuvre

de Leslie lui-même était soumise à la censure des alliés d'Élisabeth d'Angleterre vaut d'autant pour d'autres vers attribués à la reine d'Écosse et transmis en cachette. Pour ces raisons, la plupart des écrits en vers de Marie Stuart ont été oubliés pendant presque deux cents ans.

Dans le cas du poème du diamant, transmis par trois contemporains de Marie Stuart en différentes versions, la situation semble être plus complexe. Même si, avec une traduction française des vers de Buchanan, conservée dans les State Papers de la British Library, nous possédons peut-être la source la plus ancienne de ces vers, il faut admettre que l'autographe de la reine est perdu. Mon étude semble être la première qui fait mention de ce document. La comparaison des trois poèmes écrits en latin et en français qui se servent de motifs et parfois d'expressions similaires reste un desideratum.

En outre, on peut même constater que les contemporains ne semblent pas avoir connu les poèmes autographes de Marie Stuart. Ce qui d'autre part a attisé le débat entre les différentes positions pour ou contre Marie Stuart – attaques, défense, montage politique – jusqu'au XIXe siècle, lorsque les premiers ouvrages fondés sur des documents historiques sont publiés. À partir de ce moment, on commence enfin à s'occuper des textes originaux de la main de la reine. Peu à peu, les premières éditions de ses textes littéraires sont publiées, parmi lesquelles sa vaste correspondance constitue la majeure partie. Si, en 1873, Julian Sharman publie la première édition des poèmes de Marie Stuart, il ne la présente pas sous forme d'édition critique, mais il offre une lecture des textes connus à l'époque. D'autres publications suivront, mais jusqu'à nos jours, aucune édition critique de l'œuvre poétique de Marie Stuart n'a vu le jour.

Si la transmission des documents attribués à la reine d'Écosse n'a pas été aléatoire, elle l'est d'autant moins par rapport à la genèse de la figure littéraire de Marie Stuart qui, elle-aussi, a été influencée par les comportements de ses contemporains et de ses successeurs. Et inversement, elle a eu un impact sur l'image de la reine et la création littéraire à son sujet. Sous cet angle, mon étude s'est proposée d'observer la discussion sur le plan de la réception où l'on retrouve les mêmes facettes de ces différentes images : femme adultère, reine incapable d'assumer son rôle, ou martyre de la cause catholique. Mais on peut aussi constater que, si son destin politique a eu peu de succès, elle a d'autant plus réussi à prolonger sa renommée à travers les œuvres artistiques suscitées par sa personnalité. Le mythe de Marie Stuart – qui oscille entre admiration et idolâtrie pour finalement arriver à une image romantique – se manifeste dans toutes sortes d'œuvres

littéraires et documentaires : poèmes, hymnes, tragédies, opéras, romans historiques, voire œuvres cinématographiques. Le succès de la création artistique autour de cette reine ne s'arrête pas et continue à produire des œuvres encore de nos jours. Que ce soit un ouvrage comme « l'étude » *Marie Reine d'Écosse* de Lamartine dont l'auteur a probablement vu la première et unique édition imprimée, mais qui semble avoir échappé aux lecteurs français, ou que ce soit le dernier film sur Marie Stuart de l'Irlandaise Josie Rourke ou encore la pièce de théâtre de Darryl Pinckney avec Isabelle Huppert jouée aux théâtres renommés de plusieurs villes européennes, le XXI^e siècle aura bien des choses à découvrir encore de ces créations artistiques.

Dans la deuxième partie de ma thèse, où je me consacre à l'édition critique des poèmes autographes de Marie Stuart, j'ai cherché à proposer des leçons utiles pour comprendre les vers de la reine, parfois énigmatiques. Que ce soit par le recours occasionnel à la paraphrase ou par des interprétations basées sur l'histoire politique et littéraire de l'époque, je suis restée le plus proche possible du texte original. En dehors d'une transcription à l'identique des poèmes – là où elle s'imposait – j'ai décidé de respecter la graphie des autographes. La reproduction de chaque autographe permettra un retour à l'original. Par ailleurs, la concentration sur les autographes est voulue puisqu'elle constitue un travail préparatoire indispensable à l'édition des œuvres de Marie Stuart prévue chez Classiques Garnier et dirigée par François Rigolot.

Il reste donc à relire tous les écrits en vers de la reine conservés par d'autres sources que des autographes. Ensuite, le *Traité sur l'adversité*, ainsi que *l'Art de gouverner*, textes en prose de Marie Stuart conservés en autographe ou manuscrit aux archives royales de Londres, n'ont jamais été étudiés de près. En outre, la biographie de Marie Stuart, présentée par Alphonse de Lamartine, attend toujours sa publication adéquate en français.

Le travail est loin d'être terminé. Pourtant j'espère, par mon étude, avoir contribué à faire le premier pas vers une réévaluation de Marie Stuart poétesse.

Bibliographie

Abréviations

BnF	Bibliothèque nationale de France
CSP	Calendar of State Papers
EUP	Edinburgh University Press
PUF	Presses Universitaires de France
SMA	Stewart-MacKenzie Arbuthnot 1907

Les autographes des écrits en vers de Marie Stuart

Saint-Pétersbourg, Bibliothèque Nationale de Russie, Ms. Lat.Q.v.I.112
Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548
Oxford, Bodleian Library, MS Add. C 92

Les autographes des écrits en prose de Marie Stuart

Les lettres latines, Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms.lat.8660
Traité sur l'adversité, Londres, State Paper Office, Mary Queen of Scots, vol. XI, 37

Les manuscrits des XVIe au XIXe siècles qui citent des poèmes de Marie Stuart

- « Casket sonnets »: Cambridge, University Library, Ms Oo VII 47
- « Celui, vraiment, n'a point de courtoisie »: Londres, British Library, Public Record Office SP 53.12, f. 58r (Mary Queen of Scots, XII. 31)
- « En mon triste et doux chant »: BRANTÔME, *Œuvres de Pierre de Bourdeille, sieur de Brantôme*, manuscrit autographe, Paris, Bibliothèque nationale de France, N.a.f. 20474, f. 47v-51v; N.a.f. 3272, f. 61-65; N.a.f. 17.453, f. 99-101
- LAMARTINE, Alphonse de. *Marie Stuart, Reine d'Écosse*, Edinburgh, University Library, CLX-A-1261; numéro d'accession: E2015.68, catalogué le 16 novembre 2015 par Graeme D. Eddie
- « Hoc tibi quæ misit cor nil quod posset habebat »: BUCHANAN, poème écrit pour la royne d'Écosse, Paris, Bibliothèque nationale de France, Dupuy 910, f. 56r; Dupuy 951, f. 58r
- « Lorsqu'il convient à chacun reposer », « L'ire de Dieu par le sang ne s'appaise », « Puisque Dieu a, par sa bonté imence »: LESLÆI SCOTI, Joannis. *Episcopi Rossen. libri duo: quorum uno, Piae afflicti Animi Consolationes, divinaque Remedia; altero, Animi tranquilli Munimentum et Conservatio, continentur. Ad serenissimam Principem D. Mariam Scotorum Reginam [1574]. His adjecimus ejusdem Principis Epistolam ad Rossensem Episcopum, et Versus item Gallicos Latino carmine translatos, pias etiam aliquot Preces &c.*, Londres, Lambeth Palace Library, MS 566; idem, imprimé à Paris 1574 et 1593, 8vo.[en ligne], http://en.wikisource.org/wiki/Leslie,_John
- « Superbe ne me faict d'estre du fer vainqueur »: SPO, Cotton MS Caligula B IX, pt. II, fol. 232

« Ung seul penser »: *Transactions between England and Scotland Temp. Hen. VIII and Eliz.*, f.323-24 (bifolium), Londres, British Library, Cotton Caligula B.V. f. 316

Les éditions qui impriment des œuvres de Marie Stuart pour la première fois (ordre chronologique)

BUCHANAN, George. *Hendecasyllabon Liber*, Paris 1567

IOANNIS LESLÆI SCOTI Episcopi Rossensis pro libertate impetranda, Oratio (=Orat74); avec deux copies du manuscrit original: XVIe s. au Trinity College, Cambridge: MS O.I.67 (=Trin67), XVIIIe s. MS O.I.67a (=Trin67a); Paris, Oliua Pet. L'Huillier, 1574

LESLIE, Cambridge, Trinity College, MS O.I.67 (XVIe s.) et MS O.I.67a (XVIIIe s.)

CHALONERUS, Thomas, *De republica Anglorum instauranda libri decem*, éd. Guillaume Malim, Londres, Thomas Vautrollerius, 1579

CONN, George. *Vita Mariae Stuartae Scotiae Reginae, Dotariae Galliae, Angliae, et Hiberniae Haeredis*, Rome, Johannes Paulus Gellius, 1624

JEBB, S. *De Vita et rebus gestis serenissimae principis Mariae Scotorum reginae, Franciae dotariae*, Tomus secundus, Londres, Jacobi Woodman & Davidis Lyon, 1725. In quo continentur:

Vita Mariae Stuartae, Scotiae Reginae, & c. Scriptore Geo, Conæio, Scoto

L'Histoire de l'incomparable Reyne Marie Stuart; par Nicolas Causin

De Mariae Scotorum Reginae vita & morte, opera & studio Famiani Stradae

Summarium rationum, quibus Cancellarius Angliæ & Prolocutor Puckeringius Elizabethæ Angliæ Reginae persuaserunt occidendam esse Serenissimam Mariam, & c. opera Romoaldi Scoti

Martyre de la Royne d'Escosse, & d. par Ad. Blackwood

Extrait des Memoires de Messire Michel de Castelnau

Extrait des Additions aux Memoires de Messire Michel de Castelnau, par Mr. de Laboureur, contenant aussi tout ce que le Sieur de Brantôme a écrit de la Reyne d'Escosse

DE BURE, Guillaume. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le Duc de la Vallière. Première partie. Contenant les Manuscrits, les premières Éditions, les Livres imprimés sur vélin & sur grand papier, les Livres rares, & précieux par leur belle conservation, les Livres d'Estampes, &c. dont la Vente se fera dans les premiers jours du mois de Décembre 1783. Paris, Librairie des Augustins, 1783*

SHARMAN, Julian. *The Poems of Mary Queen of Scots*, 196 Piccadilly, Londres, Basil Montagu Pickering, 1873; Kessinger Legacy Reprint de l'exemplaire de la Bibliothèque Bodléienne 285.n.89, s.l., 2010

MORGAND ET FATOUT, *Bulletin de la librairie Morgand et Fatout*, t. I, 1-4562, n° 4353, p. 763-772, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout Libraires, 1876-78

GALY, E. *La Chanson de Marie Stuart*, Périgueux, Cassard Frères, 1879

COLLINGWOOD, W. G.: « Lady Diana's Prayer Book », *The Art Journal*, New Series, 1882, p. 337-339, Londres, J.S. Virtue

PAWLOWSKI, Gustave. « Poésies Françaises de la Reine Marie Stuart. D'après un livre récemment découvert », *Le Livre*, 10 sept. 1883, Paris, 1883, p. 1-16; tiré à 60 exemplaires/ 5e Catalogue Ambroise Firmin-Didot

STEWART-MACKENZIE ARBUTHNOT, P. *Queen Mary's Book. A Collection of poems and essays by Mary Queen of Scots*, Londres, George Bell and Sons, 1907

Dictionnaires

CAPPELLI, Adriano. *Lexicon Abbreviatarum. Dizionario di Abbreviature latine ed italiane*, Milan, Hoepli, 1/1899, 7e éd. augmentée de Mario Geymonat, 2011 ; éd. allemandes, Leipzig 1901 et 1928

CHASSANT, Alphonse, A.-L. *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen âge*, Ve éd. 1884, Paris, 1980

Dictionnaire des abréviations [en ligne]
<http://archive.org/search.php?query=Dictionnaire%20des%20abre%CC%81viations%20latines%20AND%20mediatype%3Atexts>

Dictionnaire de Pierre de Ronsard. Publié sous la direction de François Rouget, Paris, Champion 2015

Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIe siècle. Éd. Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001

DMF. *Dictionnaire du Moyen Français, 1330-1500*, [en ligne] <http://www.atilf.fr/dmf>

FEW. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, [en ligne] <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW>

GODEFROY. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, [en ligne] <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy>

LEXILOGOS. *Mots et merveilles d'ici et d'ailleurs*, [en ligne]
<http://www.lexilogos.com/etymologie.htm>

Nouveau Dictionnaire Historique ou Histoire abrégée de tous les Hommes... M. Chaudon, F. A. Delandine (éd.), t. II, Caen, Le Roy, 1789; t. IV, Lyon, Bruyset Ainé, 1804

ORTOLANG. Centre national de ressources textuelles et lexicales CNRTL, [en ligne]
<http://www.cnrtl.fr/lexicographie>

PATTERSON, Michael. *Oxford Dictionary of Plays*, OUP, 2015

Éditions de textes

Anthologie de la poésie française du XVIe siècle. Éd. Jean Céard et Louis-Georges Tin, Paris, Gallimard 2005

Anthologie protestante de la poésie française (XVIe-XIXe siècles). Textes édités par Philippe François. Préface Olivier Millet, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2011

BAÏF, Jean-Antoine de, *Œuvres complètes I, Euvres en rime*. Première partie, Neuf Livres des Poemes. éd. crit. dir. Jean Vignes, Paris, Honoré Champion, 2002

BAÏF, Jean-Antoine de, « Chant de joye du jour des epousailles de François Roidaфин et de Marie Roine d'Écosse », Paris 1558, *Œuvres complètes I, Euvres en rime*, dir. Jean Vignes, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 399-404

BAX, Clifford, *The Silver Casket; Letters and Poems by Mary Stuart Queen of Scots*, Londres, Home and Van Thal, 1946

BELL, Robin. *Bittersweet within my heart*. The collected poems of Mary, Queen of Scots, Londres, Pavilion Books, 1992

BLACKWOOD, ADAM. *Varii generis poematia*, Paris, Pictaviis 1609, p. 81 (poème de Leslie)

BLACKWOOD, ADAM. *Opera omnia*. Paris, Sebastianus Cramoisy et Gabriele Cramoisy, 1644, p. 478 (poème de Leslie)

BOURSAULT, EDME. *Marie Stuart. Reine d'Écosse*. Paris, Jean Guignard, 1691

BRANTÔME. *Œuvres complètes*, éd. M.L. Lalanne, 11 vol., Paris, S.H.F., 1864-1882; t. VII, 1881

BRANTÔME. *Poésies inédites de Pierre de Bourdeille, seigneur abbé de Brantôme*, publiées par le Dr. E. Galy, Paris, A. Lahure, 1880

BRANTÔME. *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, Paris, Gallimard, 1991

BRANTÔME 1881, voir LALANNE

BRODSKY, Joseph. *Vingt sonnets à Marie Stuart*. Trad. André Markowicz, *Lettre Internationale*, 15, hiver 1987; trad. Claude Ernoult, Le Mans, Les doigts dans la prose, 2013

BUCHANAN, George. *Psalmorum Davidis paraphrasis poetica, nunc primum edita, Authore Georgio Buchanano, Scoto, poetarum nostri saeculi facile principe [...] Apud Henricum Stephanum et eius fratrem Robertum*, n. p., 1565-1566

BUCHANAN, George. *Poëtarum nostri saeculi facile princeps, Elegiarum liber I. Sylvarum liber I. Endecasyllabon lib. I*, Paris, Robert Estienne, 1567; réimprimé dans: BUCHANAN, G., *Opera omnia*, 2 t., éd. P. Burman, Leyde 1725, *Silves*, IV, p. 126-145

BUCHANAN, George. *Ane detectioun of the Doingis of Marie Quene of Scottis tuiching the Murther of hir husband, and hir Conspiracie, Adulterie, and pretensit Mariage with the Erle Bothwell, St Andrews 1571*. Imprimé dans Jebb 1725

BUCHANAN, George. *Georgii Buchanani Scoti Poemata quae extant*, Amsterdam, Henricus Wetstenius, 1687, p. 339-40

BUCHANAN, George. *Pompa Deorum. The Entry of the Gods*. A Scottish Renaissance Masque, by George Buchanan (1506-1582), with drama, dancing and music for voices and instruments, as it may have been performed on 29th July, 1565, at the Marriage Celebrations of Mary, Queen of Scots & Henry Stewart, Lord Darnley, Duke of Albany, King of Scots. Given in the Pavilion at Strathpeffer 30th September/1st October 2006 (cité par Jamie Reid Baxter, Ford/Green 2009, p. 246)

CAMDEN, William. *Britannia sive florentissimorum regnorum Angliae, Scotiae, Hiberniae et insularum adiacentium ex intima antiquitate Chorographica descriptio*. Londres, Georg Bishop, 1600

CAMDEN, William. *Annales rerum anglicarum et hibernicarum regnante Elizabetha*. Londres, Elzévir, 1625

CAZZANI, Pietro. *Federico della Valle: Tutte le opere*, Milan, Mondadori, 1955

CHARTIER, Alain. *Poèmes*. Textes établis et présentés par James Laidlaw, Paris, Union générale d'éditions (10/18. Bibliothèque médiévale, 1929), 1988

CHARTIER, Alain. *The Poetical Works of Alain Chartier*, éd. J. C. Laidlaw, Londres et New York, Cambridge University Press, 1974

CHARTIER, Alain. *Les faictz et dictz*, Paris, Philippe Le Noir, 1540

COURSE, Didier. *En ma fin est mon commencement*. Écrits religieux et moraux de la reine Marie Stuart suivis des réactions et commentaires sur sa vie, son emprisonnement et sa mort, Paris, L'Harmattan, 2008

CROCE, Benedetto. « La tragédie di Federico della Valle di Asti », Bari, *Critica XXVII*, 20 septembre 1929, p. 377-97

CUISIAT, D., *Lettres du cardinal Charles de Lorraine (1525-1574)*, Genève, Travaux d'Humanisme et Renaissance 319, 1998

DELLA VALLE, Federico. *La reina di Scozia*. Tragedia, a cura di Benedetto Croce, Bologna, N. Zanichelli (Mareggiani), 1930

DELLA VALLE, Federico. *Opere, Tragedie*, Bari, Giuseppe Laterza e F., 1939

DE ROULERS, Adrien. *Mariae Stuartae Tragoedia, Sive caedes Mariae Scot. Reginae in Angl. perpetrata*, Douai, Viduae Boscardi, 1593

DE STAËL HOLSTEIN, Madame. *De L'Allemagne*, Paris, H. Nicolle, Librairie Stéréotype 1810, imprimé à Londres, John Murray 1813; 2e éd. Paris, H. Nicolle et Marne Frères, 1814

DE STAËL, Madame. *Œuvres complètes*, dir. Florence Lotterie. L'âge des Lumières. Série 2, Paris, Champion, 2008. 1. Œuvres critiques; 2. Œuvres littéraires. 3. Œuvres historiques

Discours du grand et magnifique triumphe faict au mariage du tresnoble magnifique prince François de Valois... treshaulte vertueuse princesse madame Marie d'Estuart roine d'Escosse. Paris, 1558. [en ligne] <http://special.1.bl.uk/treasures/festivalbooks>

DU BELLAY, Joachim. « A la Royne dauphine, dans: *Epithalame sur le mariage de très illustre prince Philibert Emanuel, duc de Savoye, et très illustre princesse Marguerite de France, sœur unique du roy, et duchesse de Berry*, Paris, F. Morel, 1559

DU BELLAY, Joachim. *Œuvres poétiques*, éd. critique, Henri Chamard, t. V, recueils lyriques, STFM, Paris, Hachette, 1923

DU BELLAY, Joachim. *Œuvres poétiques*, éd. critique, Henri Chamard, t. V, épithalame, t. VI discours et traductions, Paris, Droz, 1931

DU BELLAY, Joachim. *Les regrets. Les Anitquités de Rome. Défense et Illustration de la Langue française*. Éd. établie par S. de Sacy, Paris, nrf Gallimard, 1967.

DU BELLAY, Joachim. *Œuvres poétiques*, t. VIII : *Autres Œuvres latines*, présenté, établi, traduit et annoté par Geneviève Demerson, S.T.M.F. 180, Paris, Nizet, 1985

CAMPANELLA, Tommaso. *Lettere 1595-1638*, éd. Germana Ernst, Pise-Rome, Istituti Editori e Poligrafici Internazionali, 2000

CAMPANELLA, Tommaso. *Œuvres choisies (choix de lettres, de poèmes, et La Cité du Soleil)*, trad. par Louise Colet, 1844; L'Aisne, éditions Ressouvenances, 1998

CAUSSIN, Nicolas. *La Cour Sainte, ou l'institution chrestienne des grans, avec des exemples qui, dans les cours ont fleury dans la sainteté*, Sébastien Chappelet, Paris 1624

FRANCE, Anatole de. *Les poèmes dorés*. Paris, Alphonse Lemerre, 1873

GATTI, Bassiano. *Maria Regina di Scotia, poema heroico*. Bologna, Nicolò Tebaldini, 1631/33

HILDESHEIMER, Wolfgang. *Mary Stuart*, Francfort, Suhrkamp, 1970

LAFAYETTE, Madame De. *La princesse de Clèves*. Paris, Claude Barbin, 1678

LAFAYETTE, Madame De. *Œuvres complètes*. Édition de Camille Esmein-Sarrazin, Bibliothèque de la Pléiade, n° 595, Paris, Gallimard, 2014

LALANNE, Ludovic. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantôme*. Publiées d'après des manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la société de l'histoire de France. Tome VII. *Des Dames*, Paris 1881

LALANNE, Ludovic. *Brantôme. Sa vie et ses écrits*. Publié pour la société de l'histoire de France, Paris, Librairie Renouard, 1896

La lyre jésuite. Anthologie de poèmes latins (1620-1730), présentés, traduites et annotés par Andrée Thill, Genève, Droz, 1990

LAMARTINE, Alphonse de. *Marie Stuart, Reine d'Écosse*, Édimbourg, University Library, cote CLX-A-1261 [ms. non publié]

LAMARTINE, Alphonse de. *Marie Stuart, Reine d'Écosse*, édition électronique du texte, établie d'après l'édition papier de 1868-1869, sur le site de l'OBVIL: http://obvil.sorbonne-universite.site/corpus/critique/lamartine_cours-familier-27

LAMARTINE, Alphonse de. *Mary Stuart*. Edimbourg, Adam et Charles Black, 1864

LAMARTINE, Alphonse de. *Méditations poétiques. Nouvelles Méditations poétiques*. Éd. prés. par Aurélie Loiseleur. Paris, Librairie Générale Française, 2006

LE MOYNE, Pierre. *La Galerie des Femmes Fortes*, Paris. Antoine de Sommaville, 1647

LE MOYNE, Pierre. *Les peintures morales*, t. I, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640

LEONHARD, Rudolf. *Maria Stuart, Königin von Schottland. Sämtliche Gedichte*. Zum ersten Mal in die deutsche Sprache übertragen. Berlin, A.R.Meyer, s.d.[1923?]

LESLIE, John, *Ioannis episcopi rossen. Libri duo: Quorum uno, Piae afflicti animi consolationes, divinaque remedia: altero, animi tranquilli munimentum & conservatio, continentur.* Paris, L'Huillier, 1574

LESLIE, John. *Consolations divines et remèdes souverains de l'esprit affligé*, Paris, Arnold Sittart, à l'Escu de Cologne, 1593; avec privilège

Les Poèmes de Marie Stuart reine d'Écosse au comte de Bothwell, Harlem, Joh. Enschedé en Zonen, 1932

[L'HOSPITAL, Michel de], *In Francisci illustriss. Franciæ Delphini, et Marinæ sereniss. Scotorum reginæ nuptias viri cujusdam ampliss. carmen.* Paris, F. Morel, 1558

MAROT, Clément. « Chant nuptial du Roy d'Escoce, et de Madame Magdelene Premiere Fille de France », *OC*, éd. G. Defaux, t. 1, Paris, Garnier, 1990

MATTHIEU, Pierre. *Les quatrains de Pierre Matthieu : tablettes de la vie et de la mort.* Paris, René Ruelle, 1612. Nouvelle édition, Paris 1850 ; réédités dans Tourrette 2008, p. 155-204, ainsi que Hachette, BnF, 2016

MEZZETTI, Monia. « Édition critique d'un poème de Châtelard », *Studi Francesi*, 172, LVIII /I, 2014, p. 75-81 [en ligne] <https://studifrancesi.revues.org/2037>

MOLINET, Jean. *Les Faictz et dictz.* SATF 1467-1506, 10, Paris, Noël Dupire, 1936-1939

MONTAIGNE, Michel Eyquem de. *Les Essais*, éd. établie par Pierre Villey, Bordeaux, Imprimerie Nouvelle, 1920, t. I, p. 79

MONTAIGNE, Michel Eyquem de. *Les Essais*, éd. établie par Pierre Villey, livres I-III, Paris, PUF Quadrige, 2004

MONTAIGLON, Anatole de (éd.), *Latin Themes of Mary Stuart, Queen of Scots.* Published for the first time, from the original manuscript in her own handwriting now preserved in the Imperial Library, Paris, Warton Club publications, no. 3, pp. XXI, 79, 1855

MONTCHRESTIEN, Antoine De. *La Reine d'Escosse.* éd. critique par J. D.Crivelli, Mouton, Paris, La Haye, 1975

NERVAL, Gérard de. *Œuvres complètes, 1808-1855.* Paris, Gallimard, 1993, voir: «Promenades et souvenirs », t. III, p. 672-673, avec n. 2.

NERVAL, Gérard de. *Œuvres complètes*, dir. Jean-Nicolas Illouz, t.1. « Choix des poésies de Ronsard, Du Bellay, Baïf, Belleau, Du Bartas, Chassignet, Desportes, Régner », Paris, Classiques Garnier, 2011, voir: « Sonnets et poésies diverses, à Marie Stuart », p. 234-236.

PAWLOWSKI, Gustave. « Poésies Françaises de la reine Marie Stuart, d'après un livre récemment découvert », Paris, A. Quantin et extrait du *Livre*, 10 septembre 1883, p. 284-297. Tiré à 60 exemplaires

PERCEAU, Louis. *Recueil d'aulcunes Rymes de mes jeunes amours*, préf. dépouillement du manuscrit N.a.fr. 11688, notes, variantes et glossaire par Louis Perceau, Paris, G. Briffaut, 1927

PIZAN, Christine De. *Cent ballades d'amant et de dame.* Texte établi et présenté par Jacqueline Cerquiglini. Paris, U.G.E., 1982 (10/18, 1529, c. 1409-1410, 88

- REGNAULT, Charles. *Marie Stuard, Reyne d'Ecosse*, Paris, Toussaint Quinet, 1641
- RONCARD, Pierre de. *Œuvres complètes*, éd. crit. avec introd. et commentaire par Paul Laumonier, Paris, STFM, Marcel Didier, t. I 1973, t. XII 1946, t. XIII 1948
- RONCARD, Pierre de. *Œuvres complètes*, présentées et annotées par Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris, Gallimard, t. 1 1993, t. 2 1994
- RONCARD, Pierre de. *Les hymnes de P. de Ronsard dédiés à Marguerite de France, duchesse de Savoie*, Paris, Buon, 1584.
- RONCARD, Pierre de. *Le Tombeau de très illustre princesse Marguerite de France, duchesse de Savoie*. Paris, Buon, 1575
- RUGGERI, Carlo. *La Reina di Scotia*, Naples, Constantino Vitale, 1604
- SCHILLER, Friedrich von (1759-1805). *Marie Stuart*; trad. en français, avec le texte allemand en regard et des notes, par Théob. Fix ; [avec une analyse littéraire, par Mme de Staël], Paris, L. Hachette, 1852, p. I; [en ligne] http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k68439_8/f8.item
- SCHILLER, Friedrich. *Sämtliche Schriften*, vol. 10, « Ästhetische Schriften », Stuttgart, Gotha'sche Buchhandlung, 1871
- SCOTT, Walter. *Le Page de Marie Stuart*, Delagrave, Bibliothèque Juventa, 1929
- SCOTT, Walter. *The Abbot*, Waverly Novels XX-XXI, Édimbourg, Cadell, 1832
- SCOTT, Walter. *The Abbot*, Waverly Novels X, éd. Christopher Johnson, Édimbourg, EUP, 2000
- SCOTT, Walter. *The Waverly Novels*, entièrement révisé d'après le manuscrit original et des premières éditions américaines, Édimbourg, EUP, 2000
- SCOTT, Walter. *Introductions and Notes from The Magnum Opus*, Ivanhoe to Castle Dangerous, éd. J. H. Alexander, Edinburgh Edition of the Waverly Novels, éd. Christopher Johnson, Édimbourg, EUP, 2012
- SCOTT, Walter, LAING, David, THOMSON, Thomas (éd.). « Méditation faite par Marie Royne d'Escosse et Douairiere de France, MCLXXII », *The Bannatyne Miscellany, Containing Original Papers and Tracts Chiefly Relating to the History and Literature of Scotland*, t. 1, Édimbourg 1827, p. 339-348, tiré à 140 exemplaires
- SMITH, Rosalind. *Mary Stuart*. Early Modern Women Research Network EMWRN, [en ligne] 2014 <https://c21ch.newcastle.edu.au/emwrn/marystuart>
- Sonnets de Marie Stuart, reine d'Écosse, au comte de Bothwell*, s.n., Paris, Jacques Haumont, 1952
- SPENSER, Edmund. *The Fairy Queene*, éd. A.C. Hamilton, Hiroshi Yamashita et Toshiyuki Suzuki, Pearson Education, Londres, 2001
- ST-JOHN, John. *Mary Queen of Scots. A tragedy as performed at the Theatre Royal, Drury Lane*. Londres, J. Debrett, Picadilly, 1789
- TOURRETTE, Éric. *Quatrains moraux des XVIe-XVIIe siècles: Guy du Faur de Pibrac, Antoine Favre, Claude Guichard, Pierre Mathieu et Guillaume Colletet*, Grenoble, Jérôme Millon, 2008

TURNÈBE, Adrien, *Epithalamium Francisci Valesii, Franciæ Delphini et Mariæ Stuartæ, seren. Scotorum Reginae*, Paris, F. Morel, 1558

URBAIN VIII, *Poemata*, Anvers, Moretus, 1634

VINCKE, Gisbert, Freiherr von. *Rose und Distel: Poesien aus England und Schottland*, Dessau, Katz, 1853

VONDEL, Joost van den. *Maria Stuart of Gemartelde Majesteit*. Kevlen, Oude Druckerye, 1646

ZWEIG, Stefan. *Maria Stuart*, Leipzig, Insel, 1935/Vienne, Reichner, 1938; Francfort s. Main, Insel, à partir de 1954

Littérature générale

ADELUNG, F., « Kurze Nachrichten von einer äußerst merkwürdigen Sammlung der ältesten und seltensten Handschriften, welche sich gegenwärtig in einer Privat-Bibliothek in St. Petersburg befinden », *Intelligenzblatt der Allgemeinen Literatur-Zeitung vom Jahre 1804*. Jena, 1804, 80, Kol. 645, no. 187

ANDERSON, James. *Collections relating to the History of Mary Queen of Scotland*, t.1-4, Édimbourg, John Mosman/William Brown, 1726-28.

ANDREWS, James Pettit. *History of Great Britain from the death of Henry VIII to the accession of James VI of Scotland to the crown of England : being a continuation of Dr. Henry's History of Great Britain ...* Londres, T. Cadell Jun. et W. Davis, 1796. Royal Collection Trust, RCIN 1080075

AURNHAMMER, Achim, MANGER, Klaus, STRACK, Friedrich (éd.). *Schiller und die höfische Welt*. Tübingen, Max Niemeyer, 1990

AVRIL, François. *Jean Fouquet, Peintre et enlumineur du XVe siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2003

BATH, Michael. *Emblems for a queen. The needlework of Mary Queen of Scots*, Londres Archetype, 2008

BERNARD, Jean Frédéric. *Superstitions anciennes et modernes. Préjugés vulgaires. Traité des superstitions qui regardent les sacrements*. 2e partie, livre VII. Des superstitions qui regardent les indulgences. Amsterdam 1736

Bibliotheca fictiva. A collection of books & Manuscripts relating to literary forgery 400 BC-AD 2000. Ed. Arthur Freeman. Londres, Bernard Quaritch, 2015

BOSSY, John. *Under the Molehill. An Elizabethan Spy Story*. New Haven, London, Yale Univ. Press, 2001

BRITISH MUSEUM. *General Catalogue of Printed Books*, Londres, Trustees of the British Museum, 263 t., 1959-66

CALENDER OF THE STATE PAPERS, voir CSPS

CALIN, William. « Mary Queen of Scots », *The Lily and the Thistle. The French Tradition and the Older Literature of Scotland*. Essays in Criticism. Toronto Buffalo Londres, University of Toronto Press, 2014, p. p. 225-235

CAMPBELL, Hugh. *The love Letters of Mary Queen of Scots, to James Earl of Bothwell*. Londres, Longman, 1824

CARTA, Veronica. *Alle origini del mito letterario di Maria Stuarda in Italia*, dottorato di ricerca in Studi Filologici e Letterari, Ciclo XXIII, Università degli Studi di Cagliari, 2010-2011 [en ligne] http://veprints.unica.it/663/1/PHD_Veronica_Carta.pdf.

CATALOGUE ÉCOUEN: *Marie Stuart. Le destin français d'une Reine d'Écosse*. Paris, Réunion des musées nationaux, 2008

CATELLANI-DUFRÈNE, Nathalie/ PERRIN, Michel Jean-Louis. *La lyre et la pourpre*. Poésie latine et politique de l'Antiquité Tardive à la Renaissance. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012

CATELLANI-DUFRENE, Nathalie. *Renaissance et Réforme* 36,4, automne 2013, p. 81-100

CAUSSIN, Nicolas. *La Cour Sainte, ou l'institution chrestienne des Grans, avec des exemples qui, dans les Cours ont fleury dans la sainteté*, Paris, S. Chappelet, 1624

CAUSSIN, Nicolas. « La vraye histoire de l'incomparable Marie Stuart, Reyne de France et d'Écosse », *La Cour Sainte*, Paris, 1624; [cf. JEBB, C. Tome II, p. 53ss.]

CAZAUX, Christelle. *La musique à la cour de François Ier*, Mémoires et documents de l'École des Chartes, Centre d'études supérieures de la Renaissance, 65, collection « Epitome musical », Paris, 2002

CHALMERS 1810, voir JOHNSON, Samuel

CHALMERS, George. *Mary Queen of Scots, drawn from the State Papers*, 2 t., Londres, John Murray, 1818 et 1824

CHALONER, *The Praise of Folie*, éd. Clarence H. Miller, The Early English Text Society, Londres, OUP, 196.

CHÉRUUEL, Adolphe. *Étude historique sur les relations de Marie Stuart et Catherine de Médicis*. Paris, Hachette, 1858

CLAPINSON, Mary. *A brief history of the Bodleian Library*, Oxford, Bodleian Library, 2015

COGNETS, Jean de. *La Vie intérieure de Lamartine, d'après les souvenirs de son plus intime ami J.-M. Dargaud et les travaux les plus récents*, Paris, Mercure de France, 1913

COLLINGWOOD, William Gershom. « Lady Diana's prayerbook », *Art Journal* 1882, p. 337-339

COLLINGWOOD, William Gershom. *The life and work of John Ruskin*, London, Methven, 1893.

CONN, voir JEBB

CONROY, Jane. *Terres tragiques. L'Angleterre et l'Ecosse dans la tragédie française du XVII^e siècle*. Biblio 17/114. Tübingen, Gunter Narr, 1999

COOK E.T., WEDDERBURN, Alexander (éd.). *The Works of John Ruskin*, t. XXX: The Guild and Museum of Saint George, Londres, George Allen, 1907, p. 73, 127, 257-258, et ill. XXXVI

COURTIAL, Marie-Thérèse. *La « Vita » de George Buchanan, humaniste et réformateur écossais du XVI^e siècle*. Toulouse, Pallas, 44 (1996), p. 79-100

CROISILLE, Christian. « Le Dossier Lamartine ». In: *Romantisme*, 1971, n°1-2. L'impossible unité? pp. 230-250. DOI : <https://doi.org/10.3406/roman.1971.5393>

CSPS: Calendar of the State Papers relating to Scotland, preserved in the State Paper Department of her Majesty's Public Record Office. Vol. I. The Scottish Series (Henry VIII. Edward VI. Mary. Elizabeth.) 1509-1589. Éd. Markham Thorpe, Londres, Longman, Brown, Green, 1858

CURTIUS, Ernst Robert. *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*. Berne, Munich, Francke, 1978 ; 11e éd. 2016

DARGAUD, Jean-Marie. *L'Histoire de Marie Stuart*. Paris, Hachette, 1851

Das Stundenbuch der Maria Stuart, Ms.Lat.Q.v.I.112 der Russischen Nationalbibliothek. Intégrale Faksimileausgabe, Berlin, Kindler, 2015

DASSONVILLE, Michel. *Ronsard, Étude historique et littéraire*. V. Un brasier sous la cendre (1565-1575), *Histoire des idées et critique littéraire*, 287, Genève, Droz, 1990

DAVIDSON, Peter, MONTSERRAT, D., STEVENSON, Jane. « The entertainments for the wedding of Mary Queen of Scots », *Scotlands*, 2.2.1995, p. 1-10 (avec Henri Darnley, cf. Buchanan 1565)

DAVISON, Meredith Henry Armstrong. *The casket letters: a solution to the mystery of Mary Queen of Scots and the murder of Lord Darnley*. Londres, Vision Press, 1965

DEARDEN, J. S., « John Ruskin the Collector », *The Library*, 5th ser. 21 (Jan. 1966), n° 57, p. 147-148

DESAN, Philippe, ORDEN, Kate van. « De la chanson à l'ode: musique et poésie sous le mécénat du cardinal Charles de Lorraine », *Le mécénat et l'influence des Guises*. Actes du colloque de Joinville, 1994, éd. Y. Bellenger, Paris 1997, p. 469-492

DEVOS, Jessica. « Authenticity, Artifice, and Ovid's *Heroides* in Mary Stuart's Casket Sonnets », *French Studies*, Vol. 71, Issue 4, 1 oct. 2017, p. 489-508

DIAMOND, Katherine. *Reducing these loose papers into this order: A Bibliographical Sociology of The Principall Navigations (1589)*. A Dissertation Submitted to the School of English for the Degree of PhD, Queen Mary University of London, 2012 [en ligne, 29.7.2018] https://qmro.qmul.ac.uk/xmlui/bitstream/handle/123456789/7556/Diamond_Katherine%20Final%2029012013.pdf?sequence=1

DIECKS, Thomas. « Schuldige Unschuld » : Schillers *Maria Stuart* vor dem Hintergrund barocker Dramatisierungen des Stoffes, dans: Aurnhammer Achim, Starck Friedrich, Manger Klaus. *Schiller und die höfische Welt*. Tübingen, Niemeyer, 1990, p. 233-246

DUCHEIN, Michel. *Marie Stuart. La femme et le mythe*. Paris 1987 (Arthème Fayard)

DUCIMETIÈRE, Nicolas. *Mignonne, allons voir...* Fleurons de la bibliothèque poétique Jean Paul Barbier-Mueller. Av.-prop. Jean d'Ormesson, préf. Michel Jeanneret. Paris, Hazan, 2007

DUNNIGAN, Sarah M. « Scottish Women Writers c. 1560- c.1650 », *A History of Scottish Women's Writing*, éd. Douglas Gifford et Dorothy McMillan, Edinburgh, EUP, 1997, p. 15-43.

DUPRÉ, Abbé Jacques. *Nouveau Manuel de dévotion aux âmes du purgatoire*, Paris, Aug. Vaton, 1846.

DURKAN, John. « The Library of Mary Queen of Scots », *The Innes Review*, août 2010, 38, 38, p. 71-104, Édimbourg, EUP, [en ligne] <https://www.euppublishing.com/doi/pdfplus/10.3366/inr.1987.38.38.71>

ÉDOUARD, Sylvène. *Un exercice scolaire et épistolaire: les lettres latines de Marie Stuart, 1554*, Paris, Cour de France.fr, 2013. Article inédit [en ligne, 1er janvier 2013]: <http://cour-de-france.fr/article2597.html>

ELAGINA, Natalia. « Das Stundenbuch der Maria Stuart in Russland », dans *Das Stundenbuch der Maria Stuart*, RNB, Ms.Lat.Q.v.I.112. Kommentarband zur Faksimileausgabe, Berlin, Kindler, 2015, p.12-29

ERNST, Anja, GEYER, Paul (éd.). *Deutschlandbilder aus Coppet: Zweihundert Jahre De l'Allemagne von Madame de Staël/ Des images d'Allemagne venues de Coppet: De l'Allemagne de Madame de Staël fête son bicentenaire*. Hildesheim/Zurich/New York, Georg Olms, 2015

ERSKINE, Caroline [et al.]. « George Buchanan : political thought in Early Modern Britain and Europe », *St. Andrews studies in Reformation history*. Farnham, Ashgate, 2012

FALCONER, Madan, M. A. *Codicum Add. C, 1-295 Catalogus*, [nondum correctus], Oxford, Bodleian Library, 1885-

FALCONER, Madan, M. A. *The Bodleian Library at Oxford*. Covent Garden, Duckworth, 1919

FALCONER, Madan, M. A. *A summary catalogue of western manuscripts in the Bodleian Library at Oxford. Which have not hitherto been catalogued in the quarto series. With references to the Oriental and other manuscripts*. Vol. V, Collections received during the second half of the 19th century and miscellaneous MSS. acquired between 1695 and 1890, Nos. 21331-31000. Oxford, Clarendon Press, 1905

FASEL, Irène. « Die handschriftlichen Eintragungen Maria Stuarts. Unterschriften, Jahreszahlen, Gedichte, Notizen », dans *Das Stundenbuch der Maria Stuart*, RNB, Ms.Lat.Q.v.I.112. Kommentarband zur Faksimileausgabe, Berlin, Kindler, 2015, p.102-133

FINSON, Jon W. *Robert Schumann. The Book of Songs*, Cambridge, Massachusetts, London, Harvard University Press, 2007, p. 185-190 avec n. 56, 61 et 62

FINSON, Jon. W. « At the Interstice between *Popular* and *Classical*. Schumann's *Poems of Mary Stuart* and European Sentimentality at Midcentury ». In: Roe-Min Kok/ Laura Tunbridge, *Rethinking Schumann*, Oxford, OUP, 2011, p. 69-87

FIRPO, Luigi. *Bibliografia degli scritti di Tommaso Campanella*, Torino, Tipografia Vincenzo Bona, 1940

FORD, Philip, GREEN, Roger [et al.]. *George Buchanan : poet and dramatist*. Swansea, The Classical Press of Wales, 2009

FORD, Philip « George Buchanan et le concept de la *Silve* », in: *La Silve. Histoire d'une écriture libérée en Europe de l'Antiquité au XVIIIe siècle*. Études réunies par Perrine Galland et Sylvie Laigneau. Latinitates, Turnhout, Brepols 2013, p. 565-75

FORRER, Leonhard. *Die Porträts der Königin Maria Stuart von Schottland auf Münzen und Medaillen*, Verlag der Frankfurter Münzzeitung, Frankfurt am Main 1906

FRASER, Antonia. *Mary, Queen of Scots*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1969; all.: Claassen Verlag 1976

FREEMAN, Arthur. *Bibliotheca Fictiva. A Collection of Books and Manuscripts Relating to Literary Forgery, 400 BC - AD 2000*. Londres, Bernard Quaritch, 2014

FREEMAN, Rosemary. *The Faerie Queene, A companion for readers*, Londres, Chatto & Windus, 1970

FRENZ, Thomas. *Die Abbrüviaturen der lateinischen Schrift von der Antike bis zur Gegenwart*. Bd. 1: Textband; Bd. 2: Tafelband, Stuttgart, Hiersemann, 2010-2014

FRENZEL, Elisabeth. *Motive der Weltliteratur. Ein Lexikon dichtungsgeschichtlicher Längsschnitte*. Stuttgart, Kröner, 2008, p. 494

FRENZEL, Elisabeth. *Stoffe der Weltliteratur*. Stuttgart, Kröner, 2005, p. 581-584

FRÉRON, Elie-Catherine, MARSY, François-Marie. *Histoire de Marie Stuart, reine d'Écosse et de France avec les pièces justificatives*. 2 vol., Londres, 1742; reprint Nabu Press, 2011

FRYE, Susan. *Pens and Needles. Women's Textualities in Early Modern England*, Oxford, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2010, p. 58 et ill. 13

GALY, Edouard. *La chanson de Marie Stuart, d'après un manuscrit de la bibliothèque de P. de Bourdeille, Baron de Richemont, abbé seigneur de Brantôme*, Périgueux, Cassard frères, 1879

GATHERER, W.A. *The Tyrannous Reign of Mary Stewart. George Buchanan's account*. Trad. et éd. W.A. Gatherer, Édimbourg, The University Press, 1958

GOODALL, Walter, *An Examination of the Letters Said to be Written by Mary, Queen of Scots, to James, Earl of Bothwell: Shewing by Intrinsic and Extrinsic Evidence, that They are Forgeries. Also, an Inquiry Into the Murder of King Henry [Darnley]*, 2 vol., Édimbourg, T. et W. Ruddimans, 1754

GRAHAM, Victor E., MCALLISTER JOHNSON, W., *Estienne Jodelle, Le Recueil des inscriptions 1558. A literary and iconographical exegesis*. Toronto/Buffalo, University of Toronto Press, 1972

GRIFFITHS J., BARNES, J., *De Croy Book of Hours*, Manchester, Centre Screen Productions 1993 (film vidéo)

GUY, John. *My Heart is my Own. The life of Mary Queen of Scots*. Londres, Fourth Estate, 2004/2009

HATFIELD HOUSE. [en ligne] <http://www.british-history.ac.uk/cal-cecil-papers/vol1/pp445-460>

- HENDERSON, Thomas Finlayson. *The Casket Letters and Mary Queen of Scots*. Édimbourg, Adam & Charles Black, 1889-90
- HENEAGE Jesse, John. *Mary Queen of Scots and other poems*, Ballinlough, Belser Wissenschaftlicher Dienst en ligne, 2009
- HENKEL, Arthur, SCHÖNE, Albrecht (éd.). *Emblemata. Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart/Weimar, Metzler, 1996
- HENRY, Robert, *History of Great Britain*, 6 vol., London, Cadell, 1771-93
- HENRY-BORDEAUX, Paule, *Marie Stuart, reine de France et d'Écosse*, 2 t., Paris, Plon, 1938
- HERMAN, Peter C. *Royal Poetrie. Monarchic Verse and the political imaginary of early modern England*. Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2010. Voir: « Mary, Queen of Scots and the Poetics of Monarchy », p. 52-98; ainsi que: « Elizabeth I, Privacy, and the Performance of Monarchic Verse », p. 99-114 (« Ung seul pensier »)
- HERMAN, Peter C., « Mary, Queen of Scots and the Poetics of Monarchy », in: *Royal Poetrie*, 2010, p. 52-98
- HERMAN, Peter C., « Elizabeth I, Privacy and the Performance of Monarchic Verse », *Royal Poetrie*, 2010 ch. 3, p. 99-114.
- HOME, David. *Lettres et Traitez Chrestiens pleins d'instructions, et consolations morales et saintes*, dédiés à la Sérénissime Royné de la Grande Bretagne, D.H.E.D.M. Bergerac, Gilbert Vernoy, 1613
- HOPKINS, Lisa. *Writing Renaissance Queens: Texts by and about Elizabeth I and Mary, Queen of Scots*, Newark, University of Delaware Press, 2002, p. 72-85
- HOPKINS, Lisa. « Writing to Control: The Verse of Mary, Queen of Scots », *Writing Renaissance Queens. Texts by and about Elizabeth I and Mary, Queen of Scots*, ch. 4, p. 72-88, University of Delaware Press, 2002
- HOSACK, John. *Mary Queen of Scots and her accusers*. Édimbourg/Londres, William Blackwood & Sons, 1869
- HUME, Brown. *George Buchanan, Humanist and Reformer*, Édimbourg, David Douglas, 1890
- HUME, Martin. *The Love Affairs of Mary Queen of Scots, a political History*, Londres, New York, McClure, Phillips, 1903
- HUTCHINSON, Robert. *Elizabeth's Spy Master. Francis Walsingham and the secret war that saved England*, Londres, Weidenfels & Nicolson, 2006; Phoenix, 2007
- IRVING, David. *Memoirs of the Life and Writings of George Buchanan*, London, William Blackwood, 1817
- JANTON, Pierre, *John Knox: L'Homme et l'œuvre*, Paris, Didier, 1967
- JANTON, Pierre, *John Knox: Réformateur écossais, 1513-1572*. Paris, Cerf, 2013

JAVITCH, Daniel. « R.H. MacDonald, The Library of Drummond of Hawthornden », *Renaissance Quarterly* 26, no. 4 (Winter, 1973) 530-532

JEBB, voir infra EDITIONS

JODELLE, voir GRAHAM 1972

JOHNSON, Molly. « *Maria Stuart*, opus 172: A song cycle by Joseph Joachim Raff based on the poetry of Mary Queen of Scots », ProQuest Dissertations & Theses [en ligne] <https://rex.kb.dk/primos-explore>, 02.08.2017

JOHNSON, Samuel, CHALMERS, Alexander. *The Works of the English Poets, from Chaucer to Cowper* ; including the Series edited, with Prefaces, Biographical and Critical, by Dr. Samuel Johnson: and the most approved Translation. The Additional Lives by Alexander Chalmers, F.S.A. In Twenty-one Volumes. Londres, booksellers consortium, 1810; Facsimile: Hildesheim: Olms, 1970 [En ligne 2018] <http://spenserians.cath.vt.edu/TextRecord.php>.

JOUBAUD, Pascal, SICARD, Claire: « De quelques attributions dans le manuscrit Brantôme (BN N.a.f. 11688) », *Notules XVI, Carnet de recherche Hypothèses*, 10 août 2015 [en ligne] <https://notules16.hypotheses.org/132>; <https://www.openedition.org/15923?lang=fr>

KELLIHER, Hilton. « British post-mediaeval verse in the Cotton Collection: a survey and handlist », in: C.J. Wright (éd.), *Sir Robert Cotton as Collector. Essays on an Early Stuart Courtier and his Legacy*. Londres, The British Library, 1997, p. 307-355

KINNEY Arthur F., *Elizabethan and Jacobean England. Sources and Documents of the English Renaissance*. Oxford, Blackwell, 2011: cf. no. 176 « The Queen's Masque at Nottingham Castle (after meeting the Queen of Scots) » 1562, p. 603-605

KIPKA, Karl. *Maria Stuart im Drama der Weltliteratur, vornehmlich des 17. und 18. Jahrhunderts*, Diss. Leipzig, Breslauer Beiträge 9, 1907.

KNOX, John. *History of the Reformation in Scotland*, éd. W.Croft-Dickinson, 2 vol., Nelson, 1949.

KNOX, John. *The First Blast of the Trumpet against the Monstrous regiment of women. Veritas temporis filia*. 1558. S.1: s.n. [Genève, J Crespin], Sig. A-G, 57ff. numérotés. (STC 15070)

KOK, Roe-Min/ TUNBRIDGE, Laura (éd.). *Rethinking Schumann*, Oxford, OUP, 2011

LABANOFF, Alexandre, Prince de. *Lettres inédites de Marie Stuart, accompagnées de diverses dépêches et instructions. 1558-1587*, Paris, Firmin Didot, 1839

LABANOFF, Alexandre, Prince de. *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart reine d'Écosse, 1558-1587*. 7 vol., Londres, [s.n.], 1844-1845

LABORDE, A. DE, *Les principaux manuscrits à peintures conservés dans l'ancienne Bibliothèque impériale publique de Saint-Petersbourg*. Paris, Société française de reproductions de manuscrits à peintures, 1936-38.

LAING, Malcolm. *History of Scotland from the Union of the crowns on the accession of James VI to the throne of England*. With a preliminary dissertation on the participation of Mary Queen of Scots in the murder of Darnley. 4 vol., Londres, J. Mawman, 1804, 3e éd. 1819

- LAUMONIER, Paul. *Ronsard, poète lyrique. Étude historique et littéraire*, Genève 1997 (Slatkine Reprints de l'éd. Paris 1932)
- LEGRAND, Marie-Dominique, CAMERON, Keith (éd.). *Vocabulaire et création poétique dans les jeunes années de la Pléiade (1547-1555)*. Paris, Champion, 2013
- LESLIE, John. *A treatise concerning the defence of the honour of the right high, mightie and noble princesse, Marie Queene of Scotlande, and Dowager of France. Made by Morgan Philippes Bachelor of Divinitie*, An. 1570. According to a copy printed at Liege: by Walter Morbers, 1571
- LEWALD, Fanny. *England und Schottland*, Braunschweig Vieweg und Sohn, 1852
- LEWIS, Jane. *Mary Queen of Scots. Romance and Nation*, Londres, Routledge, 1998, p. 87-98. [en ligne 2005] <https://books.google.ch/books?id=MPQF1DrQMwYC&dq=John+Banks+Mary+Stuart&hl=de>
- LOHSE, Tillmann. *Die Dauer der Stiftung: Eine diachronisch vergleichende Geschichte des weltlichen Kollegiatstifts St. Simon und Judas in Goslar*, Berlin, Akademie, 2011, p. 480
- LOVE, John. *A Vindication of Mr George Buchanan*, Édimbourg, s.n., 1749
- LYNCH, Michael (éd.). *Mary Stewart, Queen in three kingdoms*. Oxford, Basil Blackwell, 1988
- MACDONALD, voir MCDONALD
- MACROBERT, A. E., *Mary Queen of Scots and the Casket Letters*, London, Tauris, 2002
- MADAN, Falconer M.A. *The Bodleian Library at Oxford*, Oxford, Duckworth & Co., 1919
- MADAN, Falconer, M.A. *A Summary Catalogue of Western Manuscripts in the Bodleian Library at Oxford...*, t. V, Oxford, Clarendon Press, 1905
- MADAN, Falconer (éd.). *Codicum Add. c (1-295) Catalogus*, (Nondum correctus), Oxford, Bodleian Library, 1885s.
- MARSHALL, Rosalind K. *Queen of Scots..* Édimbourg, National Library of Scotland, 2000
- MARSHALL, Rosalind K. *Mary of Guise. Queen of Scots*. Édimbourg, National Museums of Scotland, 2008
- MARSHALL, Rosalind K. *Mary Queen of Scots. In my end is my beginning*. Édimbourg, National Museums of Scotland, 2013
- MATCHINSKE, Megan. *Women writing history in Early modern England*, Cambridge, CUP, 2009
- MCDONALD, Robert Hugh (éd.). *The Library of Drummond of Hawthornden*, Édimbourg, EUP, 1971
- MASON, Roger A. / REID, Steven J. *Melville, Andrew (1545-1622). Writings, Reception, and Reputation*. Farnham, Ashgate, 2014

MEYER, Carla, SCHULTZ, Sandra, SCHNEIDMÜLLER, Bernd (éds.). « Papier im mittelalterlichen Europa. Herstellung und Gebrauch. Materiale Textkulturen », *Schriftenreihe des Sonderforschungsbereichs 933*, t. 7, éd. Ludger Lieb, Berlin/Munich/Boston, De Gruyter 2015

MIGNE, M. L'abbé. *Encyclopédie théologique, ou série de dictionnaires sur chaque branche de la science religieuse*, Paris, Ateliers Petit Montrouge, 52 vol. 1844-59

MIGNET, François Auguste. *Histoire de Marie Stuart*, Paris, Paulin L'Heureux, t. 1-2, 1851/2

MILLET, Olivier. « Joachim Du Bellay: création poétique, valeurs morales et choix de vie ». *Versants*, Revue suisse des littératures romanes, 48 (2004) [en ligne 18.8.2015]

MOREL, P. Benedictus Gall. *Lateinische Hymnen des Mittelalters, grösstenteils aus handschriftlichen schweizerischen Klöstern*, Einsiedeln, New York und Cincinnati, 1866

MOREL, Louis. *Trois tragédies sur Marie Stuart en France du XIVe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Zurich, W.C. Müller, [1908]

NEILL, Kerby. *The Faerie Queene and the Mary Stuart Controversy, summarised in Appendix II of the Variorum Book V*. ELH Vol. 2, No. 2, Sep., 1935, p. 192-214, Baltimore, John Hopkins University Press

NICHOLS'S, John. *The Progresses and Public Processions of Queen Elizabeth I: A New Edition of the Early Modern Sources*, t. II, 1572-1578, Oxford, OUP, 2014

NOLAN, David. « The Development of Federico della Valle's Plays », *Italian Studies*, vol. XXII, 1967, p. 43-61

NOLAN, David. « The first play of Mary Queen of Scots », *Studies*, été, 1968

ODERMATT, Ambros. *Ein Rituale in beneventianischer Schrift. Roma, Biblioteca Vallicelliana, Cod. C 32 : Ende des 11. Jahrhunderts*. Fribourg, Éd. Universitaires, 1980

OMONT, H. « Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme conservées à la Bibliothèque nationale », Bibliothèque de l'École de Chartes. *Revue d'érudition, consacrée spécialement à l'étude du moyen âge*, t. LXV, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1904

ORDEN, Kate van, voir DESAN, P.

PASCAL, Catherine. « La tradition des Femmes Illustres aux XVIe et XVIIe siècles ». *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°54, 2002, p. 169-76 [en ligne] https://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_2002_num_54_1_2484

PASCAL, Claude. *La reine maudite. Le dossier Marie Stuart*, Monaco, Editions du Rocher, 1988

PATTERSON, Michael. *The Oxford Dictionary of Plays*. Oxford, OUP, 2005

PEUREUX, Guillaume. *La fabrique du vers*. Paris, Seuil, 2009

PHILLIPS, James Emerson. « Jean de Bordes's *Maria Stuarta Tragædia*: The Earliest Known Drama on the Queen of Scots », *Essays Critical and Historical dedicated to Lily B. Campbell*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1950

- PHILLIPS, James Emerson. *Images of a Queen. Mary Stuart in Sixteenth-Century Literature*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1964
- POTTIER, F.G., *C. Julius Caesar*, t. 3, Paris, Malpeyre, 1825-6
- PRUNIÈRES, Henry. *Le Ballet de Cour en France avant Benserade et Lully*, Paris, Henry Laurens, 1913 [en ligne] <https://cour-de-france.fr/article514.html?lang=fr>
- PUTTENHAM, George. *The arte of English poesie*, Londres, A. Murray & Son, 1589
- RAUMER, Friedrich von. *Geschichte Europas seit dem Ende des 15. Jahrhunderts*, 8 vol., Leipzig, Brockhaus, 1832-1850, cf. t. 2, p. 507
- RAUMER, Friedrich von. *Die Königinnen Elisabeth und Maria Stuart, nach den Quellen im britischen Museum und Reichsarchive*, Leipzig, Brockhaus, 1836
- REUSCH, Franz Heinrich. *Index der verbotenen Bücher. Ein Beitrag zur Kirchen- und Literaturgeschichte*, Cohen, 1883
- RIETMAN, Adolphe. *The Earl of Essex and Mary Stuart: two of John Bank's tragedies*. Diss. Berne, J. Wirz, Wetzikon (Suisse), 1915
- RIGOLOT, François. « La Préface à la Renaissance: un discours sexué? ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1990, no. 42, p. 121-135
- RIGOLOT, François. *Poésie et Renaissance*. Paris, Seuil, 2002
- RIGOLOT, François. « When Petrarchan Errors Become Political Crimes: Mary Stuart's French Sonnets to Bothwell », in: *Writers in Conflict in Sixteenth-Century France: Essays in Honour of Malcolm Quainton*, ed. Elizabeth Vinestock and David Foster, Durham, UK, Durham University, 2008, p. 37-50
- RIGOLOT, François. « Et amans poeta: Female Authorship from Antiquity to the Renaissance ». *The Comparatist*, 36, Mai 2012, p. 248-62
- ROBERTSON, Joseph. *Inventaires de la Royne Descosse Douairiere de France: Catalogues of the Jewels, Dresses, Furniture, Books and Paintings, 1556-1569*. Édinbourg, Bannatyne Club, 1858
- ROBINSON, Pamela. John Leslie's « libri duo »: Manuscripts belonging to Mary Queen of Scots?, in: *Order and Connexion: Studies in Bibliography and Book History*, éd. R.C. Alston, Cambridge 1997, p. 67-76; (Selected Papers from The Munby Seminar, Cambridge, July 1994, p.63-75)
- ROBINSON, Pamela R., *Catalogue of dated and datable manuscripts 888-1600 in London Libraries*. 2 vol., t. 1 textes, t. 2 plates, Londres, The British Library, 2003
- ROUSSET, Charlotte. *Les représentations françaises de Marie Stuart : une idéalisation efficace au service du pouvoir royal*, Paris, Cour de France.fr, 2015 [article inédit en ligne] <http://cour-de-france.fr/article3890.html>
- RUDDIMANS, voir GOODALL
- SANDERSON, William, *Life and Death of Mary Queen of Scots*, Londres, Humphrey Moseley, Richard Tomlins, et George Sawbridge, 1656

SCALLY, John, LAWSON, Julie. *A labyrinth of delight: The World of William Drummond of Hawthornden 1585-1649*, Édimbourg, Edinburgh University Library, 2005

SCHÄFER, Eckart. « Das Staatsschiff. Zur Präzision eines Topos », dans: Peter Ed Jehn (éd.), *Toposforschung. Eine Dokumentation*. Planegg, Koch 1986, p. 259-92

Schoenberg Database of Manuscripts, catalogue 2012, Lot. 1338

SCHUMANN, Robert Alexander. « Abschied von der Welt, op. 135, no. 4 », dans: *Gedichte der Königin Maria Stuart. Aus einer Sammlung Altenglischer Gedichte übersetzt von Gisbert Freiherrn Vincke / in Musik gesetzt von Robert Schumann*, no. 4, Leipzig, Siegel, 1855

SEWARD, William, *Anecdotes of Some Distinguished Persons*, London, T. Cadell Jun. and W. Davies, 1795

SHARMAN, Julian. *The Library of Mary Queen of Scots*, Londres, Elliot Stock, 1889

SILVESTRE, Joseph-Balthasar. *Paléographie universelle*. Collection de fac similé d'écritures de tous les peuples et de tous les temps, tirée des plus authentiques documens de l'art graphique, chartes et manuscrits existans dans les archives et les bibliothèques de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, publiés d'après des modèles écrits, dessinés et peints sur les lieux par M. Silvestre, professeur de calligraphie de LL. AA. RR. les enfans du roi, et accompagnés d'explications historiques et descriptives par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils. Paris, F. Didot frères, 1841. 4 vol. grand 2°

SIMMONDS, Edward. *The genuine letters of Mary Queen of Scots, to James Earl of Bothwell: Found in his Secretary's Closet after his decease; and now in the possession of a Gentleman of Oxford*. 2e éd., Westminster 1726

SIRVEN, Paul. « Sur la Marie Stuart de Vittorio Alfieri », dans: *Mélanges offerts à M. Gustave Lanson*. Genève, Slatkine, 1972, p. 502-12

SMITH, Rosalind. « Sonnets and the English Woman Writer, 1560-1621 ». The politics of absence. *Early Modern Literature in History*, éd. Cedric C. Brown et Andrew Hadfield, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2005

SMITH, Rosalind, PENDER, Patricia. « Le pouvoir de faire dire ». Marginalia in Mary Queen of Scot's Book of Hours. *Material Cultures of Early Modern Women's Writing*, p. 55-75. Basingstoke, Palgrave, 2014

SOKOLOV, Danila. « Nat being (to my displesure) your wife as she ...: The Politics and Poetics of Sovereign Marriage in the Casket Sonnets », *Modern Philology* 112, no. 3 (février 2015), p. 458-478

STANHOPE, L., BUCKINGHAM, F., *Memoirs of Mary Stuart, Queen of Scotland*, 2 vol., Londres, 1844, p. 247-320; Reprint Fb&c Limited, 2017

State Paper Office. Longleat House, [en ligne] <http://discovery.nationalarchives.gov.uk>

STEVENSON, Jane. « Die Personen hinter den Unterschriften und ihre mögliche Verbindung zu Maria Stuart », dans *Das Stundenbuch der Maria Stuart*, RNB, Ms.Lat.Q.v.I.112. Kommentarband zur Faksimileausgabe, Berlin, Kindler, 2015, p.96-101

STEVENSON, Jane. *Women Latin Poets. Language, Gender, & Authority from Antiquity to the Eighteenth Century*. Oxford, New York, OUP, 2005

STEVENSON, Jane, DAVIDSON, Peter. *Early Modern Women Poets (1520-1700)*. An Anthology, Oxford, New York, OUP, 2001; « Mary Stuart, Queen of Scots »: p. 64-70, n° 37-39; introduction, p. XXXIV avec n. 10

STUART, Carroll. *Martyrs and Murderers. The Guise Family and the Making of Europe*, Oxford, OUP, 2009

TEULET, A. *Lettres de Marie Stuart, publiés avec sommaires, traductions, notes et fac-similé*, Paris, Didot, 1859

THORPE, voir CSPS

TRAVITSKY, Betty. *The Paradise of Women: Writings by Englishwomen of the Renaissance*, Westport, CT, Greenwood Press, 1982

TURNER, George, Sir. *Mary Stuart, forgotten forgeries*, Londres, Rich and Cowan, 1933

TYTLER, William. *An Inquiry, Historical and Critical, Into the Evidence Against Mary Queen of Scots; and An Examination of the Histories of Dr. Robertson and Mr. Hume, with Respect to that Evidence*. By William Tytler, Esq. Vice President of the Society of Scottish Antiquaries, and F.R.S., Édimbourg, 1790 [1759?]

VORONOVA, Tamara, STERLIGOV, Andreij. *Les manuscrits enluminés occidentaux du VIIIe au XVIe siècles à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Petersbourg, France, Espagne, Angleterre, Allemagne, Italie, Pays-Bas*. Bournemouth, Saint-Petersbourg, 1996, p. 120-123

WALPOLE, Horace. *A catalogue of the royal and noble authors of England, with lists of their works*, en 2 vol. Londres, Strawberry Hill Press, 1758; Édimbourg, Lawrie and Symington, 1792.

WEIR, Alison. *Mary Queen of Scots and the murder of Darnley*, Londres, Vintage, 2008

WERDEN, Angelika. *Tanz vernetzt. Das « Balet comique de la Royne » in der höfischen Kultur der Valois*, Cologne, Böhlau, 2011

WHITAKER, John. *Mary Queen of Scotland vindicated*, Londres, J. Murray, 1790

WILSON, William Rae. *Travels in Russia*. Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, and Green, 1828

WOERNER, Roman. « Die älteste Maria-Stuart-Tragödie », Herman Paul, *Germanistische Abhandlungen*, Strasbourg, K.J. Trübner, 1902

WRIGHT, C.J. (éd.), *Sir Robert Cotton as Collector. Essays on an Early Stuart Courtier and his Legacy*. Londres, The British Library, 1997

ZIMMERMANN, Hans-Joachim. « Die Gedichte der Königin Maria Stuart: Gisbert Vincke, Robert Schumann, und eine sentimentale Tradition ». *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 214, 1977, p. 294-324

ZURCHER, Andrew. *Edmund Spenser's « The Faerie Queene »*. A Reading Guide. Édimbourg, EUP, 2011

Lexique (y compris les biffures)

abaorer	DMF pas mentionné, voir <i>aorer</i> : « Montrer un attachement idolâtre à qqn »
adventure	cours
alié	Ortolang : verbe « allier, = se joindre » ; dans ce sens emprunté du lat. <i>alligare</i> : attaché, uni ; uni par une alliance, un engagement politique ou militaire
allarmes	DMF orig. « à l'arme »; <i>aux armes</i> . Appel au secours. Emploi subst. : signal pour annoncer l'approche de l'ennemi ; fig. état de trouble, d'inquiétude, de turbulences
amour	dévouement (envers un roi)
anvie	voir <i>envie</i>
aorer	FEW du lat. <i>adorare</i> : adorer, vénérer ; cf. <i>coaorer</i> (= unir dans l'admiration de qn.)
approuver	DMF mettre à l'épreuve, voir se manifester, reconnaître pour authentique
armes	héraldique = <i>armoiries</i> : porter ces armes
assovir	DMF Godefroy : terminer, achever, accomplir, exécuter
bonté	DMF qualité, vaillance (du combattant)
brave	Godefroy : prêt à affronter le danger ; où l'on déploie de la bravoure ; bon ; honnête
brief	DMF forme alternative de <i>bref</i> ; <i>en brief</i> = en peu de temps, brièvement
bruit	ce que l'on entend, renommée; éclat, rumeur joyeuse
carriere	course, chemin
choir	CNRTL Ortolang : v. <i>intrans.</i> ; Littér. « Être entraîné vers le bas par son propre poids, selon la loi d'attraction, à la suite d'une rupture d'équilibre ». Synon. usuel <i>tomber</i>
couard	Ortolang : <i>adj. et subst.</i> ; étymol. dérivation avec suffixe <i>-ard*</i> de <i>cüe, cõe, coue</i> , formes anciennes de <i>queue</i> , littéralement « qui porte la queue basse »
defaudray	défaillir ; DMF : à qc. = manquer à qc./faire défaut
desja	DMF à partir de ce moment
divers	adverse, contraire
douceur	DMF sentiment agréable (procuré par la grâce divine)
émeut	Ortolang : verbe <i>émouvoir</i> ; étymol. et hist. ca. 1100 « mettre en mouvement ». Ca. 1170 « troubler, porter à certains sentiments »
en défaillance;	sc. de lignée : mourir sans descendance
en effet	en réalité, opposition à <i>ressembler</i> : all. « <i>Sein und Schein</i> »
en feinte	en mentant, hypocritement
envie	DMF <i>envie</i> , du lat. <i>invidia</i> ; « avoir envie à qn. » : <i>être jaloux de</i>
esmoiy	esmoi/émoi : CNRTL Ortolang : trouble, agitation vive ; émotion, trouble émotif vécu affectivement

exacte	sans bouger ; immuable ; FEW lat. <i>exigere</i> : finir, terminer ; accomplir minutieusement, en observant les règles prescrites
exceller	+ <i>compl. dir.</i> = surpasser
faire dire	publier, proclamer
faits	DMF <i>acte notable, en partic.</i> prouesse, exploit militaire (valeur positive)
foie	> <i>féodal</i> : loyauté, fidélité (envers un roi)
fors	DMF <i>adv.</i> dehors, hors de, excepté, sauf
fortune	destin qui passe, aventure, ce qui arrive par hasard, chance; <i>emploi absolu</i> : hasard malheureux, malheur
fraile	FEW mfr. du lat. <i>fragilis</i> , nfr. <i>frêle</i> : « qui est d'apparence faible ». DMF « Qui manque de résistance » ; <i>au propre ou au fig.</i> : fragile, faible
heur	bonheur
heure	moment adéquat, le bon moment; <i>grec</i> : « <i>καιρός</i> » (<i>kairos</i>)
honneur	DMF d'honneur : qui appartient à la suite d'un grand; <i>dame d'honneur</i> : première dame et de la suite de la reine
indomté	FEW lat. <i>domitare</i> : réduit à l'obéissance
ire	FEW du lat. <i>ira</i> : DMF « Colère vive (contre qqn), emportement » ; « Sentiment de celui qui est fortement perturbé, où se mêlent la colère (éventuellement contre soi-même), l'insatisfaction et la souffrance » ; <i>ire de Dieu</i>
jà	déjà
martirer	DMF = martyriser, tourmenter, maltraiter, faire périr
matin	FEW de l'orient
menager	DMF épargner, vaquer aux soins de qc., manier
ne peut moins	<i>prend l'obligation, doit rester à la hauteur</i>
nouriture	DMF, <i>au fig.</i> éducation
ombre	DMF, <i>subst. masc. ou fém.</i> apparence, <i>umbre</i> de mort
oportune	favorable, convenable
ordre	DMF <i>par ordre</i> : en détail, une chose après l'autre
ormais	dès maintenant
outrage	DMF outrance, excès, témérité; acte inadmissible, faute grave, violence; offense, injure (aussi à propos de la Passion du Christ)
penitamment	DMF propose = pénitamment : en pénitent, en faisant pénitence ; <i>adj.</i> pénitent: repentant, qui fait pénitence
provois	DMF prouver qqn + <i>attribut.</i> faire la preuve que qqn est tel ou tel, convaincre qqn. de qqc. ; autre possibilité de <i>prendre</i> : = <i>prenez moy</i> au sens de « enlevez moi de qqc. »
publier	DMF rendre public, accessible à tous, faire connaître

ramolir	FEW du lat. <i>mollis</i> ; DMF <i>ramollir</i> ; au fig. « rendre mou » ; ramollir qqn. « affaiblir qqn dans sa résistance, attendrir qqn »
renforcir	Godefroy renforcer, fortifier
renommée	FEW lat. <i>nominare</i> : donner un nom; DMF bruit qui court, rumeur publique, l'ouï-dire, la réputation
sa-bas	ça-bas, ici-bas
tasche	Ortolang/Wartburg : <i>subst. fém.</i> ; hist. env. 1100 « qualité (bonne ou mauvaise), marque distinctive » (Roland, éd. J. Bédier, 1472) de même que <i>techier</i> est attesté à côté de <i>tachier</i> (v. <i>tacher</i>), ce qui a amené à formuler l'hypothèse d'un emprunt au got. <i>taikns</i> « signe » (all. <i>Zeichen</i>) ; <i>effort, ce que l'on doit faire</i>
tasché	DMF <i>tascher</i> (à/de) + <i>inf.</i> s'efforcer de, faire tout son possible pour ; <i>tascher que</i> « faire effort pour que, faire en sorte que » ; du lat. <i>taxare</i> : évaluer
travailler	<i>intrans.</i> souffrir, se tourmenter, se fatiguer, s'efforcer
vestement	DMF <i>rel.</i> vêtement d'innocence, symbole de la pureté de l'âme; le corps est une métaphore pour le royaume
vouloir	DMF IIA. bien vouloir/vouloir bien : <i>emploi absolu</i> : avoir la pleine volonté de

Illustrations

1.	<i>Le Livre d'heures de Diane de Croy</i> , Sheffield, Ruskin Gallery R. 3548, fol.16v/ 17v	110
2.	<i>Le Livre d'heures de Pierre II de Bretagne</i> , Paris, BnF Ms. Lat.1159, fol. 141r	117
3.	Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 22r	121
4.	Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 22v	125
5.	Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 24r	139
6.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.13r	145
7.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.81v	146
8.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.129v	155
9.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.130r	158
10.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.137v/138r	159/161
11.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.158v	163
12.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.159r	165
13.	<i>Le Livre d'heures de Marie Stuart</i> , BNR, Lat.Q.v.I.112, fol.172v	167

Crédits photographiques

Bibliothèque Bodléienne, Oxford, Angleterre	3,4, 5
Bibliothèque nationale de France, RMN	2
Bibliothèque nationale de Russie BNR (par Irène Fasel)	6, 7, 8, 9, 11, 12, 13
Bibliothèque nationale de Russie BNR (par Karl Perstling)	10
Collection of the Guild of St George, Museums Sheffield (CGSG03210)	1



1. *Le Livre d'heures de Diane de Croy*, Sheffield, Ruskin Gallery, R. 3548. fol. 16v/17r, avec un autographe de Marie Stuart



2. *Le Livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne (1450-1457), Paris, BnF Ms. Lat. 1159, fol. 141r: La Sainte Plaie*

22^v
8

2.

en bien & mal & la perleuerance
~~ne veurme ronnays de la sainte esperance~~
 reduis en toy toute mon esperance
 & hors au cueur moste tout vayne mesme
~~ne veurme ronnays de la sainte esperance~~
 mais tout plesir fors on toy i refuse
~~estes mon dieu~~
 De luyres moy de toutes passions
~~et d'aporer~~ ~~tous aspects de vice~~
~~de tous canons~~
 d'aire de veur & de tout autre vice
 & au bon me ~~de~~
 & pronois moy l'ide de doublein & justice
 d'un cueur deuot & ^{deuotes} honnes actions



Ron fait. si fon bon cueur de gentillemeure
 te ment pour le respect d'un ven de nouuete
 quentes plus ieunes ^{ans} tu as ves ce en un Roy
 De fon Roy alie & de sa mesme coy
 je diray non conart ni tache a conarter
 mais chone a mon aduis du nom de praneur
 on vien si tu as ^{eu} ~~en~~ ~~quelque~~ ~~foys~~ ~~le~~ ~~desir~~
 Et as mescrimes pas ses fayts ni ges d'innocence
 mais qm a men voir en empesche de mal heurs.

4. Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 22v

Sonnet.

9. 24

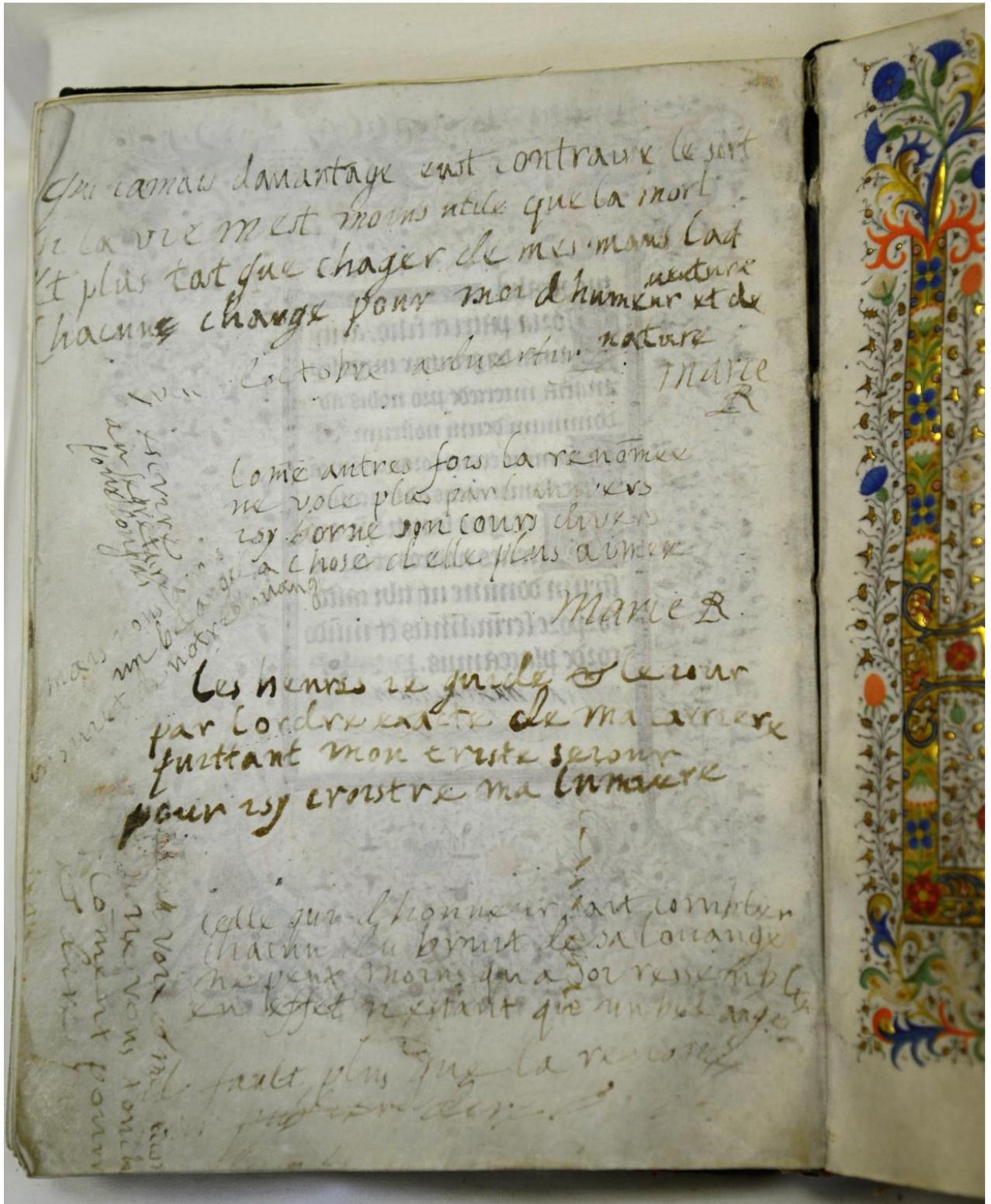
Que suis-je, hélas! & de quoy sert ma vie.
Je n suis fors qu'un corps priné de cueur
Vn ombre vayne, vn objet de malheur,
Qui n'ap'us rien que de mourir emie.
Plus ne portez, o' enemis! d'annuie
à qui n'ap'us l'esprit à la grandeur,
Sa consumme d'excessive douleur.
Vostre ire en brief ce v'irra a sonie.
Et vous, amy! qui n'avez tenu chere,
Jommenez vous au glans heur, sans aut' y,
Fene scaurois auoir son ceuvre foyre.
Souhaitez donc fin de calamitay,
Et que, sa pas estant rasses p'nie,
F'aye may part en sa ioye in finie.

2770. 13950. P. 24

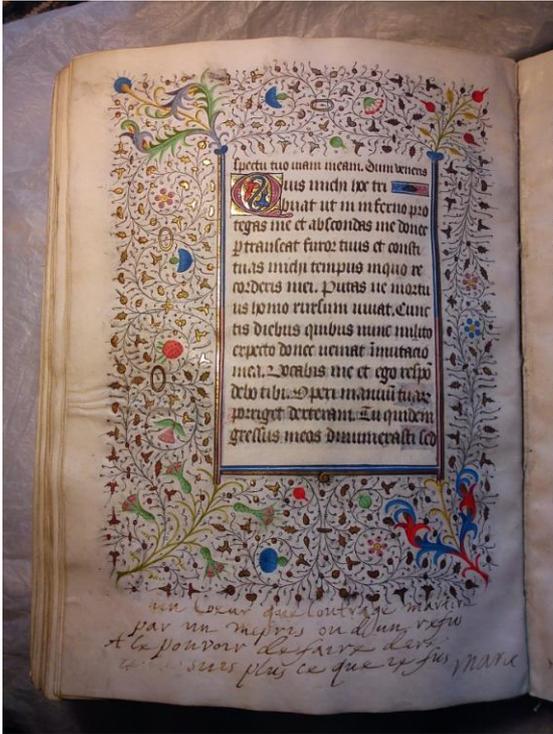
5. Oxford, Bodleian Library, MS Add. C. 92, fol. 24r



6. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Ms. Lat.Q.v.I.112, fol. 13r: Autographe de Marie Stuart



7. Le Livre d'heures de Marie Stuart, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol.81v



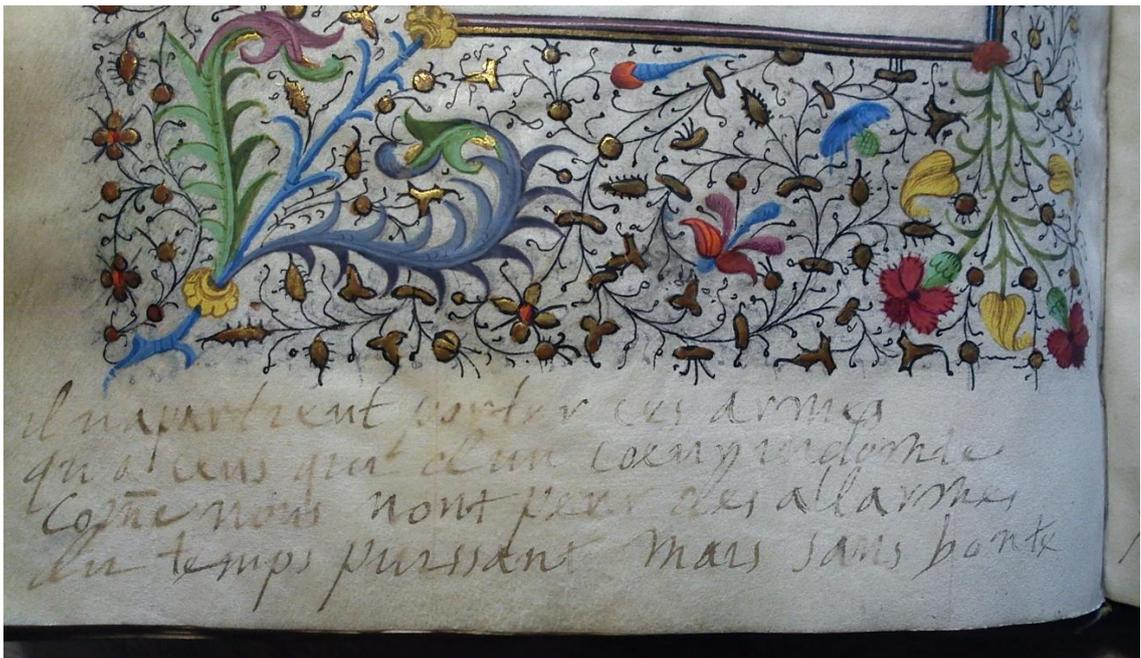
8. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol.129v



9. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol.130r



10. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol. 137v/138r



11. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol. 158v



12. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol. 159r



13. *Le Livre d'heures de Marie Stuart*, Bibliothèque nationale de Russie, Lat.Q.v.I.112, fol.172v